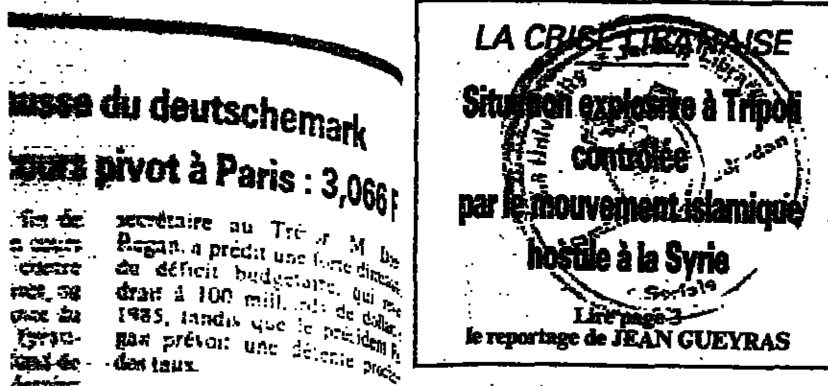
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12036 – SAMEDI 8 OCTOBRE 1983



Lire page 3 le reportage de JEAN GUEYRAS

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Menace sur le Niger

La tentative de putsch, vite circonscrite, dont le Niger vient d'être le théâtre illustre une nouvelle fois la vulnérabilité des Etats du Sahel, dont les ressources naturelles sont limitées et les équilibres politiques et ethniques fragiles. L'événement est d'autant plus préoccupant que le régime de M. Kountché avait bénéficié, jusqu'à présent, d'une bonne « image de marque », le Niger ayant connu, pendant sept ans au moins, et contrairement à des voisins comme la Haute-Volta et surtout le Tchad, une paix relative.

Il est tentant de voir, dans cette affaire, la main de la Libye : elle revendique une petite portion du Nord-Est nigérien, et Niamey la soupçonne, non sans raison, de manipuler les nomades touaregs de ses territoires septentrionaux. Mais on ignore encore tout des intentions et de l'identité des auteurs du coup de force avorté. Et le fait est que le président Kountché connaît des problèmes intérieurs – crise financière et tensions politiques – qui l'avaient fait hésiter, la semaine dernière, à quitter Niamey pour assister au sommet franco-africain de Vittel.

Reste que l'ambition avouée du colonel Kadhafi de fédérer un Sahel « arabo-musulman » ne peut qu'encourager, même indirectement, ceux qui ne s'accommodent pas des régimes actuels de la région. Même s'il demeure discret en public, M. Kountché s'inquiète de l'occupation, depuis plus de trois mois, du Nord tchadien par l'armée libyenne. Et, depuis la prise du pouvoir en Haute-Volta, en août, par le capitaine Sankara, qui ne cache pas ses sympathies pour le colonel Kadhafi, il se sent, selon l'expression qu'on lui prête, « pris en tenailles ».

La mise à l'écart de M. Kountché favoriserait en tout état de cause une « déstabilisation » du Niger, dont le colonel Kadhafi aurait tout lieu de se féliciter. Ce serait là entre Paris et Tripoli un sujet supplémentaire de friction.

Bien que Niamey ait dénoncé, il y a plusieurs années, son accord de défense avec la France, Paris se range fermement derrière le président Kountché, en qui on voit un facteur important de stabilité dans la zone sahélienne. Dans les milieux officiels de N'Djamena, on s'inquiéterait encore davantage, le cas échéant, de la perte d'un allié si sûr.

Quelles que soient les motivations de ses auteurs, le putsch avorté de Niamey intervient donc à point pour rappeler la partie de bras de fer qui se joue dans la région entre la France et la Libye. Des forces françaises ont été dépêchées au Tchad pour y « geler » la guerre, en stoppant une nouvelle avancée libyenne vers le Sud. Mais quelle sorte de riposte imaginer au cas où, s'appuyant sur des partisans locaux, Tripoli chercherait à contourner l'obstacle en encourageant des entreprises de subversion dans la région, ou, plus simplement, en tirant parti de changements qui s'y produiraient ?

(Lire nos informations page 6.)

L'OPEP sur un fil

LIRE PAGE 40 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS

Le P.C.F. veut atténuer la portée de ses critiques à l'égard du gouvernement

M. Marchais invite la majorité à l'« union » et à la « contre-offensive »

La manœuvre est ordinaire : les socialistes reprochaient au P.C.F. de traîner les pieds, il se porte au premier rang pour donner le signal de la *« contre-offensive »*. *« La gauche ne sera victorieuse que si toutes les forces qui la composent agissent pour aller de l'avant »*, proclame, vendredi, *l'Humanité*, au-dessus d'un éditorial de M. Georges Marchais, qui se termine par le mot d'ordre *« union »*.

L'adversaire désigné est évidemment l'opposition. M. Marchais cherche ainsi à atténuer la portée des critiques de son parti à l'égard du pouvoir, en affirmant que seules comptent les campagnes lancées par la droite.

Il n'y a pas plus de trois jours, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, déclarait que la défaite du maire communiste sortant et de la liste de la gauche à Sarcelles *« interpellait »* la majorité quant à sa fidélité à la politique voulue par les Français en 1981. Le directeur de *l'Humanité* incriminait les manquements à cette politique.

Mais, ce même lundi 3 octobre, M. Lionel Jospin rappelait à l'ordre les communistes et les mettait en garde contre les dangers du *« grand écart »*. Le message, si l'on en croit aussi bien l'éditorial de M. Marchais que les propos du porte-parole communiste dans le débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale, a été reçu.

Il l'a été, au moins, en apparence ; et c'est précisément de celle-ci que se préoccupait le premier secrétaire du P.S. Les socialistes sont sensibles à l'effet, dans l'opinion, des désaccords qui s'expriment – de façon plus ou moins vive, mais toujours trop perceptible, – au sein de la majorité. Seront-ils, à cet égard, satisfaits ?

En premier lieu, M. Marchais réaffirme que la gauche, *« à mi-parcours de la législature »*, n'a *« vraiment pas à rougir »* de son bilan. Ce bilan étant celui de la majorité tout entière, le P.C.F. ne peut que le cosigner. En second lieu, toutefois, le secrétaire général avance un élément nouveau : les difficultés qui subsistent sont dues, explique-t-il, à la *« crise »*.

Il s'agit bien sûr, pour le P.C.F., de la crise du monde capitaliste, qu'il a pour vocation d'analyser et de dénoncer ; mais il n'est pas indifférent qu'il en rappelle maintenant l'existence.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

M. GEORGES MARCHAIS
invité du « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 9 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Georges Marchais, qui revient d'Italie, où il a rencontré son homologue M. Berlinguer, et qui doit visiter plusieurs pays africains avant la fin du mois, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin, de R.T.L. ; le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Nous devons faire tous les sacrifices pour briser l'inflation nous déclare M. Chotard

Le vice-président du C.N.P.F. redoute les « débordements » salariaux dans le secteur public

Dans l'entretien qu'il nous a accordé (1), M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., dont il préside la commission sociale, définit la politique sociale du patronat en cette « rentrée » 1983. Il invite les syndicats à ne pas réclamer un réajustement des accords de salaires en cas de dépassement des prix, réaffirme la priorité donnée à l'emploi des jeunes et récuse toute nouvelle mesure allant dans le sens d'un développement des préretraites.

– Quelle est la stratégie sociale du C.N.P.F. en cette rentrée 1983 ?

– Nous n'avons pas une stratégie sociale indépendante de notre stratégie économique. Il n'y a, en fait, au C.N.P.F. qu'une seule stratégie : celle qui est définie par son président, M. Yvon Gattaz, et qui affirme l'absolue nécessité de la compétitivité des entreprises. Cette stratégie est, tout à la fois, économique et sociale. Il n'y a pas opposition entre les deux. En se battant pour l'entreprise, nous nous battons pour l'emploi ; c'est évident ! Autre exemple, la politique des salaires conditionne autant l'évolution du pouvoir d'achat que l'évolution des prix.

– Est-ce que vous pensez comme l'U.I.M.M. [Union des industries métallurgiques et minières] *qu'une politique salariale « restrictive » doit être la règle pour 1984 pour réduire le différentiel d'inflation ?*

– Je ne me battrai pas sur un adjectif mais sur un objectif. Cet objectif est de réduire l'inflation. C'est un des impératifs de notre stratégie.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 38.)

(1) *Le Monde* a publié des interviews de MM. Edmond Maire (le 25 août), André Bergeron (le 3 septembre), Jean Bornard (le 20 septembre) et Jean Menu (le 30 septembre). Il publiera prochainement un article de M. Henri Krasucki.

L'Élysée et l'affaire Barril

La « cellule antiterroriste » serait réorganisée

Après quelques jours d'embarras, le gouvernement a décidé de sortir de son silence à propos de « l'affaire Barril ». Par ricochet, cette affaire met en cause les activités multiformes de l'entourage du chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique de M. Mitterrand.

les révélations de la presse sur les méthodes de travail du capitaine Barril, ancien chef par intérim du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), ont incité M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, à faire, jeudi 6 octobre, plusieurs déclarations d'où il ressort que M. Barril, dans la lutte antiterroriste, a peut-être eu une ou plusieurs *« initiatives personnelles »*. M. Gallo a reconnu d'autre part que le capitaine Barril avait *« averti »* M. Prouteau de ses contacts avec « Action directe », groupe terroriste d'ultra-gauche.

D'autre part, de source autorisée, nous avons appris que le fonctionnement de la « cellule » chargée de la lutte antiterroriste était en cours d'évolution. Il est ainsi question de revenir à *« des formes plus traditionnelles »* d'organisation. Le chef d'escadron Prouteau ne serait nullement en cause mais peut-être la structure légère qui l'aide dans son travail de coordinateur.

Le gouvernement veut très rapidement savoir ce qu'il en est des activités ou *« initiatives personnelles »* du capitaine Barril. Ce dernier a été reçu, vendredi 7 octobre au matin, par le général Andraud, inspecteur général de la gendarmerie.

(Lire nos informations page 42.)

Les poubelles d'Antony

Après Dreux, après Sarcelles la bataille pour les élections partielles se durcit L'affrontement prend un tour malsain

Joli débat politique. Une compagnie de C.R.S. au cas où... Deux agents de la force publique, un inspecteur de police, un magistrat pour chacun des vingt-six bureaux de vote, des délégués du préfet. Les urnes seront transparentes, antifraude et, officiellement remplies, on les confiera, sous surveillance policière, à des scrutateurs au-dessus de tout soupçon. Le casque lourd n'est cependant pas encore requis pour l'annonce des résultats.

La démocratie, ou plutôt l'usage qu'on en fait, prend un vilain visage ces temps-ci en douce France. Dimanche donc, on votera à Antony (Hauts-de-Seine). Un troisième tour de scrutin sous haute surveillance policière et judiciaire, un cours d'instruction civique accéléré.

La liste d'union de la gauche, élue au second tour au mois de mars dernier et conduite par M. André Aubry, conseiller général (P.C.), maire sortant, fut en effet invalidée. Le tribunal administratif, et après lui le Conseil d'État, constatait que le scrutin avait donné lieu à ce qu'on appelle en langage juridique, donc courtois, des *« irrégularités graves »*, des *« fraudes électorales établies »*. Ou en langage moins contournant qu'on avait *« bourré les urnes »*.

Troisième tour, un tour préparé par une campagne féroce, à certains égards indigne, à tous égards inquiétante. Quel débat d'idées ! La droite, engageant cette campagne au ras des pâquerettes, n'y est pas allée de main morte. Par exemple en envoyant au front le plus diplomate de ses orateurs, M. Charles Pasqua (sénateur R.P.R.) venu dire, dans la fièvre d'un meeting : *« Il convient d'enlever Antony aux voleurs, aux tricheurs du suffrage universel, aux fascistes rouges. »* Fermons le ban. Non sans souligner que le sénateur compte bien pour cela sur un hussard de la garde chiraquienne, M. Patrick Devedjian, tête de liste à Antony et accessoirement, – on cite encore M. Pasqua – *« voltigeur de pointe dans un champ de mines, cibles préférée des cocos »*.

La gauche fouillant *« au nom de la morale civique »* les oubliettes des greffes, pourtant soigneusement vidées par quatre lois d'amnistie successives, n'a, elle, rien voulu ignorer du *« passé de fait divers »*, légalement inexistant, de l'*« individu »*, du *« récidiviste »*, du *« parjure »* M. Devedjian, de ce *« parachutiste conduisant le déferlement d'éléments de droite et d'extrême droite sur la ville »*.

Elle n'a rien laissé passer pour dénoncer *« la tentative revancharde de la droite »*. Une droite que M. Jean-Pierre Chevènement, venu jeudi soir 6 octobre, au meeting de la gauche unie, appellera *« une bande fascisante »*. *« Le loup d'Occident, le loup du GUD, le loup du Club de l'horloge, se cache sous la pelure de mère-grand. Alors ne jouez pas au Petit Chaperon rouge »*, ajoutera le maire de Belfort.

A fasciste rouge, fasciste blanc. A rouge bonnet, bonnet blanc.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 9.)

Point de vue

Tombeau de l'intellectuel

par JEAN-FRANÇOIS LYOTARD (*)

Le porte-parole du gouvernement socialiste a appelé les *« intellectuels »* à ouvrir le débat sur la *« mutation »* dont la France a besoin pour rattraper son *« retard »* en matière économique et sociale (1).

Qu'entend-il au juste par intellectuels ? Son appel sollicite plutôt des concepteurs, des experts, des décideurs, des intelligences, certes, mais qui assument ou auront à assumer des responsabilités administratives, économiques, sociales, culturelles, ou qui du moins débattent ou débattront de ladite « mutation » sans perdre de vue ces responsabilités. Les intellectuels sont plutôt, me semble-t-il, des esprits qui, se situant à la place de l'homme, de l'humanité, de la nation, du peuple, du prolétariat, de la créature ou de quelque entité de cette sorte, c'est-à-dire s'identifiant à un sujet doté d'une valeur universelle, décrivent, analysent de ce point de vue une situation ou une condition et prescrivent ce qui doit être fait pour que ce sujet se réalise, ou du moins pour que sa réalisation progresse.

Les « intellectuels » s'adressent à chacun pour autant qu'il est le dépositaire, l'embryon, de cette entité, leurs déclarations se réfèrent à lui dans la même mesure, et elles procèdent de lui pareillement. La responsabilité des « intellectuels » est indissociable de l'idée (partagée) d'un sujet universel. Elle seule peut donner à Voltaire, à Zola, à Péguy, à Sartre (pour rester en France) l'autorité qu'on leur a reconnue.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* du 26 juillet 1983.

(*) Professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII, auteur de nombreux livres parmi lesquels *l'Economie libidinale* (1975) et *la Condition postmoderne* (1979).

AU JOUR LE JOUR

Coupure

Schizophrénie...

Un sondage Gallup-Faits et opinions révèle que 56 % des Français jugent « difficilement supportable » *ou* « intolérable » *le poids de la bureaucratie. Simultanément, un sondage Sofres indique que 52 % des Français rêvent que leurs enfants deviennent fonctionnaires.*

Donc, les Français détestent la fonction publique et ils l'adorent. Ce n'est pas la France qui est coupée en deux, ce sont les Français.

BRUNO FRAPPAT.

Le philosophe et la politique

L'intellectuel est l'analyste et le prophète de l'universel, estime Jean-François Lyotard, *et non pas un expert.* Mais l'artiste, le philosophe, l'écrivain, ne savent pas quel est le destinataire de leur message, et quand un politique se met en quête des intellectuels, il risque de ne pas trouver ce qu'il cherche. Les deux articles de Jean Baudrillard (*le Monde* des 21 et 22 septembre) ont provoqué un certain nombre de réponses. Nous donnons de larges extraits de deux d'entre elles, celle d'André Mandouze et celle d'Yvon Quiniou, qui reprochent à l'auteur ce qu'ils appellent l'un son « plaidoyer en faveur d'une droite inhumaine », l'autre son « nihilisme... bavard ».

Tombeau de l'intellectuel

(Suite de la première page.)

L'appel de M. Max Gallo souffre *donc d'une* confusion dans les responsabilités. Il néglige des dissociations qui sont de principe dans les tâches de l'intelligence, et qui sont aussi, en partie, des clivages de fait dans les professions d'aujourd'hui.

Les nouvelles techniques, essentiellement *liées aux techno-sciences* du langage, ainsi que la concentration des administrations civiles, économiques, sociales, militaires, ont modifié la nature des responsabilités intermédiaires et supérieures, et y ont appelé en nombre des esprits *formés aux sciences exactes*, aux technologies de pointe, aux sciences humaines.

Les meilleures performances possibles

Ces nouveaux cadres ne sont pas en tant que tels des intellectuels. L'exercice professionnel de leur intelligence a pour enjeu non pas d'incarner autant que possible dans le domaine de leur compétence l'idée d'un sujet universel, mais d'y *réaliser les meilleures performances* possibles. Celles-ci se définissent par le meilleur rapport input/output (dépense/revenu, en simplifiant) relatif à une opération. C'est un *critère technique au sens large* (incluant le financement, le temps gagné ou perdu, l'évaluation de l'opération par un public, etc.). Un esprit engagé dans de telles responsabilités peut, et probablement doit, être conduit à inventer de nouveaux *dispositifs. En ce sens, il interroge* assurément ce qui est le plus performatif dans son domaine. Mais il n'interroge pas les limites de celui-ci ni la nature de la perfomativité, comme le fait, par hypothèse, un sujet qui a vocation à l'universalité. Il accepte le découpage des réalités et le critère d'évaluation des actions tels qu'ils sont donnés.

Je simplifie, évidemment. La prolifération des nouvelles technologies ne cesse de déstabiliser ce découpage. Mais il reste que, à l'instant où *un écrivain, un artiste, un savant, un* philosophe assume une responsabilité de cette sorte, il accepte *ipso facto* l'enjeu qui lui est attaché : être performant dans le domaine imparti.

C'est aussi le cas pour les tâches culturelles. On dirige une maison de la culture, un département au ministère de la culture, on prend part à une commission d'aide à la création : serait-on un grand dramaturge ou un grand peintre, l'enjeu qu'on doit se fixer comme responsable culturel est d'une tout autre nature que celui de la « création ». L'idée même *d'activité culturelle*, d'« *animation* » culturelle, présuppose que le destinataire (le public, l'usager) manque de connaissance de goût, de sensibilité, de moyens d'expression, et qu'il faut l'éduquer. Et d'abord le faire venir, donc le séduire, etc. (à la *différence* de ce qui a lieu *dans* l'enseignement). Le succès dans la responsabilité culturelle s'estime en principe à des résultats qui sont des modifications jugées positives dans *la conduite des destinataires. Qu'il* soit difficile de les estimer est une autre question.

Un artiste, un écrivain, un philosophe en tant que tel n'est responsable qu'à l'égard de la question : qu'est-ce que la peinture, l'écriture, la pensée ? Qu'on vienne lui dire : votre œuvre est inintelligible à la plupart, il est en droit, il a le devoir de ne pas tenir compte de l'objection. Son destinataire n'est pas le public, et je dirais : pas même la « communauté » des artistes, écrivains, etc. A *vrai dire, il ne sait pas* quel est son destinataire, et c'est cela être un artiste, un écrivain, etc. : lancer un « message » dans le désert. Il ne sait pas davantage quel est son juge, puisqu'en faisant ce qu'il fait il interroge aussi les critères admis du jugement en peinture, en littérature, etc. Et donc, du même coup, les limites qui déterminent les domaines reconnus, les genres, les disciplines. Disons qu'il *expérimente. Il ne cherche nullement* à cultiver, éduquer, former qui que ce soit. Toute incitation à soumettre son activité aux enjeux culturels lui paraît justement irrecevable.

Les responsabilités de la « création »

Il n'est donc pas pour autant un « intellectuel » non plus. Il n'a pas *besoin de s'identifier à un sujet universel* et de prendre en charge les responsabilités de la communauté humaine pour assumer celles de la « création ». (Je mets des guillemets pour protester contre les connotations de théologie chrétienne et d'esthétique romantique dont ce mot reste chargé. Trouverons-nous jamais le terme propre pour désigner une activité essentiellement dépropriée et dépropriatrice ?) La révolution de la physique théorique par Einstein et les Danois a tout au contraire contribué à ébranler l'idée moderne d'un sujet (et d'un objet) universel de la connaissance.

Les recherches des futuristes se sont certes *accommodées d'une* idéologie, qui était le fascisme, mais on accordera *que* celle-ci n'était pas indispensable à celles-là. Quand Apollinaire écrit que les artistes aujourd'hui ont à se rendre inhumains, il signifie clairement que les avant-gardes ne sont *pas faites par* les « intellectuels », trop humains. *Le Retour de l'U.R.S.S.* est d'un « intellectuel » (ou peut-être d'un citoyen écrivain), *les Faux Monnayeurs* d'un « créateur », mesurer les deux livres à la même aune parce *qu'ils sont du même auteur* serait un déni de justice opposé à chacun d'eux. De l'un à l'autre, la conséquence n'est pas mauvaise, elle est nulle.

Le transfert des responsabilités

La même personne peut bien remplir les deux ou les trois fonctions, on en a vu bien des cas (Malraux par exemple), elles n'en sont pas moins hétérogènes les unes avec les *autres dans tous leurs aspects.* Ce n'est pas tout. Cette personne est en outre un citoyen, qui jouit des droits des simples citoyens et en exerce aussi les responsabilités. Celles-ci ont pour enjeu la *question : quel est* le meilleur être-ensemble et comment y parvenir ? C'est une quatrième question toute différente de celle qui commande l'activité d'un intellectuel, celle d'un cadre ou celle d'un « créateur ». Elle aussi sollicite *pourtant l'activité de l'intelligence.*

Mais il est évident que des responsabilités *assumées selon* l'idée d'un sujet universel d'une part, dans l'ordre des décisions administratives, culturelles, ou autres d'autre part, ou dans l'ordre de l'activité « créatrice », enfin, ne procurent à *celui* qui les accepte aucune autorité particulière dans sa tâche de citoyen. Car rien ne prouve que la meilleure performativité définisse le meilleur être-ensemble ou même y contribue. Ni que la « création » de son côté soit propice à la communauté civique ou que les « créateurs » aient des lumières particulières à communiquer à celle-ci. Ni enfin que le point de vue de l'universalité soit convenable à l'élaboration et à la résolution des questions posées au citoyen *de tel pays à tel moment.*

La tentation reste et restera toujours *grande de mettre le nom qu'on* a pu conquérir dans une responsabilité au service d'une autre. C'est probablement cette sorte de transfert qu'on attend en général, et M. Max Gallo en particulier, des « *intellectuels* ». Il est en effet ce qui les constitue comme tels. Cet empiétement cesse d'être une confusion et une indigne usurpation à une seule condition : qu'une pensée de l'universalité, la seule dont peut se prévaloir l'« intellectuel », puisse ordonner les différentes responsabilités que j'ai évoquées les unes par rapport aux autres dans un système ou du moins selon une finalité commune. Or c'est précisément cette unité *totalisante, cette universalité*, qui, depuis le milieu du vingtième siècle du moins, fait défaut à la pensée.

Pour le dire tout cru, on ne peut être un « intellectuel » sans déshonneur que si les torts ne sont pas partagés, si les victimes sont des victimes et les bourreaux sans excuse, que si, *dans le monde des noms* qui forment notre histoire, certains au moins brillent comme de pures idées, sans défaut (tel Frédéric II pour Kant). Marx dénonçait encore en ce sens le « *tort pur et simple* » fait au travailleur par la condition salariée. Son réquisitoire s'autorisait d'un sujet universel à venir, qui ordonnait toutes ces responsabilités à une fin, l'émancipation du prolétariat. La Commune de Paris fut le nom *limpide (ou presque) de son* incarnation. Cette autorité a disparu, non seulement en raison de la nature réelle de l'U.R.S.S., représentant attitré du prolétariat émancipé, mais d'abord parce que les signes qui pouvaient légitimer la *pensée d'un* tel sujet sont allés se raréfiant. Qu'on en juge : le principal de ces signes, sinon le seul, aux yeux de Marx comme des bolcheviks, c'était la solidarité internationale des travailleurs...

Le déclin de l'idée universelle

Il en va de même pour la pensée des Lumières qui a donné vie pendant un siècle aux politiques libérales. Elle est tombée en désuétude. On en prendra la juste mesure en *considérant la situation de* l'École, qui était son point fort, dans les sociétés les plus avancées. Les « intellectuels » que furent les *Aufklärer* et leurs héritiers au dix-neuvième siècle pensaient qu'en propageant l'éducation on renforcerait *la liberté du citoyen*, on chasserait les particularismes, on empêcherait les guerres. On n'attend pas, aujourd'hui, de l'enseignement, partout déconsidéré, qu'il forme des citoyens plus éclairés, mais seulement des professionnels plus performants. L'ignorance n'est plus un tort, et l'acquisition des connaissances est une qualification professionnelle qui promet un meilleur salaire.

Il ne devrait donc plus y avoir d'« *intellectuels* », et s'il y en a, c'est qu'ils sont aveugles à cette donnée nouvelle dans l'histoire occidentale depuis le dix-huitième siècle : il n'y a pas de sujet-victime universel, faisant signe dans la réalité, au nom duquel la pensée puisse dresser un *réquisitoire qui soit en même* temps une « *conception du monde* » (cherchez des noms). Même « *le plus défavorisé* », dont Sartre a cherché à épouser le point de vue pour se guider dans le labyrinthe des injustices, n'était somme toute qu'une entité négative, anonyme et empirique. Je ne dis pas qu'il n'y a pas à se mêler de son sort, on le doit, par une responsabilité éthique et civique. Mais ce point de vue ne permet que des *interventions défensives* et locales. Au-delà, il peut égarer, comme il a égaré Sartre.

M. Max Gallo ne trouvera pas ce qu'il cherche. Ce qu'il cherche est d'un autre âge. Ma conclusion n'est pourtant pas que les peintres peignent, que les philosophes philosophent, que les scientifiques *cherchent*, que les cadres *gèrent*, que les animateurs cultivent, et que les politiques (dont je n'ai pas parlé à dessein, pour ne pas embarrasser M. Max Gallo) fassent de la politique. *Ma* conclusion est plutôt *optimiste* dans le principe, même si elle paraît *pessimiste* dans le fait (mais ces notions viennent elles-mêmes des Lumières). Le déclin, peut-être la ruine, de l'idée universelle peut affranchir la pensée et la vie des obsessions *totalisantes*. La multiplicité des responsabilités et leur indépendance, voire leur incompatibilité, obligent et obligeront ceux qui les assument, petites ou grandes, à la souplesse, à la tolérance, à la « sveltesse »; et ces qualités cesseront *d'être le contraire de la rigueur*, de l'honnêteté et de la force, elles en seront le signalement. Les intelligences ne se taisent pas, elles ne se retirent pas dans leurs chers travaux, elles essaient de se mettre à hauteur de la nouvelle responsabilité, *qui rend les « intellectuels »* importuns, impossibles : séparer l'intelligence de la paranoïa qui a fait la « modernité ».

JEAN-FRANÇOIS LYOTARD.

★ Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

Répliques à Jean Baudrillard

« Gauche divine » ou « droite inhumaine » ?

par ANDRÉ MANDOUZE

« *CEUX qui se taisent en savent plus long sur l'ordre ou le désordre ironique des choses.* » En plaçant cette phrase dans le dernier paragraphe de sa torrentielle dénonciation de la « *gauche divine* » (1), Jean Baudrillard n'a peut-être pas mesuré à quel point l'« *ironie des choses* », qui tient une si grande place dans son univers, l'a mis en mauvaise posture pour justifier sa « *prise de parole* » à retardement dans le débat sur « *le silence des intellectuels de gauche* ».

J'ai bien peur que, pour la plupart des lecteurs de ce journal, qui ne font pas partie des cercles réservés d'une certaine sociologie, le style employé par Baudrillard n'ait eu un effet rapidement dissuasif. Dommage. Dommage surtout pour les membres de cette « classe politique » qu'il fustige et pour les membres de ce parti – le socialiste – dont il s'acharne à proclamer « *la grande illusion* ».

Dommage, oui, car il n'est jamais mauvais, quand on dispose d'une part ou de la totalité du pouvoir politique, d'entendre un homme venu d'ailleurs essayer d'expliquer pourquoi, à son avis, *tout n'est pas pour le mieux dans* une France qui – pour des raisons bien plus profondes que les insuffisances des hommes politiques – n'est pas, en dépit de leurs efforts, la meilleure possible.

Un exemple précis. Il était bon qu'un sociologue mît en garde *contre la tentation d'*« *informatiser vivantes* » les victimes d'une « *nouvelle servitude involontaire* ». Mais il aurait fallu partir d'autres prémisses que polémiques, avoir d'autres perspectives qu'apocalyptiques et de suggérer d'autres moyens de survivre qu'un retour... à Machiavel. Reprenons brièvement ces trois points :

1) Baudrillard présente le socialisme comme étant « *le plus incapable de saisir* (les) *évidences (des mécanismes de fonctionnement de la société)* ». La condamnation est sans *démonstration comme sans appel* parce qu'elle relève d'un intégrisme qu'on croyait jusque-là réservé au domaine religieux. Même si notre gouvernement avait plus d'aptitude à expliquer ce qu'il a fait de bien et de considérable, il perdrait sa peine ;

2) Baudrillard parle ironiquement de la gauche « *divine* », mais une certaine sociologie au discours extérieurement moderniste n'est en fait qu'une autre forme de théologie de notre monde sécularisé. A preuve, cette phrase, prise parmi bien d'autres : « *Les socialistes... ne voient pas qu'ils occupent l'espace virtuel d'une fin de l'histoire qu'ils se contentent de gérer comme ils peuvent.* »

Tout à l'opposé, l'expert en sociologie apocalyptique a vu, lui, et décidé : « *...C'est fini, il y a plus de vertu politico-intellectuelle.* » Pourquoi ? Parce que nous avons laissé passer l'heure du salut : « *La perte du sens, la fin de l'histoire, l'agonie du politique, la transparence et l'indétermination du social lui-même, la puissance de la simulation, l'omniprésence et l'obscénité des médias, c'est autour de tout cela qu'a tourné une certaine surfusion intellectuelle et théorique de ces années 60-70, qui, elles, furent véritablement une sorte d'état de grâce* (...) *C'est tout cela qui était en jeu en 1968 aussi, et n'oublions pas que 68 est ce qui a retardé de dix ans l'avènement du socialisme* » ;

3) Nous survivons donc, indûment. Aux « vieilles stratégies d'équilibre et de contrôle » auxquelles est censé se complaire notre gouvernement, Jean Baudrillard oppose l'urgence d'une restauration : celle de la « *règle du jeu... que se donnaient jadis le prince et les grands politiques* » et qui, « (pour) *nous tous aujourd'hui* » est aussi « *la seule règle stratégique de la survie* ». Cette règle consiste « *à travailler et faire travailler le mal, le vice, les intérêts, les passions, à compter sur le mal, c'est-à-dire sur l'intelligence du détour secret des choses, et non jamais sur le bien, c'est-à-dire sur leur rectitude* ».

Je ne sais si Jean Baudrillard me saura gré d'avoir, par ma vulgaire relecture de mandarin sans fantaisie, conduit peut-être certains lecteurs, fascinés ou désorientés par son style brillamment obscur, à l'évidence finale, à savoir que ce pamphlet contre la « *gauche divine* » n'est en fait qu'un long plaidoyer en faveur d'une droite que je serais *tenté* d'appeler non point « humaine » mais « inhumaine », dans la mesure où j'avoue rester parfaitement sourd à un discours platement littéraire, du type : « Le cours des choses... reste pour l'essentiel d'une immoralité heureuse et d'une grande indifférence politique ». Des hommes, ici, *il* n'est point question. (...) Même si parfois la gauche a le *tort* de croire que, comme Dieu, elle peut tout en le décidant, je la préfère cent fois à une droite qui, sous couleur de science sociologique et par déception soixante-huitarde, n'ose même pas dire son nom.

(1) Voir *le Monde* des 21 et 22 septembre 1983.

Le socialisme impossible ?

par YVON QUINIOU (*)

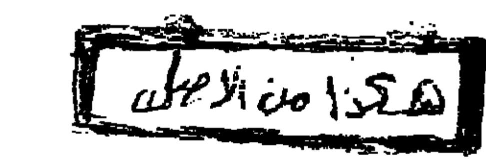
REMERCIONS Jean Baudrillard : son propos est le meilleur exemple de l'épuisement (théorique, idéologique, voire *psychologique) de la pensée politique* dans une fraction de l'intelligentsia *française. Car il revient à* invalider dans le principe l'idée *même de politique sous couvert* d'une analyse critique de sa forme socialiste.

Si la politique s'identifie avec la maîtrise collective des hommes sur leur propre histoire, alors il n'y a de vraie politique, conforme à son essence, que socialiste : le reste est gestion d'intérêts particuliers, programmation technique, jeux de ruse et d'ambition, etc. Or que nous dit Baudrillard ? Sous une forme moderne et chatoyante, il nous rejoue le vieux thème nocturne d'une nature humaine rivée à sa propre imperfection : l'égoïsme foncier, l'individualisme radical, la cruauté. Certes, il n'est point question explicitement de psychologie : le pessimisme moderne préfère *nous enfermer dans une « règle du jeu » aussi évanescente que le « lien social » de C. Lefort ou que la « violence fondatrice », aux effets indéfiniment continués*, de R. Girard. Ce n'est pourtant là qu'une manière « sociologique » de déguiser un postulat anthropologique, dont le fondement théorique est rien moins qu'assuré : l'homme est mauvais, il préfère son privilège à la prise en compte de l'intérêt de tous.

Dans cette optique, c'est l'idée même de pratique politique qui est impensable : *à quoi bon prétendre* améliorer l'ordre des choses *si l'immoralité est « fondamentale »* ? Nos classiques, au moins, quand ils *portaient la conséquence jusque-là* – ce qui n'était pas le cas des meilleurs, à commencer par *Kant*, qui a toujours soutenu qu'il fallait faire *comme si le progrès était possible* – avaient l'excuse de la croyance idéologique : *le fatum des anciens*, la maison divine des stoïciens, le *péché originel des chrétiens. Ici*, rien de tel : les *références à la modernité, au règne de l'information*, à l'envahissement des signes, ne sauraient *masquer un désespoir premier*, dont le contenu est finalement *très mince : le monde est comme il* est, il va comme il va et après tout *toujours « la même gadoue »* (Marx) régnera.

Ce nihilisme pourtant est – curieusement – très bavard, voire militant. A ce niveau, il formule le plus grave contresens que l'on puisse énoncer sur la perspective socialiste : le socialisme porterait à l'absolu le social – au surplus un social affaibli, de faible information. C'est oublier à quel point le souci de l'individualité humaine – mais de *toutes* les individualités – a été au cœur de son combat, et cela dès sa première formulation théorique – en commençant par Marx : supprimer les conditions sociales *qui font* de l'homme un être mutilé et timide, réduire le temps de travail consacré à la production matérielle pour *libérer celui où le développement des facultés intellectuelles* peut devenir *une « fin en soi »*, mettre à la disposition de tous les *moyens d'accéder aux formes supérieures* de l'existence (intelligence, *langage, création, art*), tel a toujours été le sens d'un projet qui n'a *jamais fait du social* le but du social et qui n'a donc jamais versé dans la *circularité absurde d'une politique* qui serait à elle-même sa propre fin.

(*) Agrégé de philosophie.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

Déclarations conciliantes du chef du gouvernement et de M. Joumblatt

M. Claude Cheysson a démenti, le jeudi 6 octobre, les informations selon lesquelles il aurait invité à Paris M. Walid Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste libanais. Répondant à une question posée au cours du débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale, le ministre des relations extérieures a précisé : *« Il m'arrive de recevoir des représentants politiques libanais. Si M. Joumblatt vient à Paris, il sera reçu par moi. »* M. Cheysson a ajouté que le chef de l'Etat libanais est toujours tenu au courant de ces entretiens.

M. Joumblatt avait déclaré, dans la matinée, au cours d'une conférence de presse tenue à Rome, qu'il se rendrait en France dans les prochains jours sur l'invitation de M. Cheysson et qu'il profiterait de l'occasion pour *« s'expliquer »* avec le parti socialiste français. Il a, d'autre part, rendu hommage au contingent français au Liban, qui, a-t-il dit, *« n'a pas suivi une politique agressive »*.

Le chef du P.S.P. s'est entretenu successivement avec le président du conseil italien, M. Craxi, le cardinal Khoreiche, patriarche d'Antioche, et le cardinal Achille Silvestrini, responsable des affaires étrangères au Vatican. Cette visite a été jugée, dans l'entourage du pape, comme *« un geste de bonne volonté »* indiquant que M. Joublatt ne rejetait pas la recherche de solutions négociées au Liban. Assouplissant sa position, le chef druze a nié qu'il ait établi une administration druze dans le Chouf. Il a précisé : *« Nous avons créé un comité populaire pour assurer un minimum de sécurité, la distribution de l'eau et de l'électricité. Ce n'est pas un acte séparatiste. Ce comité sera dissous dès qu'un accord sera conclu. »*

Le gouvernement libanais paraît, lui aussi, faire preuve d'esprit de conciliation. M. Chafic Wazzan, le premier ministre, a déclaré jeudi que l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier pourrait être remis en cause en raison de la violation par Israël de ses engagements. Il a reproché à Jérusalem le *« retrait soudain et partiel de ses troupes »* derrière le fleuve Awali, ouvrant ainsi la voie aux affrontements druzo-chrétiens dans le Chouf. M. Wazzan a rappelé à ce propos que l'accord du 17 mai n'avait pas *été ratifié* par le président de la République.

D'autre part, l'agence palestinienne Wafa a annoncé le 6 octobre que M. Yasser Arafat a adressé un *« message urgent »* à M. Youri Andropov, attirant son attention sur l'*« évolution dangereuse au Proche-Orient »*. L'agence indique que les forces loyalistes du Fath sont *« complètement assiégées »* par l'armée syrienne dans la ville libanaise de Baalbeck, tandis que les forces de Damas s'apprêteraient à attaquer les fedayin à Tripoli.

A Washington, enfin, le Pentagone a annoncé jeudi qu'il allait vendre au Liban pour 102 millions de dollars d'obus d'artillerie, de mines et autres munitions. La veille, Washington avait indiqué que les États-Unis ont l'intention de céder à Beyrouth un lot supplémentaire de deux cent cinquante-trois véhicules blindés de transports de troupes et des mitrailleuses lourdes. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

QUATRE CENT CINQUANTE APPELÉS VOLONTAIRES POUR UN SERVICE LONG A BEYROUTH

Sur les deux mille parachutistes du groupement aéroporté de la 11ᵉ division parachutiste, envoyée à Beyrouth relever la 31ᵉ brigade française dans le cadre de la force multinationale de sécurité, on compte, selon des sources militaires d'information à Paris, quatre cent cinquante appelés volontaires pour un service long, au-delà d'une durée de douze mois.

C'est au printemps dernier que le Parlement a autorisé le ministère français de la défense à proposer à des recrues volontaires du contingent de prolonger la durée de leur service militaire jusqu'à vingt-quatre mois au maximum. Ces appelés occupent des fonctions de spécialistes.

Pour participer à la force multinationale de sécurité à Beyrouth, l'état-major de la 11ᵉ division parachutiste a obtenu quatre cent cinquante volontaires qui, après une permission d'une dizaine de jours, ont tous répondu à l'appel. Il s'agit pour l'essentiel d'appelés du contingent ayant entre six et dix mois de service et ayant accepté un contrat supplémentaire, dit « outre-mer », d'une durée de six mois.

Ces appelés volontaires pour un service long devraient recevoir une solde spéciale à Beyrouth, dans le cadre de leur nouvelle mission, qui est de 4 500 francs mensuels durant le temps inclus normalement dans leurs douze mois légaux. Après douze mois sous les drapeaux, ils toucheront, toujours pour la mission de Beyrouth, 5 500 francs mensuels.

Des missiles soviétiques SS-21 en Syrie ?

Les Soviétiques se prépareraient à installer en Syrie des missiles sol-sol SS-21, d'une portée de 120 kilomètres, ont indiqué, jeudi 6 octobre, à Washington, des sources proches des services de renseignement américains qui ont refusé d'être identifiées.

Selon la chaîne de télévision C.B.S., ces missiles ont été récemment repérés alors qu'ils étaient chargés sur un cargo dans un port de la mer Noire. C'est la première fois, ont ajouté les mêmes sources, que ces missiles, observés jusqu'à présent en Allemagne de l'Est seulement, seraient installés dans un pays non membre du pacte de Varsovie. Ils ont une capacité nucléaire, mais peuvent être aussi employés pour le tir d'armes classiques ou chimiques, et rien n'indique, ajoutent ces mêmes sources, que les engins fournis à la Syrie soient destinés à des usages autres que « conventionnels ».

∴

Bien que le SS-21 ait acquis une image nouvelle par suite de l'intention soviétique d'en accélérer le déploiement en R.D.A. pour faire pièce aux futurs Pershing-2 de l'OTAN, son installation en Syrie, si elle est confirmée, pourrait n'être que la simple modernisation d'armements déjà existants. Apparu en 1978 comme un missile mobile, portant à 120 kilomètres une charge nucléaire ou classique avec une précision de l'ordre de 300 mètres, le SS-21 remplace l'ancien missile Frog-7, portant à 70 kilomètres, et dont près de cinq cents exemplaires ont été fabriqués depuis sa première apparition en 1965. Or la Syrie avait déjà vingt-quatre Frog-7, auxquels s'ajoutaient neuf fusées Scud pouvant effectuer des bombardements classiques au sol jusqu'à 300 kilomètres. Le SS-21 ne correspond donc pas à un accroissement important des capacités déjà existantes, du moins en ce qui concerne la portée. Ajoutons qu'au Proche-Orient l'Irak dispose, lui aussi, depuis plusieurs années de fusées Frog et Scud, et que Cuba est équipé de cinquante engins Frog.

Israël dispose pour sa part de missiles américains Lance, portant à 110 kilomètres, soit l'équivalent des SS-21. D'autre part, on croit savoir que le gouvernement de Jérusalem se serait porté candidat pour acquérir et équiper d'ogives classiques une partie des cent huit missiles Pershing-1 A que les Etats-Unis vont évacuer d'Allemagne fédérale dans le cadre de leur prochain remplacement par des Pershing-2. Il est possible que les amis américains d'Israël aient encouragé, pour appuyer cette demande, des « fuites » sur la prochaine installation de SS-21 en Syrie.

M. T.

Situation explosive à Tripoli contrôlée par le mouvement islamique hostile à la Syrie

De notre envoyé spécial

Tripoli. – Le drapeau vert de l'Islam, portant l'inscription *« Il n'y a de Dieu qu'un seul Dieu et Mahomet est son prophète »* flotte sur la citadelle de Saint-Gilles, qui domine la ville de Tripoli. A tous les carrefours importants, sur les bâtiments publics et parfois sur la moindre échoppe, on trouve ce même emblème choisi par le mouvement de l'unification islamique Al Towhid, pour bien souligner qu'il contrôle désormais la capitale du Liban-Nord et est responsable de la sécurité et de l'ordre à l'intérieur de la ville.

Des affrontements presque quotidiens qui opposaient depuis 1980 – entre deux trêves précaires – les milieux alaouites, les Chevaliers rouges de Baal Mohsen aux sunnites du quartier voisin de Tebbané ont, comme par enchantement, disparu depuis que Al Towhid a éliminé, début septembre, les baasistes pro-irakiens du docteur Abdel Meguid Rifai et leurs alliés du Mouvement du 24 octobre de M. Farouk Mokkadem. Ayant déclaré, pour des motifs religieux, la guerre à la corruption, Al Towhid a également « liquidé » par les armes les chefs de gang qui se livraient dans le port à de véritables batailles rangées pour contrôler le trafic des stupéfiants.

Même les Tripolitains qui ne partagent pas les options du mouvement islamique admettent qu'il a réussi en un mois là où les Syriens avaient échoué depuis qu'ils sont dans la ville ; il a mis fin au cycle infernal des affrontements sanglants entre groupes politiques rivaux et aux attentats aveugles.

Pour la seule année 1982, on estime à plus de trois cents le nombre de morts et à environ un millier celui des blessés provoqués par cette rage meurtrière. Parmi les victimes, un grand nombre d'innocents, des spectateurs involontaires de règlements de comptes, probablement téléguidés par les Syriens ou le 2ᵉ bureau libanais. *« Certains jours,* affirme un Tripolitain qui a perdu deux des siens atteints par des balles « perdues », *nous avons l'impression de vivre un cauchemar. On se serait cru à Chicago dans les années 20, avec de véritables poursuites entre voitures à travers les quartiers populaires, des fusillades contre les établissements publics et des exécutions sommaires. »*

La ville a depuis peu repris son aspect normal pendant le jour. Dès le coucher du soleil cependant, les rues se vident et Tripoli devient une ville morte, où l'on n'entend plus que le crissement des pneus de rares voitures pressées de rentrer au garage. Les gens ont perdu l'habitude de sortir le soir.

La présence des miliciens islamiques reste cependant très discrète dans la ville. Celle-ci a été divisée en plusieurs secteurs dirigés par des « émirs », qui sont pour la plupart des cheikhs armés de kalachnikov et inspirés par une idéologie religieuse fondée sur une interprétation libérale du Coran, dont le cheikh Saïd Chaabane, le chef et le fondateur d'Al Towhid, s'est fait le champion. Les miliciens disposent de centres de rassemblement d'où ils peuvent intervenir à tout moment, dans n'importe quel quartier de la ville. Ce système de quadrillage discret a l'avantage d'éviter des déploiements massifs des miliciens, qui n'entrent en action que ponctuellement, dès que la nécessité se présente.

C'est ainsi qu'au début de la semaine dernière, les towhidi ont occupé le siège du parti communiste situé dans le quartier d'Al Mina, à la suite d'un incident qui avait opposé un de leurs membres à un militant communiste soupçonné d'avoir prononcé des propos désobligeants à l'égard de la religion. Le P.C. libanais, comme la plupart des anciennes formations politiques du Mouvement national, est autorisé à maintenir un bureau à Tripoli. Mais il a été prié de fermer ses autres permanences. Les communistes sont cependant les seuls, en dehors d'Al Towhid et des Chevaliers rouges de Baal Mohsen, à disposer de combattants aguerris. Et les forces palestiniennes de Tripoli, qui sont d'ailleurs très proches du mouvement islamique, ont dû déployer tout leur talent de persuasion pour éviter une nouvelle confrontation sanglante. D'aucuns estiment cependant qu'une « explication » entre les militants communistes et ceux d'Al Towhid – tous deux pourtant représentés au sein du comité de coordination présidé par M. Rachid Karamé, le chef traditionnel sunnite de Tripoli – est inéluctable. Dans certains quartiers de la vieille ville, notamment à Kobbé, fief d'Al Towhid, les murs sont couverts de slogans dénonçant le *« communisme athée »* et le *« matérialisme sans Dieu »*.

L'ascension du cheikh Chaabane

Le cheikh Chaabane, qui a créé le mouvement d'unification islamique, était encore, il y a un an, un obscur prédicateur formé à l'université d'El Azhar, au Caire. Ses sermons du vendredi, dans lesquels il stigmatisait aussi bien les *« agents de la corruption »* dans la société libanaise que les *« nouveaux croisés qui souhaitent obtenir de nous, avec leurs avions, ce que les anciens croisés n'ont pu faire il y a mille ans avec leurs épées »*, l'ont rapidement rendu célèbre à Tripoli. Pour le cheikh Chaabane, les musulmans constituent un ensemble indissociable et *« leur ennemi est l'ennemi de Dieu »*. C'est ce qu'il explique à longueur de journée à ses disciples et parfois aux journalistes qu'il reçoit dans son appartement plus que modeste du quartier d'Abou-Samra.

Le regard sévère, la barbe poivre et sel (il a cinquante-deux ans), vêtu d'une ample robe, il expose à ses interlocuteurs les objectifs de son mouvement : le retour à l'islam et l'unification du monde islamique sur la base de la pensée islamique. Emaillant son discours d'innombrables citations tirées du Coran, il affirme *« la volonté des musulmans de vivre en tant que musulman »*, de même que *« les Occidentaux, qui ont envahi notre pays, ont, eux aussi, le droit de vivre selon leurs convictions »*. *« Ils ne doivent cependant pas nous imposer leur idéologie pas plus que nous n'imposons au monde nos propres croyances. »*

Le chef du mouvement islamique s'insurge lorqu'on laisse entendre que les chrétiens pourraient être l'objet de persécutions au Liban. Pour lui, la coexistence avec les chrétiens est possible. Il cite en exemple le sort des communautés chrétiennes de Tripoli (quatre-vingt mille sur un total de quatre cent mille habitants), qui non seulement *« courent aucun danger »*, mais *« se comportent en spectateurs pendant que nos fils s'entretuent »*...Le cheikh Chaabane estime que l'islam protège aussi bien les chrétiens que les musulmans, car il est avant tout *« fraternité, miséricorde et justice »*. Il pense que le Liban ne s'unira que si les musulmans arrivent à contrôler le pouvoir, car l'islam *« est la religion de l'unification »*.

Comment expliquer l'irrésistible ascension du cheikh Chaabane dans un pays qui n'est pas traditionnellement religieux et comment a-t-il réussi à réunir sous sa houlette des organisations aussi différentes que les Jounoud Allah (les Soldats de Dieu), représentant diverses tendances des Frères musulmans de Tripoli, la Résistance populaire, un mouvement d'inspiration laïque groupant les sunnites de Tebbané, alliés aux Palestiniens, et le Mouvement des jeunes, directement lié au Fath ? Et comment surtout expliquer que Damas, dont l'armée contrôle Tripoli et ses abords, ait pu tolérer que la ville soit placée sous la haute surveillance d'éléments hétérogènes dont le seul dénominateur commun est d'être anti-syriens ?

La réponse est simple, déclare un homme d'affaires tripolitain, lui-même très proche de Damas : *« Les Syriens, ici, dont des mal-aimés. Par leur comportement à la fois maladroit et arbitraire, ils ont perdu la sympathie de la plupart des Tripolitains, à l'exception des quelque vingt mille alaouites de Baal Mohsen, dont une grande partie d'ailleurs ont la nationalité syrienne. Ils n'ont donc pas beaucoup de marge pour choisir leurs alliés. Les towhidi leur ont d'ailleurs rendu un immense service en débarrassant Tripoli de leurs principaux ennemis : les baasistes pro-irakiens du docteur Abdel Meguid Rifai et son allié, M. Farouk Mokkadem, chef du Mouvement du 24 octobre, qui représentaient au Nord-Liban la tendance favorable aux autorités légales de Beyrouth. »*

Une fragile alliance

Il semblerait donc que l'alliance implicite qui lie les islamistes aux Syriens est purement conjoncturelle. En se retirant le 28 juillet dernier de certaines positions stratégiques qu'elle occupait dans Tripoli pour se concentrer aux abords de la ville, l'armée syrienne avait presque donné le feu vert au Towhid, l'autorisant à éliminer ses adversaires, qui étaient aussi les siens. Le mois d'août fut mis à profit par les diverses factions rivales, qui s'étaient partagé les positions abandonnées par les Syriens pour se préparer à la bataille. Celle-ci commença le 30 août, sous un prétexte futile, et ne devait durer que quarante-huit heures.

Les towhidi étaient trop forts pour leurs adversaires et surtout bien mieux préparés, sous la direction de M. Khalil Accaoui, responsable militaire d'Al Towhid. Ce dernier est très proche de M. Arafat, puisqu'il avait été le chef de la résistance populaire mise sur pied par les Palestiniens il y a deux ans.

Les troupes du cheikh Canaan Nagy, commandant du secteur d'Abou-Samra, fief du Baas pro-irakien, prirent d'assaut les bureaux et la résidence du docteur Abdel Meguid. Rapidement, toutes les permanences de Tripoli du Baas pro-irakien tombaient les unes après les autres ou bien se ralliaient au mouvement d'unification islamique. Du haut de la citadelle de Saint-Gilles, qu'il avait occupée après le départ des Syriens, M. Farouk Mokkadem, isolé par la défaite de ses alliés, jugea plus prudent de capituler sans essayer de se battre contre des forces qui, manifestement, lui étaient de loin supérieures. Il fallut quand même remettre la citadelle aux forces de sécurité intérieures, mais les towhidi investirent aussitôt le château et hissèrent à son sommet le drapeau islamique en signe de victoire, de paix et, peut-être aussi, de défi à l'égard des « nouveaux croisés ».

Depuis, Al Tohwid, qui n'a pas mis en cause l'autorité politique de M. Rachid Karamé, est le principal responsable de la sécurité à Tripoli. Il a jusqu'à présent réussi pleinement dans sa mission, malgré quelques « bavures », dont un long affrontement à l'arme lourde qui a opposé dans la nuit de mardi à mercredi 5 octobre les islamistes aux milices alaouites (pro-syriennes), situées sur les hauteurs, et qui constituent une véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des Tripolitains.

Jusqu'à quand l'alliance *de facto* qui s'est établie entre les Syriens et les tohwidi durera-t-elle ? Certains affirment qu'elle ne saurait survivre à une éventuelle confrontation syro-palestinienne dans la région de Tripoli. Répondant mardi à nos questions, le cheikh Saïd Chaabane a affirmé que, dans ce cas, ses troupes s'interposeraient entre les belligérants pour mettre fin aux combats. Il n'a cependant pas caché que ses sympathies allaient aux Palestiniens, *« opprimés depuis 1948, massacrés en Jordanie, puis au Liban »*, et qui ont *« le droit à la vie autant que le peuple israélien »*. Le cheikh Chaabane s'est montré sévère à l'égard de la Syrie, dont le régime, a-t-il dit, *« ne vaut guère mieux que ceux de l'Egypte, de l'Irak, de la Jordanie et des autres pays arabes, qui sont tous des créations de l'impérialisme »*. S'adressant apparemment aux dirigeants de Damas, il a ajouté : *« Pourquoi toutes les concentrations de troupes dans le nord du Liban, alors que les Israéliens se trouvent bien loin ? Qui donc la Syrie veut-elle combattre ? Elle veut combattre son propre peuple. Pour le compte de qui ? Pour le compte de l'Amérique et d'Israël. »*

Cette prise de position violemment antisyrienne, la première en son genre faite publiquement par le cheikh, risque de précipiter une confrontation entre le mouvement islamique et les Syriens, qui avaient toléré jusqu'à présent, voire encouragé, ses activités. Une guerre syro-palestinienne ne manquerait pas dans ces conditions d'embraser la ville de Tripoli.

JEAN GUEYRAS.

Egypte

L'armée s'est largement «occidentalisée» depuis dix ans

Correspondance

Le Caire. – Pour la deuxième année consécutive, depuis l'assassinat du président Sadate, la commémoration de *« la victoire du 6 octobre 1973 »* s'est déroulée dans une relative discrétion. Le traditionnel défilé militaire n'a pas eu lieu à la cité El Nasr (banlieue du Caire), ce qui ne signifie pas que l'armée ait été reléguée au second plan.

La modernisation et le maintien du potentiel combatif de cette armée demeure une des pierres angulaires de la politique du gouvernement, deux ans après l'accession du président Moubarak au pouvoir et dix ans après la guerre d'Octobre. Toutefois, l'armement, les priorités et les objectifs de la plus puissante force de frappe du monde arabe (450 000 hommes et 550 000 réservistes) ont diamétralement changé depuis la traversée du canal de Suez et la prise de la ligne Barlev le samedi 6 octobre 1973.

Soviétique pour sa quasi-totalité en 1973, l'armement égyptien a grandement évolué au cours d'une décennie, le matériel d'origine occidentale ayant progressivement supplanté celui de Moscou.

Deux éléments ont principalement joué en faveur de ce changement : le caractère obsolète de l'armement soviétique, peu avancé au niveau de l'électronique, et l'embargo décrété par Moscou sur les pièces de rechange depuis l'abrogation par l'Egypte, en mars 1976, du traité d'amitié et de coopération entre les deux pays.

La prépondérance croissante des armes occidentales est surtout remarquable au niveau de l'armée de l'air où, sur quelque 630 avions de combat, plus de 150 sont américains ou français. Encore moins nombreux que les Mig-17, 21 et 23, Sukhoï-20 et autres Tupolev, les Mirage-V (65) Alpha-Jet (20) F-16 (40) et Phantom (35) n'en constituent pas moins la principale force de frappe de l'armée de l'air égyptienne en 1983. Les seuls appareils non occidentaux acquis par Le Caire au cours de cette période sont 40 F-6 chinois, version modifiée du Mig-19.

Avec la livraison fin 1985 de 20 Mirage-2000 (et option sur 20 autres), 25 Alpha-Jet, 60 à 80 F-7 chinois (version modifiée du Mig-21) et l'éventuelle acquisition de 40 F-16, les appareils soviétiques auront virtuellement été relégués au rôle de réserves.

La situation est encore plus nette pour les hélicoptères où les Gazelle, Commando, Sea-King, Boeing Vertol, français, britanniques et américains ont supplanté, en nombre et en capacité, la centaine de MI-6 et 8 soviétiques encore opérationnels.

La défense anti-aérienne, si elle demeure toujours tributaire des SAM-2, 6, 7 et 9 soviétiques, n'en intègre pas moins de nouvelles batteries de missiles Crotale (France) et Hawk (Etats-Unis), tandis que la marine a acquis des vedettes britanniques, des sous-marins italiens et chinois et des batteries de missiles côtiers Otomat (franco-italien).

Facilités militaires accordées aux Etats-Unis

Même l'infanterie, où la tactique de combat soviétique continue à prévaloir, a entamé le virage vers l'Occident avec l'acquisition de 439 chars M-60A3 (contre 1 500 T-54/55 et T-62 soviétiques) et 1 214 transports de troupes blindés M-113 (le tiers de l'infanterie mécanisée), ainsi que des missiles antichars Milan (France) et Swingfire (produits localement sous licence britannique).

Le virage vers l'Occident s'est aussi opéré au niveau des objectifs militaires et, pour l'état-major égyptien, le danger ne vient plus autant de l'Est (Israël), depuis les accords de paix, que de l'Ouest, c'est-à-dire de la Libye. Plus de 40 000 hommes, 200 chars et 100 avions sont concentrés sur la frontière avec la Jamahiriya du colonel Kadhafi depuis 1977.

Au niveau stratégique, l'Egypte du président Moubarak continue à accorder des facilités militaires aux Etats-Unis comme l'ont bien illustré les manœuvres conjointes « Bright Star III » en août dernier avec 5 500 parachutistes américains de la force de déploiement rapide. Ces manœuvres, qui ont déjà eu lieu à deux reprises au cours des vingt-quatre mois de pouvoir du président Moubarak dénotent non seulement une *« convergence d'intérêts »*, mais aussi le désir de l'Egypte de retrouver sa place parmi les « modérés » arabes. En effet, depuis que *« la menace iranienne »* est venue s'ajouter à celle de l'Union soviétique, les responsables égyptiens cherchent à démontrer que l'Egypte est l'allié sur lequel l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe peuvent compter en cas d'agression. Pour mieux l'illustrer, l'Egypte apporte son aide à l'Irak contre l'Iran en lui vendant pour plus de 1 milliard de dollars d'armes.

Enfin, l'armée a converti une partie de ses effectifs qui se consacrent à des tâches civiles (infrastructure, boulangeries, élevage de poulets, construction, etc.) pour combler la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, grevée par l'émigration vers les pays arabes pétroliers.

DIPLOMATIE

Un commentateur soviétique répond de manière plus nuancée aux propositions de M. Reagan sur les armements stratégiques

Alors que M. Rowny, chef de la délégation américaine aux conversations pour la réduction des armements *stratégiques (START)*, exposa officiellement à ses homologues soviétiques les nouvelles propositions du président Reagan visant à diminuer progressivement le nombre des ogives nucléaires (*le Monde* du 6 octobre) l'agence soviétique Novosti a diffusé à destination de ses utilisateurs étrangers un commentaire de ces propositions plus nuancé que ce qu'en avait dit l'agence Tass, davantage tournée vers la consommation intérieure.

Sous la plume de M. Semeiko, membre de l'institut pour l'étude des Etats-Unis, Novosti affirme qu'il est encore difficile d'évaluer en détail les propositions de M. Reagan en raison de trop nombreuses « *formules vagues* », mais reproche au président américain de vouloir « *se constituer un arsenal stratégique plus petit en nombre tout en disposant d'un effet beaucoup plus déstabilisant* ». M. Semeiko note ensuite que le déploiement des euromissiles de l'OTAN « *serait un moyen de contourner un accord sur la limitation des armes stratégiques* », car, ajoute-t-il, « *les systèmes nucléaires américains avancés situés près des frontières de l'U.R.S.S. et de ses alliés ont un caractère stratégique. Par conséquent la proportion de ces systèmes avancés dans l'équilibre stratégique entre les parties augmenterait considérablement si le nombre des lanceurs stratégiques était réduit* ». Enfin l'agence soviétique estime « *inutile* » de fusionner les deux négociations de Genève sur les armements intercontinentaux (START) et intermédiaires (*F.N.I.*), *en raison des positions* adoptées par les Etats-Unis dans l'une et l'autre.

A La Haye, d'autre part, l'Assemblée de l'Atlantique nord, qui regroupe des parlementaires de tous les pays de l'alliance, a invité « instamment », dans une résolution adoptée jeudi 6 octobre, les gouvernements de l'OTAN à œuvrer pour « *une réduction unilatérale du nombre total des armes nucléaires à courte portée déployées en Europe* ». Cette idée, qui pourrait faire l'objet d'une proposition de décision de la part du groupe consultatif spécial de l'OTAN à la fin de ce mois, rejoint, dans le domaine des armes tactiques, celle de la « constrution-destruction » que M. Reagan a fait sienne en ce qui concerne les armements intercontinentaux. Elle pourrait d'autant plus s'appliquer aux armes à courte portée – au nombre de six mille actuellement en Europe – que beaucoup d'entre elles, selon l'Assemblée atlantique, sont « *périmées et n'apportent donc plus de contribution significative à la dissuasion* ». Au cours de la même discussion, la délégation parlementaire française a repoussé un amendement sur la bombe à neutrons et insisté pour introduire dans un projet de résolution sur les euromissiles un amendement précisant que les forces française et britannique « *ne peuvent être concernées par ce débat* ». – *(A.F.P., A.P.)*

M. Mauroy entre au conseil de présidence des villes jumelées

Au cours de la vingt-neuvième session du conseil international de la Fédération mondiale des villes *jumelées-citées* unies (F.M.V.J.), qui s'est réuni récemment à Lille, M. Pierre Mauroy a été coopté comme membre du conseil de présidence de l'organisation.

Outre la désignation du premier ministre, le conseil a entériné deux autres mouvements : M. Jean-Marie Bressand a cédé sa charge de président-délégué à l'organisation et aux finances à M. Giulio Dolchi, vice-président du conseil régional du Val-d'Aoste (Italie), et le maire de Rabat, M. Badreddine Snouffi, ancien ministre, a été élu membre du conseil de présidence. M. Bressand aura désormais, à la tête de la F.M.V.J., le titre de président-délégué fondateur. Le président mondial de la Fédération est M. Henrique Tierno Galvan, maire de Madrid.

Le choix de M. Mauroy pour compléter le conseil de présidence de la F.M.V.J. ne relèverait de la simple courtoisie (l'un de ses prédécesseurs à Matignon, M. Chaban-Delmas, présida en son temps la Fédération) voire de la prudence budgétaire, s'il ne s'inscrivait dans la longue lutte d'influence qui oppose, au sein du mouvement des jumelages, M. Gaston Defferre – très lié au conseil des communes d'Europe – à l'état-major des cités unies, et singulièrement à M. Bressand. Le maire de Marseille, de même que beaucoup d'élus sociaux-démocrates *ouest-allemands, reprochent* entre autres choses à la F.M.V.J. d'avoir orgnisé de nombreux jumelages avec des villes des pays de l'Est ou du tiers-monde, dont les responsables municipaux ne sont pas désignés par des élections libres et pluralistes.

En s'assurant la bienveillance du premier ministre, le fondateur du mouvement des villes jumelées peut espérer limiter, au sein du gouvernement, mais aussi du P.S. (auquel sont liés de nombreux maires étrangers par l'intermédiaire de l'Internationale socialiste), les effets de l'opposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation à son mouvement. Un premier signe encourageant pour la F.M.V.J. : M. Mauroy, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion à Lille, a *souligné que les organisations internationales* non gouvernementales (O.I.N.G.) constituent « *un progrès irréversible* », que le gouvernement français « *fera ce qui est en son pouvoir* » pour favoriser. Il a même indiqué que, s'agissant de la F.M.V.J., il conviendrait peut-être d' « *aller plus loin* » en la dotant d'une structure « *plus conforme à sa vocation, à sa dimension et à son rayonnement international* ».

B. B.

ASIE

Inde

APRÈS DEUX GRAVES ATTENTATS

Le gouvernement fédéral prend en charge l'administration du Pendjab

De notre correspondant

New-Delhi. – Le président Zail Singh a signé jeudi soir 6 octobre une proclamation plaçant l'Etat du Pendjab sous le contrôle direct du gouvernement fédéral, après une attaque particulièrement meurtrière d'extrémistes sikhs. Dans la journée de jeudi, des militants « durs » du mouvement sikh avaient pris d'assaut le train Delhi-Amritsar ainsi qu'un autocar assurant la liaison entre la capitale indienne et la ville sainte du Pendjab. Au total, ces deux incidents auraient fait neuf morts, dont un membre des forces de sécurité.

Alors que la situation dans l'Etat se dégradait au long de la journée, le *gouvernement de Mme Gandhi a eu* recours à l'article 356 de la Constitution indienne, qui autorise le gouvernement central à suspendre l'assemblée régionale d'un Etat où l'ordre public ne peut plus être assuré. *Les pouvoirs présidentiels* prennent effet immédiatement après le renvoi du gouvernement régional de M. Darbara Singh, rappelé à La Nouvelle-Delhi « *pour consultation* ».

Mme Gandhi a ainsi été poussée au fond de l'impasse. Toutes les tentatives de son gouvernement pour trouver une solution à l'agitaion sikh au Pendjab se sont heurtées à l'intransigeance des dirigeants de l'Akali Dal, la principale organisation sikh. Le président en exercice de l'Akali Dal, Sant Harchand Longowal, a approuvé la décision du premier ministre, dans la mesure où celle-ci répond à sa revendication majeure, le renvoi de M. Darbara Singh. Pour le mouvement sikh, qui condamne les violences d'hier, le gouvernement central de Mme Gandhi est ainsi placé devant ses responsabilités.

La mesure prise par La Nouvelle-Delhi représente un échec pour la politique du premier ministre, qui a toujours cherché à ménager cet Etat prospère et influent. Depuis le début de l'année, la situation n'a cessé de s'y détériorer et la violence de croître. L'Akali Dal se révèle incapable de contrôler les éléments les plus fanatiques de ce mouvement politico-religieux, tels les nihang. Il y a deux jours, la police a procédé à l'arrestation de deux dirigeants de factions considérées comme extrémistes de l'Akali Dal, MM. Jagdev Singh Talwandi et Sukhjinder Singh, en plus du rédacteur en chef de l'*Akali Patrika*, accusé de répendre la « *haine communaliste* ».

Ce serait ce débordement du cadre simplement nationaliste sikh dans les eaux troubles du « communalisme » – les neuf personnes assassinées de jeudi appartenaient à la communauté hindoue – qui aurait poussé Mme Gandhi à présenter au président Zail Singh la proclamation lui permettant, d'après la Constitution, de prendre directement en main les affaires de l'Etat.

Beaucoup d'Indiens verront dans la décision du premier ministre le signe qu'elle veut en finir avec une crise qui ne cessait de devenir plus sanglante et plus complexe. La suspension du régime parlementaire au Pendjab survient à un moment où dix-sept partis d'opposition sont réunis dans la capitale du Cachemire, Srinagar, afin de débattre... « *de la lente érosion des pouvoirs accordés aux gouvernements régionaux depuis que Mme Indira Gandhi a été réélue en janvier 1980* ». *(Intérim).*

Pakistan

Les avocats manifestent à Lahore contre le régime militaire

Aux cris de « *Zia est un traître !* », « *Il faut sauver le Pakistan !* » quelque deux mille avocats ont sorti, jeudi 6 octobre, la province du Pendjab de sa léthargie politique, en organisant à Lahore la première grande manifestation de rue près de deux mois après le lancement de la campagne d'agitation contre le régime militaire.

Accompagnés de plusieurs centaines d'opposants (étudiants, militants syndicalistes), les avocats, en robe ou costume noirs, ont défilé de la Haute Cour au siège du quartier général de la loi martiale, sur la principale artère de Lahore. Les forces de l'ordre ont préféré éviter la confrontation en laissant la manifestation se dérouler dans le calme.

Avant de regagner la Haute Cour, où ils tenaient leur convention nationale annuelle, les avocats ont interrompu leur défilé pour prier à la mémoire « *de leurs frères et sœurs* » de la province du Sind « *tombés sous les balles de l'armée* » au cours des dernières semaines.

A l'issue de leur convention, les avocats ont adopté une résolution appelant « *tous les partis politiques à intensifier leur lutte et à l'étendre à tous les coins du pays* », afin de tirer le Pakistan de « *la situation extrêmement dangereuse pour son intégrité* » provoquée par la révolte déclenchée dans les campagnes du Sind. Ils ont également exigé « *la restauration immédiate de la Constitution parlementaire de 1973, la levée de la loi martiale, la tenue d'élections dans un mois et la libération de tous les prisonniers politiques* ».

Jusqu'alors, l'agitation antigouvernementale dans la province du Pendjab, la plus riche et la plus peuplée du pays, et dont sont issus les principaux cadres de l'armée et de l'administration, s'était limitée aux arrestations volontaires quotidiennes de militants et de politiciens d'opposition à Lahore et dans quatre autres villes.

Rien ne permet toutefois d'affirmer que l'élan donné à la contestation, jeudi à Lahore, par les avocats, opposants de la première heure au régime de la loi martiale, débouchera sur une mobilisation populaire en faveur de la démocratie. La campagne d'agitation donne, après huit semaines, des signes d'essoufflement. La veuve de l'ancien premier ministre Ali Buttho a cependant renouvelé son appui au mouvement dans un communiqué rendu public jeudi à Londres. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Deux cent soixantième manifestation devant l'ambassade d'Argentine à Paris

On continue...

Qu'il pleuve ou qu'il vente, ils sont quelques-uns à n'avoir pas manqué une seule fois la manifestation hebdomadaire devant l'ambassade d'Argentine, depuis le 5 octobre 1978. Quelques mois avant cette date, à Buenos-Aires, des mères de « disparus » avaient décidé de se retrouver tous les jeudis après-midi au pied d'un obélisque qui se dresse devant la Casa Rosada, la présidence de la République. La pire période de la répression militaire était passée, mais l'Argentine, traumatisée, n'osait pas encore le savoir. Aussi les « mères » ont-elles été, pendant un temps, la conscience de ce pays de vingt-cinq millions d'habitants, criant en silence leur refus de l'oubli, quand tous faisaient encore le gros dos.

C'est pour témoigner leur admiration aux « folles de la place de Mai » (ce qualificatif dédaigneusement lancé par un journaliste de la télévision argentine *devint rapidement* populaire), qu'un petit groupe de militants socialistes français décida de convoquer toutes les semaines une manifestation silencieuse à l'angle de l'avenue Kléber et de *la rue Cimarosa, où est située* l'ambassade d'Argentine à Paris.

Le 6 octobre était le deux cent soixantième de ces rendez-vous. Le fait qu'une dizaine de Françaises et de Français, dont deux religieuses, ont eux *aussi* « disparu » en Argentine a contribué à souder le noyau permanent de manifestants. L'Association des chrétiens contre la torture (ACAT) est rapidement devenue un autre pilier des « manifs du jeudi » devant l'ambassade d'Argentine. Des hommes politiques de gauche ou d'extrême gauche, des syndicalistes, des artistes, des intellectuels, ont participé, semaine après semaine, à la démonstration silencieuse. Réussite des organisateurs : si, au début, la manifestation était honorée de la participation de ténors, il devint ensuite honorable d'y être vu !

Le jeudi 6 octobre, une partie plus subtile se jouait. Yves Montand était là, avec Simone Signoret. Il y avait aussi un cancérologue, Léon Schwartztenberg, l'écrivain André Glucksmann, MM. Pommatan et Barbaran, secrétaires généraux de la FEN et du Syndicat national des instituteurs, le philosophe Michel Foucault, le chanteur Balavoine, l'écrivain argentin Julio Cortazar, trois députés socialistes... Après ses déclarations fracassantes sur le thème « *le goulag, voilà l'ennemi* », Yves Montand était donc venu devant l'ambassade d'un pays qui est la mauvaise conscience de l'Occident ! Dans un aparté remarqué, Mme Véronique Neiertz, député (P.S.), entreprit bien de convaincre le chanteur que l'on doit toujours être attentif à « *la capacité de récupération de la droite* ». Mais Yves Montand n'était pas venu à Canossa. Il persiste et signe : « *C'est votre long silence sur l'Est qui a fait le jeu de la droite.* »

Le 30 octobre, les Argentins iront aux urnes. Péronistes, radicaux ou gouvernement d'union nationale ? Les civils devraient succéder aux militaires à la Casa Rosada. Les généraux de Buenos-Aires ont eu beau s'auto-amnistier, il y a quelques jours, nul n'imagine que l'affaire des « disparus » sera « enterrée » (si l'on ose écrire) par un gouvernement démocratique. Alors va-t-on continuer à manifester à Paris ? L'organisateur, M. Pierre Bercis, président du Club des droits socialistes de l'homme, avait cru pouvoir annoncer que la manifestation allait cesser. Mais les parents de « disparus » ne l'ont pas entendu de cette oreille : tant qu'un gouvernement argentin, quel qu'il soit, n'aura pas donné des éclaircissements sur le sort de ces milliers de personnes dont nul n'a plus de nouvelles, il faut continuer. Alors, on continue...

JEAN-PIERRE CLERC.

Cuba

M. Bofill a été interné dans un hôpital psychiatrique

M. Bofill, l'opposant cubain arrêté le 24 septembre dernier après avoir reçu deux journalistes français à son domicile (*le Monde* du 29 septembre), a été interné à l'hôpital psychiatrique Mazzora de La Havane, dans la section des internés politiques.

C'est ce que l'épouse de ce dernier vient de révéler à l'organisation Internationale de la résistance. Ancien vice-doyen de la faculté des sciences de La Havane, ancien professeur de marxisme, M. Bofill avait été arrêté une première fois à l'université pour s'être indigné des violations de droits de l'homme à Cuba. Il avait été condamné à dix ans de prison pour « *diversion idéologique* » et libéré au bout de cinq ans. Arrêté une nouvelle fois, et relâché il y a environ un an, il avait tenté plusieurs démarches auprès de personnalités françaises en visite à Cuba et s'était même réfugié en avril dernier à l'ambassade de France, qu'il avait quittée après que l'ambassadeur eut reçu l'assurance des autorités cubaines que le fugitif ne serait pas inquiété.

L'Internationale de la résistance, qui donne ces précisions, ajoute que, dans une lettre datée du 28 septembre, Mme Bofill écrit que les représailles contre son mari « *font suite aux innombrables démarches des organismes internationaux en sa faveur* ».

● *Dispersion d'une manifestation au Chili.* – La police anti-émeutes a fait usage de ses armes, le mercredi 5 octobre, pour disperser environ dix mille jeunes gens qui manifestaient dans le centre de Santiago en criant : « *La démocratie, dès maintenant !* » Après avoir brûlé un portrait du général Pinochet, les manifestants avaient tenté de marcher sur le palais présidentiel. Il y a eu douze blessés, selon les témoins. – *(U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● TIRANA RECONNAIT LE REGIME DE PHNOM-PENH. – *L'Albanie* a reconnu la République populaire du Kampuchéa comme étant « *le seul gouvernement légitime du Cambodge* », a annoncé, jeudi 6 octobre, l'agence albanaise Ata. Le dirigeant albanais, M. Enver Hodja, qui avait auparavant reconnu et soutenu le gouvernement khmer rouge, a adressé un message à M. Heng Samrin, chef de l'Etat du régime provietnamien, l'assurant de son total appui et dénonçant « *lescrimes monstrueux commis par la bande criminelle de Pol Pot et de ceux qui lui accordaient leur appui* », c'est-à-dire les Chinois. – *(A.F.P.)*

Suisse

● FIN DU PROCES DE LA PRISE D'OTAGES DE L'AMBASSADE DE POLOGNE A BERNE. – Après quatre jours de débat, le procès des quatre membres du commando qui avaient occupé, en septembre 1982, l'ambassade de Pologne s'est achevé, le jeudi 6 octobre, devant le tribunal de Lausanne. (*Le Monde* du 5 octobre.) Dans son réquisitoire, le substitut du procureur a demandé une peine de six ans de réclusion et l'interdiction de séjour à vie contre le principal accusé, M. Florian Kruszyk, des peines respectivement de trois ans et deux ans et demi d'emprisonnement assorties d'expulsion temporaire pour les trois autres accusés. Le verdict sera rendu le lundi 10 octobre. – *(Corresp.)*

Egypte

● ELECTIONS. – Le parti national démocratique du président Hosni Moubarak a enlevé les soixante-dix sièges qui étaient à pourvoir lors du renouvellement du tiers du Conseil consultatif (l'équivalent d'un Sénat). Les candidats du parti gouvernemental n'avaient pas d'adversaires, les trois partis de l'opposition ayant décidé de boycotter le scrutin. La participation au scrutin n'a atteint que 51,7 %. – *(A.P.)*

Italie

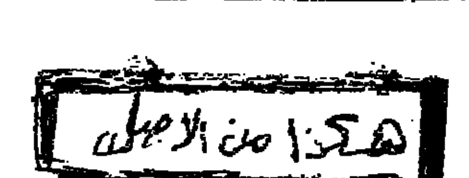
● LE GRAND MAITRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN ETAT D'« ARRESTATION PROVISOIRE ». – Le général Giovanni Ghinazzi, grand maître de la franc-maçonnerie italienne, a été mis jeudi 6 octobre en état d'« *arrestation provisoire* » (équivalent de la garde à vue) pour témoignage réticent, alors qu'il déposait devant la commission parlementaire d'enquête sur la loge P2 de Licio Gelli. – *(A.F.P.)*

Tchad

● LE RAPATRIEMENT DU CORPS DU COMMANDANT GALOPIN. – M. René Galopin, frère du commandant Pierre Galopin, négociateur français dans l'affaire Claustre, assassiné en 1975, a été reçu, mercredi 5 octobre, par le colonel Kamougué, vice-président de l'ancien GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) du Tchad, de M. Goukouni Oueddei. Au cours de cet entretien, qui s'est déroulé à Paris, M. Kamougué a réitéré la proposition du GUNT de remettre le corps du commandant Galopin à sa famille, précisant toutefois que ce transfert ne saurait s'effectuer par « *N'Djamena ou par le corps expéditionnaire français au Tchad* ».

Timor

● LE C.I.C.R. SUSPEND SON AIDE A TIMOR. – Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé mercredi 6 octobre qu'il suspendait ses activités humanitaires dans le territoire du Timor oriental, annexé par l'Indonésie en 1976, à la suite des restrictions apportées par les autorités indonésiennes au déplacement de ses délégués. Rappelons que les activités militaires ont repris à Timor depuis le mois d'août. – *(A. P.)*



AMÉRIQUES

LA VIGOUREUSE IMMIGRATION HAITIENNE AUX ÉTATS-UNIS

II. — *Une opposition importante mais divisée*

Près de cinq cent mille Haïtiens ont émigré aux Etats-Unis. Intellectuels ou pauvres paysans, ils sont conscients et fiers de leur spécificité ethnique, linguistique et culturelle, mais il leur reste encore à trouver leur place dans la société américaine et à se définir par rapport au régime Duvalier.
(*Le Monde* du 6 octobre.)

De notre correspondante NICOLE BERNHEIM

New-York, les Haïtiens vont-ils se fondre dans le *melting pot* américain ? La réponse ne peut être qu'ambiguë : arrivés aux pieds de la statue de la Liberté, les fiers fils de Toussaint Louverture se sont retrouvés flottant entre deux mondes : le noir et le blanc. Et plus d'un orgueilleux rejeton de grande famille mulâtre a eu la douloureuse surprise de se retrouver noir de ce côté-ci de l'eau.

Le racisme latent les a écartés de la communauté blanche, mais l'assimilation à la communauté noire n'a pas été plus facile : les Haïtiens, même pauvres, ont refusé de vivre dans les « ghettos », dont la violence et l'anarchie les ont effarés. Le psychisme tourmenté des Américains de couleur leur a souvent paru inintelligible. Expérience faite, les Haïtiens admettent aujourd'hui, mi-moqueurs, mi-compatissants : « *Après ce que les Noirs américains ont subi, s'ils n'étaient pas paranoïaques, ils seraient complètement fous.* »

Au fil des années, une nouvelle compréhension est née entre les deux communautés. Les Haïtiens ont été reconnaissants aux leaders noirs américains de prendre fait et cause pour les « *boat-people* », même s'il entrait pas mal de démagogie dans les exhortations qu'un Jesse Jackson lançait, il y a deux ans, à Miami. Les jeunes Haïtiens élevés aux Etats-Unis commencent à s'intéresser au mouvement noir américain et pourraient y jouer un jour un rôle important, comme l'ont fait, dans les années 60, les militants venus d'autres pays caraïbes tels que Stokely Carmichael ou Shirley Chisholm.

Rivalités et soupçons

Mais la grande masse des immigrés haïtiens rêve de retourner au pays, certains le font périodiquement, et c'est l'une des raisons, sans doute, pour laquelle, bien qu'en immense majorité anti-duvaliériste, la communauté reste prudente ; elle redoute un refus de visa d'entrée et surtout des représailles possibles contre les familles. Des rumeurs incontrôlables assurent que les « macoutes » surveillent les organisations d'opposants et, depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Reagan, échangent des informations avec la C.I.A. sur les voyages des militants dans les coins « chauds » de l'Amérique latine ou de la Caraïbe.

Pourtant, un formidable potentiel d'opposition existe aux Etats-Unis et au Canada, qui ont, au fil des années, accueilli les vagues successives d'émigrés politiques ou d'expulsés. Mais c'est aussi un autre motif de divisions, chaque « vague » soupçonnant la suivante d'avoir entretenu des relations trop complaisantes avec l'ennemi.

A gauche, on accuse les représentants de l'ancienne élite du pays de ne rêver de renverser le régime Duvalier que pour le remplacer par un autre qui lui permettrait de renouer avec la bonne vie d'antan. Le malheur de cette opposition-là, dit-on, est qu'elle n'est pas « *prête à payer le prix d'une véritable libération d'Haïti* ».

M. Frank Laraque, professeur d'études noires au City College de New-York, estime pourtant que la gauche s'est renforcée dans l'émigration grâce aux contacts avec le mouvement noir américain et les mouvements de libération nationale du tiers-monde. Mais elle est handicapée par la fragmentation des tendances, l'absence de partis politiques et de syndicats forts à Haïti et le manque de ressources financières.

La situation d'allié privilégié que l'administration Reagan confère au régime Duvalier rend la tâche de l'opposition encore plus difficile, bien que la vraie reprise en main du pays par les Américains date, estime-t-elle, de l'administration Nixon et de l'arrivée au pouvoir de M. Jean-Claude Duvalier.

Jusqu'à quel point l'administration Reagan est-elle prête à « couvrir » les exactions du régime de Port-au-Prince ? Ce n'est pas clair. Gênés par les multiples rapports attestant que l'aide internationale considérable qu'Haïti reçoit sert essentiellement à assurer un train de vie fastueux aux dignitaires du gouvernement, les Américains semblent avoir, plusieurs fois, envisagé de remplacer M. Duvalier. C'est peut-être le sens qu'il faut donner à la folle tentative de débarquement à Haïti, au début de l'année 1982, de M. Bernard Sansaricq, un garagiste de Floride, sorti d'une école militaire américaine, et membre d'une famille jadis massacrée par François Duvalier.

Le rôle « révolutionnaire » de la diaspora

Cette opération ubuesque, dont la rumeur s'était, d'une façon incroyable, répandue plusieurs semaines à l'avance, mais qui ne s'en est pas moins terminée d'une façon sanglante pour une petite poignée de partisans, n'aurait sans doute pu avoir lieu sans la bénédiction tacite de Washington... qui n'a pas hésité à abandonner son « poulain » lorsque son échec est apparu certain.

Divisée, hésitante, plus riche en personnalités brillantes qu'en leaders potentiels, l'opposition en exil a cependant, estiment nombre de ses représentants, aidé à accomplir une tâche essentielle : rendre inacceptable le régime Duvalier aux yeux de l'opinion internationale.

C'est un peu le point de vue de M. Jean Dominique, l'ancien propriétaire de Radio-Haïti, expulsé avec une charrette d'autres journalistes à l'automne de 1980. Pour M. Dominique, une certaine opposition de gauche fait complètement fausse route en croyant que ses « *discours marxistes ou castristes touchent l'opinion en Haïti* ». Radio-Haïti avait plus d'impact révolutionnaire, assure-t-il, lorsqu'il a commencé ses reportages en créole dans les campagnes. C'est là qu'on a appris comment les « macoutes » opéraient pour forcer les petits agriculteurs à renoncer à leur titre de propriété au profit de dignitaires du régime qui aspirent à devenir de grands propriétaires. Des histoires, signale M. Dominique, que l'administration Reagan a toujours récusées lorsqu'on a tenté de lui faire admettre que les « *boat-people* » étaient des réfugiés politiques.

Pour l'ancien responsable de Radio-Haïti, la diaspora haïtienne qui revient périodiquement au pays, les bras chargé de cadeaux et la bouche pleine des merveilles d'une société libre et prospère, peut avoir, à terme, le même impact « révolutionnaire » auprès des masses haïtiennes que les Cubains de Floride lorsque Castro eut l'imprudence de les laisser venir rendre visite à leurs familles : deux ans après, commençait l'exode des « *boat-people* » cubains...

FIN

UNE SÉRIE AMÉRICAINE TÉLÉVISÉE SUR LA GUERRE DU VIETNAM

Une épreuve dure mais salutaire

De notre correspondante

New-York. — La guerre du Vietnam est finie depuis plus de huit ans, mais elle est plus présente que jamais dans les mémoires américaines. Les treize épisodes d'une heure chacun, que la chaîne de télévision non commerciale P.B.S. a commencé à diffuser le 4 octobre, vont ranimer bien des souvenirs douloureux et bien des controverses sur ce qui fut « *la première guerre à la télévision* ». Car c'est en grande partie parce qu'elle pouvait voir tous les soirs, en famille, les « boys » se faire massacrer dans les rizières, en longues séquences de reportage non censurées, que l'opinion américaine a fini par se dresser contre cette « *guerre non déclarée* » dont elle comprenait de moins en moins le sens.

Basée sur le livre que vient de publier Stanley Karnow, qui « couvrit » les débuts de la guerre du Vietnam pour *Newsweek*, la série télévisée est faite de séquences de reportages provenant des archives américaines, françaises, vietnamiennes, et de nombreuses interviews de témoins, responsables politiques et villageois, simples soldats et officiers supérieurs. La candeur, la sottise, l'héroïsme, la mauvaise foi se donnent libre cours, soulignant les côtés dérisoires, sordides et parfois nobles d'un drame de trente ans.

Le premier épisode est consacré en grande partie à l'Indochine des Français, le second, à la guerre des Français. Le dernier montre l'évacuation de Saigon en catastrophe, le 30 avril 1975.

Les réalisateurs ouvrent la série sur un classique ballet mortel d'hélicoptères suivi de déclarations pompeuses d'Eisenhower, de Kennedy, de Jonhson et de Nixon. Un cinquième président leur succède : M. Ronald Reagan dans son célèbre discours de campagne électorale, où il déclara : « *La guerre du Vietnam était une noble cause... nous ne laisserons plus jamais nos soldats combattre dans une guerre que le gouvernement n'est pas décidé à leur laisser gagner.* »

Quelques épisodes mal connus...

P.B.S. n'est pas davantage aimable pour l'Indochine des Français : des images de la famine du début du siècle attestent que l'« exploitation » n'était pas un vain mot. On apprend aussi, au passage, quelques épisodes mal connus de l'occupation japonaise : notamment comment un général anglais, faisant peu confiance aux guérilleros du Vietminh, qui avaient pourtant aidé les Alliés, décida, pour rétablir l'ordre, de... réarmer les Japonais qu'il venait de faire prisonniers. Les Américains des services de renseignement, eux, s'intéressaient beaucoup à cet Ho Chi Minh qui paraissait très populaire. Ils le savaient communiste, mais ne s'en inquiétaient pas, jugeant que le nationalisme était son sentiment le plus profond. Pour P.B.S., le grand gâchis est surtout venu de la méconnaissance totale qu'avaient les Américains d'un peuple qui se battait depuis si longtemps, et de leur ignorance des méandres du mouvement communiste mondial.

Deux millions cinq cent mille GI's ont combattu au Vietnam. Cinquante-huit mille y sont morts, dont les noms sont écrits en lettres d'or sur le marbre noir du gigantesque monument sur le Mall de Washington. Ce qui risque de choquer le plus le public américain — outre les séquences de combats sanglants, — c'est l'opposition entre le déchirement de certains témoins et la bonne conscience à toute épreuve des Vietnamiens du Nord satisfaits d'avoir gagné leur « *guerre patriotique* ».

Pour Stanley Karnow, l'épreuve sera dure, mais elle peut aider à faire la lumière sur bien des points obscurs de la politique américaine. Il est cependant peu probable que l'administration Reagan appréciera ces minutes de vérité, alors que l'opinion comme le Congrès s'appuient sur l'exemple catastrophique du Vietnam pour refuser toute nouvelle aventure militaire.

N. B.

AFRIQUE

Niger

DE RETOUR A NIAMEY

Le président Kountché annonce que la situation est « normalisée »

Venant de Paris, le président Kountché a regagné Niamey, jeudi 6 octobre dans l'après-midi, soit quelques heures après l'échec d'un coup de force entrepris en son absence par des « *hommes en armes* » dont on ignorait toujours, vendredi matin, l'identité. Interrogé à son arrivée, le chef de l'État nigérien a qualifié d'« *un peu fort* » le terme de coup d'Etat et a déclaré que la situation était « *déjà normalisée* », soulignant que l'aéroport de la capitale, fermé dans la journée, avait été rouvert au trafic commercial. « *C'est un incident fâcheux qui n'entame en rien la crédibilité du Niger, ni la sécurité et la paix intérieures du pays* », a-t-il jugé avant de mettre l'entreprise sur le compte d'« *ambitieux* », dont il a estimé « *prématuré* » de dévoiler les noms.

Apparemment, la tentative de putsch a été limitée et vite circonscrite par des éléments fidèles au régime. On ignorait encore, vendredi matin, si les rafales d'armes automatiques entendues jeudi avant l'aube dans la quartier de la présidence avaient fait des victimes. Ces fusillades ont, selon des sources diplomatiques, duré plusieurs heures. Une partie des véhicules blindés qui, par mesure de protection, avaient pris position aux endroits stratégiques de Niamey, ont été retirés jeudi en fin de matinée, et la radio nationale n'a pas modifié ses programmes.

Le premier ministre nigérien, M. Oumarou Mamane, était intervenu jeudi en début d'après-midi sur les ondes pour indiquer que « *la situation avait été maîtrisée et l'ordre rétabli grâce à la vigilance et au patriotisme des forces armées nationales* ».

Le président Kountché est revenu à Niamey à bord du même appareil que le capitaine Sankara, président de la Haute-Volta, avec lequel il s'est entretenu quarante-cinq minutes avant de le reconduire à l'avion qui s'est envolé pour Ouagadougou.

∴

Depuis deux ans surtout, l'avenir du Niger est devenu un sujet croissant de préoccupation. Sur le plan intérieur, la chute du cours de l'uranium et la mévente de ce minerai ont nettement ralenti un effort de développement pourtant soutenu. Au pouvoir depuis 1974, M. Kountché, qui a été promu général de brigade le 1er janvier 1983, passe pour un gestionnaire sobre. Effaçant les effets de la dramatique sécheresse de 1973-1974, son gouvernement a même presque réussi à conduire le pays au seuil de l'autosuffisance alimentaire. Mais le pari fait sur les bénéfices des ventes d'uranium comme moyen de financement du développement est provisoirement perdu. L'Etat s'est sérieusement endetté. Entre 1979 et cette année, le montant de la dette extérieure a triplé, passant de 105 milliards de francs C.F.A. (1) à quelque 300 milliards de francs C.F.A. Quant au service global de cette dette, il a progressé deux fois plus vite, puisqu'il était de 3,2 milliards de francs C.F.A. voilà quatre ans et qu'il est évalué à plus de 20 milliards de francs cette année.

A long terme, avec un potentiel de production d'uranium évalué à 10 000 tonnes en 1990 – soit plus *de deux fois la production actuelle,* – le Niger devrait devenir le premier producteur africain et le quatrième producteur mondial de ce minerai. Il devrait être d'autant plus sûr d'écouler une grande partie de sa production que des pays comme la France auront besoin de l'uranium nigérien pour assurer le développement ultérieur de leurs programmes énergétiques. Mais, à court terme, le marché s'est resserré et les prix ont baissé. En outre, le Niger a perdu un bon client avec l'Irak et ne peut plus compter sur les achats de *yellow-cake* par la Libye – autre client important, – qui s'est servi de ce marché pour exercer des pressions politiques sur Niamey.

Le contentieux entre les deux pays est en effet très lourd. On n'oublie pas à Niamey que Tripoli a publié, en 1976, une carte annexant 20 000 kilomètres carrés du nord-est nigérien (au même titre qu'une portion équivalente du territoire algérien ainsi que la partie septentrionale du Tchad aujourd'hui occupée par l'armée libyenne). On y soupçonne également fortement Tripoli d'avoir financé un commando de quinze hommes, dont treize Maliens, qui aurait été intercepté en avril 1982 alors qu'il projetait de s'emparer d'un dépôt d'armes et de saboter, dans le nord du pays, les installations industrielles d'Arlit, centre d'extraction de l'uranium.

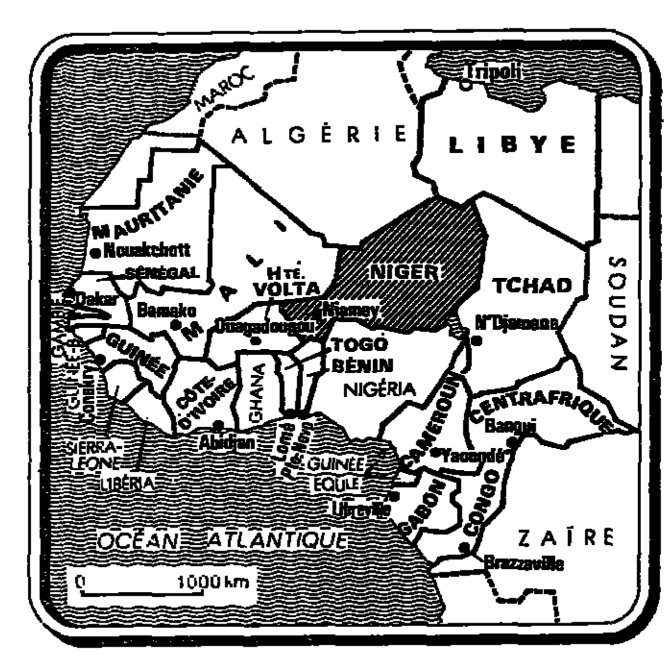
Enfin, les autorités nigériennes affirment que les Touaregs qui nomadisent dans le nord et le nord-est de leur territoire sont l'objet de tentatives de manipulations de la part de Tripoli. Cet état de fait les inquiète d'autant plus qu'il leur est très difficile de contrôler ces populations et, compte tenu de la crise financière, de les intégrer davantage au sein de l'Etat.

Le régime connaît également des difficultés qui lui sont propres. Le mécontentement des étudiants – dont une grève qui s'était étendue aux écoles secondaires a été réprimée en mai dernier – en a fourni un indice significatif.

Depuis neuf ans, la Constitution est suspendue et les partis politiques sont interdits. Le régime a conçu, en guise de solution de remplacement, l'élection au suffrage indirect d'un Conseil national pour la société de développement, susceptible d'exprimer et de canaliser les aspirations et les revendications de la base. Après s'être emparé par la force du pouvoir en 1974, le Conseil militaire suprême, présidé par M. Kountché, a survécu à deux complots militaires, en 1975 et en 1976. Le retour à la stabilité politique s'était traduit par un élargissement croissant du gouvernement à des civils. Mais le régime, qui prône l'austérité, n'en demeure pas moins autoritaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc français.



Pays de la zone sahélienne d'une superficie de 1 267 000 kilomètres carrés, le Niger, qui compte 5,8 millions d'habitants, est classé parmi les trente « pays les moins avancés » (P.M.A.) du monde, avec un revenu moyen annuel par habitant estimé à 330 dollars par la *Banque mondiale*. *L'agriculture occupe 90 % de la* population. La seule – mais importante – richesse du pays est l'exploitation de gisements d'uranium. Le président Seyni Kountché est au pouvoir depuis 1974, date à laquelle il a renversé le président Diori Hamani.

« Révolution » déplore le poids du « pré-carré néo-colonial » dans la politique africaine de la France

A moins de deux semaines du voyage que M. Georges Marchais doit effectuer en Afrique – le secrétaire général du P.C.F. se rendra successivement en Angola, au Bénin *et au Congo, du 20 au 30 octobre*, – l'hebdomadaire du parti communiste *Révolution*, dans son édition du 7 au 13 octobre, consacre une longue analyse à la politique africaine de la France. Citant une déclaration faite en 1981 par M. Jean-Pierre Cot, alors ministre de la coopération – « *Il s'agit de décoloniser nos rapports avec l'Afrique* », – *Révolution* constate : « *En matière africaine, les vingt-huit mois écoulés depuis le 10 mai témoignent qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Le discours généreux du gouvernement de la gauche se heurtait, il est vrai, à de réels obstacles, qu'il n'a pas toujours su ou voulu affronter et surmonter.*

Estimant que M. Omar Bongo, président du Gabon, est « *un des piliers de ce « pré-carré » francophone et néo-colonial* », l'hebdomadaire du P.C.F., après avoir cité une déclaration de M. Bongo – « *Je suis de ceux qui disent : le cœur est à gauche, mais on travaille mieux avec la main droite* » – poursuit : « *On ne saurait avouer avec plus de cynisme combien ces hommes, forgés par l'ex-métropole pour perpétuer ses privilèges, entendent peser comme un « lobby » dès lors qu'elle affiche d'autres aspirations. Tout leur est bon : leur poids économique et politique, leur importance stratégique dans le dispositif militaire français, quand ce n'est pas le chantage à l'implantation des Etats-Unis, dont nul n'ignore la détermination à « piétiner les plates-bandes » africaines de la France. Leur pression se fait d'autant plus vive qu'ils redoutent, chez eux, les remous de la vague de fond qui a porté au pouvoir, au Ghana, le sergent Rawlings, et, plus récemment, en Haute-Volta, le capitaine Sankara. Et qui, déjà, n'est pas sans influence sur le cours des événements au Cameroun, voire au Sénégal...* » *Révolution* constate en outre que le discours [du président de la République], « *dit « tiers-mondiste »*, *n'a, de Cancun à New-York, guère forcé l'impasse du dialogue Nord-Sud* ». L'hebdomadaire communiste indique ensuite : « *Contradictions, encore, en Afrique australe. Paris condamne vigoureusement l'apartheid, renonce à livrer à Pretoria une seconde centrale nucléaire, mais n'applique pas les sanctions décidées par l'ONU contre l'Afrique du Sud (...). « Gendarme de l'Afrique », la France ne l'est plus. La page est tournée des opérations incessantes, soldatesques ou barbouzardes, pour sauver tel dictateur en danger ou abattre tel aspirant à une véritable indépendance. Mais les maladresses, sinon les faux-pas, n'ont pas manqué, qui relevaient plus ou moins de l'esprit du passé (...)* »

EUROPE

Espagne

L'avortement sera partiellement autorisé...

De notre correspondant

Madrid. – Après trois jours de débat, le Congrès des députés a adopté, le jeudi 6 octobre, un projet de loi gouvernemental dépénalisant *partiellement* l'interruption de grossesse. Quand ce texte aura été voté par le Sénat – où la majorité socialiste est aussi imposante qu'au Congrès, – l'avortement sera autorisé en Espagne dans trois situations bien précises : s'il est jugé nécessaire pour préserver la santé de la mère : en cas de grossesse consécutive à un viol, et si le fœtus présente des risques de malformation.

Dans les deux derniers cas, l'avortement sera respectivement limité aux douze et aux vingt-deux premières semaines de la grossesse. Dans les situations non prévues par le projet, la femme ayant subi un avortement et la personne l'ayant pratiqué resteront passibles d'une peine de six ans de prison, en application du code pénal élaboré sous le franquisme.

Le texte présenté par le gouvernement de M. Felipe Gonzalez a été *adopté par 186 voix (dont celles* des 182 députés socialistes présents) contre 109 (tous les députés de droite et du centre présents, ceux de la *minorité* basque et 5 des 8 députés catalans) et 4 abstentions (dont 3 des 4 députés communistes, le quatrième n'ayant pas pris part au vote).

Le parti socialiste et l'opposition conservatrice ayant imposé une stricte discipline de vote, le résultat était prévisible. On a toutefois noté avec intérêt que dix-neuf députés socialistes n'ont pas pris part au scrutin, l'absence de certains d'entre eux ne semblant guère *justifiée*, *sinon* par le désir de ne pas participer à un vote qui, à la demande expresse de l'opposition, a eu lieu de manière *nominale et publique*, *et non* dans l'anonymat du traditionnel vote électronique.

Vaincue au Congrès, et bientôt au Sénat, la droite a confirmé qu'elle porterait le débat devant le Tribunal constitutionnel. « *Nous n'aurons pas les voix, mais nous aurons la raison, quand le Tribunal constitutionnel nous la donnera* », avait déclaré, mercredi, son porte-parole, qui estime que la future loi légalise en fait de manière déguisée toutes les formes d'avortement et viole ainsi l'article 15 de la Constitution, qui garantit le droit à la vie.

Le mécontentement est tout aussi grand – mais pour des raisons évidemment opposées – chez les communistes et les féministes, qui trouvent le projet de loi gouvernemental bien trop tiède. Jeudi soir, peu avant le vote, plusieurs dizaines de femmes ont manifesté, pour le troisième jour consécutif, devant le Congrès, afin de réclamer que l'avortement soit totalement libre et gratuit.

... l'objection de conscience reconnue

D'autre part, le conseil des ministres du 5 octobre a adopté un projet de loi de réforme du service militaire. Celui-ci constitue le premier d'une série de dix projets de loi préparés par le ministre de la défense, M. Narcis Serra, afin de restructurer les forces armées espagnoles. Le programme de modernisation du gouvernement socialiste a essentiellement pour objectif de réduire les effectifs (de soldats et d'officiers) afin de rendre l'armée *plus « professionnelle »* et de modifier le nombre et le déploiement des unités.

Elaboré également dans le but d'adapter la conscription à la Constitution – dont l'article 30 déclare que le devoir de défendre l'Espagne incombe à tous les Espagnols, sans différenciation de sexe, – le projet gouvernemental envisage la possibilité d'ouvrir le service militaire aux femmes.

Autre différence fondamentale avec la législation présente : la future loi reconnaîtra l'objection de conscience comme motif d'exemp*tion du service militaire, et non pas* seulement du port de l'uniforme. Le projet socialiste aura aussi pour effet d'abaisser l'âge d'incorporation *sous les drapeaux à dix-neuf ans.*

Conformément aux intentions affichées par le gouvernement au début de l'année, le texte approuvé par le conseil des ministres prévoit une réduction de la durée du service, qui passera de dix-huit mois à quinze mois. Le projet de loi est en revanche très vague sur un point extrêmement délicat aux yeux d'une bonne partie de la hiérarchie de l'armée : le droit pour les appelés de faire leur service militaire dans leur région d'origine. De nombreux officiers supérieurs seraient en effet hostiles à une telle disposition en raison de ses conséquences possibles au Pays basque.

(Intérim.)

Pologne

EN EXPRIMANT SA RECONNAISSANCE POUR LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

M. Lech Walesa évoque le sort des prisonniers politiques

M. Lech Walesa a exprimé jeudi 6 octobre, au cours d'une conférence de presse à Gdansk, sa reconnaissance au comité du prix Nobel de la paix. Ce prix, décerné « *à un ouvrier, honore par là-même tout le monde du travail et les millions de Polonais qui se réjouissent avec moi* ». Toutefois, a ajouté M. Walesa, « *tout le monde ne se réjouit pas de la même manière, car il y a encore des gens en prison, des gens qui ont perdu leur emploi, il y a des procès devant les tribunaux, et il y en aura d'autres : j'ai honte que de telles choses se passent dans mon pays, un pays socialiste* ».

Le nouveau lauréat a confirmé qu'il destinait le montant de son prix, accordé à travers lui « *à toute la Pologne* », au fonds d'aide à l'agriculture privée que l'épiscopat s'efforce d'organiser. Il s'est déclaré réticent à l'idée de se rendre à Oslo pour recevoir personnellement le prix « *à un moment où mes camarades, qui ont lutté avec moi, sont derrière les barreaux* ». En outre, il craint de n'être pas autorisé à rentrer ensuite dans son pays, où il estime sa présence nécessaire en tant que « *ciment de l'unité* » (de Solidarité).

M. Walesa a déclaré qu'il comptait exposer le 16 décembre prochain le programme du mouvement, qui sera essentiellement « *une mise en ordre d'éléments actuellement dispersés* ». Le président de Solidarité a aussi invité les travailleurs polonais à célébrer de façon « *pacifique mais déterminée* » le premier anniversaire de la dissolution du syndicat, le samedi 8 octobre 1982.

« Ingérence »

L'agence officielle PAP a présenté le choix du comité Nobel comme « *une ingérence dans les affaires intérieures polonaises* » et « *un instrument dans le jeu antipolonais et antisocialiste* » destiné à retarder « *le processus irréversible de lente stabilisation et de normalisation* ».

Tandis que la presse d'Europe de l'Est se déchaîne contre la décision du comité d'Oslo (« Un déshonneur pour le prix Nobel », titre l'organe du parti communiste tchécoslovaque *Rude Pravo*), les animateurs de la Charte 77, mouvement tchécoslovaque en faveur des droits de l'homme, ont adressé un message de félicitation à M. Walesa pour un prix qui couronne « *sa lutte personnelle et celle de Solidarité pour une véritable liberté humaine et sociale* ».

Une attaque contre la France

D'autre part, à Varsovie, M. Mieczyslaw Rakowski, vice-premier ministre, a accusé le gouvernement français d'appliquer à l'égard de la Pologne une politique qui « *suit servilement celle des Etats-Unis* ». Dans une interview diffusée jeudi 6 octobre par l'agence PAP, M. Rakowski affirme que « *le front antipolonais est évidemment dirigé par l'administration Reagan* », mais « *constate avec amertume* » que cette politique « *est soutenue par les dirigeants français actuels* ». Le vice-premier ministre s'en prend aussi à la presse française, coupable de « *fabriquer sans scrupules* » de fausses informations. M. Rakowski est coutumier, depuis un an, de ce type d'attaques contre les autorités et la presse françaises. – *(A.F.P., U.P.I.)*

● *La dette polonaise.* – Une réunion de représentants des quinze pays occidentaux créanciers de la Pologne – dits « Club de Paris » – avec des responsables polonais s'est tenue, du 3 au 6 octobre, à Varsovie. La délégation était conduite par M. Jean-Claude Trichet, sous-directeur au Trésor. Cette réunion, sur laquelle aucune précision n'a été fournie, est la première étape d'une reprise de la négociation devant aboutir au rééchelonnement de la dette polonaise. La négociation avait été suspendue au moment de l'instauration de l'état de guerre en Pologne. – *(Reuter.)*

U.R.S.S.

LA CAMPAGNE DE LIMOGEAGES SE POURSUIT

Moscou *(A.F.P., Reuter)*. – M. Evgueni Kondratkov, ministre de l'industrie légère de la république de Russie, a été limogé pour avoir commis des « abus » (non précisés), a annoncé, jeudi 6 octobre, l'agence Tass. Les responsables de l'industrie légère de la république de Russie ont déjà été critiqués à plusieurs reprises depuis l'arrivée de M. Youri Andropov au pouvoir, et dans cette même république – la plus grande de l'U.R.S.S. – plusieurs ministres et vice-ministres ont été blâmés.

D'autre part, les *Izvestia* du 6 octobre font état du limogeage du chef du département de l'inspection du ministère soviétique des fruits et légumes, à la suite de la découverte d'une affaire de fraude et de vol.

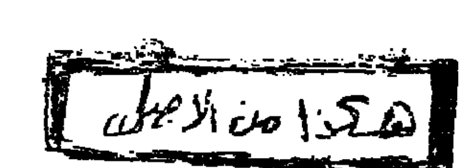
Enfin un arrêté du conseil des ministres, daté du 26 juillet mais rendu public le 5 octobre, indique que le vice-ministre soviétique du commerce, M. Nikolaï Stachenkov, « *a été libéré de ses fonctions pour prendre en charge un autre poste* ». Le ministre du commerce avait, lui, été remplacé en janvier dernier.

R.F.A.

LES DÉPUTÉS « VERTS » REFUSENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE

Bonn (A.F.P.). – Les vingt-huit députés du parti des Verts, représentés depuis le 6 mars dernier au Bundestag, ont refusé mardi 4 octobre une hausse de leurs salaires, a annoncé leur porte-parole, M. Heinz Suhr. Les élus Verts ont rejeté la proposition faite par le président du Parlement fédéral, M. Rainer Barzel, d'augmenter de 3 % les traitements des députés. Les cinq cent vingt députés du Bundestag touchent 7 500 marks (22 500 F) de salaire de base et un forfait de 4 500 marks (13 500 F) non imposable par mois.

Les Verts proposent de verser l'équivalent des 3 % de hausse au profit de la « *lutte contre la faim dans le monde* » pour répondre à l'appel lancé récemment par le président de la République, M. Karl Carstens, à la population. « *Au moment où plus de 2 millions de personnes sont au chômage et où l'on demande aux plus faibles de se serrer la ceinture, les députés Verts ne peuvent accepter une hausse de leurs traitements* », a déclaré M. Suhr.



Le Monde politique

LES NOUVELLES FILIÈRES DE L'EXTRÊME DROITE

II. – *Le « recentrage » des avant-gardistes*

par ALAIN ROLLAT

Sous l'influence d'anciens dirigeants du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), ralliés à lui après l'arrivée de la gauche au pouvoir, et de militants catholiques intégristes, le Centre national des indépendants et des paysans (CNIP) abrite désormais deux nouvelles filières de l'extrême droite dont le travail militant tend à faire pression sur le R.P.R. et l'U.D.F. (*le Monde* du 7 octobre).

Quoi qu'en disent ses chefs de file, le Rassemblement pour la République n'a jamais manifesté un ostracisme catégorique vis-à-vis de l'extrême droite. Le soin apporté par M. Jacques Chirac à refuser personnellement toute alliance avec M. Jean-Marie Le Pen ne va pas jusqu'à conseiller la même attitude à ses partisans. Qui eût dit, au demeurant, que les héritiers politiques du général de Gaulle utiliseraient un jour, ouvertement, les services d'anciens membres de l'O.A.S. ? La nomination de M. Claude Dupont à la tête du service de protection du mouvement chiraquien, intervenue en juin dernier, n'a fait que sceller, en quelque sorte, l'effacement du passé. Il y avait longtemps que cet ancien sous-lieutenant du 1er régiment étranger de parachutistes (l'unité où servit M. Le Pen, volontaire en Algérie), passé en 1961 dans les rangs de l'O.A.S. et amnistié depuis 1968, travaillait pour le R.P.R. On faisait appel à lui quand il s'agissait d'organiser la sécurité de certains membres du mouvement ou de certaines réunions. Le lien était assuré, en ce domaine, par le général Pierre de Bénouville, député apparenté R.P.R. de Paris, auprès duquel quelques « soldats perdus » trouvèrent appui dans les services de l'hebdomadaire *Jours de France*, qu'il dirige pour le compte de M. Marcel Dassault.

Au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de 1981, M. Chirac avait bénéficié du ralliement d'une autre figure de l'O.A.S. en la personne de M. Pierre Lagaillarde, ancien député, qui s'était, en la circonstance, détaché de M. Valéry Giscard d'Estaing après avoir mené campagne en faveur de l'U.D.F. auprès des pieds-noirs, à l'occasion des législatives de 1978, avec le soutien financier du secrétaire d'État aux rapatriés, à l'époque, M. Jacques Dominati.

Toutefois la diaspora de l'O.A.S. ne constitue pas, en soi, une véritable filière. Tout au plus peut-on parler de l'existence de groupes localisés, surtout dans les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où leurs options électorales varient suivant les situations locales. Tandis que l'ancien cafetier d'Alger, M. Joseph Ortiz, continue de militer au P.F.N., dans la région de Toulon, certaines associations de pieds-noirs agissent souvent aux côtés du Front national. De même, des échanges ont toujours existé entre les nationalistes corses qui soutiennent la cause de l'Algérie française et les partis d'extrême droite continentaux ; mais le fait, par exemple, que certains membres de la famille Orsoni aient entretenu des relations amicales avec certains dirigeants du P.F.N., en particulier M. Jack Marchal, ne suffit pas à impliquer cette formation dans l'imbroglio actuel.

D'une façon générale l'état-major du R.P.R. fait preuve de pragmatisme. La mutation en cours au sein du CNIP ne gêne guère M. Chirac, qui s'exprimait longuement, le 19 juin dernier, devant le conseil national de la formation de M. Philippe Malaud. Parmi les autres invités figuraient le secrétaire général du parti républicain, M. François Léotard, et le président de la Fédération professionnelle indépendante de la police, M. Didier Gandossi, qui venait d'être révoqué à la suite des manifestations de policiers. Ce jour-là, le maire de Paris vantait le *« pluralisme »* et soulignait la nécessité de *« respecter les différents courants de l'opposition »*. M. Chirac, qui sait renvoyer l'ascenseur, n'oublie pas que le président du CNIP avait publiquement appuyé sa candidature en 1981, et entraîné dans la foulée le soutien de plusieurs transfuges du P.F.N. Mais si l'ambition de devenir le plus puissant des chefs de file de l'opposition conduit le président du R.P.R. à s'accommoder de tous les cousinages, elle lui impose néanmoins quelques précautions, pour éviter que certains rapprochements ne puissent devenir trop gênants. Plutôt que d'associer réellement le CNIP au R.P.R., l'appareil du mouvement chiraquien préfère utiliser le système de la « passerelle » qui consiste à établir des lieux de rencontre entre les composantes les plus diverses de l'opposition.

La dernière de ces filières transversales, fondée sur l'exploitation du sentiment anticommuniste, plus grand dénominateur commun à ces composantes, est l'association Solidarité et défense des libertés, créée, il y a quelques mois, à l'initiative de MM. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, et Jacques Dominati, député U.D.F. de Paris. Sa gestion a été confiée à M. Gérard Ecorcheville (R.P.R.), ancien sympathisant du mouvement Occident, qui a conduit la liste de l'opposition à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) lors des élections municipales, et qui se trouve être le beau-frère de M. Alain Robert, ancien dirigeant du P.F.N., devenu président du CNIP en Seine-Saint-Denis et conseiller municipal du Blanc-Mesnil. La collaboration entre le R.P.R. et le CNIP se manifeste désormais au sein du Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.) qui rassemble des élus modérés. A l'intérieur de cette organisation, MM. Ecorcheville et Robert ont été chargés d'animer conjointement – le premier en qualité de président, le second en qualité de secrétaire général – un groupe de travail, constitué, le samedi 1er octobre, au Palais du Luxembourg, dans le but de rassembler les élus d'opposition minoritaires dans les municipalités de gauche et de coordonner leurs actions militantes.

Désillusions

Le phénomène le plus nouveau, et peut-être le plus lourd de signification, au sein de l'opposition, est celui qui est passé le plus inaperçu. Il s'agit du changement d'orientation de la filière mère du courant de pensée de la nouvelle droite, le GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), qui semblait destinée à être le laboratoire idéologique de l'opposition moderniste. Depuis 1968, MM. Alain de Benoist, Pierre Vial, Guillaume Faye et leurs amis aspiraient à incarner l'avant-garde du combat intellectuel de la droite contre les idéologies de gauche. Ils étaient apparemment parvenus à leurs fins en trouvant dans le *Figaro-Magazine* un grand canal de vulgarisation, et paraissaient les mieux armés pour animer la « résistance intellectuelle » contre la nouvelle majorité sans participer pour autant à l'action politique directe comme le Club de l'Horloge le fait au profit du R.P.R. et de l'U.D.F. Ces perspectives n'ont pas eu de suite, à la fois parce que la démarche et les travaux du GRECE ne rencontrent plus le même écho qu'auparavant dans les formations politiques de la droite, et parce que, en réaction, le GRECE a décidé de se marginaliser, ou plutôt de renouer avec la semi-clandestinité qui fut la sienne jusqu'en 1979.

A dire vrai, les animateurs de la nouvelle droite, qui se situaient à l'avant-garde du mouvement des idées, ne se reconnaissent plus dans une opposition qui mène le combat en recourant à des styles, des discours et des thèmes trop souvent puisés, selon eux, aux sources de droite les plus antiques. Ils s'étaient accordé, en 1982, un an de réflexion. Comme leur courant de pensée se montrait partagé, après la victoire de la gauche, entre ceux qui préconisaient l'engagement direct dans le jeu politique, et ceux qui craignaient que le goût de l'action ne finît par altérer la vocation intemporelle de leurs recherches, les dirigeants du GRECE avaient laissé chaque adhérent libre de suivre son inclination.

Un an plus tard, l'assemblée générale du GRECE vient de constater que le bilan des expériences individuelles tentées par ses membres dans l'action politique directe se traduit par une somme de désillusions. Très sévère à l'encontre de l'opposition parlementaire *« incapable*, dit-il, *de proposer le moindre projet mobilisateur »*, le secrétaire général, M. Vial, se déclare, personnellement, en désaccord total sur bon nombre des chevaux de bataille enfourchés par les grands partis de droite, qu'il s'agisse de l'exploitation des problèmes relatifs à l'immigration, de la défense néo-poujadiste de certains intérêts catégoriels, des prises de position favorables à l'extension de l'enseignement privé, des options atlantistes préconisées en matière de politique extérieure ou des débats sur la prétendue « révolution conservatrice ».

Conclusion : le GRECE est décidé à ne plus *« rouler pour personne »* et à travailler, plus encore que par le passé, à la définition, pour la France et l'Europe, d'une *« troisième voie »* entre le libéralisme et le totalitarisme. Tel sera le thème de son prochain colloque, le 27 novembre dans la banlieue parisienne. *« Notre recentrage est forcé »*, dit M. Vial. D'autant plus forcé que la nouvelle droite a pratiquement perdu son principal support. Conformément au désir de M. Robert Hersant, le *Figaro-Magazine* est devenu, au goût du GRECE, un hebdomadaire de droite comme les autres. M. Alain de Benoist, qui s'y était mis en évidence en tenant naguère la rubrique des débats d'idées, a été « mis au placard ». Il n'y traite plus brièvement que de « vidéo ».

Après cette inflexion stratégique imposée par les circonstances, la filière de la nouvelle droite veut proposer la recherche d'un *« ailleurs »* à ceux qui, nombreux, lui restent fidèles à l'intérieur de ses quelque vingt cercles universitaires de province. Cet objectif l'éloigne beaucoup des préoccupations de l'extrême droite, dont les nouveaux canaux politiques répondent à des préoccupations plus tactiques.

FIN

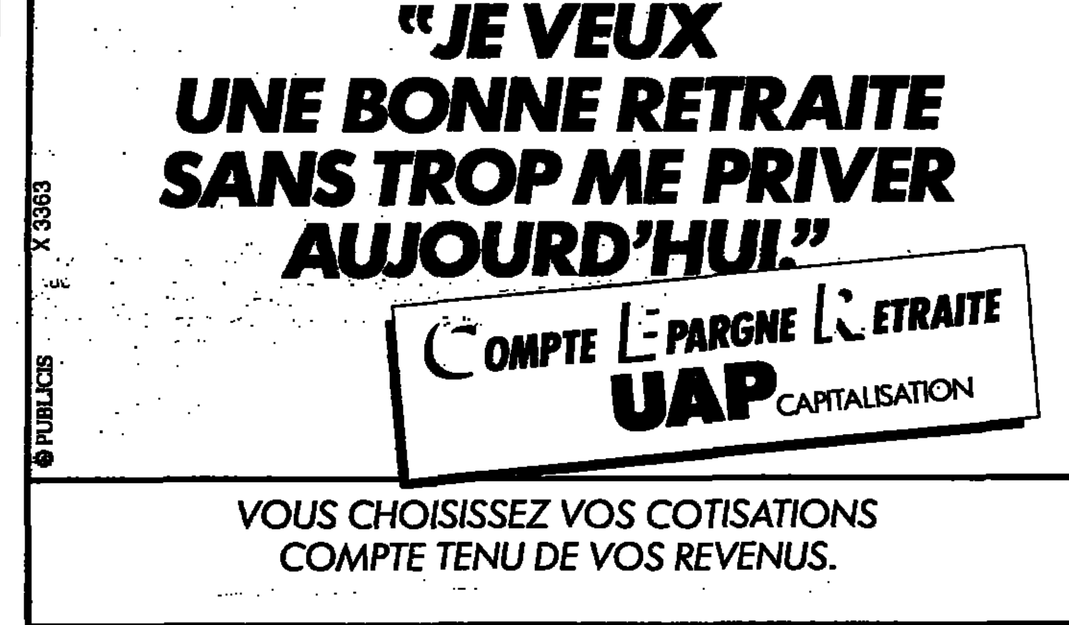
LA PRÉSENCE DU FRONT NATIONAL A AULNAY-SOUS-BOIS

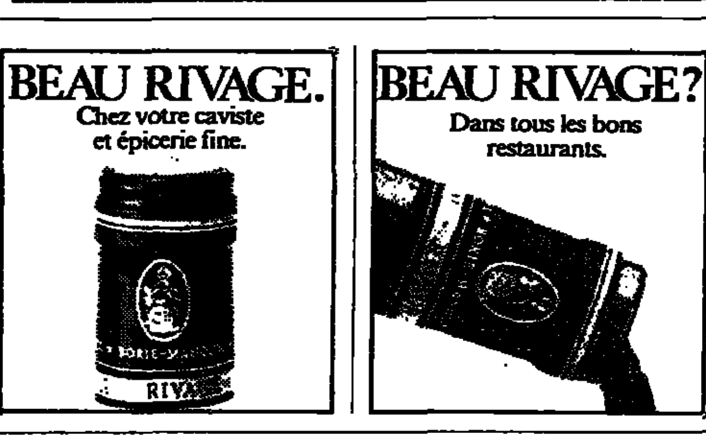
« Ce sont des gens sympathiques »

Plutôt petit, rond de visage, noir de cheveu et de moustache, M. Guy Viarengo, quarante-six ans, père de trois enfants, issu d'un milieu populaire, cadre commercial, n'avait jamais éprouvé le besoin, jusqu'à présent, de s'engager politiquement. S'il a décidé d'adhérer au Front national, il y a à peine quelques mois, et de conduire la liste de cette formation à l'élection municipale partielle qui aura lieu le 6 novembre à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sa commune natale, où il travaille, c'est parce qu'il en a *« en assez »* de *« subir »* – localement – *« le socialisme et le communisme »* combattus *« trop faiblement »*, à son goût, par les principaux partis de l'opposition. Au cours d'une conférence de presse tenue en présence de M. Jean-Marie Le Pen, il a indiqué, jeudi 6 octobre, qu'il ne regrette pas cet engagement : *« Au Front national, j'ai trouvé non pas des agresseurs ou des gens masqués qui font peur aux enfants, mais des gens qui ont un programme qui me passionne. Ce sont des gens sympathiques. »* Il entend dénoncer l'insécurité qui règne, affirme-t-il, à Aulnay-sous-Bois : *« La sécurité n'existe plus dans les rues ; les enfants sont rackettés, surtout à la piscine ; les trains de la ligne Paris-Nord-Roissy sont l'insécurité même. »* Il dénoncera aussi l'immigration étrangère car il adhère à ce que dit M. Le Pen selon lequel *« les immigrés sont plus nombreux aux champs de course et aux bistrots des Champs-Elysées que dans les usines »*. Combien y a-t-il d'immigrés à Aulnay-sous-Bois ? M. Viarengo ne sait pas très bien, peut-être parce qu'il habite au « vieux pays », le centre de la commune, loin des grands ensembles : *« Je ne les ai pas comptés*, dit-il simplement, *il y en a beaucoup. Oui, il y a beaucoup de gens dans la rue aux heures de travail. »* Sa liste s'intitulera : *« Union des Français pour Aulnay. »*











POLITIQUE

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy se félicite de la cohérence de la majorité

A l'Assemblée nationale, M. Pierre Mauroy ouvre, le jeudi 6 octobre, le débat de politique étrangère en rappelant *« les trois principes qui fondent l'action diplomatique de la France : tenir notre place dans le monde ; lutter pour le respect du droit ; promouvoir la solidarité internationale »*. Le premier ministre affirme que *« la cohésion de la communauté internationale (...) implique le respect de la souveraineté des Etats et de l'indépendance des peuples, ainsi que le refus du recours à la force pour régler les conflits »*.

Le premier ministre revient sur le renforcement de la solidarité entre les nations, condition, avec le respect du droit, de la paix.

A propos de la position de la France au sujet des négociations sur le niveau des armements nucléaires, M. Mauroy indique : *« Cette position n'a pas varié. Elle repose, à la fois, sur notre fidélité envers l'alliance à laquelle nous appartenons et sur l'affirmation de notre indépendance en ce qui concerne les moyens et les objectifs de notre défense. (...) Si nous n'avons pas participé à la double décision du commandement de l'OTAN de décembre 1979 relative aux forces nucléaires intermédiaires déployées sur le théâtre européen, nous en avons approuvé les principes. (...) Nous estimons que l'Europe, depuis le déploiement massif et unilatéral des missiles SS-20 opéré par l'Union soviétique, souffre d'un déséquilibre dangereux dans le domaine des forces nucléaires. Nous croyons qu'il est impératif, pour retrouver les conditions d'une véritable sécurité en Europe, de rétablir, d'une manière ou d'une autre, cet équilibre rompu. La France souhaite que ce retour à une situation d'équilibre s'effectue par un accord, à Genève, entre Américains et Soviétiques. Si tel n'était pas le cas, seule la mise en œuvre de la décision de l'OTAN et l'installation, sur le territoire des pays voisins de la France, des missiles de croisière et des Pershing américains, selon le calendrier qui a été fixé, permettraient de préserver l'équilibre qui, depuis près de quarante ans, assure la paix en Europe. »*

Le premier ministre précise, au sujet des négociations de Genève : *« Nous n'admettons pas davantage que l'on cherche à nous imposer des restrictions dans nos relations économiques avec l'Union soviétique que nous n'admettons une prise en compe de nos forces stratégiques dans les négociations engagées à Genève. Nous n'admettons pas que nos forces stratégiques deviennent le prétexte d'un blocage des négociations sur les euromissiles. Nos forces nucléaires constituent un ensemble indépendant destiné à dissuader la totalité des moyens susceptibles de nous menacer. Elles se situent au seuil minimum de crédibilité.*

» Il est donc absolument hors de question, pour la France, que nos forces soient prises en compte d'une manière quelconque dans une négociation conduite exclusivement entre Américains et Soviétiques et à laquelle notre pays ne participe pas. Ceci doit être parfaitement clair pour tout le monde. Nous sommes prêts à prendre part aux efforts de désarmement nucléaire dès lors que ces deux puissances auront, elles-mêmes, réduit leurs arsenaux à des niveaux tels que l'on pourra considérer que l'écart entre leur potentiel et le nôtre aura véritablement changé de nature. »

Après avoir rappelé la position de la France au Proche-Orient, M. Mauroy justifie l'attitude de Paris depuis la reprise des combats à Beyrouth : « *Soucieuse de contribuer à la paix,* [la France] *n'entend pas, pour autant, s'immiscer dans les querelles qui opposent les diverses tendances. Sur le plan militaire, elle s'en est tenue strictement aux termes du mandat de la force multinationale (...). Non seulement il n'est nullement question d'étendre un tel mandat, mais nous nous employons à renforcer les responsabilités d'une armée libanaise enfin reconstituée.* » Le premier ministre affirme, à propos de la riposte de l'aéronavale aux tirs d'artillerie sur les soldats français : « *Nous répliquerions encore demain si, d'aventure, se reproduisaient des agissements analogues.* »

Pour l'avenir, M. Mauroy indique : « *La France souhaite ardemment le succès de la conférence de réconciliation, prévue par l'accord du 26 septembre. En attendant, elle continuera d'assumer toutes ses responsabilités à l'égard du Liban.* »

Le premier ministre rappelle que c'est « *l'intervention militaire directe de la Libye au Tchad, qui a donné ses dimensions internationales à ce conflit* », et indique : « *Le dispositif militaire dissuasif que nous avons installé place l'agresseur devant ses responsabilités. Il sait que, désormais, toute nouvelle avancée de sa part provoquera une confrontation directe avec nos forces.* »

M. Mauroy affirme : « *Tous nos efforts tendent, aujourd'hui, à ce qu'une médiation, et par priorité celle de l'Organisation de l'unité africaine, permette, d'une part, le cessez-le-feu entre les parties belligérantes, et, d'autre part, l'ouverture d'une négociation, où l'objet premier sera de garantir l'intégrité du Tchad et le départ des armées étrangères.* » Il indique que « *la France, alors, ne retardera pas d'une heure le départ de ses troupes* ». Il précise enfin : « *Nous entretenons, par ailleurs, avec la Libye des relations normales sur tous les plans. Notre politique tend, essentiellement, à empêcher qu'un conflit local ne dégénère en une crise internationale.* »

M. BELLON (P.S.) : être attentifs aux relations avec l'Allemagne

Le débat se poursuit avec l'intervention de M. André Bellon (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), premier orateur inscrit. M. Bellon estime que « *soutenir l'implantation de missiles en Allemagne, au nom d'une politique de paix, n'est pas simple à faire admettre (...). Les réactions des mouvements pacifistes le prouvent. Il était bon, en ce sens (...), que le gouvernement rappelle — et il l'a fait à diverses reprises — que le pacifisme n'est pas obligatoirement le chemin de la paix* ». M. Bellon souligne ensuite : « *Les risques de « découplage » entre l'Europe et les Etats-Unis (...) entraînent un danger d'incompréhension entre la France et le peuple allemand directement soumis aux conséquences des nouvelles installations militaires sur son territoire. Nous ne devons qu'en être plus attentifs aux relations avec l'Allemagne.* »

M. Jean-Marie Daillet (U.D.F., Manche) rappelle qu'en matière de politique étrangère, au départ, « *l'impression de continuité l'emportait sur la perception du changement* ». Deux ans après, affirme M. Daillet, « *ce sont vos décisions, et celles de personne d'autre, qui ont abouti, surtout au Tchad mais aussi au Liban, à des situations comparables et déplorables* ».

« *Vous avez entretenu, comme les Américains, le mythe d'une guerre civile libanaise, un mythe qui ne profite qu'à la Syrie d'Assad* », dit-il. Il ajoute : « *A Beyrouth, vous avez commis le délit de non-assistance au Liban en danger.* » Pour le Tchad, M. Daillet reproche au gouvernement de n'avoir pas mené « *l'action rapide qui eût permis, de l'avis de tous les responsables militaires, d'empêcher le succès de l'armée libyenne* ».

M. Robert Montdargent (P.C., Val-d'Oise) réaffirme les thèses du parti communiste : « *Ce dont il s'agit*, dit-il, *à Genève, dans la négociation américano-soviétique sur les euromissiles, c'est d'aboutir à un accord qui évite, dans l'intérêt de tous, une aggravation dramatique de la course aux armements. Déterminer l'équilibre justifie de prendre en considération toutes les armes nucléaires existantes en Europe.* » M. Montdargent poursuit : « *Autant il est exclu (...) qu'on demande, aujourd'hui, la réduction de notre potentiel, autant nous partageons l'idée que, le jour venu, dans le cadre d'un processus de désarmement progressif, équilibré et contrôlé, les cinq puissances détentrices d'armements nucléaires puissent valablement débattre de leur limitation.* »

M. Maurice Couve de Murville (R.P.R., Paris) demande des précisions sur le coût de l'engagement français au Tchad : « *Cette opération*, dit-il, *entraîne (...) de lourdes charges financières (...). Les autorisations de crédit nécessaires doivent, ensuite, être demandées au Parlement, autrement que par la voie d'un lointain collectif budgétaire de fin d'année. Demander un vote serait, aussi, sur le plan politique, une manière de vous assurer que l'Assemblée nationale approuve votre action, et cela renforcerait votre position internationale. Ou bien pensez-vous que le parti communiste ne vous suivrait pas ? (...)* » M. Couve de Murville évoque « *le contrat conclu avec le gouvernement de Bagdad pour la livraison de certains matériels spectaculaires, livraison dont chacun dit qu'elle risque de faire assumer à la France des responsabilités qui font peur. Le gouvernement ne s'est jamais expliqué à ce sujet, et d'abord ici, à l'Assemblée nationale* ».

M. Alain Vivien (P.S., Seine-et-Marne), qui rentre du Tchad, s'en prend aux « *ultras* » de l'opposition : « *Puisque l'opposition ne cesse de demander des référendums, qu'elle en propose donc un sur la question de savoir si les Français sont favorables à une intervention plus massive au Tchad.* »

M. Louis Darinot (P.S., Manche) rend hommage aux troupes françaises au Tchad et ajoute, à l'intention des « *va-t-en-guerre* » : « *C'est (...) avoir bien peu de considération pour les peuples de ces régions et leurs capacités militaires que de s'imaginer que quelques passages de Jaguar auraient pu mettre en fuite les colonnes qui convergeaient (...).* »

M. Jean de Lipkowski (R.P.R. Charente-Maritime) pense exactement l'inverse. Il demande : « *Pourquoi ne pas avoir (...) fait jouer, en temps voulu, une dissuasion militaire ? Aujourd'hui, les Jaguar et les Mirage sont à N'Djamena. Qu'est-ce qui vous empêchait de les y envoyer, alors que les combats n'étaient pas encore engagés ? Leur présence aurait dissuadé Kadhafi (...). On reste confondu devant cette paralysie dont vous semblez atteints. Dans ce genre d'affaire, l'expérience prouve que, plus on intervient tôt, moins le prix à payer est élevé.* »

En fin de soirée, M. Mauroy a répondu aux intervenants.

● **Le coût de l'intervention.** — Le premier ministre a indiqué que, « *à ce jour* », le coût global de l'intervention française sur ces deux théâtres est d'environ 1 milliard de francs. M. Mauroy a précisé que cette intervention fera, en fin d'année, l'objet d'un collectif budgétaire. Il a indiqué que ces opérations mobilisent, en sus des hommes présents sur le terrain, neuf cents hommes en « *second échelon* », en Afrique, ainsi que deux mille hommes en alerte sur le territoire français. Au total, selon le premier ministre, Tchad et Liban mobilisent moins de la moitié de la Légion étrangère et 13 % de la force d'action rapide (FAR).

● **Les modalités de l'intervention.** — « *Qu'auriez vous dit*, a lancé M. Mauroy à l'opposition, *si la France était entrée en guerre contre la Libye ?* » Le premier ministre estime que la France a fait montre d'une « *force tranquille* » au Tchad. Il a conclu sur ce point : « *Ce gouvernement ne sera jamais celui des aventures !* »

● **Le conflit irano-irakien.** — A propos de l'attitude française vis-à-vis de l'Irak, M. Mauroy a rappelé que les livraisons de matériel militaire effectuées l'avaient été en application de *contrats* passés par les précédents gouvernements. Il a ajouté que, dans le conflit irano-irakien, la France soutient celle des deux parties « *qui accepte la paix* », c'est-à-dire l'Irak.

● **Le désarmement nucléaire.** — Le premier ministre a répondu sur ce point à M. Couve de Murville, qui avait mis en cause les déclarations de M. Mitterrand à la tribune de l'O.N.U. Selon M. Couve de Murville, M. Mitterrand avait envisagé l'hypothèse de « *négociations à cinq* » sur la limitation des armements nucléaires. M. Mauroy a reproché à l'ancien premier ministre d'avoir fait usage de « *citation frauduleuse* » en négligeant de rappeler les « *préalables* » que le chef de l'État avait mis à l'ouverture de telles négociations.

● **Les ministres communistes.** — Le premier ministre a vigoureusement pris la défense des ministres communistes. Il a dénoncé « *une sorte de concours permanent au sein de l'opposition* » et une « *volonté permanente de chercher à discréditer* » ces ministres. Il a affirmé que « *le gouvernement ne cessera de (...) dénoncer* [les] *manœuvres* » de l'opposition à ce sujet. Il s'est félicité de la « *cohérence* » et de l'« *unité dans le ton comme dans le fond* » de la majorité pendant le débat.

Le P.C.F. un ton au-dessous

Jamais, depuis la guerre d'Algérie, il n'y a eu autant de soldats français sur des lieux de combat. Débattre de la politique étrangère qui explique une telle situation aurait pu passionner les élus du suffrage universel. Il n'en a rien été. Depuis longtemps, les parlementaires savent que la politique extérieure de la France se détermine à l'Elysée et non au Palais-Bourbon ; un débat sur ce sujet, à l'Assemblée nationale, *ne peut, au mieux,* que leur apporter des informations et leur permettre de s'exprimer. Mais, hélas ! sur le Tchad, comme sur le Liban, les informations n'ont pas manqué depuis cet été, et chacun a déjà eu largement l'occasion de donner son point de vue.

Résultat : les députés ont quelque peu « boudé » cette séance, qu'ils avaient pourtant eux-mêmes réclamée fortement, alors qu'ils avaient été nombreux aux réunions des commissions de la défense et des affaires étrangères. Les chefs de file de l'opposition, M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre, n'ont même pas daigné venir écouter leur successeur à l'hôtel Matignon, qui avait tenu à faire lui-même la communication du gouvernement, alors que, traditionnellement dans ce genre de débat, c'est le titulaire du Quai d'Orsay qui s'en charge.

Est-ce simplement parce que, sur les grandes options, il se dégage un quasi-consensus ? Comme l'a dit M. Alain Peyrefitte, « *le sillon creusé par le général de Gaulle a été si profond qu'il est difficile d'en sortir* ». Aussi les critiques de l'opposition n'ont-elles guère porté sur les grandes orientations, et M. Pierre Mauroy a même eu le plaisir de recevoir quelques satisfecit. Mais sur la mise en œuvre de cette politique, les critiques ont été plus acerbes. M. Jean-Louis Daillet, qui, il y a quinze mois, lors d'un débat semblable, avait été particulièrement modéré dans son analyse de l'action de M. Claude Cheysson, a, cette fois, trouvé les mots les plus durs, maintenant qu'il est possible de juger le « *savoir-faire* » des nouveaux patrons de notre diplomatie.

L'union de l'opposition s'est ainsi reconstituée, car M. Maurice Couve de Murville, lui, n'a jamais eu la moindre illusion sur les capacités des socialistes à gérer la politique extérieure de la France : son discours de jeudi n'était guère différent de celui qu'il tenait à la même tribune, en juillet 1982.

Mais cette unité de l'opposition n'est pas totale ; sur le rôle d'Israël dans la situation au Liban, sur les rapports à avoir avec les Américains, les divergences traditionnelles demeurent entre gaullistes et centristes.

Apparences et réalités

M. Mauroy ne peut guère s'en féliciter. Car même si, dans sa réponse, il a longuement insisté sur « *la cohérence* et *l'unité* » de la majorité, celles-ci sont plus apparentes que réelles. M. Robert Montdargent a réaffirmé la position traditionnelle de son parti sur la prise en compte de la force nucléaire française dans les négociations de Genève, alors que le premier ministre avait rappelé la position inverse de son gouvernement. Certes, le porte-parole communiste a su *envelopper son propos et glisser* rapidement, contrairement aux autres orateurs, sur le Liban et le Tchad, même s'il a demandé — nouveauté pour son parti — le retrait de « *toutes* » les forces étrangères de ce pays.

Le P.C.F., manifestement, ne tenait pas à mettre en avant ses divergences avec le gouvernement ; au point que seul M. Montdargent a parlé pour ce parti et que, ainsi, contrairement à ses traditions, les communistes n'ont pas utilisé tout le temps de parole qui leur était accordé. Pourtant, M. Mauroy n'a pas varié d'un pouce dans la réaffirmation des grands principes de *M. Mitterrand (défense des droits de l'homme au Chili comme en Afghanistan, fidélité à l'alliance atlantique...)* et les socialistes ont solennellement *rendu hommage* aux soldats français au Tchad et au Liban.

Les désaccords — comme les convergences — sur la politique étrangère, ne peuvent — pour l'heure — *prendre le pas sur les* impératifs intérieurs de l'affrontement bi-partisans.

THIERRY BRÉHIER.

Le P.C.F. et le gouvernement

(Suite de la première page.)

Les communistes rejoignent ainsi les dirigeants socialistes, dont toute l'argumentation actuelle consiste à montrer que la majorité subit, non pas les conséquences de sa politique, mais celles des obstacles que la conjoncture oppose à l'application de cette politique.

M. Marchais donne donc au discours communiste une inflexion plus gouvernementale que partisane. La justification de cette attitude a été fournie, jeudi, à Antony, par M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, qui a souligné que, « *aujourd'hui, en France, les forces de l'argent ne paraissent pas chercher à gouverner par social-démocratie interposée* ». En d'autres termes, les militants communistes sont invités à ne pas interpréter les orientations gouvernementales comme inspirées par les forces économiques conservatrices, vu que celles-ci investissent à droite. Le propos comporte aussi un avertissement aux socialistes : ceux-ci ne doivent pas espérer un compromis avec des secteurs de la société qui leur sont irréductiblement hostiles. « *Il faut choisir*, dit M. Juquin, « *entre le reaganisme* (...) *qui mijote dans les cuisines de la droite et un socialisme à la française.* »

Le thème du « *socialisme à la française* » s'est estompé dans le discours des chefs socialistes, à commencer par celui du président de la République, comme on l'a encore observé dans ses déclarations à la télévision le 15 septembre. Le P.C.F. tente, bien normalement, de reprendre le flambeau. Les dirigeants du P.S., à un mois d'un congrès qui doit « *rassembler* » leur parti « *derrière le gouvernement* », selon le souhait de M. Jospin, n'entendent pas pour autant se laisser déposséder du projet qui fonde leur identité.

Ce souci explique les mises en garde répétées adressées aux communistes par les responsables socialistes. M. Jospin est intervenu à plusieurs reprises, publiquement, à ce propos depuis son discours du 25 août à Lourmarin (*le Monde* du 26 août). Ce jour-là, le premier secrétaire du P.S. avait estimé que le P.C.F. « *joue sa partie, son rôle, lorsqu'il émet des réserves sur les euromissiles et le Tchad* ». Puis, dans la motion qu'il a rédigée pour le congrès de Bourg-en-Bresse, il insistait sur les risques que présente, pour l'opinion, la tendance du P.C.F. à « *tenir un langage différent selon qu'il s'agit des fruits de la politique gouvernementale ou de ses contraintes* ». M. Jospin avait ensuite accentué la tonalité de la mise en garde le 3 octobre à Antenne 2.

Les socialistes se préparent donc à une confrontation qu'ils savent inévitable avec le P.C.F., et dont ils entendent fixer les termes à Bourg-en-Bresse. M. Jospin a indiqué les grandes lignes de la conduite que la majorité du P.S. adoptera : souplesse sur les questions de politique étrangère, fermeté sur la solidarité avec la politique économique du gouvernement. Les socialistes, en outre, supportent d'autant plus mal de voir celle-ci mise en cause par le P.C.F., pour expliquer des revers électoraux comme celui de Sarcelles, que la raison principale de cette défaite leur paraît devoir être recherchée plutôt dans le comportement local des communistes.

Ceux-ci maintiennent leurs critiques des insuffisances de l'action économique de la gauche. Par ailleurs, ils continuent de se montrer sévères sur la politique africaine *(lire page 6)* mais ils ont adopté à l'Assemblée nationale un ton assez conciliant pour que M. Mauroy puisse se prévaloir de la « cohérence » de sa majorité. Il est vrai que l'impression d'incohérence est plutôt donnée par les déclarations successives des responsables communistes. Sauf sur un point : ils demeurent d'une constance absolue dans leur appui à la demande soviétique de prise en compte de la force française dans la négociation de Genève sur les euromissiles.

PATRICK JARREAU.

M. MARCHAIS : la gauche n'a pas à rougir de son action.

M. Georges Marchais souligne dans l'éditorial de *l'Humanité*, vendredi 7 octobre, que la gauche, « *à mi-parcours de la législature, n'a vraiment pas à rougir du bilan de son action* ». « *Il est vrai qu'il y a, parmi ceux qui ont permis la défaite de la droite, de la déception, des désillusions, parfois du mécontentement. De multiples signes permettent, hélas, de le constater : la gauche s'est affaiblie* », ajoute le secrétaire général du P.C.F.

« *Il n'y a pour tous qu'une conduite possible et une seule*, écrit M. Marchais, *passer, en grand, sur tous les terrains, dans l'union et dans l'action, à la contre-offensive ! La gauche, unie au gouvernement et dans la majorité, ne continuera à avancer et ne sera victorieuse demain que si toutes les forces qui lui ont permis de gagner en 1981 se rassemblent, se mobilisent, agissent pour aller de l'avant (...). Toute l'action de notre parti se fixe un même objectif : contribuer à donner l'ampleur, la vigueur maximales à la contre-offensive que la gauche unie se doit maintenant d'engager. Union ! Union, action constructive dans tous les domaines — voilà ce à quoi nous travaillons et travaillerons d'arrache-pied pour réaliser tous les engagements contenus dans l'accord conclu en 1981 entre notre parti et le parti socialiste.* »

Les anciens élèves de l'ENA demandent l'abrogation de la troisième voie d'accès à l'Ecole d'administration

Le bureau de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, que préside M. Dasté, directeur au ministère de l'éducation nationale, a été mis en minorité par l'assemblée générale extraordinaire de l'Association réunie jeudi soir 6 octobre. Une motion demandant la démission du bureau a recueilli 146 voix contre 103 et 24 abstentions.

Le conseil d'administration de l'Association se réunira dès la semaine prochaine. Les débats, qui ont été particulièrement houleux, ont révélé que l'offensive était menée par les anciens élèves de l'ENA les plus favorables à l'opposition politique au plan national et dont certains appartiennent au R.P.R., au Club de l'Horloge (comme MM. Le Gallou et Jean-Paul Antoine), ou sont proches des autres formations politiques de l'opposition. Ils ont été rejoints par des fonctionnaires connus pour leur apolitisme.

La discussion à laquelle ont assisté quelque trois cent cinquante anciens élèves a essentiellement porté sur la création de la troisième voie d'accès à l'ENA. Aucun intervenant n'a défendu cette innovation dans ses dispositions actuelles. Une motion regrettant seulement les « *insuffisances* » de cette voie, défendue par des anciens élèves favorables à la majorité gouvernementale, a été repoussée par 151 voix contre 55.

En revanche, un texte condamnant cette « *voie d'accès politisé à la fonction publique, rompant avec les principes d'égalité* », ne respectant pas l'« *anonymat des candidats* », accusant la « *politisation des jurys* » et demandant au gouvernement d'abroger la loi, a recueilli 241 voix contre 43 et 11 abstentions. L'assemblée a ensuite adopté par 178 voix contre 63 et 14 abstentions un texte exprimant sa « *défiance* » au bureau de l'association.

M. Desprairies, président de l'Institut français du pétrole, qui présidait l'Association l'année dernière, a reconnu qu'à l'époque la réaction de rejet des anciens élèves contre le projet de troisième voie n'était pas aussi forte qu'au- jourd'hui. Plusieurs orateurs ont souligné que leurs craintes s'étaient accrues avec la publication des appartenances syndicales ou politiques des candidats retenus, pour le concours qui se déroule actuellement (sur trente quatre syndicalistes, il y a 21 C.G.T., 8 C.F.D.T., 3 F.O., 1 C.G.C., 1 C.N.P.F.) et, sur 13 élus, 11 appartiennent à la gauche). D'autres ont rappelé que cette réforme avait été très critiquée par tous les syndicats de fonctionnaires, et l'un d'eux a assuré qu'elle avait été imposée par l'Elysée, malgré les réticences du secrétaire d'Etat à la fonction publique.

Enfin, à l'unanimité, l'Association s'est dite « *profondément bouleversée par l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du département de la Haute-Corse, et a demandé que sa mémoire soit défendue contre les attaques dont elle est l'objet.* ».

C'est la première fois, depuis la fondation de l'Ecole à la libération, que l'Association des anciens élèves est agitée par une crise aussi profonde. Celle-ci est un reflet du trouble que, depuis deux ans, connaît la haute fonction publique. Après une période de simple réticence à l'égard des réformes mises en œuvre par le gouvernement, les hauts fonctionnaires favorables à la majorité ont été profondément troublés par la réforme de leur ancienne école et ceux qui sont davantage engagés dans l'opposition ont su utiliser cette situation.

ANDRÉ PASSERON.



Le Sénat ne se « radicalise » pas

affirme M. Poher

La « radicalisation » *du Sénat n'est pas réelle ; elle serait en tous les cas la* « négation » *de la Haute Assemblée : en tenant ces propos, jeudi 6 octobre, M. Alain Poher justifiait*, a posteriori, *la décision prise par la majorité sénatoriale de ne s'attribuer qu'une seule des deux présidences de commission que détenaient les socialistes. Pour compenser la perte de son poste de questeur, le groupe R.I. revendiquait pour l'un des siens une seconde présidence de commission. Fort de l'augmentation de ses effectifs, le groupe R.P.R. faisait valoir qu'il était, lui aussi, en droit d'exiger l'attribution d'une seconde présidence. L'amorce d'une solidarité U.D.F. au palais du Luxembourg et le souci de ne pas adopter le comportement* « dur et intransigeant » *reproché à la gauche se sont conjugués pour permettre le respect d'un certain pluralisme à la tête des commissions permanentes.*

Quant au choix laissé par la majorité sénatoriale aux socialistes entre le maintien de M. Eeckhoutte ou celui de M. Schwint à la présidence d'une commission, il est apparu comme un geste « gratuit ». La majorité sénatoriale ne doutait pas que la faveur irait au premier, élu de Haute-Garonne, c'est-à-dire du même département que le président du groupe socialiste, M. Méric, plutôt qu'au second, sénateur rocardien du Doubs. Elle se trouvait, ainsi, satisfaite de ne plus voir la commission des affaires sociales présidée par un socialiste.

Pour son discours de rentrée, M. Poher a rappelé à ses collègues que le Sénat se devait de « faire connaître clairement son point de vue », *de participer* « à l'œuvre législative avec le souci de faire de bonnes lois, c'est-à-dire des lois républicaines et non pas des lois partisanes ». « Nécessité impérieuse » *pour le Sénat, le* « débat démocratique » *exige, a expliqué le président de la Haute Assemblée,* « le respect scrupuleux des institutions » *et implique* « la stabilité des échéances ». – A. Ch.

Les bureaux des commissions

AFFAIRES CULTURELLES

Président : M. Léon Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne).

Vice-présidents : MM. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), Adrien Gouteyron (R.P.R., Haute-Loire) ; Michel Miroudot (R.I., Haute-Saône) ; Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines).

Secrétaires : MM. James Marson (P.C., Seine-Saint-Denis), Jacques Habert (n.-i., Français de l'étranger), Jacques Carat (P.S., Val-de-Marne) et René Tinant (Un. cent., Ardennes).

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PLAN

Président : M. Michel Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique).

Vice-présidents : MM. Jean Colin (Un. cent., Essonne), Richard Pouille (R.I., Meurthe-et-Moselle), Bernard Legrand (Gauche dém., Loire-Atlantique), Pierre Noé (P.S., Essonne).

Secrétaires : MM. Francisque Collomb (n.-i., Rhône), Marcel Daunay (ratt. adm. à l'Un. cent., Ille-et-Vilaine) ; André Rouvière (P.S., Gard), Raymond Dumont (P.C., Pas-de-Calais).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DÉFENSE ET FORCES ARMÉES

Président : M. Jean Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime).

Vice-présidents : MM. Yvon Bourges (R.P.R., Ille-et-Vilaine), Emile Didier (M.R.G., Hautes-Alpes), Pierre Matraja (P.S., Bouches-du-Rhône), Jacques Ménard (R.I., Deux-Sèvres).

Secrétaires : MM. Serge Boucheny (P.C., Paris), Michel d'Aillières (R.I., Sarthe), Francis Palmero (Un. cent., Alpes-Maritimes) et Gérard Gaud (P.S., Drôme).

AFFAIRES SOCIALES

Président : M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine).

Vice-présidents : MM. Bernard Lemarié (Un. cent., Côtes-du-Nord), Victor Robini (Gauche dém., Alpes-Maritimes), Jean Chérioux (R.P.R., Paris), Robert Schwint (P.S., Doubs).

Secrétaires : MM. Roger Lise (ratt. adm. à l'Un. cent., Martinique), Hubert d'Andigné (R.P.R., Orne), Hector Viron (P.C., Nord) et Mme Cécile Goldet (P.S., Paris).

FINANCES

Président : M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines).

Vice-présidents : MM. Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), Jacques Descours Desacres (R.I., Calvados), Tony Larue (P.S., Seine-Maritime), Jean Cluzel (Un. cent., Allier).

Secrétaires : MM. Modeste Legouez (R.I., Eure) ; Yves Durand (n. i., Vendée), Louis Perrein (P.S., Val-d'Oise), Camille Vallin (P.C., Rhône).

Rapporteur général : : Maurice Blin (Un. cent., Ardennes).

LOIS

Président : M. Jacques Larché (R.I., Seine-et-Marne).

Vice-présidents : MM. Edgar Tailhades (P.S., Gard), Louis Virapoullé (Un. cent., la Réunion), Charles de Cuttoli (R.P.R., Français de l'étranger), Paul Girod (Gauche dém., Aisne).

Secrétaires : MM. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne), François Collet (R.P.R., Paris), Germain Authié (P.S., Ariège) et Pierre Salvi (Un. cent., Val-d'Oise).

● *M. Le Pen dans le Nord.* – M. Jean-Marie Le Pen a pris la parole jeudi soir 6 octobre devant trois cents personnes réunies à Marcq-en-Barœul, près de Lille. « *Vous n'êtes que l'avant-garde de la grande armée des Français*, a-t-il déclaré à l'adresse de son auditoire. *Il faut procéder à la mobilisation générale.* » La venue de M. Le Pen dans le Nord a suscité diverses protestations. Les élus de gauche de la circonscription ont déposé une gerbe au pied de l'Arbre de la liberté où ont lieu chaque année les cérémonies anniversaires de la Libération. A Lille, une manifestation organisée par une coordination d'immigrés a rassemblé une centaine de personnes.

Les poubelles d'Antony

(Suite de la première page.)

Voilà en tout cas un débat promptement posé dans la voltige des insultes et du papier bleu, des accusations diffamatoires et des citations directes. Aux autocollants fabriqués avec de fausses déclarations prêtées à M. Devedjian, répond une bande dessinée inadmissible, censée illustrer la vie de M. Aubry.

Une ambiance détestable, une affaire emballée. Et encore tiendra-t-on pour simple rituel les quelques échauffourées pré-électorales, bris de glaces ou cassages de gueules, bombages de murs à la peinture ou de visages au gaz lacrymogène, menaces téléphoniques de mort ou de licenciement.

Pourquoi alors cette férocité ? Certes pas pour le seul contrôle d'Antony, charmante cité, 55 000 habitants, mais tout de même pas la clé de la France politique. Plus certainement les enchères depuis quelques semaines, n'ont cessé de monter. Il y eut Dreux. Il y a eu Sarcelles. Il pourrait y avoir Antony.

Le Poitiers de la gauche ?

Dans un bel effet lyrique, le représentant du M.R.G. au meeting de jeudi soir devait dire : « *D'Antony, vous ferez le Poitiers de la gauche, un moment historique.* » Poitiers ayant déjà un peu servi, M. Chevènement, lui, sera nettement plus sobre parlant de la « *bataille d'Antony, bataille d'arrêt* ».

Bataille d'arrêt ? « *Étape nouvelle d'une dynamique qu'ils ne peuvent plus contrôler et qui les conduit en posture d'accusés à user de procédés totalitaires* », réplique M. Devedjian.

M. Patrick Devedjian, trente-neuf ans, avocat de Jacques Chirac, l'affirme : il n'est pas, lui, « *un totalitaire, un extrémiste, un fasciste* » et pas davantage – car l'attaque est venue sur ce terrain-là aussi – « *un prosélyte du terrorisme arménien* ». M. Devedjian l'affirme : il n'a « *pas de passé politique* ». Il n'a jamais été « *militant du mouvement Occident* ». Et s'il veut bien confesser un péché de jeunesse, s'être « *engagé pour l'Algérie française* », c'est semble-t-il, sans remords excessifs.

« *Je me suis trompé. Et alors ? dans ce pays on aurait le droit d'être ancien stalinien et pas celui d'être un ancien Algérie française ?* » Il veut bien, à la limite, admettre qu'il a commis une autre erreur, en 1967, en « *servant de prête-nom* » pour la location d'une camionnette utilisée, il l'ignorait, par un commando d'extrême droite dans une expédition punitive contre des étudiants de Rouen, qui se solda par plusieurs blessés graves.

Un point, c'est tout. M. Devedjian n'a pas de passé. Un extrait de son casier judiciaire reproduit par voie de tracts à l'usage des électeurs en fait foi. Il est vierge. Car, dit ce tract, « *comme Walesa, M. Patrick Devedjian a eu affaire aux méthodes communistes : inventions, montages, faux documents, pour essayer de déshonorer ceux qui mettent en danger leur domination* ».

Il faut donc ne pas insister sur ce chapitre sous peine de rencontrer l'avocat. Le candidat, lui, semble parfois osciller un peu, revendiquer le droit à l'évolution, tout en niant toute évolution. Ainsi ne résiste-t-il pas à établir un parallèle assez osé : « *Imaginons un chef d'État décoré par Vichy. Dira-t-on pour autant, sans être ridicule, que c'est l'extrême-droite qui est arrivée à l'Elysée ?* »

Bref, M. Devedjian, « *premier Français de sa famille, fils d'immigrés – mon père on l'appelait le bougnoule –* » admirateur de la politique de Robert Badinter et refusant la démagogie pour parler de l'immigration et de la délinquance, « *vit ses contradictions sans défaillance* ». Si l'un de ses colistiers est secrétaire du Club de l'Horloge, il est aussi président du club Perspectives et réalités d'Antony. « *Et puis, d'ailleurs, si je ne partage pas les opinions du Club de l'Horloge, je ne pense pas que ce soit là une organisation d'extrême-droite.* » Si les gens du Front national n'ont pas présenté de liste à Antony, « *cela les regarde* ». Lui, en tout cas, a refusé de céder à leurs exigences : « *Une place dans les dix premiers noms de ma liste.* »

M. Patrick Devedjian a deux certitudes. La première est que « *tout ce qui s'oppose au P.C. est catalogué d'extrême droite* » et qu'à ce jeu-là – qu'il n'a pas voulu – « *le débat démocratique prend un drôle de tour* ». La seconde certitude est qu'il va gagner : « *Mon meilleur agent électoral est en piste depuis des mois. Il s'appelle Pierre Mauroy.* »

M. André Aubry, lui aussi, « *va gagner* ». Au sortir du meeting, jeudi soir, alors qu'il venait d'exposer à la fois le bilan de son précédent mandat et son programme futur, le maire sortant en a convenu volontiers : « *Évidemment, cette campagne vole bas. C'est la pire que j'ai connue.* » Avant de dégager promptement toute responsabilité dans cet emballement : « *Au mois de mars, nous avons été très naïfs. Nous étions préparés à nous défendre sur le bilan de notre gestion. Le débat n'a jamais porté là-dessus. Faute de pouvoir nous attaquer sur ce bilan, M. Devedjian et les siens ont utilisé leurs seules armes, le mensonge et la calomnie.* »

M. André Aubry l'affirme. Ce n'est pas lui qui a ouvert le feu : « *J'ai été victime au printemps d'une campagne de diffamation, d'une machination mise en place bien avant les élections. La droite a édité sur moi une plaquette où il était écrit que j'étais sous le coup d'une instruction judiciaire pour avoir frappé un jeune de vingt-quatre ans. C'est absolument faux. J'ai déposé plainte.* » Plainte aussi, car un tract l'accusant de népotisme au profit de son fils pour un marché municipal de 5 millions de francs sera distribué.

Le papier bleu toujours et puis, M. Aubry l'admet : « *Cette fois nos dossiers étaient prêts.* »

Quant à la fraude, M. Aubry n'en dira rien sauf pour y voir « *la résultante des provocations de la droite* ». Avant de se retrancher derrière l'« *autorité de la chose jugée* ». Et de déclarer une fois encore : « *Tout cela est lamentable* ». Certes.

PIERRE GEORGES.

● *Les élus de l'opposition du conseil régional de la Picardie* ont créé une « *association des élus et des responsables économiques, sociaux et culturels* » de la région baptisée Union pour la Picardie. L'U.P.P, qui a pour ambition de rassembler les élus et responsables socio-professionnels « *qui refusent l'emprise de l'actuelle majorité gouvernementale sur la région, ses départements et ses communes* », concentre son action dans trois domaines : l'information, la formation et la réflexion. L'U.P.P a notamment créé un Centre de formation régional de l'élu et du citoyen. L'Union pour la Picardie est présidée par M. Charles Baur (U.D.F.-M.D.S.), maire de Villers-Cotterêts, ancien président du conseil régional.

POLITIQUE

LES PROJETS DE L'OPPOSITION

Un mot d'ordre : « dénationaliser ! »

« *Nous dénationaliserons.* » S'il est une proposition que l'opposition n'a pas mis longtemps à formuler, c'est bien celle-là.

L'U.D.F. comme le R.P.R. inscrivaient cette priorité dans leurs premiers catalogues de mesures à prendre au moment où jouerait l'alternance.

Dénationaliser les entreprises que le gouvernement avait nationalisées, l'opposition n'osait pas encore aller plus loin. Peu à peu, parce que l'opinion publique « évoluait », parce que *« certains tabous »* sautaient, elle s'est enhardie en suggérant qu'il faudrait peut-être aussi remettre en cause les nationalisations voulues par le général de Gaulle.

Cette remise en cause n'était pas suffisante. Encore fallait-il dire comment dénationaliser. L'U.D.F. précisait qu'elle saisirait cette occasion pour *« promouvoir une participation réelle et responsable par l'actionnariat populaire »*. Le R.P.R. se proposait d'aller *« très loin »* dans la diffusion du capital des entreprises dénationalisées. Aujourd'hui, le Club 89, animé par MM. Michel Aurillac et Alain Juppé, et l'U.D.F.-R., qui se veut le courant réformiste de l'opposition, s'efforcent d'être plus précis, en définissant le mode de gestion d'une entreprise *« jusqu'ici nationalisée »*, ou en nommant les entreprises qui, à leurs yeux, devront être dénationalisées.

Les uns comme les autres s'efforcent de convaincre l'opinion qu'il ne s'agira pas, purement et simplement, dans ce domaine comme dans d'autres, d'un retour au passé, d'une restauration, mais plutôt de *« remettre tout à plat pour une nouvelle donne »*.

U.D.F.

Les animateurs de l'U.D.F.-R. (U.D.F.-Réforme) – Mme Brigitte Gros, MM. Jean-Claude Colli, Paul Granet, Jacques Pelletier et Lionel Stoléru (1), – qui veulent, au sein de l'U.D.F., incarner le courant réformiste, ont présenté, mardi 4 octobre, à la presse, un projet en trente mesures pour la France de l'« après-socialisme ».

« *Il est temps*, écrivent-ils, *de dire aux Français ce que nous leur proposons de faire avec eux pour construire l'avenir. L'opposition n'est pas là seulement pour critiquer, elle doit proposer. Il est vrai*, ajoutent-ils, *que personne ne peut prédire l'état de la France lorsque sonnera l'heure de l'alternance, mais ce n'est pas une raison pour nous taire : dire aujourd'hui notre projet, c'est donner aux Français la direction de notre volonté, de notre conception de la société, de notre action future, c'est gagner un peu la crédibilité d'abord, la confiance ensuite* ».

En formulant son manifeste « réformiste », l'U.D.F.-R. veut se distinguer du courant « conservateur » qui, au sein de l'U.D.F., croit que *« pour ne pas perdre ses électeurs il faut faire de la surenchère à droite »*. *« Il est temps que l'U.D.F. arrête de singer le R.P.R. et commence à être elle-même »*, affirment les auteurs du projet, qui plaident pour une *« alternance douce »*. Ils expliquent notamment : *« Notre volonté de rupture avec la politique socialiste n'est pas moins grande que celle du courant conservateur,* [mais] *pour nous la volonté de rupture c'est profiter de l'alternance socialiste pour faire sauter tous les tabous qui, avant mai 1981, nous empêchaient de faire évoluer la société française (...). Il y a un bon usage à trouver de la parenthèse socialiste. »*

Privatiser

L'U.D.F.-R., qui clame bien haut sa volonté de ne pas *« reconstruire à l'identique »*, avance un projet en trois étapes : *« dix mesures immédiates pour créer le choc psychologique de la confiance, dix engagements pour asseoir la crédibilité du projet, dix chantiers pour préparer l'avenir de la France »*.

Au nombre des mesures immédiates, l'U.D.F.-R. propose, notamment, la suppression du contrôle des changes, l'amnistie fiscale pour le rapatriement des capitaux et le flottement du franc pendant un mois ; la dénationalisation de huit entreprises concurrentielles (dont Renault et les Télécommunications) et de toutes les banques à l'exception d'une grande banque de dépôt, du Crédit national et de la Caisse des dépôts ; la privatisation des chaînes de télévision et des radios...

L'U.D.F.-R. suggère ensuite que soient fixées par une loi-programme exceptionnelle *« dix règles du jeu intangibles »* durant les trois premières années de gouvernement : notamment une pause économique et sociale, une baisse des charges des entreprises, une maîtrise du système social, la liberté de circulation pour les capitaux, etc.

Enfin, les auteurs du projet souhaitent mettre en chantier *« dix grandes réformes de la nouvelle alternance »* : notamment une réforme constitutionnelle qui *« favorise la marche vers une démocratie plus paisible »* avec un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable, des élections législatives par tiers tous les deux ans, l'insertion de la loi électorale dans la Constitution, l'introduction du référendum d'initiative populaire, l'interdiction du cumul de plus de deux mandats électifs et des règles de financement des partis. En matière économique, l'U.D.F.-R. préconise que soit définie une nouvelle frontière entre les services publics et les activités privées, que soit instaurée dans l'entreprise une *« démocratie professionnelle »* et généralisé le travail à la carte ; enfin, elle recommande un rééquilibrage entre les formules publiques et privées de couvertures des risques, une diffusion plus large de la propriété chez les Français.

Les auteurs de ce projet réformiste espèrent faire naître au sein de l'U.D.F. un débat qui facilitera l'élaboration d'une plate-forme. Ils ont demandé à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, la mise en place d'une commission pour discuter de leur projet. Cette proposition semble avoir été accueillie favorablement.

C.F.-M.

(1) Respectivement, sénateur (G. dém.) des Yvelines ; membre du parti radical ; vice-président du parti radical et ancien secrétaire d'État ; président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat ; membre du bureau politique du P.R. et ancien secrétaire d'État. Le groupe U.D.F.-R. (U.D.F.-Réforme) a été créé au mois de juin.

CLUB 89

Le Club 89, fondé après la victoire de la gauche et présidé par M. Michel Aurillac, ancien député R.P.R. de l'Indre – M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris, en étant le secrétaire général, – tient, samedi 8 octobre à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques, à Paris, une convention qui doit enregistrer l'adhésion de cent clubs à travers le pays. Mme Simone Veil et M. Jacques Chirac y prendont la parole dans l'après-midi.

Le Club 89, qui se veut un laboratoire d'idées au bénéfice de l'opposition tout entière – Mme Simone Veil participera aux travaux de la convention, ainsi que M. Chirac, – est en fait plus proche du maire de Paris que des autres leaders de l'opposition. Il a déjà publié une douzaine de « Cahiers de 89 », consacrés notamment à la défense, à l'école, aux relations internationales.

Dans un ouvrage qui sera mis en vente à la convention et qui est le résultat d'une synthèse élaborée par *M. Michel de Guillen-Chmidt*, le problème de la « dénationalisation » est abordé au fond et dans ses modalités pratiques. Alors que les nationalisations effectuées par la nouvelle majorité dès sa victoire de 1981 étaient alors populaires, l'auteur estime qu'une évolution sensible s'est produite depuis lors. On peut lire dans cet ouvrage : *« Suppression d'emplois aux préretraités et licenciements, chômage partiel, liquidation de branches déficitaires, échanges de filiales entre entreprises, les nationalisés se comportent désormais et se comporteront de plus en plus comme de vulgaires entreprises capitalistes : il apparaît aux yeux les plus myopes que les entreprises nationalisées ressemblent à un mauvais nageur qui fait couler l'enfant en difficulté qu'il s'était proposé imprudemment de sauver. (...). Et l'opinion de se demander si, après tout, l'argent consacré au rachat des entreprises nationalisées, puis une seconde fois aux échanges d'entreprises nationalisées, et enfin une troisième fois à la création de fonds propres dans des entreprises malgré tout exsangues, n'aurait pas pu être employé plus intelligemment, et si, à une conception patrimoniale de la politique économique de l'Etat, il ne faudrait pas substituer une conception nationale. Après tout, ne faudrait-il pas rendre les entreprises publiques à la France et aux Français au lieu d'en faire le jouet de la direction du Trésor et de la direction du budget, bons exécutants et mauvais concepteurs ? »*

Quant aux solutions, il est précisé :

« Dénationaliser ne peut signifier ni le retour pur et simple aux anciens actionnaires, ni la mise en vente des entreprises qui permettrait des prises de contrôle à faible prix de vastes actifs industriels et bancaires et les ferait probablement passer soudainement entre des mains majoritairement étrangères. »

L'ouvrage ajoute :

« L'économie mixte restera pour de longues années un mode de gestion des entreprises jusqu'ici nationalisées, mais avec des proportions variables de capitaux publics pouvant aller de la majorité à la minorité de blocage ou à la simple participation. Cette souplesse permet d'envisager diverses formules de participation de capitaux privés : remise d'actions au personnel, vente à des fonds de placement d'investisseurs institutionels, « dévolution républicaine » que l'on peut imaginer directe comme le firent les Allemands pour Volkswagen après la guerre ou par l'intermédiaire de SICAV d'un type particulier, les SICAV pour l'économie nationale.

» La diversité de ces modes de dévolution a deux avantages : elle évite l'effet cumulatif d'une erreur de prévision et permet de choisir la formule qui correspond le mieux aux besoins de l'économie et à l'acceptation de l'opinion publique. La dévolution au personnel est dans la logique de la participation. Les fonds de placement des investisseurs institutionnels permettent d'amorcer une évolution souhaitable des systèmes de retraite de la répartition vers la capitalisation, qui associe les intérêts des retraités et ceux du développement économique et de la croissance des entreprises. Quant aux SICAV pour l'économie nationale, elles devraient permettre la diffusion d'un capitalisme populaire, sans le risque individuel du choix de l'investissement. »

La solution proposée par le Club 89 *« est en fait une réappropriation par la nation de biens qui lui échappaient par la voie de l'étatisation doublée d'une déviation des prérogatives syndicales dans le sens d'une véritable participation à la gestion »*.

Il marque sa préférence pour l'entreprise à directoire qui dissocie le contrôle de la gestion, qui peut développer un capitalisme populaire et national. Quant au champ des nationalisations, il sera délimité par les termes mêmes de la Constitution de 1946 reprise sur ce point par celle de 1958 qui dispose que *« tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité »*. Tout ce qui n'entre pas dans cette définition devra donc être dénationalisé. Toutefois, le Club 89 envisage des mesures spécifiques pour lutter contre la constitution de monopoles ou de concentrations excessives de capitaux privés, en somme, une sorte de « législation anti-trusts ».

A. P.

PREMIER INVITÉ DE « RENCONTRE AVEC... » SUR FR3

M. Giscard d'Estaing : après l'image, le message

Vendredi soir 7 octobre, M. Valéry Giscard d'Estaing devait être le premier invité du nouveau magazine d'André Campana, « Rencontre avec... », sur FR3. Pour l'interroger pendant soixante-dix minutes, trois journalistes ont été sollicités : Christian Clerc (Figaro-Magazine), *Yvan Levaï (Europe 1) et Michel Naudy (FR3), qui, au début de l'émission, devaient expliquer en quoi l'ancien président de la République les intéresse ou les irrite. Un peu plus d'un an après son passage à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 (le 16 septembre 1982), c'est, vendredi, la deuxième apparition importante de M. Giscard d'Estaing à la télévision.*

Comme à son habitude, l'ancien président de la République a soigneusement préparé cette intervention à laquelle il attache la plus grande importance. A tel point qu'il a même pris le risque de prononcer, quelques jours plus tôt, devant les parlementaires de l'U.D.F. réunis à Divonne-les-Bains, un discours décevant pour ne pas déflorer les thèmes qu'il souhaite développer devant les téléspectateurs.

L'enjeu, il est vrai, n'est pas moins grand qu'il y a un an lors de son passage à Antenne 2. Au terme de seize mois d'un relatif silence, M. Giscard d'Estaing voulait alors rétablir le contact avec une opinion qui, dans une large majorité, avait rejeté et la politique et l'homme.

Il avait réussi, avec un certain bonheur, à redresser une image très négative. Il avait trouvé des formules qui sont restées célèbres – *« les déçus du socialisme »* – pour établir un premier constat de la *situation* en France, et il s'était proposé d'être *« une voix qui exprime un certain nombre de points de vue fondamentaux sur ce que notre pays peut essayer d'être ou de devenir »*.

Construire

Aujourd'hui, l'ancien président de la République pense que ces premières formules ont fait leur chemin et qu'il n'est plus nécessaire d'expliquer le présent. Il estime même qu'il pourrait exaspérer les Français à trop répéter que *« le socialisme, cela ne marche pas »*.

Sa vocation est autre, croit-il : il lui faut aider les Français à « construire » l'avenir. Il est donc temps pour M. Giscard d'Estaing de délivrer un message qui lui permette d'occuper une place de choix dans le débat d'idées qu'espère animer l'opposition.

Dans ce but, l'ancien président de la République ne peut se contenter vendredi de proposer *« le libéralisme social »*. Il ne suffit pas d'accoler, au mot libéralisme, le mot social pour réhabiliter un projet. Encore faut-il le développer et le rendre attractif.

Tel est, l'enjeu pour M. Giscard d'Estaing, qui entend présenter vendredi soir un *« programme d'urgence »* pour assurer le *« redressement »* de la France et un *« projet sur l'essentiel »*, autrement dit un système de *« valeurs »* qui seraient *« claires, modernes et justes »*. En établissant les bases de ce qui pourrait être un contrat pour l'avenir, l'ancien président de la République peut essayer de jouer les « novateurs », lui qui pense que MM. Chirac et Barre sont à ranger dans le groupe des *« traditionnalistes »*. Il peut tenter de se dégager de l'étiquette d'homme du passé que tendent à lui attribuer les sondages. Mais il doit aussi s'efforcer de ne pas apparaître comme trop éloigné du combat quotidien dans lequel sont très présents MM. Chirac et Barre.

Au-dessus de la mêlée, mais aussi proche des *préoccupations* des Français, tel veut apparaître M. Giscard d'Estaing. Il lui faut prouver qu'il peut atteindre par la force de ses idées une opinion qui, selon lui, n'a jamais *été* aussi disponible que depuis qu'elle a *« rejeté »* le socialisme.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. FIZBIN CONFIRME QUE RENCONTRES COMMUNISTES PRÉSENTERA UNE LISTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

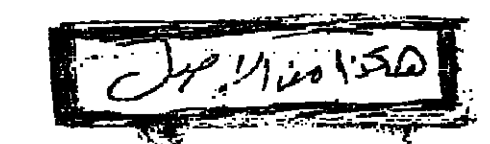
M. Henri Fizbin, président de Rencontres communistes, écrit, dans le numéro 100 de *Rencontres communistes-hebdo*, paru le jeudi 6 octobre : *« Le premier devoir d'un parti communiste qui participe à un gouvernement de gauche, est de tout faire pour le renforcer, l'aider à agir au mieux et lui gagner le soutien populaire. (...) Nous ne pouvons accepter de laisser penser que le comportement du P.C.F., qui participe au gouvernement dans un morne non-soutien-critique, correspond à l'idée que nous nous faisons d'une véritable politique communiste. »*

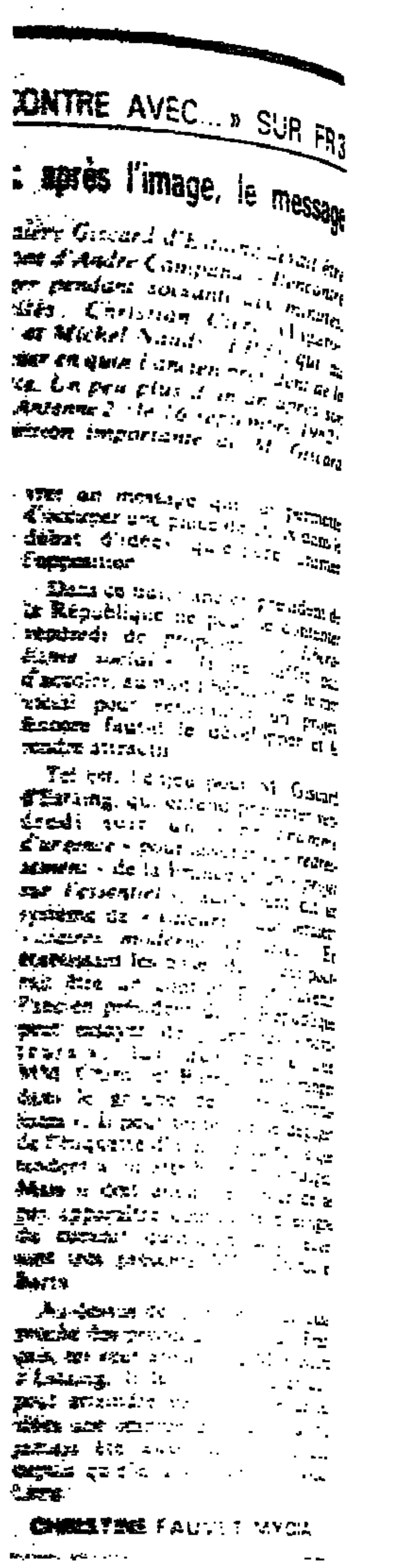
M. Fizbin confirme que, comme Rencontres communistes l'avait annoncé en avril dernier, *« une liste présentée par des communistes démocrates et unitaires soumettra aux suffrages des électeurs une politique communiste différente »*, lors des élections européennes de juin 1984. *« Ce sera*, écrit-il, *une nouveauté sans précédent : un choix entre deux listes, deux politiques communistes sera offert. Les nombreux électeurs communistes, qui, fidèles à leurs convictions, n'entendent pas, pour autant, cautionner la politique du P.C.F., qu'ils désapprouvent sur de nombreux points, auront ainsi la possibilité de s'exprimer, et cela pèsera lourd pour dépasser la crise du mouvement communiste. »*

EN BREF

● *L'élection législative du Morbihan.* – M. Michel Naël (U.D.F.), maire d'Auray, sera le candidat de l'opposition à l'élection législative partielle du Morbihan destinée à pourvoir au remplacement de M. Christian Bonnet, élu sénateur le 25 septembre dernier. Le bureau politique de l'U.D.F, réuni jeudi 6 octobre, qui avait à choisir entre M. Aimé Kergueris, suppléant de M. Bonnet à l'Assemblée nationale, et Michel Naël, a tranché en faveur de ce dernier.

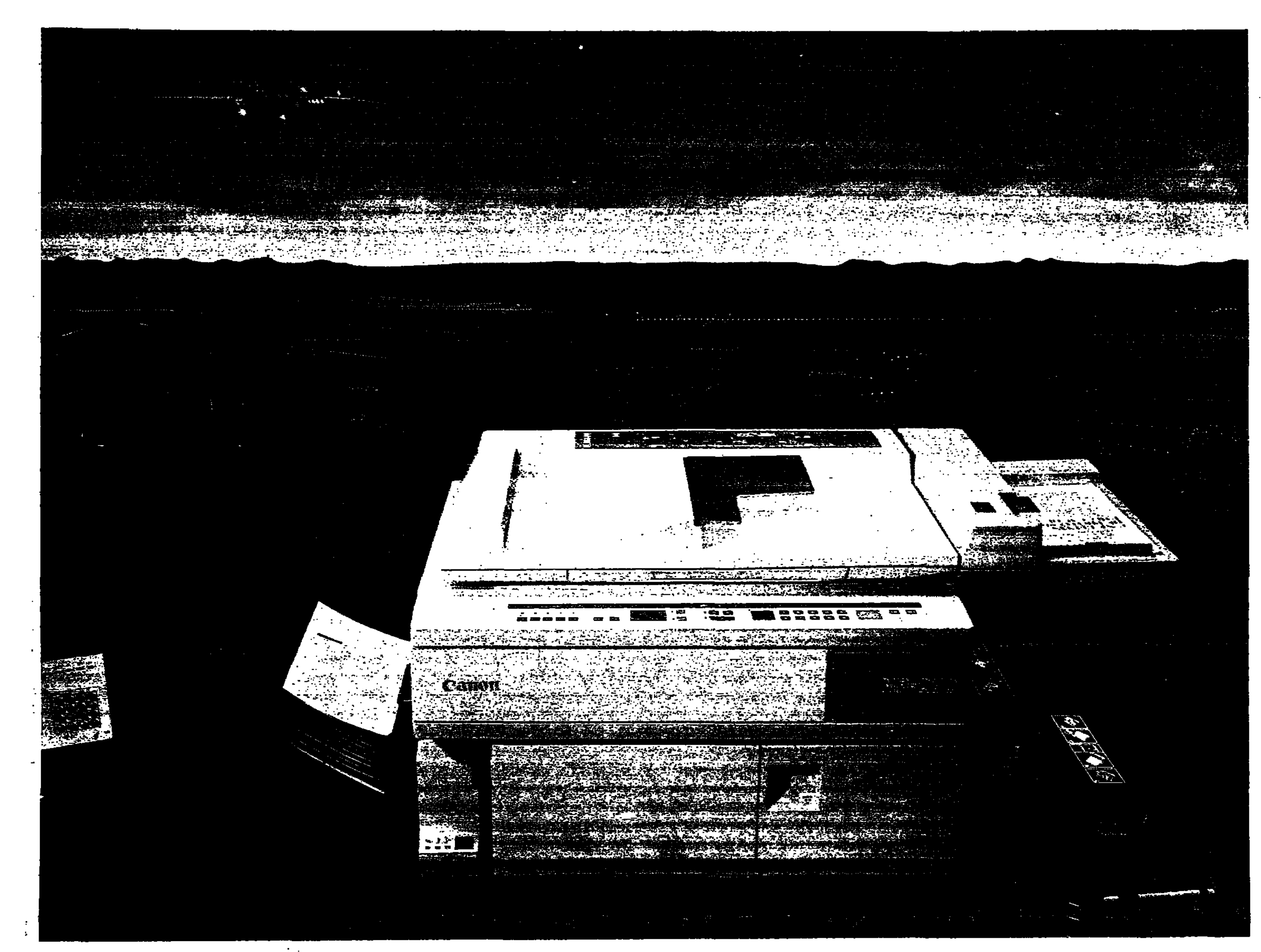
● *Mort d'un haut fonctionnaire en Nouvelle-Calédonie.* – M. Georges-Alexandre Olivetti, sous-préfet, chef de la subdivision ouest de *Nouvelle-Calédonie*, s'est donné la mort, dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 octobre près de Koné, au nord de Nouméa. Vers 17 heures, mardi, M. Olivetti avait quitté son bureau en déclarant à son adjoint qu'il allait faire une course. Dans la soirée, l'alerte était donnée et des recherches entreprises pour tenter de retrouver le haut fonctionnaire, parti au volant de sa voiture. Son corps devait être découvert mercredi vers midi (2 heures à Paris). M. Olivetti s'était tiré une balle dans la tête. Une enquête a été ouverte par le parquet de Nouméa. Le haut commissaire de la République, M. Jacques Roynette, a confirmé que *« la thèse du suicide ne fait pas l'ombre d'un doute »*, les enquêteurs disposant d'éléments précis qui n'ont pas été rendus publics. *(Corresp.)*.




CONTRE AVEC... » SUR FR3

: après l'image, le message

CHRISTINE FAUVET MYCIA



Canon NP270. Le premier moyen courrier en 3 couleurs.

Toujours à l'avant-garde technologique, Canon est le seul à pouvoir vous offrir, avant l'heure, la copie 3 couleurs. Canon, c'est la fin de la copie monotone! Le NP270 copie en noir, en sépia et en bleu.* Une petite révolution! Facilité de classement, clarification et agrément de la présentation, personnalisation de vos documents..., les copies du NP270 porteront désormais, vos couleurs.

En avance sur son temps, le NP270 est bien sûr un copieur pressé. Comme son obsession c'est de vous faire gagner du temps, ce moyen copieur futé a trouvé la façon de faire tout tout seul. Chargeurs automatiques de documents, trieuse 10 cases ou magasin papier de 2000 feuilles, le NP270 met à votre disposition toute une gamme d'options pour vous éviter les manipulations et vous permettre d'en faire plus.

Perfectionniste aussi le NP270 pour un moyen copieur! Il est le seul a pouvoir agrandir ou réduire même en 3 couleurs! En plus, avec son contrôle automatique de l'exposition, il vous rend des copies souvent meilleures que vos originaux.

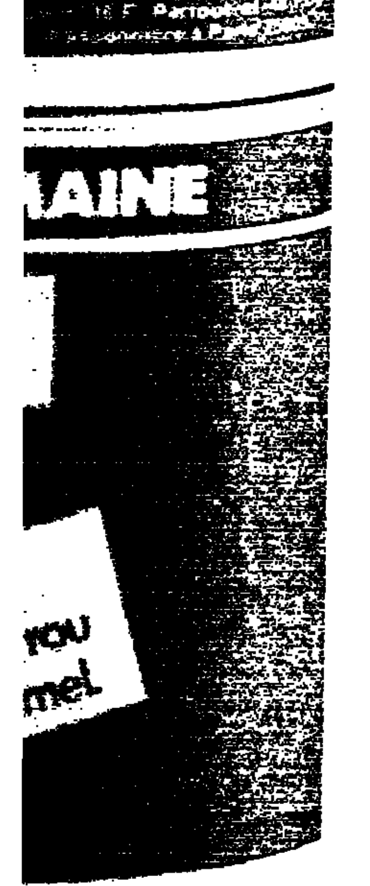
Et puis sous ses grands airs, le NP270 est plus petit qu'il n'en a l'air. Avec lui, ne vous mettez pas en frais, il se glissera n'importe où.

NP270 de Canon, le premier moyen copieur en 3 couleurs, le moyen de l'avenir accessible à tous.

*Couleur bleue disponible dès janvier 1984

Je souhaiterais recevoir votre documentation complète sur le copieur NP270.
Voici mon nom, mon adresse et mon téléphone
Nom ______
Société ______
N ____ Rue ______
Ville ______
Code postal ______ Téléphone ______
Demande d'information à renvoyer à Canon France. 93154 Le Blanc-Mesnil Cedex. Téléphone 865.42.23

Canon
Haute technicité. Haute simplicité.


AINE

ENVIRONNEMENT

L'Assemblée nationale examine la convention sur la dépollution du Rhin

Après cinq ans d'atermoiements, le projet de loi portant ratification de la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin, signée en 1976, est soumis ce vendredi 7 octobre à l'Assemblée nationale. Pour la France, cette ratificatioon engage l'industrie alsacienne à limiter considérablement ses rejets dans le Rhin, qu'il s'agisse de l'industrie papetière (la Cellulose de Strasbourg), la plus grosse pollueuse en résidus chimiques, ou des mines de potasse, qui rejettent une partie de leurs saumures directement dans le fleuve. Soucieux de préserver les emplois et les deniers de leur région, les élus alsaciens se battent pour éviter la ratification d'une convention contraignante, alors que les Pays-Bas, destinataire de toute cette pollution, mènent compagne pour obtenir des pays riverains le respect des règles fixées d'un commun accord.

Deux événements ont marqué, à Rotterdam, le temps fort de cette campagne. D'une part, la Deuxième Biennale européenne du film sur l'environnement, du 26 septembre au 2 octobre, sur le thème de « L'homme et l'eau ». *D'autre part, le tribunal international de l'eau, réuni à Rotterdam du 3 au 8 octobre, se propose de « juger » vingt et un géants de l'industrie chimique considérés comme responsables de la pollution des fleuves et des rivages européens.*

A Mulhouse, sirènes et cloches d'église ont retenti le 6 octobre, comme dans de nombreuses communes du Haut-Rhin, pour protester contre une éventuelle ratification de la convention.

Le poumon encrassé de l'Europe

De notre envoyé spécial

Rotterdam. — Capitale mondiale de la navigation grâce à son trafic maritime et fluvial, Rotterdam est aussi devenue « *le plus grand commun dépotoir* » de l'industrie européenne, comme l'a souligné l'un des participants à la Biennale. Outre les navires du monde entier qui approvisionnent l'europe en pétrole et, de plus en plus, en voitures japonaises, ce port draine les boues qui lui sont envoyées par la Meuse et le Rhin, fleuves qui traversent les régions les plus industrieuses d'Europe. Les géants de la chimie suisse, française, allemande et néerlandaise polluent peu ou prou le Rhin. La sidérurgie belge et aujourd'hui les centrales nucléaires menacent la Meuse.

Le résultat? Plus de 20 millions de mètres cubes de boue chargés de métaux lourds (cadmium, mercure), de résidus organo-chlorés et d'hydrocarbures se déposent chaque année dans les bassins du port de Rotterdam, étalés sur 37 kilomètres de delta. Quant à l'eau charriée par le Rhin — qui fournit les deux tiers de l'eau douce entrant aux Pays-Bas, — elle reçoit chaque année 15 millions de tonnes de sel, dont près de 40 % proviennent des rejets des Mines de potasse d'Alsace. De plus, avec l'utilisation toujours plus intensive des engrais azotés et des détergents contenant du phosphate, le Rhin connaît à son tour un phénomène d'eutrophisation (développement excessif d'algues entravant l'oxygénation de l'eau), qui lui fait perdre ses qualités biologiques.

Voilà déjà dix ans que les habitants de Rotterdam ne boivent plus l'eau du Rhin. Pendant un siècle, ils se sont efforcés de la rendre propre, d'abord par filtration lente (1874), puis par filtration accélérée (1930) et enfin par traitement chimique (1953). Mais, en 1965, il a fallu se rendre à l'évidence : l'eau du Rhin devenait impropre à la consommation, à moins d'un traitement horriblement coûteux et difficile. On a alors décidé de se tourner vers l'eau de la Meuse, nettement moins polluée, mais dont le débit, soumis aux caprices de la pluie, n'offre pas une garantie absolue d'approvisionnement. On a donc creusé trois immenses réservoirs à une trentaine de kilomètres de Rotterdam, d'une capacité totale de 80 millions de mètres cubes, et installé une unité géante de traitement à Kralingen, inaugurée en 1977. Il en aura coûté au total près d'un milliard de florins (environ 2,7 milliards de francs).

Mais une crainte se fait jour : que l'eau de la Meuse, à son tour, devienne impropre à la consommation. La construction de centrales nucléaires comme celle de Chooz (Ardennes) ou de Tihange (Belgique) laisse planer une menace pour l'avenir. « *La Meuse a toujours eu une vocation industrielle* », a affirmé une personnalité officielle belge, comme s'il était aberrant de puiser dans les eaux de surface pour fabriquer de l'eau potable. Oui, mais voilà : l'ouest et le nord des Pays-Bas ne peuvent compter sur les eaux souterraines — salées — pour s'approvisionner en eau potable. Et Mme Beate Weber, député européen venu d'Allemagne fédérale, s'est taillé un beau succès lorsqu'elle s'est étonnée que « *la moitié de l'industrie allemande tire son eau de la nappe phréatique alors que des millions de Hollandais boivent l'eau du Rhin* », en amont de Rotterdam

Boues toxiques

Pour le responsable des travaux publics et de l'environnement de la ville de Rotterdam, M. Verschoor, « *le plus préoccupant reste la sédimentation* », c'est-à-dire l'accumulation de boue dans le port. On évalue à environ 13 millions de mètres cubes le volume de sédiments remontés dans l'estuaire par la mer et à quelque 7 millions de mètres cubes les boues déposées par le Rhin et la Meuse. Jusqu'à la dernière guerre, on s'accomodait de cette sédimentation, qui était, pour une part, rejetée à la mer et, pour l'autre, utilisée à la consolidation des digues ou à l'épandage dans les *cultures. Mais depuis l'industrialisation* à outrance de l'après-guerre, les boues chargées de résidus chimiques sont devenues impropres à la culture, voire toxiques.

Actuellement, le ministère hollandais des travaux publics et l'autorité du port de Rotterdam rejettent à la mer tout ce qui est censé en être *venu — au grand désespoir des Alle*mands et des Danois, qui craignent pour leurs côtes et surtout pour la pêche en mer du Nord, vitale pour les deux pays. Le reste doit être stocké dans des décharges étroitement contrôlées, qui, après une « consolidation » de plusieurs années, peuvent servir de terrain à bâtir. Mais ces *opérations sont coûteuses.* Le gouvernement néerlandais voudrait revenir au *statu quo ante*, lorsque les boues de sédimentation étaient immédiatement utilisables. Pour le ministre néerlandais du logement et de l'environnement, M. Pieter Winsemius, la situation actuelle relève de la « *folie* », une folie qui risque de compromettre l'avenir de Rotterdam, « porte de l'Europe », et du Rhin, « artère vitale » du continent.

ROGER CANS.

● *M. Le Pensec président du Conservatoire du littoral.* — M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, a été élu jeudi 6 octobre à la présidence du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, plus couramment appelé Conservatoire du littoral. Il succède à M. Guy Lengagne, devenu à son tour secrétaire d'État à la mer.

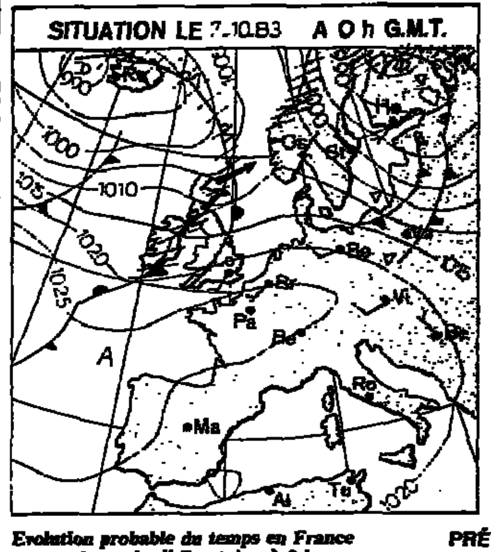
[Né le 8 janvier 1937 à Mellac (Finistère), M. Le Pensec est diplômé de l'Institut d'administration des entreprises. Après avoir occupé plusieurs postes à la direction de la SNECMA et de la SAVIEM, il enseigne à la faculté des sciences économiques de Rennes (1970-1973) et devient député (P.S.) du Finistère. En 1981, il inaugure le nouveau ministère de la mer. M. Louis Le Pensec, maire de Mellac, est membre du bureau exécutif du parti socialiste.]

● *Nomination.* — Par décret en date du 22 septembre 1983, M. Jean Servat, ingénieur général du génie *rural, des eaux et des forêts,* est nommé directeur de l'Office national de la chasse. Rappelons que M. Jean Servat a été remplacé au poste de directeur de la protection de la nature par M. François Letourneux (*le Monde* du 8 septembre).

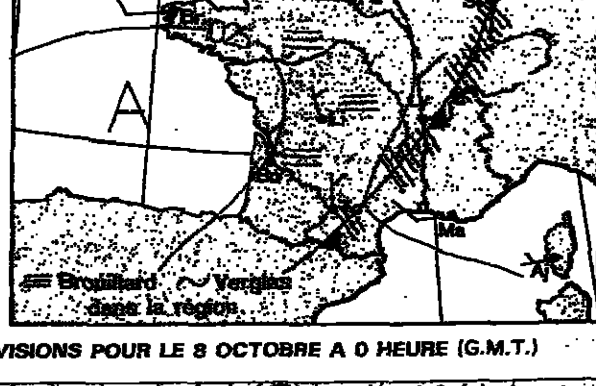
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

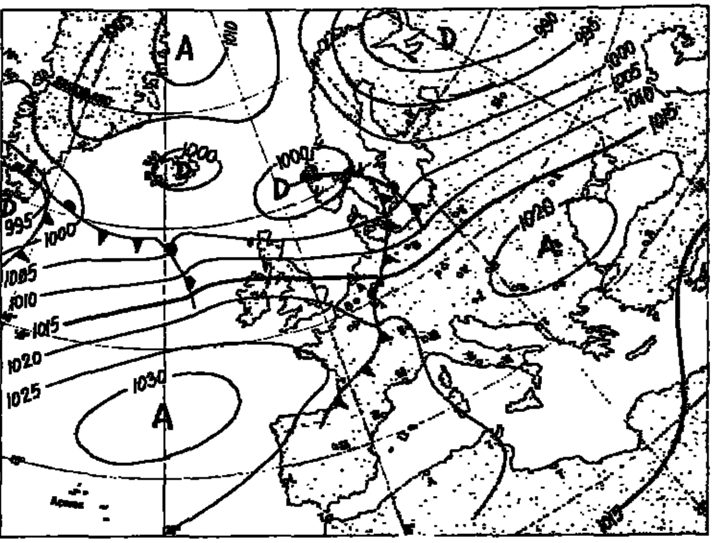
SITUATION LE 7-10.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-10-83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 octobre à 0 heure et le samedi 8 octobre à minuit.

L'affaiblissement provisoire des hautes pressions de l'Europe permet la pénétration *sur la France d'air plus frais* et humide après le passage d'un front modérément actif.

Samedi : Une bande de pluie étroite s'étirera des Pyrénées occidentales au *Massif Central, au Jura et au nord des* Alpes en début de matinée, elle se désagrégera en cours de journée, lors de son déplacement vers la Méditerranée.

Sur la moitié nord-ouest le matin il *fera frais, 4 à 6 degrés seulement, et les* brouillards seront denses. Sur la moitié sud-est encore 12 à 15 degrés au lever du jour. Dans l'après-midi nouvelle aggravation nuageuse et pluie éparses sur le quart nord-ouest, le vent se renforcera. Sur toutes les autres régions, ciel variable avec de belles éclaircies. Au meilleur moment de l'après-midi 16 degrés près de la Manche, 18 à Paris, 20 dans le Centre, 22 sur le Sud-Ouest, 23 à 24 près de la Méditerranée.

Sens d'évolution pour la journée de dimanche 9 octobre. Le flux perturbé de nord-ouest s'accentuera temporairement sur notre pays avec le passage d'une vaste zone pluvieuse en début de journée suivie d'un flux frais et instable de nord-ouest et nord qui s'atténuera par l'ouest le jour en liaison avec une hausse du champ de pression qui se développera par l'ouest.

Prévisions : Temps généralement couvert, pluvieux et relativement doux en début de journée sur l'ensemble du pays (précédé d'éclaircies matinales de la Méditerranée aux Alpes) et rapidement suivi par le Nord d'un temps plus frais et variable avec rafales de nord-ouest, éclaircies passagères et averses surtout marquées sur les versants nord des Alpes, du Massif Central, du Jura, des Vosges ainsi que des Pyrénées orientales. Le mistral et la tramontane souffleront fortement en fin de journée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 octobre 1983 à 7 heures, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 6 octobre : le second le minimum de la nuit du 6 octobre au 7 octobre) : Ajaccio, 24 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bourges, 20 et 7 ; *Brest, 17 et 12 ;* Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille-Marignane, 25 et 14 ; Nancy, 18 et 4 ; Nantes, 20 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 19 et 5 ; Toulouse, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Le Caire, 29 et 17 ; Iles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 14 et 7 ; Dakar, 30 et 27 ; Djerba, 26 et 21 ; Genève, 19 et 12 ; Jérusalem, 31 et 13 ; Lisbonne, 26 et 14 ; *Londres, 18 et 12 ; Luxembourg, 17* et 6 ; Madrid, 29 et 12 ; Moscou, 14 et 8 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 22 et 15 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 10 et 5 ; *Tozeur, 30 et 19 : Tunis, 26 et 19.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 OCTOBRE

« Musée Nissim de Camondo », *15 heures, 63, rue Monceau, Mme Allaz.*

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Collège des Bernardins », 15 heures, 24, rue de Poissy, Mme Legrégeois.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Arcus).

« Palais Garnier », 13 h 30, Opéra, *haut des marches (Art et promenades).*

« Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstemberg, M. Bouchard.

« Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« Ministère des finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais du Luxembourg », 10 h 30, 20, rue de Tournon (M. Czarny).

« La Folie Saint-James », 15 heures, 34, avenue de Madrid (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« *Le Musée de la chasse* », 15 heures, 60, rue des Archives (La France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Port-Royal de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Histoire *et archéologie).*

« Le palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet.)

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, 246, boulevard Saint-Germain (Paris et son histoire).

« Ménilmontant », 15 heures, métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 heures, 30, place du Puits-de-l'Ermite *(Tourisme culturel).*

CONFÉRENCES

15 heures et 17 h 30, centre Chaillot-*Galliéra, 28, avenue George-V, A.-M. et* Y. Baridy : « Kenya ».

16 h 45, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « l'Europe de la Renaissance ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 octobre 1983 :

DES DÉCRETS

● Portant prorogation du mandat des membres du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets.

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

DES ARRÊTÉS

● Portant relèvement du taux de remboursement des services d'aide ménagère aux personnes âgées.

● Relatif à l'application des dis*positions de l'article R. 311-1* du code du travail concernant le renouvellement de la demande d'emploi.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux conditions de délivrance de la carte d'identité de commerçant aux étrangers désirant exercer en France une activité commerciale ou artisanale.



TIRAGE N°40

DU 5 OCTOBRE 1983

1 — 2 — 6 — 23 — 35 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 34

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	19	690 132,20 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	117	56 036,30 F
5 BONS NUMEROS	4 019	4 893,90 F
4 BONS NUMEROS	196 583	100,00 F
3 BONS NUMEROS	2 951 481	9,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 12 OCTOBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1983 APRES-MIDI

SPORTS

Mme Edwige Avice annonce la création d'un corps de professeurs de sport

Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a annoncé, jeudi 6 octobre, la création d'un corps de professeurs de sport. Ce professorat concerne les trois mille cinq cents cadres et conseillers dépendant du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, qui, pour la plupart contractuels, ne bénéficiaient pas de la sécurité d'emploi.

Ce passage au statut de professeur de sport se fera en deux étapes. Les professeurs d'éducation physique certifiés et les conseillers techniques pédagogiques (C.T.P.) bénéficieront immédiatement de ce nouveau statut et seront assimilés à des *professeurs certifiés catégorie A.* En revanche, les chargés d'enseignement, les professeurs adjoints d'éducation physique et sportive et les C.T.P. deuxième catégorie seront assimilés, au bout de cinq ans, au titre de chargé d'enseignement remplissant des fonctions identiques en attendant leur intégration comme professeur de sport.

BASKET-BALL. — *Le cercle Saint-Pierre de Limoges qui avait déjà gagné son premier match de Coupe d'Europe des clubs champions à Bucarest (97-83) a remporté, jeudi 6 octobre, sur son terrain, le match retour 79-65. Les Limougeauds seront opposés, pour le second tour de l'épreuve, à l'équipe néerlandaise de Den Bosch.*

BOXE. — *Le poids léger mexicain Gino Perez, qui était tombé dans le coma après avoir été mis K.O. à la septième reprise de son match contre le Portoricain Ramon Cruz, vendredi 30 septembre, au Madison Square Garden à New-York, est mort jeudi 6 octobre. Il avait vingt-quatre ans.*

EN BREF

ACCUEIL

ÉTUDIANTS AU PAIR. — L'accueil familial des jeunes étrangers (A.F.J.E.) met en rapport les familles avec les étudiants ou étudiantes étrangers qui peuvent les aider dans la garde des enfants et les petits travaux ménagers. Beaucoup d'étudiants sont actuellement disponibles à Paris. L'A.F.J.E. fournit des références sur les étudiants et des renseignements sur les obligations réciproques.

★ 23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. De 10 heures à 16 heures, du lundi au vendredi, le samedi de 10 heures à 12 heures. Tél. : 222-50-34.

BIENFAISANCE

VISITE DE MALADES. — Beaucoup de malades dans les hôpitaux, beaucoup de personnes âgées dans les maisons de retraite, sont heureux de recevoir des visites. Cinq cents bénévoles faisant partie de l'association Visite des malades dans les établissements hospitaliers (V.M.E.H.) à Paris, sept mille en France, assurent ce service dans soixante-dix-neuf départements.

★ Permanence, 39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, de 10 heures à 12 heures (sauf le samedi). Tél. : 548-76-63.

EXPOSITION

LE TISSAGE QUECHUA. — C'est une toute petite exposition parisienne consacrée aux tapis quéchuas et ouverte jusqu'au 14 octobre. On connaît les ponchos, les bonnets et les tentures que les Andes ont produits. Les tapis sont plus mystérieux. On n'a pas percé tous les symboles géométriques (le soleil), animaliers (le condor) et dissymétriques qui les rythmaient de couleurs sourdes. On pense aux arts nazcas, chimus et même navajos. On retrouve (à vendre), sur papier ou sur satin, le bestiaire fantastique des temples de Chavin, de Huantar ou de Tantan. Et aussi des copies de bijoux du musée de l'or de Lima : tumis, bracelets, pectoraux.

★ Exposition « le tapis quetchua », galerie d'art amérindien Kiva Lodge, 71, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-21-05, jusqu'au 14 octobre.

LOISIRS

ORGUES ET LIMONAIRES. — Sous le patronage du ministère de la jeunesse, des sports et du temps libre, les joueurs d'orgue de Barbarie professionnels invitent habitants de la capitale et touristes à une promenade musicale sur et sous les ponts de Paris, le dimanche 9 octobre, de 15 heures à 19 heures. A cette occasion, le samedi 8 octobre de 17 à 19 heures, les tourneurs de manivelle rendront un hommage aux frères Limonaire devant l'emplacement de leur manufacture, 166, avenue Daumesnil à Paris 75012. Trente-cinq groupes venus de toute la France participeront à ces manifestations.

★ Philippe Duval. Tél. : 636-44-13.

DENTELLE DU PUY. — Le Centre d'enseignement de la dentelle au fuseau commence ses cours le 3 octobre. Créé en 1974, il maintient la tradition d'un art en voie de disparition. Formées par les vieilles dentellières vellaves, les monitrices enseignent les différents points de dentelles : torchon, cluny, duchesse, bayeux, valenciennes, etc.

★ Centre d'enseignement de la dentelle, 7, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, tél. : 296-69-43.

SOCIAL

UNE MEILLEURE PROTECTION POUR LES INTÉRIMAIRES. — A partir du 1er octobre, les travailleurs intérimaires bénéficieront d'une meilleure protection sociale, même s'ils ne sont plus liés à leur entreprise de travail temporaire. Depuis le 1er juillet dernier, ils pouvaient déjà bénéficier d'une indemnisation de maladie pendant la durée prévue dans leur contrat de travail. Le régime d'indemnisation complémentaire de la maladie hors contrat de travail, qui entre en application le 1er octobre, leur permet d'être indemnisés au-delà du dernier jour de la mission portée sur leur contrat de travail.

Cette mesure de protection sociale a pour origine un accord conclu entre les organisations professionnelles de travail temporaire et les organisations syndicales de salariés (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O.). Pour sa part, l'U.N.E.T.T. (Union nationale des entreprises de travail temporaire) a publié un petit guide gratuit explicatif, illustré d'exemples pratiques (9, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris).

Les mots croisés se trouvent page 30.

Le Monde

société

Une campagne nationale contre l'alcoolisme

Après s'être attaqué à la conduite en état d'ivresse le gouvernement prépare un plan de lutte plus ambitieux

« Il faut réduire le massacre du samedi soir », a déclaré le 6 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Mayet, directeur de la sécurité et de la circulation routière, qui commentait avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, le projet de loi sur « les contrôles de l'état alcoolique » des conducteurs, présenté la veille en conseil des ministres.

Sur les douze mille personnes qui meurent en France chaque année dans des accidents de la route, cinq mille sont victimes de l'alcool au volant. Or la consommation d'alcool pur par habitant dans l'Hexagone est la première du monde : 14,8 litres, devant l'Espagne (14,1), l'Italie (13,4), l'Allemagne fédérale (11,7), l'Argentine (11,4)...

Depuis 1954, on a accru la sévérité des contrôles et alourdi les peines en cas de conduite en état d'ivresse. En particulier, une loi de 1978 autorisait le contrôle de l'haleine de tout conducteur par l'alcootest, même en l'absence d'infraction ou d'accident. Mais ces dispositions n'ont pas suffi : une fois passée la période d'acclimatation au nouveau texte, l'effet bénéfique de la loi ne tarda pas à s'estomper. D'où le renforcement du dispositif que vient de décider le gouvernement (*le Monde* du 7 octobre).

Jusqu'à présent, les textes instituaient deux « niveaux » d'alcoolisation : au-dessus de 1,20 gramme d'alcool par litre de sang, l'« imprégnation alcoolique » était considérée comme un délit relevant des tribunaux correctionnels ; entre 1,20 gramme et 0,80 gramme elle n'était que contravention et relevait du tribunal de simple police. Aux termes du texte gouvernemental, seul le taux de 0,80 gramme d'alcoolémie sera désormais retenu et constituera le seuil du délit – et non plus de la simple contravention, – ce qui aligne la France sur la plupart des pays européens.

Autre innovation du texte : la preuve sera désormais fournie par des « éthylomètres », appareils mesurant le degré d'alcool contenu dans l'air expiré, beaucoup plus perfectionnés que les actuels alcool-tests. Pour établir avec certitude le taux limite de l'alcoolémie, il ne sera plus nécessaire de procéder à une prise de sang. Ces nouveaux appareils seront aussi utilisés pour mesurer le degré d'alcoolémie lors de chaque crime et délit commis *« sous l'empire d'un état alcoolique »*.

Le texte précise enfin les pénalités prévues pour ceux qui dépasseront les 0,80 gramme par litre dans le sang : un mois à un an de prison et une amende de 500 F à 8 000 F, *« ou l'une de ces deux peines seulement »*, qui s'ajouteront à l'éventuelle suspension ou annulation du permis de conduire prononcée par le préfet ou par le juge.

Ces dispositions, qui devraient être adoptées par le Parlement dès la session d'automne, entreront en vigueur au tout début de l'année 1984 et s'accompagneront d'une intense campagne de sensibilisation. En outre, le gouvernement prépare, pour la session parlementaire du printemps 1984, un autre projet de loi, beaucoup plus vaste, concernant le problème général de l'alcool en France et portant sur la prévention et le traitement de l'alcoolisme.

Un risque multiplié par huit

Le risque d'accident mortel est multiplié par huit lorsque le taux d'alcoolémie dépasse le seuil de 0,80 gramme. Bien souvent, les responsables d'un accident mortel ont un taux extrêmement élevé (plus de 2 grammes par litre). Néanmoins, la sensibilité à l'alcool est très variable, en fonction non seulement de l'âge et du sexe – les femmes ayant un seuil de « résistance » plus faible – *mais aussi de la fatigue et de l'éloignement du dernier repas*.

D'une manière générale, l'altération des réflexes est quasi immédiate et commence à des seuils très faibles : 0,30 grammes. Les réflexes ne demeurent intacts que si un repas, par exemple, a été accompagné d'un quart de litre de vin à 11 degrés ou d'un demi-litre de bière à 5,5 degrés. Un repas précédé d'un apéritif, accompagné d'un demi-litre de vin à 11 degrés et suivi d'un digestif provoque, chez un homme de 75 kilos, une alcoolémie d'environ 1 gramme, et de 1,50 gramme chez une femme pesant 55 kilos – ce qui est donc incompatible légalement avec la conduite.

Entre autres effets, l'alcool provoque une chute de la qualité de perception visuelle, de la faculté de récupérer après éblouissement – un effet très souvent méconnu. Il perturbe en outre les capacités d'évaluation des vitesses, des distances et du risque. Il engendre des attitudes d'audace incontrôlées et perturbe les réflexes de correction, même en l'absence d'un état d'« ivresse » ressentie.

CLAIRE BRISSET.

● *Nomination des membres du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.* – MM. Michel Fontan et Jean-Charles Sournia ont été nommés respectivement président et vice-président du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, qui comprendra en outre MM. Jean Buisson, Jean-Marie Cave, Marc Danzon, Félix Fortin, Pierre Fouquet, André François, Claude Got, André Grammont, Pierre Mayet, Mmes France Mesle, Éliane Provost, MM. René-Jean Royer, Michel Saillard, Jean Serignan, Michel Sordel, Marcel Viot.

LE MEURTRE DE SIX PERSONNES A BEAUVAIS

Pour une peine de cœur

De notre envoyé spécial

Beauvais. – *« C'est le crime passionnel par excellence. Un coup de folie ! »*, a déclaré le lieutenant-colonel Marc Nicolas, commandant le groupement de gendarmerie de l'Oise en résumant le drame qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 octobre à Saint-Martin-le-Nœud, près de Beauvais (*le Monde* du 7 octobre). Le suspect numéro un, un jeune garçon boucher âgé de vingt-trois ans, Pascal Dolique, venait d'avouer après douze heures d'interrogatoire, avoir tué à coups de couteau toute une famille, au total six personnes. Une tuerie effroyable pour une peine de cœur, par dépit amoureux, par désespoir sentimental.

Les circonstances exactes de ce sextuple meurtre ne sont pas encore clairement établies. Que s'est-il exactement passé vers 2 ou 3 heures du matin dans cette tranquille bourgade picarde de huit cents habitants qui s'est réveillée jeudi en pleine horreur ? Sur la route de Frocourt, un voisin proche du lieu du drame, un agriculteur de soixante ans, M. Roland Bizet, s'est écroulé terrassé par une crise cardiaque alors qu'il téléphonait à la police après avoir vu pénétrer chez lui le meurtrier à demi nu et ensanglanté. Pascal Dolique était hébété, hagard. Il a attendu patiemment que les gendarmes viennent l'appréhender.

Ce jeune garçon n'avait jamais fait parler de lui auparavant. Il était employé depuis le mois de mars dernier dans la boucherie de M. Gérard Thomas. Ce dernier était satisfait de ses services, excepté ces derniers temps où il avait fait quelques bêtises qui lui avaient valu un avertissement. Une attitude qui a coïncidé avec ses premiers déboires amoureux.

Depuis près de dix-huit mois, Pascal Dolique « fréquentait », Caroline Labrousse, une belle blonde de dix-neuf ans aux cheveux longs. Il s'était même presque installé chez ses parents. Il lui parlait mariage. Mais, depuis deux mois, Caroline travaillait dans une entreprise de Beauvais. L'amour s'est effiloché. Caroline voulait vivre sa vie. Pascal ne l'a pas supporté. Il avait dit à ses copains qu'il voulait se suicider.

Selon des proches des victimes, la rupture définitive était intervenue il y a quelques jours. Mercredi, vers 8 heures, Pascal est revenu dans le petit pavillon des parents de Caroline près de la rue du Bout-d'en-Bas. Caroline ne voulait plus l'entendre. Il est donc reparti pour revenir, dans la nuit, et enlever sa bien-aimée. Elle a résisté. Il l'a frappée avec un gourdin. Les parents de la jeune fille sont intervenus. La tuerie a commencé, on ne sait pas très bien comment.

Apocalypse meurtrière

Pascal, armé d'un couteau à désosser, a frappé le père, Jean-Jacques, quarante et un ans, agent technique chez Massey-Ferguson, sa femme Franciane, trente-sept ans, employée aux Nouvelles Galeries de Beauvais, le petit Fabrice, onze ans, et Caroline. Seul Jean-Yves, dix-sept ans, grièvement blessé à l'abdomen, parviendra à s'enfuir. Ses jours ne sont pas en danger.

La fin de la tragédie n'est pas encore clairement élucidée. Les grands-parents maternels, Georges Becquet, soixante-deux ans, et son épouse Christiane, soixante-trois ans, un couple de cultivateurs habitant à proximité et se trouvant sans doute chez leur fille, seront poignardés dans la rue. Le meurtrier, parti à la recherche de Jean-Yves expliquera d'abord au gendre des Becquet, qui habite lui aussi tout à côté, que Jean-Jacques Labrousse avait massacré toute sa famille. C'est le gendre, M. Hubert, qui découvrira le carnage. Les corps étaient rassemblés au rez-de-chaussée. Celui de Mme Labrousse était à demi carbonisé. Pascal a-t-il voulu effacer par le feu les traces de cette nuit d'horreur dont il ne reste qu'un seul rescapé ?

Jeudi, les lieux du drame étaient devenus le rendez-vous des badauds attirés par ce voyage au bout de l'enfer. *« C'est pire que* Massacres à la tronçonneuse, s'exclame le fils d'une voisine. Chacun épie les allées et venues des gendarmes qui toute la journée procéderont aux constatations et à l'enquête de voisinage. Personne ne comprend pourquoi ce garçon sans histoires a exterminé cette famille tranquille et discrète. Pascal, originaire de Saint-Martin-d'Auteuil (Oise), a basculé dans cette apocalypse meurtrière que rien ne laissait présager. Il y a quelques jours encore, il apportait à sa promise un bouquet de fleurs...

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

Le meurtrier du curé de Saint-Michel-l'Observatoire condamné à vingt ans de prison

(De notre envoyé spécial.)

Digne. – En condamnant, jeudi 6 octobre, Manuel Albarracin, meurtrier du curé de Saint-Michel-l'Observatoire (*le Monde* du 6 octobre), à vingt ans de réclusion criminelle, les jurés de la cour d'assises des Alpes-de-Haute-Provence se sont montrés plus cléments que ne l'avait été l'avocat général, M. Jean-Michel Durand, qui avait requis la réclusion à perpétuité, insistant sur la *« frénésie criminelle et la sauvagerie »* de l'accusé.

Au terme d'un réquisitoire impitoyable M. Durand avait déclaré n'avoir pas, *« en sa qualité de responsable des personnes et des biens »*, le droit *« de prendre des risques, de faire un pari, de miser »* sur l'éventuel rachat d'Albarracin.

S'ils ont reconnu Albarraccin coupable de *« meurtre aggravé de tortures »*, les jurés lui ont cependant accordé des circonstances atténuantes, après que ses deux conseils, Mes Philippe Vouland et Daniel Borde, du barreau de Marseille, eurent plaidé contre *« l'appel à la peur du ministère public »*, demandant que le meurtrier soit *« puni, mais non pas éliminé »*.

J.-M. D.-S.

● *L'uniforme du gardien de la paix.* Mis en cause dans l'affaire de l'attaque du fourgon blindé du 11 juin, à proximité de la gare du Nord, qui rapporta 3 385 000 F aux agresseurs, le gardien de la paix Joseph Mondoloni, quarante-trois ans, a été placé sous mandat de dépôt par Mme Martine Anzani, premier juge d'instruction à Paris. Il a été inculpé de complicité de vol à main armée et de recel. L'uniforme du gardien de la paix avait été retrouvé à l'intérieur du fourgon abandonné par les malfaiteurs. Les auteurs de l'agression, qui ont été arrêtés récemment, ont déclaré que M. Mondoloni leur avait prêté son uniforme contre une rémunération de 100 000 F.

● *Un parlementaire attaqué dans le métro parisien.* – M. Yves Sautier, député (U.D.F.) de Haute-Savoie, âgé de soixante-deux ans, a été victime d'une agression, mercredi 6 octobre vers 0 h 30, dans un couloir désert de la station République. Son agresseur, un jeune Noir, a pu s'enfuir avant l'arrivée d'employés de la R.A.T.P., alertés par les cris de M. Sautier. Souffrant d'une déchirure de la cornée et de diverses contusions, M. Sautier a déposé plainte contre X...

Inculpation d'un promoteur en Savoie

M. Pierre Schnebelen, promoteur immobilier, vient d'être inculpé par le juge d'instruction d'Albertville (Savoie), M. Jean-François Thony, d'infraction au code de l'urbanisme, en particulier en ce qui concerne la législation sur les permis de construire (*nos dernières éditions*).

M. Schnebelen, en tant que P.D.G. de la SEGMO, avait ordonné l'ouverture du chantier de construction du restaurant d'altitude de la future station de sports d'hiver de Val-Fréjus, à 2 900 mètres, au-dessus de Modane, en l'absence de permis de construire. Mi-septembre, le procureur d'Albertville, M. Jean-Olivier Viout, fut alerté par des associations de montagnards, et les gendarmes se rendirent aussitôt sur place pour dresser procès-verbal. Le 29 septembre, alors que les travaux continuaient, une information judiciaire était ouverte et, le 4 octobre, MM. Viout et Thony se rendaient sur les lieux pour signifier une ordonnance de fermeture du chantier.

Aménageur de Tignes et de Val-Thorens, M. Pierre Schnebelen a été choisi par la commune de Modane pour l'équipement de Val-Fréjus, station internationale qui doit faire la jonction entre la Maurienne et la station italienne de Bardonnèche. Dans l'immédiat, deux mille lits ont été autorisés, avec possibilité de porter ce chiffre à quatre mille cinq cents.

● *Nominations à la Cour de cassation.* – Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni jeudi 6 octobre sous la présidence de M. Mitterrand, a nommé trois conseillers à la Cour de cassation. Il s'agit de MM. Jacques Souppe, président de chambre à la cour d'appel de Lyon, Gérard Amathieu, président de chambre à la cour d'appel de Paris, et André Chazelet, procureur général près la cour d'appel de Caen.

Au cours de sa précédente réunion, le C.S.M. avait nommé M. Jacques Boussinesq, jusqu'alors président du tribunal de Poitiers, président du tribunal de Nantes.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La résistance de M. Papon

M. Maurice Papon est pressé. L'ancien ministre du budget du gouvernement de M. Barre — *inculpé depuis le 19 janvier de* crimes contre l'humanité, accusé d'avoir apporté son concours au transfert de mille six cent quatre-vingt-dix juifs de la région bordelaise vers Drancy — veut en finir. Or, depuis plus de dix *mois, l'instruction judiciaire « sommeille »,* selon Mᵉ Monique Pelletier, ancien ministre et collègue de M. Papon, devenue son avocat. Ainsi cet inculpé âgé de soixante-treize ans, qui ne voudrait pas mourir sans avoir été jugé et reconnu innocent, a-t-il décidé de défendre son *« honneur »* devant d'autres tribunaux.

Devant le tribunal de Paris, par exemple, pour demander, en vain, la saisie du livre titré tout simplement *l'Affaire Papon*. Devant *la cour d'appel, toujours en* vain. Devant la dix-septième chambre correctionnelle, jeudi 6 octobre..., poursuivant principalement en diffamation l'hebdomadaire catholique *la Vie* et l'une de ses journalistes, *Mˡˡᵉ Marie-Christine Jeanniot,* pour une enquête parue dans le numéro daté 17-23 février. Enquête accompagnée d'un entretien avec le plaignant.

L'article en cause annonce d'emblée la couleur : *« Maurice Papon : 1942-1944, les années troubles. »* La journaliste a enquêté le plus sérieusement du monde à Bordeaux et à Paris. Sa conclusion est claire : elle a rencontré bien du scepticisme, ou tout au moins de l'ignorance polie, s'agissant des activités de *résistance de l'ancien secrétaire* général de la préfecture de la Gironde, à partir de juin 1942.

« Personne ne s'y retrouve »

Eh bien, voilà du mauvais journalisme ! ont tranché Mᵉˢ Pelletier et François Sarda. Et de faire défiler devant M. Émile Cabié, le président, MM. Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, et Gaston Cusin, ancien conseiller d'État. De lire une lettre de M. Jacques Soustelle, ancien ministre.

Trois témoins qui se succédèrent, à la Libération, comme commissaire de la République à Bordeaux. Croix de bois, croix de fer... tous affirment que *M. Papon fut un résistant.* De beaux témoignages qui, dans le détail, laissent tout de même rêveur. M. Cusin : *« Je n'ai pas eu de contacts avec M. Papon avant la Libération. »* M. Bourgès-Maunoury : *« Jamais l'action de résistance de Maurice Papon n'a été mise en cause devant moi. »* M. Soustelle, pour sa part, indique qu'il date *l'entrée dans la Résistance de* M. Papon à 1942. Sans plus de précision.

C'est beaucoup parce que ces trois hommes se sont portés garants de M. Papon, en 1981, au plus fort de la tempête. C'est peu car aucun, si l'on a bien *compris, n'a connu l'ancien mi*nistre sous l'Occupation. L'époque est, certes, ancienne. Bien des temoins ont disparu. Seuls deux d'entre eux, M. Roger Bloch et Mᵐᵉ Geneviève Thieuleux, conservateur du Centre na*tional Jean-Moulin, sont venus* dire à la barre : oui, nous avons cotoyé M. Papon dans la Résistance. M. Bloch, du réseau Kléber, reçut son aide ; Mᵐᵉ Thieuleux vint chercher auprès de lui, deux fois par semaine, à partir *de 1944 a-t-elle indiqué,* des messages.

Tous les autres témoins *membres de la Résistance sont* restés en retrait. En bref, M. Papon, connais pas ! Ou alors à partir de juin 1944. Et M. Papon, si fier, à juste titre, de son certificat d'agent du réseau Jade Amicol, s'est entendu dire qu'il *ne figurait pas dans « la liste la plus complète possible »* établie par le responsable du réseau pour la région de Bordeaux, en 1946. Tant et si bien que Mᵉ Charrière-Bournazel, avocat de Mˡˡᵉ Jeanniot, a résumé dans *une brillante plaidoirie le senti*ment commun : *« M. Papon est-il un résistant, est-il un collaborateur ? Personne ne s'y retrouve. »*

Jugement le 27 octobre.

LAURENT GREILSAMER.

La demande de mise en liberté de Klaus Barbie a été rejetée par la Cour de cassation

L'obligation de répression des crimes contre l'humanité

Klaus Barbie reste détenu. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, jeudi 6 octobre, le pourvoi qu'il avait formé contre l'arrêt du 8 juillet de la chambre d'accusation de Lyon confirmant l'ordonnance du juge d'instruction, M. Christian Riss, qui, le 8 juin, avait refusé sa première demande de mise en liberté. Cette demande était fondée sur les conditions dans lesquelles Barbie avait été arrêté en Guyane française, le 5 février, après son expulsion par les autorités boliviennes, conditions que l'inculpé considéraient comme illégales et constituant une extradition *déguisée (le Monde du 7 octobre)*.

Il s'agissait, pour la chambre criminelle, de dire si la chambre d'accusation de Lyon avait bien motivé sa décision en faisant valoir, d'une part, qu'il ne pouvait y avoir extradition déguisée puisqu'en février 1983 aucune demande d'extradition n'avait été transmise par la France à la Bolivie, et, d'autre part, que l'expulsion de Barbie par les autorités de La Paz, suivie de son arrivée en Guyane et de son arrestation, s'agissant d'un homme recherché pour crimes contre l'humanité, était la conséquence normale d'une application des dispositions *« d'un ordre répressif international »*. Dispositions résultant des accords de Londres du 6 août 1945, et de la résolution des Nations unies du 13 février 1946 recommandant à ses membres de prendre les mesures nécessaires pour que les auteurs de crimes de guerre, crimes contre la paix ou contre l'humanité, soient immédiatement arrêtés et ramenés dans les pays où ils avaient commis ces crimes pour y être jugés.

L'arrêt de la Cour suprême, rendu après l'audition du rapport de M. Christian Le Gunehec et les conclusions de M. Henri Dontenwille, avocat général, confirme dans leurs grandes lignes les motifs de la chambre d'accusation de Lyon. Il y apporte cependant quelques nuances et précisions. Elles retiendront l'attention des juristes d'autant plus que c'est la première fois, comme l'a souligné M. Dontenwille, qu'une Cour suprême avait à se prononcer sur la portée, par rapport au droit interne, d'un droit international tendant à la répression des crimes contre l'humanité et faisant même de cette répression une obligation.

Pour ce qui concerne le droit interne, la chambre criminelle relève que, *« dans la mesure où aucune procédure d'extradition n'était en cours lors de l'expulsion de Barbie par les autorités boliviennes (...), il n'existait aucun obstacle à l'exercice de l'action publique contre l'inculpé sur le territoire national français dès lors que la plénitude des droits de la défense lui est librement assurée devant les juridictions d'instruction et de jugement »*. Pour le reste, sans reprendre les termes de la chambre d'accusation de Lyon, qui parlait d'un *« ordre répressif international auquel la notion de frontières et les règles extraditionnelles qui en découlent sont fondamentalement étrangères »*, la chambre criminelle se réfère, elle aussi, à l'accord de Londres du 6 août 1945 ainsi qu'à l'article 6 du statut du tribunal militaire international de Nuremberg et à la résolution des Nations unies du 13 février 1946.

Mais, en rappelant ces accords et résolutions, elle relève qu'ils se référaient eux-mêmes à la déclaration de Moscou du 30 octobre 1943, par laquelle Churchill, Roosevelt et Staline exprimaient déjà leur intention de châtier les criminels nazis *« même s'ils devaient poursuivre les coupables jusqu'au bout de la Terre »*. C'est assurément, comme l'avait relevé M. Dontenwille, une réponse donnée à ceux pour qui la poursuite des auteurs de crimes de guerre *ou de crimes contre l'humanité* n'aurait été décidée qu'après la capitulation allemande du 8 mai 1945. Une autre précision est apportée par l'arrêt de la Cour suprême, pour qui les dispositions de l'accord de Londres, comme celles de la résolution des Nations unies pour la répression des crimes contre l'humanité sont *« conformes aux principes généraux du droit reconnus par l'ensemble des nations et auxquels se réfèrent le pacte international relatif aux droits civils et politiques et la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*.

On relève enfin que la Cour de cassation, suivant l'avocat général et le conseiller-rapporteur, indique que les dispositions imposées par des traités internationaux qui ont autorité supérieure à celle des lois sont cependant *« régulièrement intégrées à l'ordre juridique interne »*. C'est finalement une manière d'exprimer qu'entre le droit international et le droit interne, en cette matière particulière de la répression des crimes contre l'humanité, il n'y a pas une frontière étanche.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué que le mémoire de Klaus Barbie devant la chambre criminelle avait été présenté par Mᵉ de Chaisemartin, avocat à la Ccour de cassation. Mᵉ de Chaisemartin n'est pas et n'a jamais été l'avocat de Barbie. Ce dernier avait en fait pour conseils,comme l'indique l'arrêt rendu le 6 octobre, la société civile professionnelle Lesourd et Baudin.

ÉDUCATION

PRÊTS BANCAIRES ET AIDES PUBLIQUES POUR LES ÉTUDIANTS

« T'as pas 10 000 balles ? »

Comment faire des études universitaires lorsque les parents espacent leurs chèques, que les petits emplois se font rares et que les tarifs essentiels (droits d'inscription, cotisation aux mutuelles, ticket de « restau U ») s'emballent ? Pour un étudiant sans ressources, outre les bourses, il existe d'autres moyens d'obtenir des fonds, à condition de *satisfaire à quelques critères sélec*tifs et d'oser pousser les bonnes portes, celles des banques, des académies ou même des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Chacune de ces institutions s'affirme fort libérale en la matière, mais se garde généralement de diffuser l'information sur les formules d'accès aux prêts et aux dons.

La plupart des grandes banques proposent des « prêts d'études » réservés aux étudiants ayant suivi avec succès au moins deux années d'études supérieures. Bien qu'aucune statistique globale concernant ces crédits ne soit rendue publique, le rapport de M. Claude Domenach sur *« les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants »* présenté au ministre de l'éducation *nationale en novembre* dernier *(le Monde* du 7 décembre 1982) regrettait que seuls quelques dizaines de milliers de prêts soient accordés. *La Banque* nationale de Paris (B.N.P.), qui pratique le crédit aux étudiants depuis 1971, annonce 35 000 dossiers en cours, contre 2 000 à l'origine.

Sur présentation d'un certificat de scolarité, du dernier diplôme obtenu et en présentant une caution, tout étudiant à partir du second cycle peut théoriquement obtenir un prêt de 40 000 francs qu'il remboursera pendant quatre ans après son service national, à un taux d'intérêt de 11,55 % (contre 18,4 % actuellement pour les crédits grand public). *Les prêts étudiants, « c'est un pari sur l'avenir »*, dit-on à la B.N.P.

Un pari que les banques acceptent de tenir moyennant certaines précautions, en espérant que les emprunteurs deviendront des clients durables. Les élèves des grandes écoles, dont l'avenir est supposé assuré, n'auront aucune difficulté à obtenir un crédit, surtout si l'établissement qu'ils fréquentent a signé une convention particulière avec une banque prévoyant des taux préférentiels. Aucun arrangement de ce genre n'existe avec les universités, et *l'étudiant devra donc s'armer de* psychologie et de malice pour arriver à ses fins. En ouvrant préalablement un compte auprès de la banque considérée et en *le* gérant correctement, en présentant une caution « sûre » (parents de préférence) et un projet précis à financer touchant ses études, il mettra toutes les chances de son côté.

Derniers « produits bancaires » en date, le « compte projet étudiant » et le « plan étudiant » seront proposés à partir de la prochaine rentrée universitaire par les Banques *populaires aux adhérents de la* Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.). Dans le premier cas, un prêt de 12 000 francs à *9 % sur deux ans à condition* de maintenir un solde minimal sur un compte ; dans la seconde formule, un prêt annuel de 12 000 francs renouvelable deux fois en cas de passage dans l'année supérieure, moyennant un taux, variable selon les régions, qui n'excède pas 15 %.

Certains fonds publics servent pour leur part à dépanner les étudiants en situation financière difficile. Des « prêts d'honneur » peuvent être consentis dans chaque académie par un comité spécialisé qui se réunit deux fois par an et en détermine le montant (5 500 francs en moyenne). Destinés aux étudiants français non titulaires d'une bourse, ils sont accordés sans intérêt et remboursables dix ans après la fin *des études. En 1983, trois mille* prêts de ce type ont été accordés, pour un montant total de 16,6 millions de francs.

Dépannages

Beaucoup plus modeste encore (8,67 millions de francs en 1983) et réservé aux dépannages temporaires mais urgents, le Fonds de solidarité universitaire (F.S.U.), géré par les CROUS, distille des dons et des prêts sans intérêts. Une commission sociale instituée auprès de chaque conseil d'administration de CROUS examine anonymement les dossiers de demande et peut accorder une aide qui complète l'allocation de *500 F éventuellement octroyée sur* le champ par l'assistante sociale des œuvres universitaires. Les candidats doivent être âgés de moins de vingt-six ans, avoir obtenu un succès universitaire au cours des deux années précédentes et ne pas dépasser un plafond de ressources mensuelles (4 960 F au 1ᵉʳ juillet 1983).

Moins de treize mille étudiants ont bénéficié d'aides du F.S.U. en 1978-1979. Le rapport de M. Claude Domenach a constaté que ce dernier type d'aide, en principe exceptionnel, tendait à devenir *permanent en raison de la dégrada*tion progressive du pouvoir d'achat des bourses. Il préconisait aussi un désencadrement partiel du crédit *bancaire aux étudiants* et l'augmentation sensible du budget affecté aux prêts d'honneur. Une bouffée d'oxygène attendue dans les universités.

PHILIPPE BERNARD.

LE SNE-SUP APPELLE LES UNIVERSITAIRES A UNE SEMAINE DE GRÈVE

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) appelle les enseignants du supérieur à *cesser le travail pendant la semaine* du 17 au 24 octobre. Ce mot d'ordre est destiné à traduire l'opposition du syndicat à l'égard du décret sur les obligations annuelles de service adopté le 31 août dernier par le conseil des ministres (*le Monde* du 2 septembre 1983). Ce texte fixe à trente-deux semaines (au lieu de vingt-cinq en moyenne) la durée de l'année universitaire 1983-1984 et augmente le nombre d'heures d'enseignement. Le 11 juillet dernier, les responsables du SNE-Sup avaient démissionné du comité technique *paritaire pour obtenir notamment* le retrait de ce texte. Aujourd'hui, le syndicat en réclame l'abrogation et demande la réouverture des négociations sur l'ensemble du dossier des carrières universitaires.

NOUVEAU BARÈME POUR LES FORFAITS D'EXTERNAT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Le *Journal officiel* du 2 octobre a publié les montants des forfaits d'externat pour l'année scolaire 1982-1983. Ces « forfaits d'externat » représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements privés sous contrat d'association.

Pour les classes de collège, le montant annuel est fixé à 1 896 F (2 226 F pour les sections d'éducation spécialisée). Dans les lycées, la somme varie de 2 528 F à 4 440 F *selon qu'il s'agit d'une classe* d'enseignement général ou des sections techniques. Une allocation destinée à couvrir la redevance pour un magnétoscope utilisé à des *« fins uniquement scolaires »* s'ajoute à ces subventions.

Le forfait d'externat ne concerne que les établissements du second degré, puisque son équivalent, pour le primaire, appelé « forfait communal », est fixé localement.

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **Ecole normale supérieure, rue d'Ulm.**

Section des sciences.

Groupe A : MM. Jean-Louis Barrat ; Jean-François Bertin (1ᵉʳ exaequo) ; Denis Duhamel ; Jean-Yves Ollitrault ; Jean-François Puget ; Christian Devanz ; Nicolas Castel ; François Debost ; Richard, Savornin ; Armel de La Bourdonnaye ; Frédéric Lalanne ; Thomas Grenon ; Christophe Rabault ; Stéphane-Paul Frydman ; Franck Langrand ; Didier Long ; Jean-Luc Walter ; Didier Cassereau ; Philippe Bousquet (18ᵉ exaequo) ; Didier Piau ; Eric Bonnetier ; Felipe Forster-Starling ; Pierre Schanne ; Jean-Christophe Feauveau ; Hervé Leblond ; Yves Lehmann ; Patrick Polo ; Olivier Bruder ; Marc Darmon ; François Jouve ; Jean Goubault.

Groupe B : MM. Michel Boudoussier ; Arnaud Chiffaudel ; Jean-Denis Durou ; Sylvain Boucher ; Olivier Dubouis ; Fabrice Cancre ; Eric Lanzi ; Bruno Fosset ; Philippe Hassenforder ; Christophe Guir ; Claude Verdier ; Jean-Louis Rassineux ; Mai-Thanh Nguyen ; Laurent Alt.

Groupe C : MM. Olivier Le Gall ; Nicolas Paulmier ; Christophe Maurel ; Jean-Pierre Ferran ; Jean-Michel Gaulier ; Nicolas Renard ; Luc Lengler ; Jean-Yves Duboz.

Section lettres.

Groupe L : MM. François Dufay ; Fabrice Bouthillon (1ᵉʳ exaequo) ; Philippe Salvadori ; Didier Giroud ; Frédéric Bozo ; François Chatelain ; Jacques Quintallet ; Jean-Paul Centini ; Yves Charnet ; Dominique Quero ; Gérald Antoni (10ᵉ exeaquo) ; Laurent Burin des Rosiers ; Antoine Gournay ; Yves Normand ; Joël Broustail ; Thierry Leterre ; Jean-Luc Fidel ; Jean-François Nordmann ; Jean-Frédéric Schaub ; Christophe Giros ; Jérôme Hankins ; Bruno Guigue ; Yves Loterie ; Georges Derriey ; Michel Perrin ; Bruno Michel ; Nicolas Aumonier (27ᵉ exeaquo) ; François Le Cardinal (27ᵉ exeaquo) ; Bernard Lapeyre de Cabanes ; Emmanuel Glaser ; Emmanuel Sales (30ᵉ exeaquo) ; Jean-François Balaude ; Patrick Wotling ; Christian Montes ; Bernard Parcou ; Vincent Jouve ; Jean-François Dubost ; François-Régis Navarre ; Yann Bretel (38ᵉ exeaquo) ; Frédéric Landy (38ᵉ exeaquo) ; Pierre Wagner (38ᵉ exeaquo) ; Charles Grillou (38ᵉ exeaquo).

Groupe S : MM. Patrick Millot ; Jean-François Baillon ; Pierre Hautcœur ; Thomas Bucaille ; Renaud Lemetais ; Laurent Coudroy de Lille.

DÉFENSE

UN RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LES SOUS-OFFICIERS

• Pas assez de candidats bacheliers dans l'armée de terre
• Trop peu de retours volontaires à la vie civile

Les armées françaises devraient profiter des circonstances économiques actuelles pour attirer, au sein du corps des sous-officiers, davantage de candidats bacheliers qu'elles n'en ont recrutés jusqu'à présent, notamment dans l'armée de terre. D'autre part, cette même situation économique joue contre le nécessaire rajeunissement de ce corps de sous-officiers, puisque les cadres engagés ne sont pas encouragés, à l'issue de leur contrat, à retourner dans le civil à cause du chômage.

Telles sont les principales conclusions d'un rapport rédigé, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, par M. Guy-Michel Chauveau, député socialiste de la Sarthe. Ce document parlementaire répond à un souci manifesté, déjà l'an dernier, par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui avait incité l'armée de terre à ce que, progressivement, la moitié du recrutement des sous-officiers issus des écoles (à la différence des sous-officiers sortis du rang) provienne de candidats bacheliers, comme dans l'armée de l'air.

Alors que les sous-officiers de la marine (28 137 officiers mariniers) et de l'aviation (41 551 en 1983) représentent 45 % des effectifs de leur armée respective, les sous-officiers représentent seulement 20 % des effectifs de l'armée de terre (62 900 sous officiers de carrière et sous contrat). « *Dans l'armée de terre*, note le rapporteur, *les sous-officiers sont chargés de tâches de commandement alors que, dans la marine et dans l'aviation, la majorité des sous-officiers accomplissent des tâches techniques, sans fonction d'encadrement.* »

Compte tenu de l'instruction généralisée jusqu'à dix-huit ans, écrit encore M. Chauveau, « *il serait néfaste que la qualité du corps des sous-officiers soit inférieure à celle de la majorité des recrues (...) Or, il est tout à fait nécessaire de maintenir une corrélation entre le nombre de bacheliers recrutés par l'armée de terre et le nombre de baccalauréats délivrés à l'échelon national qui représente actuellement environ 25 % pour une même classe d'âge, alors que les pourcentages de titulaires du baccalauréat recrutés dans les écoles de l'armée de terre (par la voie directe) étaient de 17 % en 1982* ».

Le rapporteur observe : « *C'est dans l'armée de l'air que l'on constate le meilleur niveau de recrutement, puisque près de la moitié des sous-officiers recrutés y sont bacheliers (...) L'objectif de porter, à terme, à 50 % le volume des élèves sous-officiers qui seront bacheliers n'apparaît plus comme trop ambitieux, en raison d'une conjoncture économique qui doit être mise à profit pour améliorer la qualité du recrutement* », principalement dans l'armée de terre.

Pour le déroulement de carrière des sous-officiers, M. Chauveau rappelle que le législateur avait souhaité maintenir un important flux de départs à la retraite proportionnelle pour obtenir une population d'une relative jeunesse grâce à un recrutement régulier. « *Une telle politique ne peut se concevoir*, écrit-il, *que dans la mesure où les sous-officiers, quittant ainsi le service entre trente-cinq et quarante-sept ans, peuvent accomplir une seconde carrière dans le secteur civil pour retrouver, au moins, leur niveau antérieur de rémunération.* »

« *Or, depuis 1981, la persistance de la tension sur le marché de l'emploi et des craintes nées des projets de réglementation du cumul d'une pension de retraite et d'une activité rémunérée ont influé sur le comportement des sous-officiers anciens qui diffèrent leur départ à la retraite et demandent de plus en plus à servir au-delà de la limite d'âge inférieure.* » Cette observation, à en croire le député de la Sarthe, est vraie aussi bien dans l'armée de terre que dans l'aviation.

« *Dans un passé récent*, note-t-il à propos des sous-officiers de l'armée de terre, *le nombre maximum de départs a été enregistré en 1974, avec un volume voisin de 6 700. Un tel flux de départs aurait pu, sur une longue période, provoquer un très net rajeunissement de l'encadrement. Mais ces dernières années, en raison de l'effet conjugué de la mise en place des nouveaux statuts et des difficultés de réinsertion dans le milieu civil, les départs se sont limités à 4 500. Cette nouvelle situation pourrait à l'inverse se traduire par une tendance au vieillissement de l'encadrement.* » Selon M. Chauveau, la marine a une meilleure politique de « *fuites* ».

M. HERNU CRÉE DES COMMISSIONS RÉGIONALES DE LA FONCTION MILITAIRE

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a annoncé, mercredi 5 octobre à Paris, la création de commissions régionales du Conseil supérieur de la fonction militaire (C.S.F.M.), qui est une instance de concertation, sous sa présidence, pour tout ce qui concerne les statuts des personnels militaires et le style de vie sous l'uniforme.

« *Pour réaliser, au niveau local, une participation accrue des personnels militaires au fonctionnement du C.S.F.M.*, a notamment expliqué M. Hernu, *des instances régionales seront créées : ceux des membres titulaires des commissions régionales qui auront été tirés au sort pour siéger au Conseil supérieur seront ainsi en mesure de traduire les préoccupations des militaires qu'ils représentent. Titulaires et suppléants de ces commissions, soit de l'ordre de mille cinq cents personnes, recevront ainsi communication de toutes les informations.* »

Institué il y a quatorze ans, le C.S.F.M. est composé de quarante-cinq cadres des trois armées, de la gendarmerie et de leurs services. Plus récemment a été créé un Conseil permanent des retraités.

Le C.S.F.M., dont les membres se voient garantir leur libre expression, ses nouvelles instances régionales et le Conseil permanent des retraités devraient recevoir, sous peu, une série de projets de textes législatifs et réglementaires à la rédaction desquels ils seront associés et qui concerneront les cadres et les engagés. Le projet de suppression de trente et un mille cinq cents postes dans les effectifs militaires, durant la loi de programmation 1984-1988, a vivement inquiété les armées. M. Hernu a donné l'assurance que cette réduction serait obtenue par une diminution temporaire du recrutement, de telle façon qu'il n'y ait aucun dégagement autoritaire de cadres, et que leur avancement sera préservé.

RELIGION

La mort du cardinal Cooke

« Défenseur de la vie » jusqu'au bout

Le cardinal Terence Cooke, archevêque de New-York, est décédé jeudi 6 octobre à l'âge de soixante-deux ans. Il était atteint d'une leucémie aiguë. Sa mort ramène les effectifs du Sacré Collège à cent trente et un membres, dont cent neuf, âgés de moins de quatre-vingts ans, voteraient en cas de conclave.

Le cardinal Cooke avait impressionné son entourage par sa décision, alors qu'il se savait condamné, de ne pas quitter son poste. Dans une lettre pastorale, qui devait être lue dans toutes les églises de l'archidiocèse ce 7 octobre, faisant allusion à sa fin prochaine, l'ancien archevêque de New-York écrivait : « *La vie n'est pas moins belle parce qu'elle est accompagnée de la maladie ou de la vieillesse. Je suis heureux de poursuivre, jusqu'à la fin, mon apostolat de défense de la vie.* »

Responsable du diocèse catholique le plus riche du monde, et le deuxième aux Etats-Unis par le nombre de baptisés, le cardinal Cooke avait été un choix plutôt inattendu pour succéder au légendaire cardinal Francis Spellman, réputé autant pour ses prouesses financières que pour ses positions conservatrices, et qui restera dans l'histoire comme l'évêque qui a béni les troupes américaines au Vietnam.

Fils d'une chauffeur irlandais, Terence Cooke naît dans un taudis de Manhattan et, ayant perdu sa mère à l'âge de neuf ans, est confié à une succession d'écoles catholiques avant d'entrer au petit séminaire. Obéissant, effacé et gros travailleur, cet élève modèle est remarqué par ses supérieurs, qui l'envoient, après son ordination en 1945, à l'Université catholique d'Amérique, à Washington, puis à l'université de Chicago.

Moins conservateur que Francis Spellman

Après plusieurs années de ministère dans les services caritatifs de l'archidiocèse de New-York, le jeune prêtre est remarqué par le cardinal Spellman, qui en fait son secrétaire privé en 1957, vice-chancelier un an plus tard et chancelier en 1961. Il a décrit sa relation avecle cardinal comme celle d'« *un fils à son père* ». Cette loyauté sans faille reçoit sa récompense : le Père Cooke est nommé vicaire général de New-York en 1965, évêque auxiliaire la même année et – sur l'avis du cardinal, mais contre celui d'une majorité des prêtres diocésains – *archevêque de New-York quatre* mois après la mort de Mgr Spellman, en 1967.

Davantage pasteur qu'administrateur, le cardinal Cooke s'est montré plus libéral que son prédécesseur dans le domaine social (les problèmes de racisme, d'immigration, de pauvreté), tout en partageant ses positions théologiques et morales traditionnelles. Plus conciliant aussi pour les questions militaires – l'archevêque de New-York était responsable *ex officio* des aumôniers militaires – Mgr Cooke essayait de ménager les susceptibilités de chacun. En 1981, toutefois, il avait provoqué une controverse en écrivant, dans sa lettre annuelle aux aumôniers militaires, que l'arme nucléaire peut être considérée, dans certains cas, comme « *non pas satisfaisante, mais tolérable* ».

Autre point sensible, qui ne fut pas résolu par Mgr Cooke : la présence massive d'hispanophones à New-York. Malgré les demandes réitérées de cette communauté, qui constitue plus de la moitié des catholiques du diocèse, aucun évêque auxiliaire d'origine latino-américaine ne fut nommé.

Peu de temps avant sa mort, le cardinal Cooke a encore fait parler de lui en refusant de bénir le traditionnel défilé de la Saint-Patrick, le 17 mars 1983, en manière de protestation contre sa « politisation » – sous-entendu : contre les sympathies *de ses organisateurs pour l'IRA*, le cardinal était pourtant le septième archevêque du New-York de souche irlandaise.

ALAIN WOODROW.

LETTRES

LAURÉAT INATTENDU

L'écrivain britannique William Golding obtient le prix Nobel

Le prix Nobel de littérature a été attribué, jeudi matin 6 octobre, à l'écrivain britannique William Golding, *« pour ses romans qui, avec la clarté de l'art narratif réaliste et avec la diversité, l'universalité du mythe, illustrent la condition humaine dans le monde d'aujourd'hui ».*

Surpris, comme tout le monde, par cette récompense, le lauréat s'est déclaré très heureux. *« A cause d'un patriotisme démodé, je suis content qu'un Britannique ait remporté le prix Nobel de littérature pour la première fois depuis trente ans »*, a-t-il déclaré.

« Pendant un quart de siècle, on a soumis l'homme que vous avez devant vous à un processus de momification littéraire », déclarait William Golding lors d'une conférence intitulée « Croyance et créativité » (1). *« Cet homme n'est plus tout à fait un être humain. C'est un livre pour les lycéens... Dans une lettre, un petit garçon s'adressait à moi ainsi : « C'est beau de pouvoir » écrire à un auteur pendant qu'il » est vivant. Si vous êtes encore » vivant, répondrez-vous à mes » questions? »*

Ce livre pour les lycéens, c'était *Sa Majesté des Mouches* (1954), le premier roman que Golding publia. Roman allégorique (*inspiré* d'un best-seller de la littérature enfantine : *Coral Island*, paru en 1858) dans lequel des enfants, évacués d'Angleterre alors qu'une guerre atomique fait rage, se retrouvent sur une île à la suite d'un accident d'avion : d'un groupe innocent, *ils se* transforment bientôt en une horde peinturlurée qui chasse les porcs sauvages avant de chasser l'homme.

Le microcosme que forme l'île aux enfants peut être appréhendé de deux façons : une lecture politique y perçoit la montée du nazisme (la sauvagerie de Jack, le meneur, et son comportement font penser à ceux de Hitler) ; une lecture métaphysique y trouve l'image d'un homme prisonnier d'une cruauté qui est en lui comme le stigmate de sa condition (après sa confrontation avec « la Bête », une tête de cochon empalée que dévorent les mouches, Simon comprend que la bête ne se cache pas en quelque dieu extérieur mais qu'elle « fait partie de nous »).

Cette obsession unique – la présence du mal au cœur de l'homme, – exprimée dans le langage complexe de l'allégorie et du symbole, sous-tend tous les romans de Golding. De même que Simon meurt sous les coups de ses camarades pour avoir compris que la bête est en eux, de même, dans *les Héritiers* (1955), un petit groupe de préhominiens, *« le Peuple paisible »*, périt, décimé par une tribu d'hommes primitifs, victime expiatoire de l'homme déchu. S'il isolait dans l'espace les personnages de *Sa Majesté des Mouches* et dans le temps ceux des *Héritiers*, Golding dans son troisième roman, *Chris Martin* (1956), atteint le dépouillement suprême : un homme, sur un rocher, perdu dans l'océan ; au long des pages sa lutte pour survivre, puis sa défaite. Mais son échec n'a rien d'héroïque ; parce que le mal est en lui, parce qu'il ne peut subsister qu'en absorbant les choses et les êtres, il fait l'expérience de la chute.

L'art et la métaphysique sont indissolublement liés dans les romans de Golding ; on pourrait y mettre en exergue cette formule de D.H. Lawrence : *« Même l'art dépend d'une métaphysique... c'est une métaphysique qui gouverne les hommes tout le temps. »* Et Golding de préciser : *« Je suis un homme religieux incompétent. »* Dieu est à l'affût dans tous ses livres ou, en tout cas, un Etre puissant, surnaturel, Majesté sans nom (Majesté des mouches) qui dehors s'appelle « la Bête » ou « le Ciel » et dans la conscience s'appelle *« les anciens, les esprits »* – comme pour Matty dans *Paradis sauvage*, – ou encore *« peur »*, peur du noir dehors et dedans. Une peur qui est aussi désir. L'obscurité est la manifestation de la présence de Dieu : le désir des ténèbres – *« ce désir de toutes les impossibilités des ténèbres »* – se confond avec celui de Dieu.

C'est pourquoi *« l'incompétence de Golding est à l'origine de la poésie de son œuvre : c'est elle qui en fabrique le mystère »* (2). Point de Dieu nommé qu'on peut adorer, donc (encore que dans une conférence Golding ait déclaré : *« Je crois en Dieu »*), mais des images fulgurantes, mystérieuses, hallucinées, qui sont la projection de la peur et du désir, de la folie peut-être. Ces images que, « plongeur », il ramène *des profondeurs*, cette folie, éclatent dans *Parade sauvage* (1979 – traduit littéralement, le titre serait : *Ténèbres visibles*), roman étrange et déroutant que Golding publia après plus de dix ans de silence ; il suivait *Chute libre* (1959), *la Nef* (1964) et *la Pyramide* (1967), et précédait de peu *Rites de passage* (1980) qui paraît en français ces jours-ci.

Tous les personnages de *Parade sauvage*, depuis Matty, monstre né du blitz, être fantastique surgi de nullEart, jusqu'à Sophie, l'une des belles jumelles meurtrières, tous connaissent parfois des états seconds au cours desquels leur sont révélées les bribes d'une autre vérité. Que Sophie découvre alors le sens de l'outrage – *« A l'origine était l'outrage »* – qui doit accompagner l'effilochement du monde et s'efforce d'amener l'apocalypse, que Matty, figure de Christ-Rédempteur, comprenne que le sens de sa destinée est au contraire de se sacrifier pour le rachat d'un être, telles sont les oppositions directrices du roman. Mais, près de vingt-cinq ans après la publication de *Sa Majesté des Mouches*, l'obsession de Golding reste la même : celle de la souffrance, de la destruction et de la cruauté d'un monde où les êtres, comme des mouches dévoreuses et actives, sont condamnés, parce que le mal est en eux, à s'entre-tuer et à mourir.

« Aujourd'hui, déclarait Golding, *je n'hésiterais pas à soutenir de nouveau les vues philosophiques et théologiques sur la nature de l'homme et l'univers dans lequel il vit que j'ai avancées dans ce livre* Sa Majesté des Mouches... *je suis pessimiste en ce qui concerne l'univers et optimiste quant au cosmos ! » « Dieu*, poursuivait-il, *agit de façon mystérieuse ; le diable aussi semble-t-il... Parfois, ils paraissent œuvrer de concert. Parfois, nul ne répond, même si vous les appelez l'un et l'autre à grands cris. Ils se sont endormis ou sont partis chasser – peut-être se chasser l'un l'autre. »* Et puis, parlant à nouveau de sa vision de Dieu, il précisait que, comme tout un chacun, il ne faisait que se reporter au souvenir de moments particuliers : *« Romancier vieillissant, qui patauge dans les difficultés de la vie du vingtième siècle et la confusion de croyances à demi formées. »*

En dépit de cette confusion, sa préoccupation profonde ne varie pas : *« Ce qu'est l'homme, ce qu'est l'homme aux yeux de Dieu, voici ce que je brûle de savoir... les thèmes qui expriment le mieux mon dessein, ceux qui sont le plus familiers à mon imagination, ont surgi de cette préoccupation : je les ai choisis de sorte à progresser dans cette connaissance. Ils ont représenté l'homme réduit à la dernière extrémité, l'homme utilisé comme matériau de construction, mis au laboratoire, l'homme dont on se sert pour détruire ; l'homme isolé, l'homme obsédé, l'homme qui se noie dans l'étendue de la mer ou dans celle de son ignorance. »*

Non qu'il soit jamais parvenu à la « sagesse ». *« Ce qui me caractérise*, dit-il, *c'est un sens perpétuel de l'étonnement. Je déclare qu'il est possible de vivre longtemps étonné, et, de plus en plus, je m'aperçois qu'il est également possible de mourir ainsi. Sur ma tombe, il faudra graver : « Il s'étonna ».*

CHRISTINE JORDIS.

(1) Conférence prononcée au British Council en avril 1982 ; le texte est repris dans un recueil d'essais intitulé *The Moving Target*.

(2) Hélène Cixous, dans un article paru dans *les Langues modernes*, septembre 1966.

La colère d'Artur Lundkvist

De notre correspondant

Stockholm. – *« William Golding est un petit phénomène anglais sans intérêt particulier. »* Le jugement n'est pas porté par n'importe qui : il vient de l'un des *membres les plus éminents de* l'Académie suédoise, M. Artur Lundkvist, « l'homme qui lit tout » et qui a exercé longtemps une influence décisive sur les choix de cette royale assemblée de brillants esprits. Mais voilà : l'avis du patron n'est plus aujourd'hui parole d'Evangile, ses collègues ne lui obéissent plus pieusement et osent se rebiffer. Et cela provoque disputes et éclats de voix.

Cette année, les académiciens avaient, après plusieurs mois de réflexion, retenu finalement deux noms : William Golding et Claude Simon. Aucun écrivain français n'avait été couronné depuis Jean-Paul Sartre en 1964, et les *suédois n'avaient pas du tout apprécié* la décision de l'auteur des *Mots* de refuser le prix. Il a été difficile d'oublier l'affront. Toutefois, Claude Simon figurait sur la liste des « nobelisables » depuis quelques années déjà.

Lors d'un premier vote interne cet automne, Golding obtint sept voix contre cinq à son concurrent français. Ce résultat défavorable à son poulain a rendu furieux Artur Lundkvist.

« D'autant plus, confie-t-il à l'agence de presse suédoise, *que mes collègues ont refusé de procéder à un second tour de scrutin la semaine dernière. »* Il a claqué la porte et refusé de participer à l'ultime réunion, le mercredi 5, où l'on a, semble-t-il, *quand même* voté une deuxième fois, mais par conséquent en son absence...

Aujourd'hui, il affirme avoir été victime d'un coup monté : *« On ne m'a pas donné l'occasion de m'exprimer. Le choix de Golding ne faisait pas du tout l'unanimité au sein de l'Académie, comme on essaie de le faire croire. On ne peut pas dire qu'il soit un « grand », tandis que Claude Simon, lui, a eu une importance considérable pour toute la littérature mondiale. Il a marqué tous les écrivains latino-américains. »*

Et Artur Lundkvist de regretter que l'Académie ne soit plus ce qu'elle était. *« Les membres se taisent, se contentent de suivre le courant, alors que normalement chacun devrait avoir sa propre opinion et avoir au moins le courage de la défendre ! »*

Les personnes mises en cause se refusent à tout commentaire, mais la poussée de colère d'Artur Lundkvist aura en tout cas permis d'en savoir un peu plus sur les délibérations si secrètes des académiciens. Et c'est la première fois dans l'histoire du pxix Nobel de littérature que le choix de l'Académie est contesté publiquement par l'un de ses dix-huit membres.

« Pas de commentaire », a déclaré M. Lars Gyllenstein, le secrétaire perpétuel de l'Académie, qui a ajouté que les statuts du prix imposent au jury de se taire pendant cinquante ans !

ALAIN DEBOVE.

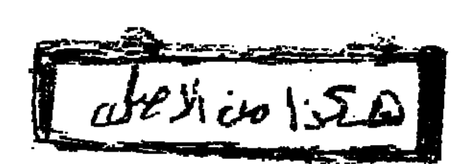
Célèbre grâce à Peter Brook

Né en 1911 en Cornouailles, William Golding a fait ses études à Oxford. Engagé dans la Royal Navy pendant la guerre, il participe au débarquement en France. En 1945, il est nommé professeur à Salisbury et il enseigne l'anglais et la philosophie pendant près de vingt ans.

Son premier roman, le plus connu, Sa Majesté-des-Mouches *qui remonte à 1954, est une évocation du mal, qui est en chacun de nous, enfant ou adulte ; porté à l'écran par Peter Brook, le film contribua à faire connaître l'auteur, avec quelque retard en France, puisque le livre ne fut traduit qu'en 1964, dix ans plus tard. Grâce au succès de ce livre, Golding put devenir un écrivain à plein temps et abandonner le professorat.*

En trente ans, cet homme rigoureux, qui a toujours mené une carrière rectiligne et sans grandiloquence, n'a publié qu'une dizaine de romans. Rites de passage *lui valut en 1980 le Booker Prize, le Goncourt anglais, et il a écrit l'an dernier un livre d'essais très apprécié par la critique britannique* The Moving Target (« la Cible mouvante »).

Il est le huitième Britannique a être distingué par les Nobel, après Rudyard Kipling (1907), Bernard Shaw (1925), John Galsworthy (1932), Thomas S. Eliot (1948), Bertrand Russel (1950), Winston Churchill (1953), Elias Canetti (1981).



LA BELGIQUE MALGRÉ TOUT

COMMENT peut-on être Belge ? Comment peut-on se sentir membre de cet ensemble national composite, défi à la logique des Etats et qui, pourtant, existe depuis plus d'un siècle et demi, contre vents et marées ? Un défi qui, pour tout simplifier, fut lancé à l'orée de cette « Europe des nationalismes », comme pour prouver qu'on pouvait insuffler l'air du temps à deux et même trois communautés culturelles, linguistiques, et leur donner, contre toute vraisemblance, l'envie de vivre la même aventure.

Toutes proportions gardées, la Belgique, telle qu'elle naquit en 1830, avait tout pour devenir une sorte de Liban de l'Europe. Pourtant, quelque cent trente années durant, elle a vécu dans une relative paix intérieure, parfois troublée par quelques controverses importantes – comme la fameuse « question royale », après la seconde guerre mondiale, – mais non pas strictement intercommunautaires. Cependant que, sans faire encore beaucoup de bruit, se mettaient en place les éléments du drame actuel, à commencer par la montée d'une Flandre longtemps tenue pour une sorte de Belgique au rabais, culturellement, économiquement, politiquement, rôle dans lequel allait la relayer, à partir des années 50, la Wallonie. La région francophone ne s'est jamais vraiment remise du déclin de ses activités sidérurgiques et minières, de sa démographie, de ses finances.

Ouverte avec les tensions « linguistiques », notamment dans le domaine universitaire, du début des années 60, la période de confrontation entre francophones et néerlandophones ne paraît guère, *aux observateurs les plus pessimistes*, pouvoir s'achever autrement que par une scission de l'Etat belge. Elle a en tout cas provoqué la mise en place d'une régionalisation très poussée, par étapes successives (ce qui n'a parfois fait que multiplier les échelons de décision, les lenteurs administratives et le nombre des fonctionnaires), et aussi certaines conversions spectaculaires au fédéralisme, de la part d'anciens partisans de l'Etat unitaire, comme Paul-Henri Spaak, voire à un séparatisme qui n'ose pas encore tout à fait dire son nom, ou à un « rattachisme » qui est un peu à la Belgique ce qu'est l'Enosis à Chypre.

Le moindre paradoxe n'est pas qu'au fur et à mesure que se creusaient les divisions de la Belgique s'affirmait aussi sa vocation d'artisan de l'unité européenne. Bruxelles, siège et enjeu de tant de querelles intestines, devenait en même temps la capitale du Vieux Continent, et d'ailleurs aussi celle de l'OTAN. Tout comme ce pays, si volontiers moqué par ses voisins, en particulier français, avec plus d'injustifiable condescendance que d'affection, donnait un second souffle à ces arts du vingtième siècle par excellence que sont la bande dessinée – y compris en inventant un nouvel humour, – la chanson, le roman – pas seulement policier, – la poésie, la peinture, même et surtout dans ses modes d'expression les plus surréalistes.

De cette accumulation de trésors qui ne devaient pas seulement à un passé prestigieux, certains ont encore voulu tirer espérance de voir Flamands, Wallons et Bruxellois, sans parler de la petite communauté germanophone, préférer la coexistence à peu près pacifique au divorce par consentement mutuel. Voici donc en tout cas, aussi loin que possible des clichés que prodiguent sur son compte ceux qui ne la connaissent guère, cette « Belgique malgré tout », cette nation quand même, ce « plat pays » qui, au fond, l'est si peu.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le redressement économique et financier est prioritaire par rapport au débat institutionnel

nous déclare M. Jean Gol, chef du gouvernement par intérim

« La mort du roi Léopold III a remis en mémoire les pages tragiques de l'histoire belge, mais aujourd'hui la monarchie apparaît comme le seul élément d'unité du pays. Est-ce que ce jugement vous paraît exact ?

– Je crois que les Belges ont toujours la volonté de vivre ensemble et sont sans doute condamnés à vivre ensemble. Il existe tant de liens historiques, politiques, économiques, sociaux, que c'est vraiment une vue catastrophiste de penser que ce pays est sur le point de se disloquer. Si la monarchie est un élément de l'unité du pays, on ne peut pas pour autant négliger le facteur régional qui non seulement est apparu dans les institutions en 1980 mais qui est maintenant fortement présent au niveau de la psychologie de nos concitoyens. Avec une certaine avance dans la partie flamande du pays par rapport à la communauté française de Belgique et à la Wallonie. Mais je crois que c'est une question de temps et que la prise de conscience communautaire et régionale va se combiner à la volonté d'union de la Belgique.

Dessin de VIOLETTE LE QUERE.

Les institutions de 1980 ont fait place à ces éléments puisque désormais la Belgique est non seulement un Etat gouverné par un gouvernement central et un Parlement, par des ministres nommés par le roi, en fonction des équilibres politiques au Parlement mais qu'en outre il existe aujourd'hui deux grandes communautés et trois régions, dont deux au moins sont organisées : la Flandre et la Wallonie. Bruxelles doit aussi être une région organisée mais n'a pas encore pu l'être pour des raisons politiques.

– Vous paraît-il politiquement possible que Bruxelles devienne la troisième région du royaume ?

– La Constitution le prévoit, et j'espère que, lorsque l'on fera une nouvelle réforme de l'Etat, le problème de Bruxelles sera réglé. En même temps que l'on précisera la compétence des régions et le rôle et les degrés d'influence de l'Etat central. Je suis persuadé que cette réforme n'aura pas lieu et ne doit pas avoir lieu sous la législature actuelle, car pour l'instant le redressement économique et financier du pays est prioritaire par rapport au débat institutionnel ; il est d'ailleurs dans l'intérêt de tous les Belges, quelles que soient leur région ou leur communauté. Mais on n'échappera pas à un nouveau débat constitutionnel que le gouvernement a d'ailleurs décidé de faire préparer par un centre d'études de la réforme de l'Etat. Sous la législature suivante, on devra à la fois préciser les compétences des régions et des communautés (certains songent à un élargissement) et la place de l'Etat central, car il n'existe pas d'Etat, même et surtout fédéral, dans lequel l'Etat central n'ait pas un poids réel. En même temps, sinon on n'en sortira pas, il faudra préciser les institutions définitives de la région bruxelloise.

– Le problème de Bruxelles est-il politique, géographique, linguistique ?

– Le problème de Bruxelles est très complexe. Bruxelles est à la fois la capitale du pays, une région, qui a ses intérêts économiques, commerciaux, une vie en commun propre pour les habitants qui vivent dans cette région. Cette région est composée d'une très grande majorité de francophones, d'une minorité de néerlandophones mais aussi d'un nombre important d'étrangers, fonctionnaires internationaux et européens et d'immigrés.

» Comment assurer le rôle national et même international de Bruxelles ? Quel est le rôle de Bruxelles en tant que capitale du pays, en tant que grande ville internationale et siège des institutions européennes et atlantiques ? Bruxelles doit s'organiser aussi dans l'intérêt de sa population avec le pouvoir démocratique de sa majorité, mais aussi avec la protection indispensable de sa minorité. Reste le problème de la délimitation de la région de Bruxelles qui est à la fois concret (jusqu'où s'étend le pouvoir des futures institutions bruxelloises ?) et humain (que faire des minorités et même parfois des majorités francophones dans les communes extérieures au noyau des dix-neuf communes bruxelloises ?). Le problème de la périphérie de Bruxelles, de l'extension de Bruxelles, revêt un caractère extrêmement passionnel.

Une institution unique

– Quand vous étiez un dirigeant du Rassemblement wallon, vous avez dit qu'un véritable pouvoir régional était nécessaire au développement économique de la Wallonie. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– La région wallone est moins bien armée que la communauté et la région flamandes pour être un instrument efficace de lutte contre la crise, dans la mesure où les francophones n'ont pas eu jusqu'ici – j'espère qu'ils changeront d'avis – la sagesse de fusionner les institutions communautaires et les institutions régionales, et d'avoir une institution unique qui, pour les Bruxellois francophones et les Wallons, gère à la fois la culture, la santé, la formation, l'enseignement et le domaine économique et social. Cette fusion donnerait à notre communauté et à la région wallone une force plus grande, éviterait une déperdition des moyens financiers et rééquilibrerait l'Etat belge.

» Deuxièmement, la région wallone et la communauté française auraient dû avoir leur capitale unique à Bruxelles. L'exécutif wallon ne l'a pas voulu. C'est une grande erreur pour des raisons d'image de marque et d'efficacité : il vaut mieux être proche du pouvoir central, non pour en être dépendant, mais pour veiller de plus près aux équilibres indispensables. Les Flamands, eux, l'ont très bien compris.

» Dans la région wallone, qui heureusement a à sa tête actuellement un exécutif composé proportionnellement, c'est-à-dire où se retrouvent les trois grandes familles politiques, une partie importante de la population craint l'évolution vers plus de régionalisation et plus d'autonomie, parce qu'elle a le sentiment que la région serait livrée à une autorité et à un pouvoir quasi absolu du front commun syndical.

» Une majorité de la Wallonie estime être dans la situation de devoir choisir entre la peste et le choléra, entre un Etat national dans lequel le poids de la Flandre est particulièrement dominant et une Wallonie livrée à un pouvoir de gauche très intolérant.

– Pendant la grève des services publics, les chrétiens sociaux sont apparus plus souples que les libéraux. Ne craignez-vous pas des tensions au sein de la coalition ?

– Dans un véhicule il y a toujours un frein et un accélérateur. Le gouvernement a voulu à la fois maintenir les objectifs qu'il s'est fixés, boucler son budget sans crédits supplémentaires par rapport à ce que nous avions prévu en juillet et en même temps ne pas aller à l'affrontement avec le secteur public. Nous voulions donc résoudre le conflit par la négociation. Que certains aient joué un rôle plus marqué dans la volonté de maintenir les objectifs budgétaires et que d'autres aient tiré un peu plus dans le sens de la négociation, c'est inévitable et normal. Ce qui est important, c'est que les deux objectifs aient été atteints.

– La grève a cependant révélé l'impopularité de la politique d'austérité. Allez-vous en tirer les conséquences ?

– Nous n'avons pas le choix. La Belgique, et aucun pays européen, ne peut aujourd'hui faire de la relance seule, et surtout de la relance par la consommation. Si cette relance a été une désillusion dans les grands pays européens, *a fortiori* la Belgique avec un petit marché intérieur, largement ouverte vers les échanges extérieurs, est un pays qui ne peut pas se permettre une relance isolée.

» Notre marge de manœuvre est extrêmement étroite. Nous avons mené la seule politique possible qui était de restaurer la compétitivité des entreprises, de miser sur le développement des exportations, de nous replacer dans une position plus favorable pour une éventuelle reprise internationale. Alors que fin 1981, quand ce gouvernement est arrivé au pouvoir, la Belgique avait atteint la cote d'alerte au niveau de tous les équilibres fondamentaux, nous avons essayé de redresser la barre. Nous ne pouvons pas changer de politique sur ce point, sinon nous rendrions inutiles les sacrifices déjà consentis, et nous reprendrions la course vers l'abîme.

Propos recueillis par DANIEL VERNET

(Lire la suite page 24.)

Quinze siècles de querelles communautaires

« *SIRE, il n'y a pas de Belges* » écrivait Jules Destrée dans une lettre au roi Albert Ier en 1912 ; la phrase de l'homme d'Etat wallon n'a jamais été aussi souvent citée qu'au cours des dix dernières années par ceux qui sont résolument pour la séparation entre le Nord et le Sud.

De toute évidence, le sentiment national belge a considérablement fléchi depuis la fin de la guerre. Ne dit-on pas que seuls les « anciens Belges », ceux qui ont fait les grandes guerres pour défendre le sol de leur patrie, croient encore à l'unité du pays ? Que les jeunes sont davantage attachés à leur région, et tournent leur regard vers l'Europe plutôt que vers la rue de la Loi, siège du gouvernement central ? Que l'union ne se fait guère qu'autour d'un champion cycliste comme Eddy Merckx. Que Wallons et Flamands se proclament Belges quand il gagne le Tour de France ou quand la Belgique se classe bien dans une rencontre internationale de football ?

Les Belges ne se sont pas brusquement divisés. La frontière linguistique, inscrite dans la loi en 1963 (et que l'on accuse d'avoir définitivement séparé Flamands et Wallons), a été en fait instaurée il y a quinze siècles déjà, au moment des invasions franques. La pénétration romaine s'était arrêtée sur un front allant de Tournai à Cologne et la « zone d'occupation » garda les idiomes romans, tandis qu'au nord les populations continuaient de parler le thiois, langue germanique.

Dix siècles plus tard, le rayonnement de la langue française était devenu tel que les classes dirigeantes, la noblesse, la bourgeoisie et le clergé l'adoptaient, le flamand n'étant plus parlé que par les manants. Lorsqu'elle secoua le joug hollandais en 1830, la Belgique était déjà gouvernée en français. Le roi Guillaume des Pays-Bas parlait cette langue et avait d'ailleurs accordé plus d'attention au développement économique de la Wallonie qu'à celui de la Flandre. Il avait été à l'origine de la création des usines Cockerill à Liège. Vengeance de l'histoire, l'entreprise fait aujourd'hui l'objet de querelles entre Flamands et Wallons. Mais ce sont les premiers qui ne veulent plus participer aux investissements de cette coûteuse industrie du sud.

La montée des nationalismes

La Belgique indépendante de 1830 continua donc à être dirigée par des francophones, comme elle l'avait été sous le régime hollandais et sous l'occupation napoléonienne. Rien ne changea jusqu'à l'éveil très lent du nationalisme flamand qui coïncida avec celui de la classe ouvrière. Jusqu'aux années 1880, il n'y avait eu que le sursaut de quelques intellectuels, comme l'écrivain Henri Conscience, dont le *Lion de Flandre* voulait réveiller le peuple flamand. Sur son monument une seule phrase : « *Il apprit à lire à son peuple* ».

De 1880 à 1890, le nationalisme flamand connut son véritable essor, en même temps que le mouvement ouvrier. C'était la première explosion sociale, moins marquée par le marxisme que par les chrétiens. Un prêtre d'Alost, l'abbé Daens, prêcha la révolte contre les possédants tous francophones et on assista dès lors à l'alliance entre la revendication ouvrière et le « flamingantisme ». Les Flamands, au départ, réclamaient le droit d'être administrés et jugés *dans leur langue et la création* d'écoles supérieures en néerlandais. Pour devenir ingénieur, médecin ou avocat, le jeune Flamand devait jusque-là aller apprendre le français en Wallonie pour recevoir l'enseignement en français à l'université de Gand.

Vint *la guerre de 1914. Dans les* tranchées de l'Yser, les soldats flamands étaient commandés en français. Les Allemands, maîtres du pays, exploitèrent habilement les mécontentements de la population flamande (comme ils le firent en 1940) et installèrent un gouvernement de collaborateurs. Au lendemain des hostilités, le roi Albert comprit qu'il fallait, pour préserver l'unité de la nation, lâcher du lest aux néerlandophones. En 1932, l'égalité entre les communautés était devenue réelle dans les textes ; l'université de Gand devenait flamande ; les administrations et la justice aussi... Restait la vie économique, toujours aux mains des francophones.

« Un complexe de décolonisés »

L'étape décisive pour la Flandre vient au lendemain du second conflit mondial. La question royale creusa le fossé entre les deux communautés et si, lors de la consultation populaire de 1949, 57 % des Belges se prononcèrent pour le retour d'exil de Léopold III, les Flamands avaient voté « oui » à 72 %, alors que 58 % des Wallons et 52 % des Bruxellois (en majorité francophones) s'étaient prononcés contre le souverain. Celui-ci, dans la campagne sans pitié menée par ses opposants, était qualifié de « *roi des Flamands* » et il dut abdiquer. En 1955, la « *guerre scolaire* » confirma la division, le Nord étant en majorité favorable à l'enseignement libre catholique, le Sud préférant l'école officielle.

En 1960-1961 enfin, la grande grève fut rapidement abandonnée par les Flamands, tandis que les Wallons la poursuivaient pendant sept semaines jusqu'à l'épuisement total. Quand le travail reprit, le Sud se sentait trahi par le Nord et ce fut le départ d'un mouvement fédéraliste radical sous la conduite du syndicaliste liégeois André Renard.

Depuis, l'hostilité n'a cessé de croître entre une Wallonie appauvrie par les crises du charbon et de la sidérurgie et une Flandre devenue riche, grâce à l'industrialisation de l'après-guerre ; entre une Wallonie socialiste à démographie en recul et une Flandre catholique à démographie en progrès. Sur les dix millions d'habitants, quand on déduit les étrangers, il y a environ cinq millions cinq cent mille Flamands et quatre millions de francophones. Cette différence se traduit au Parlement, où les sénateurs et députés flamands sont plus nombreux, ainsi qu'au gouvernement, le premier ministre étant, depuis quelques années, toujours flamand.

On comprend que les francophones aient à leur tour cherché à se protéger contre une « domination » flamande souvent exagérée par ceux qui la dénoncent, mais souvent maladroite aussi car beaucoup de Flamands, prenant leur revanche sur le passé, font une espèce de « complexe de décolonisés ».

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 24.)

LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

UNE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Société Générale de Belgique, établie à Bruxelles en 1822, anime le Groupe indusriel le plus important de Belgique. Celui-ci couvre des activités variées qui vont des métaux non ferreux à l'ingéniérie, en passant par l'énergie, le diamant, les fabrications métalliques, mécaniques et électriques, l'industrie chimique, l'industrie de la construction, la sidérurgie, sans oublier les transports maritimes, les assurances, les banques et les sociétés de crédit.

Les fonds propres s'élèvent à FB. 27.4 milliards, tandis que les capitaux permanents atteignent FB. 34.6 milliards. Les actions émises par la société, dénommées «parts de réserve», sont dans une très large proportion réparties dans le grand public.

D'importantes opérations de restructuration ont été entreprises au cours des derniers exercices, dans la perspective d'une simplification du portefeuille et de la concentration des intérêts de la Société sur un nombre limité de sociétés pivots. Ces opérations avaient également pour objectif le rétablissement de l'équilibre bilantaire de la Société, ainsi que le renforcement de ses moyens d'action. Une augmentation de capital, prévue pour novembre 1983, devrait permettre de franchir un nouveau pas décisif dans cette voie.

L'instrument essentiel de la Société Générale de Belgique est la participation financière, avec ses compléments naturels: l'octroi de garanties et de certains crédits aux sociétés qui lui sont liées. Elle est de plus représentée au sein des organes d'administration de ces dernières et participe par cette voie à la définition et à la mise en œuvre de leur politique générale. La Société Générale de Belgique peut donc être classée parmi les sociétés à portefeuille actives, étoitement associée au développement des entreprises qui relèvent de son groupe.

C'est pourquoi, son Conseil de Direction, — qui est l'organe de décision final dans toutes les affaires importantes intéressant le groupe, — entend renforcer les liaisons et valoriser les synergies entre les sociétés qui composent celui-ci.



CBR

CBR produit en Belgique et aux Pays-Bas des ciments Portland, du ciment de haut fourneau et du ciment blanc. Ses filiales en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en République fédérale d'Allemagne produisent et vendent des éléments de *construction en béton précontraint* et architectonique pour ouvrages d'art et bâtiments, des parpaings et des éléments armés en béton cellulaire (Ytong), du béton prêt à l'emploi, des granulats concassés et des granulats légers (Argex) et des équipements de postcontrainte (Cipec). En outre, le ciment blanc est exporté vers plusieurs pays européens et africains, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord.

Le groupe CBR, qui occupe 6.000 personnes, réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs français. Il est présent en France par sa filiale I.B.-Morin, dont la division Béton *manufacturé* vend des éléments de construction en béton précontraint (éléments de facade, poutres et ossatures, escaliers, etc...) fabriqués dans ses usines de Boran-sur Oise, de Gilly-sur-Loire et de Montereau (Paris); la division CIPEC, au *Perray-en-Yvelines, a une importante activité dans le* secteur de la postcontrainte, des joints de chaussée et des matériaux d'appui pour ouvrages d'art.

I.B.-Morin a signé plusieurs réalisations remarquables en France, dont le siège du Crédit Lyonnais à Lyon, l'Ambassade du Canada et le Centre National d'Etudes des Télécommunications à Parisn l'immeuble Picasso et le Palacio d'Abraxas à Marne-la-Vallée, la Cité Air France à l'aéroport Charles de Gaulle à Roisy.

La division internationale de CBR fournit des prestations d'assistance et d'ingénierie à l'industrie cimentière dans plusieurs pays, notamment en Algérie pour les cimenteries de Bouira et de Constantine.

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS

La Société Générale des Minerais a été créée en 1919.

A l'heure actuelle, l'une de ses missions consiste, pour une bonne part, à assurer l'approvisionnement en matières premières des usines de la Métallurgie Hoboken-Overpelt, ainsi que la vente des métaux de cette société et des produits chimiques qui dérivent de leur fabrication.

Elle s'est également engagée dans le trading des métaux non ferreux et matières premières apparentées.

Dans son rôle commercial, elle s'appuie sur un réseau international, constitué de filiales et agences en plein développement A cet égard, ses efforts actuels portent plus particulièrement sur le continent américain et Extrême-Orient.

La Société Générale des Métaux «Sogemet», établie à Neuilly-sur-Seine, et dans le capital de laquelle elle détient une *importante participation, fait partie de ce réseau. Mentionnons* également que Sogemin (Metals) Limited, sous-filiale londonienne de la SGM, s'est vu reconnaître le statut de «ring dealing member» au London Metal Exchange.

Par ailleurs, la SGM a conclu avec la Société Zaïroise de Commercialisation des Minerais (Sozacom) une convention de coopération aux termes de laquelle elle apporte à cette société une assistance technique. C'est dans le même contexte qu'elle a été appelée à assurer le financement des exportations *de certaines matières produites par* la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines).

Un autre secteur d'activités dont l'importance s'est accrue au cours des dernières années, consiste dans la manutention (déchargement, chargement, transbordement) et le stockage de matières pondéreuses en vrac au Port d'Anvers.

Disposant de 800 m de quai et de terrains très étendus, la SGM y exploite des installations ultra-modernes parmi les plus puissantes et les plus performantes au monde, comportant, *notamment, 5 ponts-portiques, une station automatique* de chargement de trains, un réseau complet de bandes transporteuses et 3 roto-pelles.

FRANKI

s.a. Franki n.v., société créée à Liège il y a 72 ans, est aujourd'hui la maison mère du plus important groupe mondial de fondations.

Le groupe FRANKI, très largement implanté sur tous les continents par l'activité de ses filiales établies dans plus de 25 pays, a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs belges.

Au brevet communément appelé «Pieu Franki» auquel la *société doit sa notoriété mondiale, le groupe a ajouté* progressivement la gamme complète des techniques spéciales de fondations.

Franki offre des services spécialisés en géotechnique et exécute tous travaux de pieux battus, pieux forés, murs emboués, congélation des sols, amélioration des sols et reprises en sous œuvre.

Le groupe Franki dispose de ses propres machines de battage et de forage, concues, développées et construites en ses ateliers *de Liège*.

Dans le cadre de sa vocation de spécialiste en engineering souterrain, le groupe Franki dispose de deux autres activités diversifiées qui représentent actuellement près de 50% de son chiffre d'affaires:

- Génie Civil en Travaux Publics et Constructions Industrielles, avec deux secteurs en développement, les travaux hydrauliques et portuaires et le Génie Civil souterrain (tunnels, métros, travaux miniers).
- Forages et sondages à grande profondeur pour la recherche et l'exploitation des ressources rares telles que pétrole, gaz, géothermie, minerais et eau.



COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES

Fondée en 1853 pour exploiter une mine de zinc en Espagne, la compagnie Royale Asturienne des Mines s'est établie en France dès 1870 en créant à Auby lez Douai une fonderie de zinc utilisant le procédé thermique en vigueur à cette époque.

L'évolution des techniques a amené la société à modifier le procédé utilisé et à mettre en service en 1975, toujours sur le même site, de nouvelles installations de production de zinc par électrolyse. En outre, le complexe industriel d'Auby comprend des installations de fabrication d'acide sulfurique, d'alliage et d'oxydes de zinc, et surtout un laminoir de zinc, installation importante et moderne qui constitue pour la Compagnie une intégration vers l'aval extrêmement intéres*sante dans les conditions difficiles que vivent, depuis une* dizaine d'années, les fonderies de zinc européennes. Malgré cet atout, l'importance de ses charges financières et la réduction progressive des marges de traitement lui consenties par les mineurs, ont amené la société, fin 1982, à négocier avec ses principaux créanciers financiers, et sous l'égide des pouvoirs publics français, une importante restructuration de sa dette et à apporter son établissement d'Auby et un petit atelier de zinguerie situé à Tonnay-Charente à une nouvelle filiale française: Asturienne-France, dont la société-mère détient la totalité du capital.

A ce jour, l'Asturienne-France reste un élément important de la production de zinc en France puisqu'elle représente environ le tiers de la capacité de production de métal et la moitié de la production de laminé du pays.

Grâce à des charges financières réduites et à une certaine réduction des effectifs résultant d'investissements de productivité, la nouvelle entreprise, qui actuellement bénéficie de plus d'un certain redressement du marché du zinc, devrait être en mesure de faire face à ses engagements et de sauve*garder au mieux l'emploi dans une région durement touchée* par la crise.

Quant à la maison-mère, elle continue à exercer des activités en France à travers sa filiale, la Française Asturienne de Participation, dont le principal actif est une participation de 75% dans Asturienne-Penamet, société qui distribue et vend dans toute la France des produits laminés et ouvrés de zinc et de plomb ainsi que des accessoires divers pour le bâtiment.

PAPETERIES DE BELGIQUE

La S.A. Papeteries de Belgique est la première entreprise belge du secteur papetier. Elle constitue avec l'ensemble de ses filiales en Belgique, en France et aux Pays-Bas, un groupe diversifié dont le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 21.417 Mio de FB en 1982. Les activités du Groupe couvrent quatre secteurs: production, transformation, distribution et services informatiques.

La production comprend:

- l'usine de Langerbrugge (Gand-Belgique) qui, avec 3 machines fabrique quelque 250.000 T/an de papier journal et magazine;
- l'usine de Maresquel (Pas-de-Calais, France) qui réalise sur 2 machines quelques 100.000 T de papiers fins d'impression-écriture;
- la Cartonnerie de Duffel (Malines-Belgique) produisant sur *1 machine 25.000 T. de cartons multijets pour boîtes pliantes.*

Les activités de transformation sont axées essentiellment sur la réalisation d'emballages souples. Ce secteur comprend 4 usines situées à Duffel, Halen et Tournai en Belgique et à Le Quesnoy (Cofradec SA-Nord France).

Deux usines sises à Lembeek (Bruxelles) et à Amsterdam (Pays-Bas) assurent par ailleurs la fabrication d'enveloppes.

Sur le plan de la distribution, le département grossiste des Papeteries de Belgique et les filiales, Papeteries Vanderbeuren en Belgique. De Ruysscher Papier et Papeteries Libert en France et Lutkie & Smit aux Pays-Bas, assurent la distribution de quelque 250.000 T. de papiers et cartons par an.

Enfin, les Papeteries de Belgique ont développé une importante division informatique, le Groupe Intersys (250 personnes) qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 600 Mio FB tant en Belgique qu'en France et aux Pays-Bas, dans le service bureau classique, la bureautique, la micromation, la télématique et les systèmes *informatisés* de composition graphique.

SOFINA

Sofina est une importante société fincière belge à vocation internationale dont les intérêts se situent principalement dans le secteur de l'énergie, de la finance, des services et de la technologie.

La valeur estimative de son patrimoine atteint, fin 1982, 16.3 milliards de F.

La vocation internationale de la Sofina se traduit par le fait que 1/3 environ de son portefeuille est investi à l'étranger, en majeure partie (25%) en Amérique du Nord et, pour le reste, dans les autres pays de la C.E.E.(9%).

Le secteur de l'énergie détient une part prépondérante dans le portefeuille de la Sofina: la société est présente dans le secteur de l'électricité en Belgique, directement via sa position dans Unerg et indirectement via des participations dans les sociétés holdings Tractionel et Electrobel.

Depuis les années 70, la Sofina a poursuivi un effort vigoureux de présence dans le secteur du pétrole et du gaz naturel. Elle a utilisé à cette fin sa filiale Sidro. Celle-ci a constitué un portefeuille de valeurs de pétrole et de gaz naturel: elle a, en outre, pris des participations directes aux Etats-Unis dans des associations constituées en vue de l'exploitation et de l'exploitation de réserves pétrolifères.

Le secteur des services financiers est le second par ordre d'importance: le principal actif de Sofina en ce domaine est une participation majoritaire détenue dans le groupe Ippa, spécialisé dans la collecte de l'épargne, d'une part, les prêts hypothécaires, le *financement de ventes à tempérament* et les prêts personnels, d'autre part.

En outre, la Sofina détient le contrôle d'une société française, la Société Centrale pour l'Industrie, cotée à la Bourse de Paris, qui a une vocation financière similaire à celle de la Sofina.

Le 3ème secteur auquel la Sofina est intéressée est celui des services: elle a ainsi, notamment, des positions dans le secteur de la distribution en Belgique via Colruyt et GB-INNO-BM, *et dans le secteur du tourisme via le groupe Sun* International. Elle a contribué au développement en Europe de la société américaine Knogo, spécialisée dans l'installation de matériel anti-vol.

Au cours de ces dernières années, le secteur de la technologie avancée a retenu une attention croissante de la Sofina. Elle a constitué un portefeuille de valeurs américaines de haute technologie et est intervenue dans le secteur du venture capital aux Etats-Unis avec des partenaires européens et le concours d'un conseiller américain. Grâce aux contacts noués dans ce domaine aux Etats-Unis, la Sofina a été, fin 1982, à l'origine d'une initiative importante par la création d'une société de venture capital (Advent Belgium), créée avec le concours de partenaires belges et étrangers et le même *conseiller américain*.

Le titre de la Sofina est coté aux Bourses de Bruxelles et de Luxembourg.

SIBEKA

Sibeka, société d'Entreprise et d'Investissements, filiale de la Société Générale de Belgique, opère dans le domaine du diamant où elle s'efforce de réaliser une intégration verticale depuis la recherche minière jusqu'à la commercialisation des diamants.

Les différentes activités de la Société sont exercées soit directement, soit à l'intervention de sociétés filiales.

Dans le domaine de l'exploitation minière, SIBEKA détient des participations dans la Société Minière de Bakwanga «MIBA» au Zaïre, Minerraçao Tejucana au Brésil et la Compagnie de Diamants de l'Angola «Diamang» en Angola.

Par ailleurs, elle détient 50% du capital de 3 sociétés qui procèdent à la fabrication de diamants synthétiques et de composites et qui sont situées en Irlande, en Suède et en Afrique du Sud.

Dans le secteur de l'outil diamanté, Diamant Boart, filiale de Sibeka, occupe une situation de pointe. Les outils et machines mis au point par cette société sont commercialisés dans le monde entier où ils sont unanimement appréciés. Ils sont destinés au travail de la pierre, du verre, des métaux, aux sondages miniers et pétroliers.

En France, Sibeka et Diamant Boart sont présentes au travers des sociétés suivantes: En région parisienne, Diamant Boart Serod (outils diamantés), C.M.V. et Intraco (machines pour le travail du verre optique et du verre plat).

A Blois, S.M.G. et Sidamo (outils et machines pour le second œuvre du bâtiment). A Pau, Diamant Boart France S.A.-Division Pétrole a récemment entamé la fabrication d'outils pour le sondage pétrolier.

VIEILLE MONTAGNE

Chef de file de l'industrie du zinc en Europe, Vielle-Montagne, société de droit belge créée en 1837, est à la fois le plus ancien et l'un des plus importants producteurs mondiaux de zinc brut ainsi que de zinc laminé et d'autres produits dérivés.

Les implantations de la Société, qui occupent globalement 3.500 personnes en Belgique, en France, en Allemagne et en Suède, lui ont conféré de longue date un caractère international.

Au cours du dernier quart de siècle, par un effort continu de modernisation, Vieille-Montagne a mis en œuvre des techniques originales dont découle sa réputation mondiale de fournisseur de «savoir-faire» industriel dans les domaines fondamentaux du grillage des minerais par fluidisation, de la lixiviation et de l'électrolyse automatisée du zinc métal.

Le Siège social et la Direction générale de la Société sont, depuis l'origine, établis dans la région liégeoise.

Son importante Section française comporte les quatre sièges d'exploitation ci-après dont *la gestion administrative* et commerciale est assumée par une Direction installée à Paris, agissant en parfaite synergie avec l'ensemble des autres Sections de la Société:

à Viviez: unité de production de zinc électrolytique, de haute pureté; laminoir continu à large bande répondant à l'ensemble des besoins de la société; installation de traitement de résidus d'électrolyse et ateliers divers;

à Bray: zinguerie produisant, outre les zincs ouvrés pour le bâtiment, du fil de zinc et du zinc allié;

à Creil: atelier de production d'une gamme très diversifiée d'oxyde de zinc;

à Calais: en site maritime, unité moderne de grillage des blendes installée en 1974 pour l'alimentation des usines électrolytiques belge et française de la société.

CMB

La CMB occupe le premier rang parmi les entreprises de transport maritime belges. Avec ses armements associés, elle *dispose en effet d'une quarantaine de navires d'une capacité* de charge dépassant les 2 millions de tonnes.

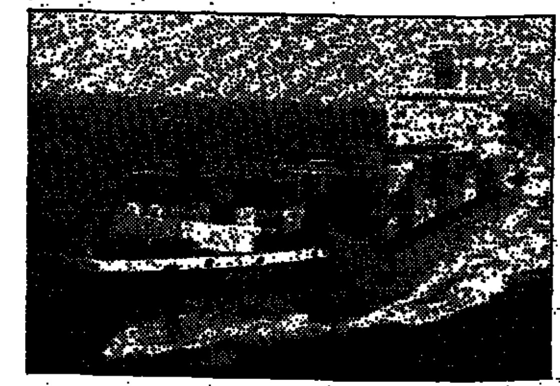
La CMB exploite au moyen de navires porte-conteneurs et de cargos polyvalents un réseau de lignes régulières desservant les principaux partenaires commerciaux d'outre-mer de l'Europe: l'Afrique, le Moyen et l'Extrême-Orient, et les deux Amériques. Elle assure en outre des services côtiers en Europe depuis la Scandinavie jusqu'au sud de l'Espagne.

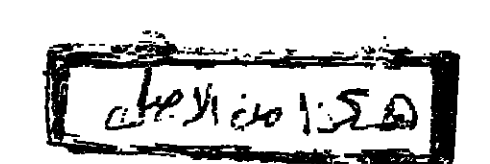
Sur chacun de ses services, la CMB est associée à des armements étrangers au sein de puissants consortiums, de façon à pouvoir garantir des départs réguliers et fréquents à des tarifs stables.

La CMB prend aussi une part active au transport maritime de marchandises en vrac. Une partie de sa flotte de vraquiers de gros tonnage est exploitée sous le couvert de contrats à long terme. Ses autres porteurs de vrac opèrent au plan mondial sur le marché libre de l'affrètement et sont exploités, aux côtés d'une flotte considérable de navires affrétés, par sa filiale Bocimar.

Les armements Methania et Exmar, auxquels la CMB est intéressée, sont spécialisés dans les transports de gaz liquides, d'hydrocarbures et de produits réfrigérés.

La CMB est *egalement le chef de* file d'un important groupe de sociétés apparentées dont le champ d'activité s'étend à une série de fonctions commerciales et industrielles qui prolongent le transport par mer ou y sont étroitement liées. Il s'agit notamment d'activités dans le domaine de la manutention portuaire, de l'entreposage et de la distribution de marchandises diverses, de conteneurs, d'unités de charge, de fers et aciers et de pondéreux en vrac, d'opérations de transport routier, de réparation navale, de remorquage, de sauvetage et d'assistance off-shore, de *réparation* et d'entretien de conteneurs et de châssis routiers, d'assurance et d'informatique.





FLANDRE : le miracle victime de la crise

TOUT *est relatif.* Comparée à la catastrophe wallone, la Flandre demeure prospère et dynamique. Mais l'image du succès flamand que cherche à accréditer le militantisme de ses dirigeants mérite d'être nuancé. Sans nier leurs efforts ni même l'intérêt des résultats obtenus, il faut constater que la Flandre a une économie qui reste en crise avec des performances qui, au cours des dernières années, n'ont pas été meilleures, voire moins bonnes, que celles de la R.F.A., de l'Italie ou même de la France. Comme le souligne M. Karel Van Miert, le président du P.S.B. (1), les succès de son parti, la récente victoire en Flandre – c'est une première – de la F.G.T.B., le syndicat socialiste, la participation active des Flamands à la grève des services publics en septembre, témoignent d'un mécontentement grandissant de la partie nord du pays, dû principalement à la montée du chômage. La Flandre conserve des atouts, ses ports et ses écoles, mais aussi des faiblesses : des entreprises largement dépendantes de l'étranger et une structure de production peu orientée vers les secteurs d'avenir. La politique économique menée au niveau du pays et à celui de la région est-elle celle qui *convient pour valoriser ces atouts et* surmonter ces handicaps ? Les réponses sont partagées.

Une belle histoire

C'est une belle histoire que celle du miracle économique flamand, moins connu mais plus impressionnant que le fameux miracle italien, comparable au fabuleux décollage japonais. Avant 1960, la Flandre avait une économie arriérée encore très largement agricole. Un grand port, Anvers, et une industrie traditionnelle (textiles, chantiers navals, constructions métalliques anciennes, mines) avec des poches de sous-développement importantes à l'est d'Anvers, au Limbourg, en Flandre orientale. Le taux de chômage était élevé, les travailleurs flamands étant souvent obligés d'émigrer vers la sidérurgie wallone ou de s'employer comme saisonniers en France. Une Belgique peu détruite par la guerre, l'argent était alors facile à gagner... *Les grands groupes belges comme la* Société générale, qui possédaient les industries de base et accumulaient les dividendes de l'empire colonial, n'ont pas eu la volonté de développer le nord du pays. Une affaire de mentalité : les Flamands, pensaient-ils, étaient des paysans, une réserve de main-d'œuvre à bon marché ; la base de l'industrialisation ne pouvait se situer qu'en Wallonie et à Bruxelles.

Vint 1958, le Marché commun, l'ouverture des frontières. La Flandre, avec ses P.M.E. tournées vers le marché local, avait une base trop faible pour engendrer le développement. Les multinationales, soucieuses de tirer profit du Marché commun, occupèrent massivement l'espace économique flamand. Il avait, il est vrai, beaucoup pour plaire :

– un climat social favorable avec des salaires bas, une population très catholique, docile à la hiérarchie, travailleuse, formée et souvent en quête d'emploi en raison du déclin débutant de la Wallonie.

– une situation géographique idéale avec deux ports, Gand et Anvers, et un réseau de communications très dense en constant développement ;

– de nombreuses P.M.E. facilitant à la fois l'approvisionnement et la sous-traitance combinés à un dispositif législatif de soutien à l'investissement plus astucieux que ceux des pays voisins... « *Ce sont les étrangers qui ont créé l'économie flamande ; ils ont été alors à l'origine de 70 % des investissements nouveaux* », commente M. Herman Van Rompuy, un des économistes du C.V.P. (2). Entre 1960 et 1970, on inaugurait une ou deux usines par semaine. Anvers a littéralement explosé ; il est devenu le quatrième port du monde, se dotant d'une industrie complexe : raffineries, pétrochimie, chimie lourde, chimie fine, automobile, construction métallique. Les entreprises nouvelles, d'abord américaines puis, dans une seconde phase, fréquemment allemandes, venaient s'ajouter à celles déjà implantées, telle la Bell Telephone, filiale d'I.T.T., à Anvers depuis cent ans, sans parler de cette carte de visite prestigieuse que représente depuis cinq siècles la taille *et le commerce du diamant.*

Anvers, avec son port qui s'étend sur 10 000 hectares (sans compter les 5 000 ouverts sur la rive gauche de l'Escaut, mais dont l'industrialisation est lente), est un interland qui va jusqu'au cœur de l'Allemagne et qui est devenue l'une des régions les plus riches du monde. Le développement de Gand et de sa zone portuaire fut tout aussi intense. Là fut créé Sidmar, la sidérurgie maritime la plus moderne de la CECA. Le dynamisme de la région de Courtrai, fondé sur les P.M.E., fut lui aussi remarquable : moyennant un effort de rationalisation douloureux en termes d'emplois, l'industrie textile, comme celle du tapis, se sont assainies. *C'est dans la périphérie flamande de* Bruxelles que l'on trouve Renault, dont les *investissements* en *1982* ont représenté à eux seuls plus de 10% des investissements nouveaux en Belgique. L'automobile, avec l'usine de Ford à Genk, construite au début des années 60, qui emploie 10 000 personnes, avec dès le départ (phénomène assez rare) une direction flamande, a fait échapper le Limbourg à la pauvreté.

Déclin du traditionalisme catholique

Le boom économique a donc été exceptionnel, changeant radicalement la Flandre. Il en a fait une région moderne et dotée d'un équipement industriel de qualité. Les *mentalités, bien sûr, s'en sont ressenties.* Les Flamands avec leur syndicalisme à l'allemande restent sages, mais le traditionalisme catholique, vissant les gens sur place, a régressé. Ils ont retrouvé les réflexes de leurs ancêtres avec une ouverture vers l'extérieur, surtout vers les Etats-Unis (l'Europe et singulièrement la France les attirent peu) et, dans le même temps, une assurance, une sorte de complexe de supériorité qui parfois agace.

La Flandre désormais à l'abri de toute menace ? Le choc pétrolier a démontré l'inverse. Les implantations étrangères se sont ralenties à partir de 1973 pour bientôt presque complètement cesser. A cela plusieurs raisons : la crise et la baisse de la demande, bien sûr, mais aussi une saturation de la plaque tournante flamande, et surtout des salaires qui, de 1960 à 1973 avaient monté de façon vertigineuse pour atteindre des niveaux suédois. La raison du succès allait-elle devenir celle de la déroute ? Les multinationales allaient-elles modifier leur stratégie et se retirer ? Cela ne s'est pas passé. Quelques entreprises ont plié bagage sans crier gare, il y eut parfois des réductions d'activité (par exemple Siemens au Limbourg) mais pas de reflux massif. « *Des usines comme Bayer, B.A.S.F., qui sont venues ici pour leur approvisionnement et qui y ont beaucoup investi ne se retirent pas du jour au lendemain* », constate M. Bob Cools, le bourgmestre d'Anvers.

La Flandre, comme d'autres, a été affectée par la récession mondiale avec – fruit de la phase précédente – quelques investissements hypertrophiés (l'équipement de la rive gauche de l'Escaut à Anvers, et surtout la construction du port de Zeebruge), avec aussi des canards boiteux pénibles à traîner, principalement les mines du Limbourg, dont le déficit d'exploitation est spectaculaire. *Plus* préoccupant dans cette Belgique formée au concept de politique industrielle, le capital flamand n'a pas été capable de prendre le relais des investissements étrangers. La base industrielle nationale et régionale fait défaut. « *Ils ne sont pas parvenus en vingt ans à faire ce que les Suédois, les Suisses, les Autrichiens ont réussi. La pérennité industrielle de ces petits pays qui se sont placés sur des créneaux porteurs est mieux assurée que celle de la Flandre* », commente un économiste socialiste.

La troisième révolution

La situation n'est sans doute pas aussi sombre qu'un tel commentaire *pourrait porter* à le croire. La production industrielle, en prenant pour base 100 les indices de 1970, a atteint en 1983 l'indice 124 en Flandre contre seulement 97 en Wallonie. L'écart de vingt-sept points, davantage que tout discours, explique les tensions que traverse le pays. Mais en 1982 la croissance du P.N.B. dans la partie flamande a été de l'ordre de 1 %, probablement légèrement inférieure à ce qu'a connu la France. Le chômage y croît plus vite qu'en *Wallonie. M. Van Rompuy* souligne qu'il n'y est pas de même nature. Il résulte de l'augmentation de la population active et non pas de la perte d'emplois, comme en Wallonie. Cependant il semble que, si, effectivement, les raisons démographiques jouent, le chômage en Flandre est imputable pour une part à des investissements de rationalisation.

Au reste les Flamands ont compris la nécessité de réagir. A plusieurs niveaux. Le dynamisme industriel fléchit-il à Anvers ? L'équipe qui gère la ville renoue avec l'essor commercial maritime, grâce notamment à la « conteneurisation ». « *L'instrument portuaire est un instrument anticrise de toute première valeur* », résume M. Cools. Surtout « l'exécutif » flamand, présidé par M. Gaston Geens (C.V.P.), qui, depuis la loi de régionalisation de 1980, dispose de compétences étendues, s'efforce d'insuffler un nouvel élan. Mobiliser, motiver l'opinion publique flamande, les chefs d'entreprise, pour la bataille de l'investissement technologique au profit de ce qu'il appelle la « *troisième révolution industrielle en Flandre* ». Et par là même attirer à nouveau le capital étranger.

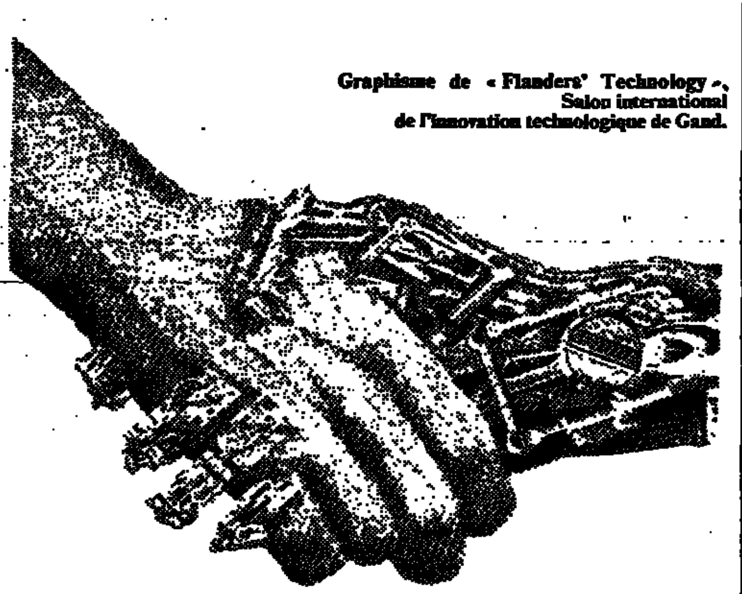
C'est le sens des initiatives prises par M. Geens. La plus spectaculaire d'entre elles : « Flanders Technology », un salon international de l'innovation qui a eu lieu début mai à Gand, dont l'objet était de démontrer l'intérêt de la Flandre pour l'industrie de pointe. « Flanders technology » fut un succès populaire avec un évident relent nationaliste. Mais l'accueil des industriels fut également positif. M. Geens organise des journées « T » (comme technologie) sur des thèmes variés. Il prépare une télé-conférence à partir de Bruxelles vers les Etats-Unis et destinée à des industriels américains.

« *C'est de l'agit-prop technologique remarquable* », admet un interlocuteur socialiste. M. Philippe Saverijs, président des chantiers navals de Temse, est plus positif : « *Ils font du très bon travail. Ils réussissent grâce à un enthousiasme qui est communicatif, à créer un climat favorable. Le succès a été étonnant.* »

Pourtant, chez tous ou presque, ces commentaires favorables sont suivis de propos plus sceptiques sur les possibilités d'aller au-delà. Pour plusieurs raisons. L'exécutif flamand (comme l'exécutif wallon) a des compétences mais peu de moyens. *La politique de régionalisation de 1980 est ambiguë.* Des hommes comme M. Van Rompuy réclament pour la Flandre plus d'autonomie « *afin de ne pas se laisser entraîner par la majorité socialiste de Wallonie ni paralyser par l'immobilisme de l'Etat central* ». En réalité toutes les choses se passent comme si les grands partis politiques, pour des raisons d'ailleurs très différentes, ne tenaient guère, malgré leurs discours, à pousser très loin l'expérience de la régionalisation. « *Nous avons des adorateurs d'une religion qui ne sont pas convaincus eux-mêmes* », note M. Savarijs. Quant au bourgmestre Cools, convaincu qu'il faudra revoir à froid les frontières entre le régional et le national, convaincu aussi que ce dernier devra rester puissant, il se demande si faute de moyens, et par conséquent de suivi opérationnel, des démonstrations telle « Flanders Technology » ne restent pas essentiellement « verbales ». A ces raisons de perplexité s'en ajoutent d'autres, au moins chez les socialistes. « *M. Geens est un conservateur. Tout combatif qu'il est, est-il disposé à conduire une véritable politique industrielle* », s'interroge l'un d'entre eux. La réponse que donne le chef de l'exécutif flamand ne tranche pas. Après avoir constaté que la Flandre n'avait pas échappé au phénomène de désindustrialisation, que dans certains secteurs elle avait pris du retard, qu'il lui fallait se renouveler, il ajoute, en retrait par rapport à ce diagnostic, que son souci est de « *créer le climat pour la rénovation* », et que, pour le reste, « *une vraie politique industrielle est de faire confiance au marché* ». Des propos, une attitude, qui, effectivement, peuvent être considérés comme contradictoires.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Parti socialiste belge.
(2) Parti social-chrétien flamand.



Graphisme de « Flanders' Technology », Salon international de l'innovation technologique de Gand.

LES SYNDICATS : un pluralisme politique et confessionnel

DÈS leur apparition au dix-neuvième siècle, les organisations ouvrières ont hérité du clivage entre cléricaux et anticléricaux qui traversait la bourgeoisie de l'époque. La tradition s'en est perpétuée, sans modifications majeures, et rend compte encore du pluralisme des syndicats. C'est ainsi que, dès l'origine, coexistèrent et s'opposèrent syndicats socialistes et syndicats chrétiens, qui sont nés et se sont développés à l'intérieur de frontières – sectorielles et géographiques – souvent très étroites.

La coordination interprofessionnelle nationale ne s'est opérée que très lentement. Les premiers jalons furent posés par le parti ouvrier belge, qui créa une commission syndicale en 1898, ainsi que par la Ligue démocratique belge, qui fonda une section syndicale en 1901 et un secrétariat général de l'Union professionnelle chrétienne en 1903. Les structures syndicales chrétiennes continuèrent à évoluer dans les années suivantes avec la création d'une structure wallonne d'une part, flamande d'autre part, en 1908-1909, et d'une structure nationale en 1912.

L'unification des syndicats libéraux survint en 1930 avec la création de la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (C.G.S.L.B.). A partir de 1937, une organisation *nationale* interprofessionnelle, la Confédération générale du travail de Belgique (C.G.T.B.), assura la coordination des syndicats agréés par la commission syndicale du parti ouvrier. En 1945 – après l'échec de négociations en vue de réaliser une unité syndicale englobant les chrétiens, – une nouvelle organisation, la Fédération générale du travail de Belgique (F.G.T.B.) naquit de la fusion de l'ancienne C.G.T.B. et de plusieurs organisations syndicales qui s'étaient développées dans la clandestinité : la Confédération belge des syndicats uniques, de tendance communiste, le Mouvement syndical unifié, dirigé par André Renard, et le Syndicat *général unifié des services publics.*

La F.G.T.B. et la C.S.C. (Confédération des syndicats chrétiens) sont des organisations interprofessionnelles nationales aux structures à la fois verticales (les centrales professionnelles) et horizontales (les régionales interprofessionnelles), avec un poids généralement plus important des centrales. Ce poids est encore plus grand à la F.G.T.B. du fait de l'autonomie plus importante des *centrales par rapport aux organes* nationaux. A la F.G.T.B. comme à la C.S.C., les fédérations en expansion sont, depuis vingt ans, celles qui représentent les services publics et le secteur tertiaire privé. La C.G.S.L.B. est, elle, extrêmement centralisée.

Depuis une vingtaine d'années, les effectifs de la C.S.C. sont plus nombreux que ceux de la F.G.T.B., longtemps largement majoritaire. L'industrialisation récente de la Flandre explique en partie cette évolution ; en effet, si la F.G.T.B. compte un nombre pratiquement égal d'affiliés wallons et d'affiliés flamands, à la C.S.C. au contraire les wallons ne représentent guère qu'un cinquième des effecuifs. Des organes ont d'ailleurs été créés pour représenter les régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles) : des interrégionales à la F.G.T.B., des comités régionaux à la C.S.C.

De la revendication à la concertation

Organisations essentiellement axées à l'origine sur l'expression de revendications, les syndicats ont évolué en participant de plus en plus à des institutions de fait ou de droit, qui les mettent en présence de représentants du patronat et dans certains cas des pouvoirs publics.

En termes de programme, on a souvent constaté un intérêt plus grand du syndicalisme chrétien pour un thème comme la réforme de l'entreprise, tandis que la F.G.T.B. élaborait de préférence des réformes de structure sectorielles ou macro-économiques. Des pratiques de front commun, et les conditions concrètes de l'action, ont toutefois souvent estompé ces différences.

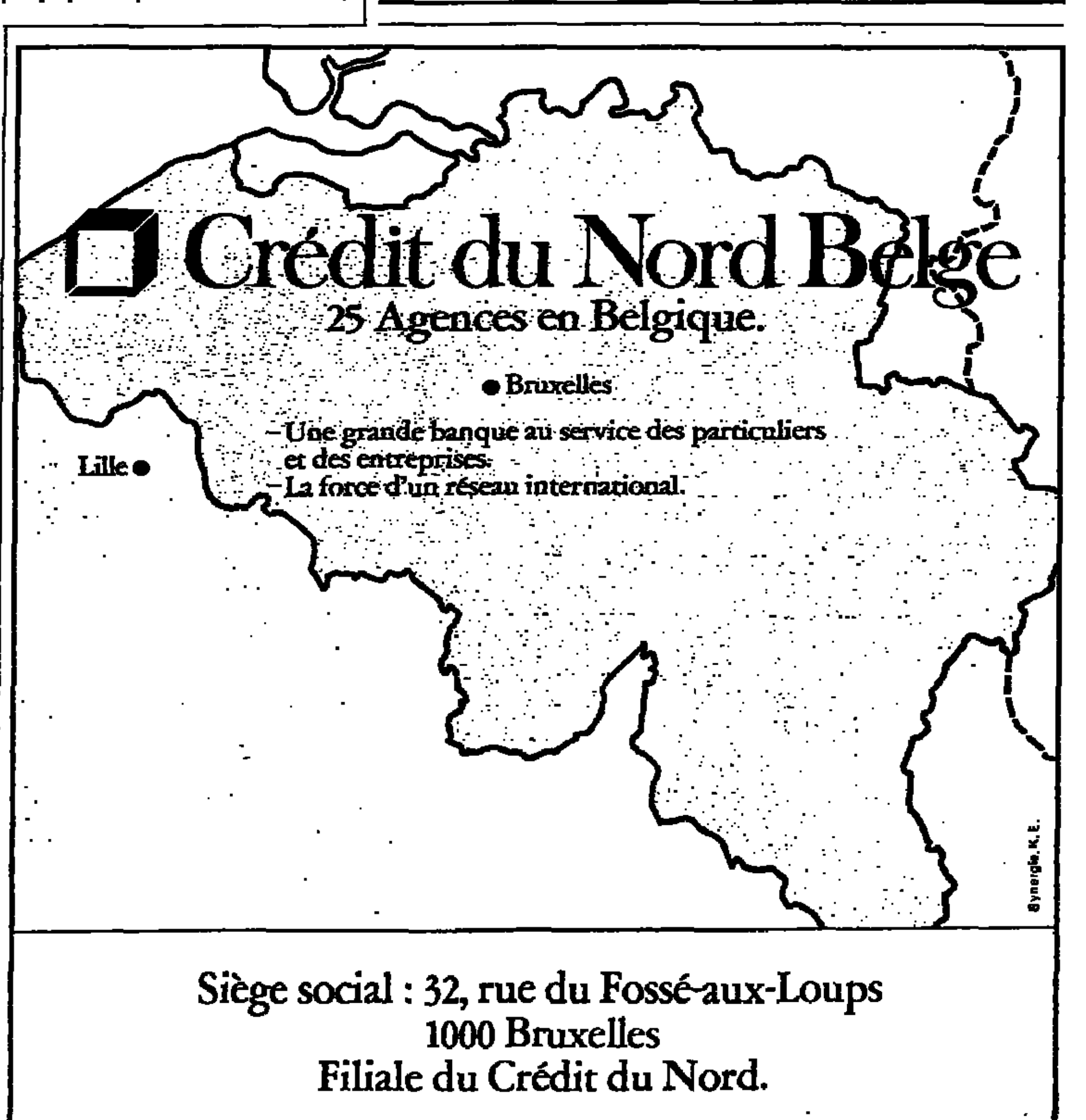
Une des lignes d'évolution marquante fut un engagement croissant des syndicats dans des structures de négociation, de consultation et de concertation. Les institutions de sécurité sociale par exemple sont placées sous un système de gestion paritaire ; aussi les syndicats y sont, tout comme le patronat, représentés au plus haut niveau. Il en est ainsi également de nombreuses autres institutions para-étatiques, notamment dans le secteur du crédit : les principaux dirigeants syndicaux siègent au conseil de régence de la Banque nationale de Belgique.

Avec la crise toutefois, on a constaté un certain enrayement des mécanismes de concertation; en outre, à plusieurs reprises, au cours des dernières années, les négociations entreprises en vue de la conclusion d'accords de programmation sociale interprofessionnels se sont soldées par un échec.

Jusqu'en 1940, la liaison s'établissait entre syndicats et partis par un mécanisme d'affiliation collective ou indirecte : la Confédération des syndicats chrétiens était une des organisations constitutives de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens (L.N.T.C.), qui était elle-même un des quatre groupes fédérés au sein du parti catholique; l'adhésion à un syndicat socialiste entraînait de même l'affiliation indirecte au parti ouvrier belge. Ce système ne fut rétabli après 1945 ni dans l'un ni dans l'autre cas. Mais, au moment de la « *question royale* », *la F.G.T.B. participa* avec le parti socialiste belge et les autres organisations socialistes à la constitution du Comité national et des comités régionaux d'action commune; de même, au moment de la question scolaire, le Mouvement ouvrier chrétien, qui avait pris la suite de la L.N.T.C., se retrouva, avec le parti social-chrétien et les autres organisations chrétiennes, dans les comités de défense de l'école libre.

Malgré ces liens, il n'est toutefois pas possible d'assimiler syndicats et partis. Il y a toujours eu dans les organisations ouvrières chrétiennes, surtout en Wallonie, un refus de reconnaître le P.S.C. comme expression politique. Depuis une dizaine d'années, alors que venaient de devenir autonomes le Mouvement ouvrier chrétien flamand (A.C.W.) d'une part et le MOC francophone et wallon d'autre part, ce dernier a reconnu le pluralisme politique en faveur de la démocratie chrétienne au sein du P.S.C., mais aussi de ceux qui étaient engagés dans les partis fédéralistes (F.D.F. et Rassemblement wallon), voire de ceux qui exploraient avec plus ou moins de succès les voies d'union des progressistes avec d'autres composantes de la gauche politique. De même, l'expresssion fréquemment utilisée de « syndicat socialiste » pour désigner la F.G.T.B. ne rend pas compte de *toute la complexité des situations*, la base de recrutement de cette dernière étant politiquement plus large et plus diversifiée que celle des partis correspondants, les partis sociales francophone et néerlandophone. Aussi les organisations syndicales ont-elles une capacité de pression politique d'autant plus grande qu'elles sont moins identifiables à un parti déterminé, tout en conservant avec celui-ci des canaux de communication et des lieux de dialogue.

XAVIER MABILLE.



Wallonie : une région unifiée par la crise

L'AVENIR n'est plus ce qu'il était. Ce mot de Paul Valéry qui ouvrait en 1982 le très sérieux « dossier » pour « Wallonie 2000 » est incontestablement adéquat. Pas très loin en tout cas de cet autre mot plutôt punk relevé, un jour de grève, récemment *sur un mur de Charleroi* : *« No future »*.

Quand la Wallonie, déjà Etat dans l'Etat et maintenant crise dans la crise, s'interroge ainsi sur son avenir et y répond avec une sorte d'humour noir, comment ne pas être tenté d'aller imprudemment dans le sens de l'histoire pour promettre à ce pays prompte et totale déconfiture ? Image assez facile d'une région sinistrée qui irait bientôt, de coups de cafard en coups de colère, à son propre enterrement. Image trop facile d'un pays, la Belgique, qui ne tiendrait plus ensemble que par la force de l'habitude, ou la crainte du saut dans l'inconnu.

Certes on connaît ses classiques, le fameux diagnostic de Michelet qualifiant la Belgique de *« pure invention anglaise »*, car *« il n'y a jamais eu de Belgique et il n'y en aura jamais »*.

La Belgique, pays fiction, construit sur un malentendu fondamental, le feu et l'eau, le rouge et le blanc, serait condamnée par la fracture originelle. La Belgique déjà un songe, bientôt une nostalgie.

A oser, on dirait que la perspective, fondée ou non, souhaitée ou pas, n'est plus tout à fait de saison devant l'ampleur des problèmes qui se posent et se poseront à la Wallonie. Dans la Belgique ou hors d'elle, si le pire devenait sûr.

Deux dates

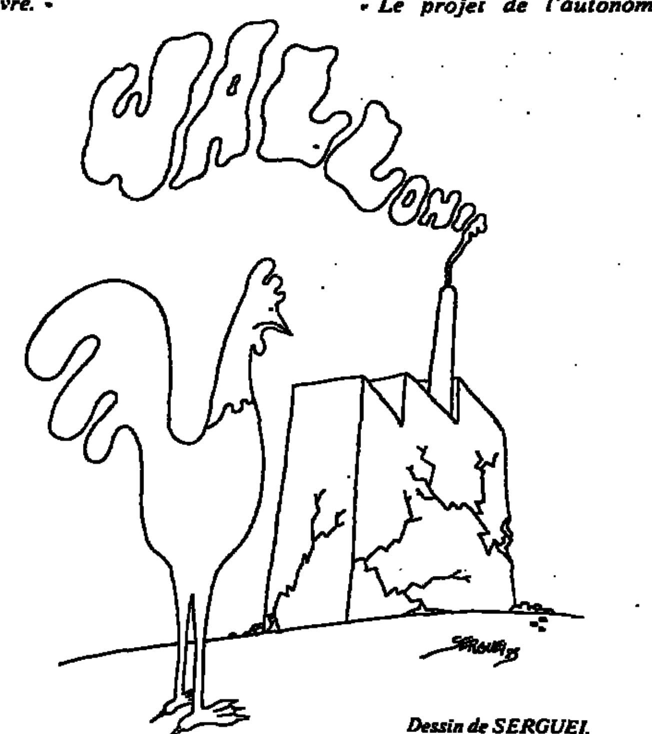
Car voilà bien toute une région, dont on ne sait trop d'ailleurs si elle est une entité ou encore un conglomérat de principautés, vieillissantes et jalouses de leurs splendeurs passées, réduite à une question brutale : l'avenir de la Wallonie peut-il être autre chose que la poursuite d'un déclin ?

Poser la question suppose déjà une connaissance plus précise des données, sur la situation économique de la Wallonie. En ce sens, le dossier « Wallonie 2000 » ne saurait être séparé du constat sur la Wallonie 1960-1980.

De manière schématique, il serait tentant en effet de limiter la question économique wallonne à deux dates : la crise du charbon *1960, la crise de la sidérurgie* 1980. Les deux temps forts du déclin et d'une désindustrialisation qui pèsent d'une manière évidemment dramatique sur toute une région, d'une certaine façon unifiée par l'épreuve. Le complexe charbon-acier ayant imposé le choix et souvent même la localisation de la plupart des autres activités, l'impact double du déclin, et de la crise, à partir de 1974, a, soulignent les auteurs du dossier « Wallonie 2000 » *« généralisé le jeu des mécanismes de la dépendance régionale et transformé la région wallonne en communauté de destin économique »*.

Dépendance et communauté de destin, deux points essentiels en effet. La dépendance bien sûr parce que, outre le poids du passé de centralisation et de concentration, encore accentué par la crise, outre la non-existence d'un secteur financier wallon, toute la région s'est vue prise dans l'évolution socio-politique belge des deux dernières décennies. Et celle-ci, d'une certaine manière, a accentué les effets de la crise. Un peu comme si aux effets du déclin et de la désindustrialisation étaient venus s'ajouter ceux d'une régionalisation mal digérée, c'est-à-dire selon les auteurs du dossier, *« une surinstitutionnalisation et une surréglementation »*. Une succession d'interférences entre le niveau traditionnel de décision économique, celui de l'Etat central, le niveau régional mis en place depuis une vingtaine d'années, le niveau international par la seule application des traités de la C.E.E., et le niveau qu'on pourrait appeler supranational, celui des grands groupes aux stratégies parfois totalement contradictoires avec l'intérêt national ou régional, explique à la fois certaines paralysies dans l'action et le caractère souvent excessivement politique de toute décision économique.

« Le cas actuel de l'industrie sidérurgique wallonne illustre bien, soulignent les auteurs du rapport, *l'importance des interférences entre ces divers niveaux de décision. Pour la Wallonie deux problèmes majeurs demeurent ouverts : celui de l'exacte répartition des compétences, dans les matières économiques et connexes, entre l'État central et la région. Quelles que soient en effet les précisions contenues dans les lois de réformes institutionnelles d'août 1980, une pression se maintient du côté wallon comme du côté flamand, en vue d'obtenir une extension des compétences régionales. Et celui de la connaissance des ressources de la région qui, même en déclin et en crise, n'est pas une région pauvre. »*



Dessin de SERGUEI.

On en arrive là à la question essentielle : contrainte par la crise à être communauté de destin économique, la Wallonie est-elle devenue simultanément une communauté de destin politique ou, si l'on préfère, une entité politique ?

A l'évidence, la réponse est là encore négative. Certes, le passé pèse sur le présent, d'une société wallonne hypercloisonnée, de mentalités « principautaires », des vieilles rivalités entre Liège, Charleroi, Namur, en somme Etats dans la région d'une vie politique ou syndicale trop longtemps marquée par les affrontements entre chrétiens et socialistes.

Les rapports avec Bruxelles

Mais à cela s'ajoute une autre dimension, celle des rapports avec Bruxelles. Sur ce point, la comparaison avec la Flandre est, selon le rapport, « éclairante ».

« Le projet de l'autonomie culturelle reçut l'adhésion unanime de l'expression politique de la communauté flamande de même que l'extension des compétences des organes de la communauté à de nouvelles matières et enfin l'exercice par les mêmes organes des compétences reconnues tant à la région qu'à la communauté. « Unité de vue, unité d'action donc. Au contraire le projet de planification, de décentralisation économique, de régionalisation ne reçut l'appui assuré que d'une majorité de l'expression politique wallonne. En fait est évoqué là le problème « central » des relations avec Bruxelles.

« La formule institutionnelle adoptée du côté flamand a été rendue possible par l'identité d'options et de priorités entre Flamands de Flandre et Flamands de Bruxelles. Il n'existe pas de cohésion symétrique entre Wallons et Bruxellois francophones... »

A partir de là, de ce constat de l'existence d'un *« espace de décision wallon »* encore mal délimité et d'une région engluée dans des mécanismes de dépendance (crédit, énergie, agriculture, par exemple), se pose bien évidemment la question de la véritable mise en place d'une autonomie wallonne. La Wallonie doit-elle, veut-elle, peut-elle accéder à une autonomie plus grande ?

Economiquement, quelles sont les possibilités d'organiser un développement autocentré ? Culturellement, est-il possible de voir s'affirmer davantage une identité wallonne ? Politiquement, quel peut être le développement de l'espace de décision wallon ?

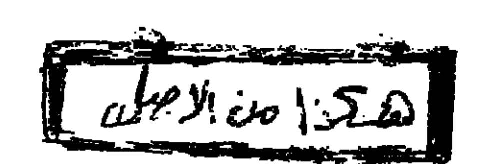
Des questions sans réponses

Autant de questions, encore sans véritables réponses, qui limitent évidemment toutes perspectives d'avenir ou plutôt toutes spéculations sur le devenir de la « Wallonie 2000 ». L'éclatement du pouvoir politique wallon, les vieilles habitudes, provoquent l'éparpillement des efforts de rénovation. Dans l'attente d'un choix fondamental et, de toute façon, douloureux, sauvetage à tout prix de l'acier dévoreur de crédits ou invention d'un grand projet industriel wallon, l'heure est d'une certaine manière à la gestion utilitaire des crédits, dans le souci d'*« un maximum de rendement économique immédiat »*.

Et à un méticuleux inventaire des possibilités wallonnes, qui d'ailleurs soulève au moins autant de questions qu'il ouvre de voies. Que la Wallonie soit, par son histoire et sa nature, une région de communications et d'échanges pose immédiatement le problème du degré d'ouverture souhaitable sur les régions voisines, l'Etat belge, la Communauté européenne, ou le reste du monde, entre la dépendance et la nécessité. Que des secteurs de l'innovation, que des filières industrielles puissent être explorés (agro-alimentaire, énergies et métallurgies nouvelles, secteur aviation-espace, biotechnologie, *informatique et ses technologies* appliquées), que la nécessité d'un engagement dans la recherche fondamentale et appliquée se fasse sentir, tout cela implique immédiatement d'autres questions. Dans ces domaines « déjà balisés », la Wallonie peut-elle s'affirmer, opérer une percée qui développerait un important effet d'entraînement ? De la même façon, l'innovation suppose l'initiative. Et donc l'investissement. Mais quels investissements, publics ou privés, mixtes ? Cette région, plutôt socialisante de cœur, doit-elle faire un choix entre privatisation et socialisme ?

L'innovation suppose encore la *capacité de mobilisation* des ressources wallonnes et du potentiel humain. Qui aujourd'hui et demain en Wallonie sera porteur de la rénovation et du changement ? Existe-t-il dans une société ultra-institutionnalisée une classe nouvelle d'entrepreneurs ou de gestionnaires wallons ? On en revient là encore aux problèmes de dépendance et d'habitudes. La Wallonie, région plus affectée que d'autres par la crise, pourrait en ce sens être un extraordinaire laboratoire d'expérimentation industrielle, entre des hommes aux prises avec des institutions hésitantes et une région qui chemine entre l'autonomisme et la dépendance.

PIERRE GEORGES.



La Recherche pharmaceutique Janssen :

pour une collaboration franco-belge

Ce message s'adresse à tous ceux qui, en France, veulent contribuer à la lutte contre la maladie, donc au développement de la thérapeutique.

Les laboratoires Janssen Pharmaceutica considèrent en effet que pour mettre les connaissances acquises en matière de thérapeutique à la disposition de tous, une collaboration internationale est aujourd'hui indispensable.

En 30 ans d'existence, les laboratoires Janssen Pharmaceutica ont réussi à se placer au tout premier plan :
1ère entreprise dans le monde par le nombre de nouveaux médicaments mis sur le marché,
5ème par le nombre de molécules en cours d'expérimentation sur la période 1970 - 1980.
Janssen est par ailleurs l'un des deux laboratoires pharmaceutiques désignés par le European Management Forum parmi les 100 entreprises les plus novatrices en Europe.

Le Dr. Paul Janssen, qui préside aux destinées du centre de recherche de ce laboratoire, peut ainsi faire état aujourd'hui de la synthèse de près de 60.000 molécules et du développement de près de soixante médicaments originaux.

Ce sont des classes thérapeutiques entières qui ont pu de cette manière voir le jour : neuroleptiques, analgésiques, antiparasitaires, antimycosiques, antidiarrhéiques...

...et la recherche se poursuit. De nombreuses molécules sont actuellement en cours d'expérimentation tant en cardiologie, en gastro-entérologie qu'en immunologie, en anesthésiologie et en neuro-psychiatrie.

C'est la recherche qui, en fait, a donné à Janssen ce dynamisme et qui lui a permis d'atteindre ces performances, une recherche qui repose sur quatre grands piliers :

-la pluridisciplinarité :
l'innovation naît de la collaboration d'un grand nombre de spécialistes tels que chimistes, ingénieurs, biochimistes, pharmacologues, biologistes, vétérinaires, pharmaciens, médecins, qui font du travail d'équipe et ont entre eux des contacts directs, non hiérarchisés.

-la confrontation permanente avec la pratique :
l'observation des résultats thérapeutiques obtenus dans la pratique médicale est source d'enrichissement et d'enseignement pour l'équipe de chercheurs.

-la recherche fondamentale :
il ne peut y avoir de véritable innovation thérapeutique que si l'on sort du cadre étroit de la recherche appliquée.

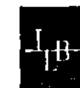
-la liberté :
la recherche demande une disponibilité d'esprit, une créativité qui est incompatible avec une réglementation tatillonne.

Mais une recherche dynamique et performante ne suffit pas.
Encore faut-il que les progrès thérapeutiques qui en résultent soient diffusés à travers le monde.

Pour cela, Janssen est présent dans 150 pays.
En France, la société Janssen-Le Brun a ses propres activités de recherche, de production et d'exportation.

Janssen veut aller plus loin encore en recherchant une véritable collaboration scientifique avec l'industrie pharmaceutique française. Une telle coopération doit permettre à la France, d'une part, de tirer parti de l'apport scientifique que constitue la découverte de nouvelles molécules, et d'autre part, d'enrichir l'arsenal thérapeutique mis à la disposition du corps médical et faire bénéficier ainsi les malades des médicaments les plus modernes.

Il est entendu que ce type de coopération ne peut s'effectuer que sur les bases d'une entente véritable, claire et équitable, qui préserve l'intérêt de tous pour le bénéfice du malade.

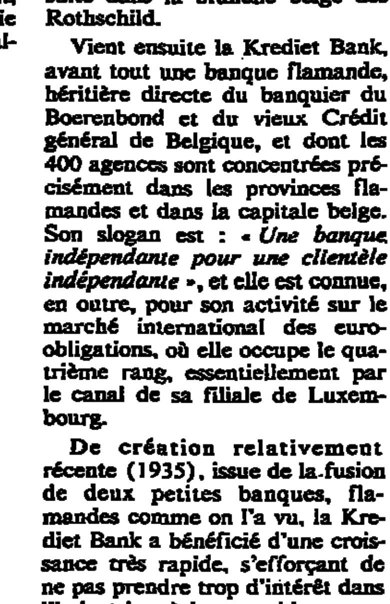
 

"La recherche est notre but. Ce but a un principe directeur : améliorer la qualité de la médecine".
Dr. Paul Janssen.

Janssen Pharmaceutica	Janssen-Le Brun
Turnhoutseweg 30	Laboratoire Pharmaceutique
2340 Beerse	5 Rue de Lübeck
Belgique	75116 Paris

Le système bancaire le plus dense du monde

LA Belgique est, indéniablement, le pays le plus « bancarisé » d'Europe, avec une agence pour 2 700 habitants, et environ 80 comptes pour 100 habitants. La densité du système bancaire s'établit même aux premiers rangs mondiaux. La caractéristique de ce système est d'abord d'être très concentré – trois grandes banques nationales représentant près de la moitié de son bilan total, – ensuite d'être extrêmement internationalisé, tant sur le plan des activités que sur celui des établissements, l'implantation de banques étrangères, très nombreuses et très importantes en Belgique, ayant été favorisée par les autorités.



La Bourse d'Anvers (L'Illustration, *1858.)*

Une organisation très concentrée

S'il existe actuellement 82 banques en Belgique, dont 57 de droit belge et 25 de droit étranger, 42 établissements à participation majoritaire belge ont disparu depuis 1960, essentiellement à cause de fusions ou de rachats. Ont disparu ainsi un certain nombre de petites banques, victimes de la concurrence des établissements financiers aussi bien publics (caisses d'épargne) que privés. Les mutations structurelles ont donc été très importantes. La conséquence en est que les trois premières banques, la Société générale de banque, la Banque Bruxelles Lambert et la Krediet Bank représentent 47 % environ du total du bilan du secteur bancaire, 49 établissements de très petite taille comptant à peine pour 7 %, selon les indications fournies par la Krediet Bank dans son bulletin hebdomadaire.

Ces trois grandes banques, aux activités très diversifiées, s'intéressent aux ménages comme aux entreprises au travers d'un vaste réseau d'agences. La plus importante est, on le sait, la Société générale de banque, « *colosse financier belge* », filiale de l'énorme groupe de la Société générale de Belgique, et qui tient environ 35 % du marché avec ses 1 182 agences, le réseau le plus dense du pays. Outre les services aux particuliers, elle entretient des relations étroites avec d'importants groupes industriels, notamment dans la sidérurgie, où elle doit porter à bout de bras, en association avec le gouvernement, l'homme malade de l'industrie belge, à savoir les aciéries wallonnes de Cockerill-Sambre, dont la situation financière est particulièrement critique.

Au second rang vient la Banque Bruxelles Lambert, issue de la fusion de la Banque de Bruxelles et de la Banque Lambert, et filiale du groupe Bruxelles-Lambert. La Banque de Bruxelles, créée en 1871 par deux groupes financiers privés, l'un israélite, Errera-Oppenheim, l'autre catholique, Delloye-Tiberghien, n'a pris son véritable essor qu'après 1920, alors que les activités bancaires de la Société générale de Belgique remontent à 1822, avec notamment l'émission de monnaie. Contrôlée par Brufina et Cofinindus, les deux grandes holdings industrielles et financières du groupe de Launois, la Banque de Bruxelles joint ses intérêts en 1975 à ceux de la Banque Lambert, fondée au milieu du siècle dernier par Samuel Cahen-Lambert, dont le fils entra par la suite dans la branche belge des Rothschild.

Vient ensuite la Krediet Bank, avant tout une banque flamande, héritière directe du banquier du Boerenbond et du vieux Crédit général de Belgique, et dont les 400 agences sont concentrées précisément dans les provinces flamandes et dans la capitale belge. Son slogan est : « *Une banque indépendante pour une clientèle indépendante* », et elle est connue, en outre, pour son activité sur le marché international des euro-obligations, où elle occupe le quatrième rang, essentiellement par le canal de sa filiale de Luxembourg.

De création relativement récente (1935), issue de la fusion de deux petites banques, flamandes comme on l'a vu, la Krediet Bank a bénéficié d'une croissance très rapide, s'efforçant de ne pas prendre trop d'intérêt dans l'industrie, où les « accidents » se multiplient en raison de la crise économique qui ébranle la Belgique depuis plusieurs années. Elle a préféré se tourner davantage vers l'international.

Les activités internationales et la pénétration étrangère

Les grandes banques belges consacrent la moitié de leur activité à l'étranger, secteur soumis à une très forte concurrence de la part d'établissements géants, de sorte que ces banques belges ne figurent pas parmi les cinquante *plus grandes du monde, comme* c'est le cas pour les françaises, les anglaises et les allemandes.

En outre, la concurrence internationale s'exerce très activement en Belgique même, où vingt-cinq banques de droit étranger, en fait des succursales, se sont installées. Si on ajoute que, dans la moitié des banques belges, plus de la *moitié du capital appartient à un* ou plusieurs groupes étrangers, en général des banques, on s'aperçoit que les intérêts internationaux prennent une très grande place dans le système bancaire belge. Certains établissements étrangers sont installés depuis plus d'un siècle, la Banque de Paris et des Pays-Bas notamment, le Crédit *lyonnais, mais la grande majorité* de ces établissements ne sont apparus que depuis le début des années 70. C'est que la Belgique présente beaucoup d'attraits : position géographique très favorable, bonne infrastructure financière, communications aisées et présence des autorités communautaires.

Au total, le système financier belge présente une physionomie très particulière : concentration intense, grande diversification, grosse activité internationale et présence très importante de l'étranger.

Ce sont tous les signes d'une nation développée et, surtout, gardienne d'un capitalisme libéral qui a, jusqu'à présent résisté à toutes les crises.

FRANÇOIS RENARD.

Les « eurocrates » : des privilégiés mécontents

ILS sont dix mille à Bruxelles, superbement payés et, avec en prime, la sécurité de l'emploi. Les fonctionnaires des Communautés européennes ne sont pourtant pas des gens satisfaits de leur sort. Toujours un peu mal à l'aise lorsqu'ils évoquent leur situation, ils présentent leur « défense » avec une dose de maladresse. Les « eurocrates » contestent, en règle générale, que leurs traitements soient supérieurs à ce qu'ils auraient s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. C'est peut-être vrai pour un nombre limité d'entre eux, mais probablement pas pour la majorité.

Toujours est-il qu'ils justifient, à quelques rares exceptions près, leur haut niveau de rémunérations avec une fougue pouvant aller jusqu'à la véhémence (1), comme s'il fallait cacher une certaine forme de mauvaise conscience, alors qu'après tout il n'y a rien d'anormal dans cet avantage lorsqu'il coïncide – ce qui est relativement courant dans les secteurs opérationnels – avec la compétence et l'efficacité.

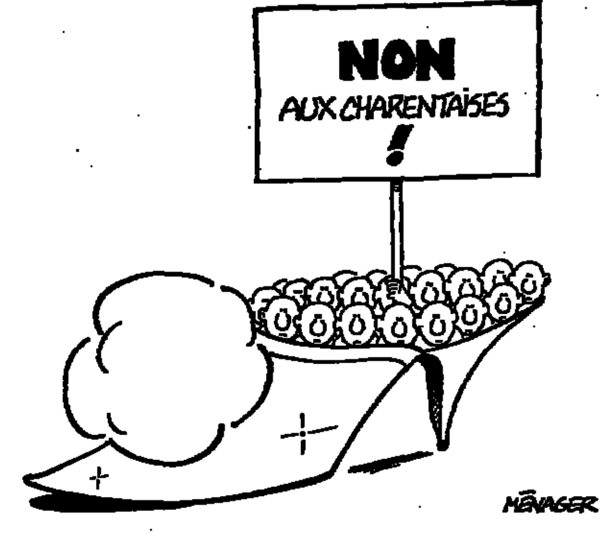
Soumis depuis quelque temps à la critique souvent très dure de la presse, ils sont excédés et surtout sur la défensive. Longtemps à l'abri de la crise économique, leur pouvoir d'achat a augmenté de 16 % de 1971 à 1979. Mais les fonctionnaires européens sont placés sous surveillance depuis 1981 par les gouvernements nationaux. Depuis cette année-là, le *relèvement de leurs salaires dépend* en partie de l'accroissement moyen des traitements dans les services publics nationaux. La nouvelle méthode de calcul a eu pour effet d'entamer quelque peu leur pouvoir d'achat, d'autant qu'ils acquittent également depuis deux ans un « prélèvement de crise » qui, compte tenu des difficultés budgétaires des Dix, est parfaitement raisonnable.

Le retour au sort commun leur a donné, semble-t-il, un sentiment d'insécurité et même d'injustice. A croire que les eurocrates n'admettent pas, au fond d'eux-mêmes, d'être logés à la même enseigne que leurs homologues des Etats membres. C'est certainement là le principal reproche qui peut être adressé à l'administration européenne : sa tendance à penser qu'elle a une place et un rôle à part, en dehors de toute contingence.

Conscients que le temps n'est plus aux revendications salariales ni à la réduction des horaires (même si les fonctionnaires du conseil des ministres, beaucoup moins nombreux que ceux de la Commission, ont obtenu la semaine des trente-sept heures et demie), ils mènent actuellement bataille – suivant en cela leurs syndicats d'un corporatisme forcené – contre la nomination – le « *parachutage* » – de fonctionnaires nationaux à Bruxelles.

Cette attitude de repli et de fermeture a déjà des effets visibles. Anecdotiques d'abord. Que penser de ces fonctionnaires, inévitable costume trois pièces et propriétaires de l'indispensable B.M.W., agacés par la grève des services publics belges mais fort peu préoccupés par le sort d'un pays au bord d'une grave crise ? Comment interpréter cette phrase étonnante d'une récente circulaire syndicale à propos du prélèvement de crise, « *expression de notre solidarité avec le monde extérieur* » ? Enfin, la critique tellement courante qu'elle en est devenue banale sur la « *bruine* » et la « *torpeur* » bruxelloises, c'est la raison que donnent beaucoup de fonctionnaires pour justifier la prime de dépaysement... après vingt ans d'installation dans un confort douillet.

Plus fondamentalement, c'est l'avenir tout court de la fonction publique *européenne qui est en jeu*. Desservie par les blocages de la C.E.E. et l'affaiblissement du rôle de la Commission, elle n'a pas encore trouvé la bonne réponse à sa crise de fonctionnement. Conçue pour traiter tous les aspects de l'activité économique et sociale, elle se retrouve aujourd'hui avec des services entiers qui tournent à vide. Agée à peine de vingt-cinq ans, elle est déjà une vieille administration, avec les défauts (elle est, par exemple, très peu informatisée) des services publics traditionnels, sans en avoir toujours les qualités. A tel point qu'elle a déjà ses « anciens combattants », qui regrettent la Commission Hallstein (du nom du premier président de nationalité allemande) et qui expliquent tous leurs « malheurs » par la faiblesse de ses successeurs.

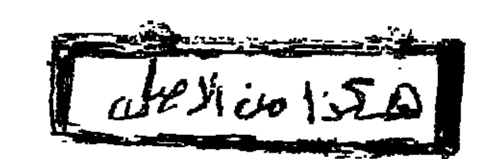


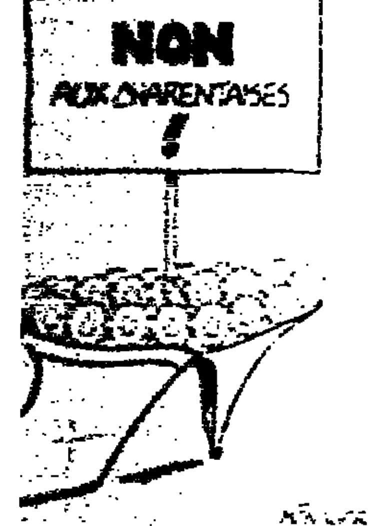
Dessin de MENAGER.

La réalité est que – enfermés dans leur microcosme – un grand nombre de fonctionnaires européens jouent au jeu stérile de la promotion. Surtout en cette période de fin de mandat de la Commission (décembre 1984), les « stratèges de couloir » font preuve d'une activité fébrile. La partie est difficile dans une administration qui compte quarante-six directeurs généraux pour vingt-deux directions générales et cent trente-cinq directeurs pour à peine une centaine de directions. Le gonflement des effectifs au sommet de la hiérarchie laisse peu d'espoir aux jeunes fonctionnaires. D'autant que le respect des équilibres entre nationalités – et là les gouvernements ne sont pas exempts de tout reproche – constitue aussi un frein sérieux à l'avancement.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les traitements mensuels nets de base (impôts et cotisations sociales déduits) varient de 6600 F (huissier) à 50000 F (directeur général), auxquels il faut ajouter 16 % de « *prime de dépaysement* », sauf pour les fonctionnaires de nationalité belge.







LITTÉRATURES FLAMANDE ET WALLONNE

Quelque chose de spécifiquement belge...

IL est très difficile de parler de la littérature en Belgique sans choquer telle ou telle sensibilité ou sans contredire des positions doctrinales et idéologiques fermement affirmées. Le problème est complexe dans la mesure où les deux principales langues nationales, le flamand et le français, ont partie liée avec des orbes culturels non seulement puissants, mais surtout géographiquement proches : la France et la Hollande. Cette proximité, qui implique un déséquilibre, permettra, au fil des ans, à certains d'affirmer que la partie francophone du pays est *culturellement une province française* ; et la partie néerlandophone, une province des Pays-Bas. Ou bien encore que Bruxelles n'est qu'un pâle reflet de Paris ; et Anvers, une succursale de La Haye.

En 1937, des écrivains belges de langue française qui s'étaient réunis sous la dénomination de « groupe du lundi » proclamaient : *« Il est absurde de concevoir une histoire des lettres belges en dehors du cadre général des lettres françaises. »* Le problème d'une spécificité – ou non – des littératures de Belgique n'a pas depuis été résolu. Il a rebondi il y a peu d'années avec l'idée de « belgitude ». Un vaste ensemble de textes titré *la Belgique malgré tout* (1) montre l'ampleur de cette question et du désarroi qu'elle provoque. Elle touche en réalité à l'unité même du pays, à l'autonomie des régions et à leur indépendance, et à la notion de nation.

L'essayiste russe Andréiev avait remarqué avec pertinence que chaque avancée de la littérature belge avait été tantôt précédée et tantôt *accompagnée par un doute quant* à l'existence même de cette littérature. On peut soutenir qu'il y a quelque chose de « belge » chez tous les écrivains, d'expression française ou flamande, de ce pays, et qu'il serait possible de trouver quelque chose de commun entre Henri Michaux, Françoise Mallet-Joris dans *le Rempart des Béguines*, Ghelderode, Hellens, Hugo Claus, et Guido Gezelle. C'est une conception séduisante, capable de réconcilier – idéalement – un peu tout le monde. Mais c'est aussi une conception dangereuse, dans la mesure où elle fait paraître on ne sait au juste quel génie de la race ; et un aspect simpliste et réducteur qui livrerait les littératures belges au seul régionalisme. Ce qui est manifeste, cependant, c'est que la Belgique se revendique elle-même et prétend s'affirmer à travers ses écrivains. Le provincialisme, qui a malheureusement régné sur une partie de l'évolution des lettres belges, paraît *décidément* proscrit. Il en va d'une protestation plus vive, dont témoigne particulièrement le sud de la Wallonie.

L'exemple est d'importance : il prouve combien l'écrivain belge est soucieux de ne pas se couper de son *« peuple »*. On doit citer ici aussi bien le surréaliste Achille Chavée, ancien des Brigades internationales et avocat des chômeurs, que l'écrivain populiste Constant Malva, mineur de son métier. Il faudrait évoquer aussi, côté flamand, Louis Paul Boon, qui a été peintre en bâtiment, et Hoban Daisne, dont le *« réalisme magique »* ne perd jamais de vue le vécu et le quotidien. Le film qu'André Delvaux a tiré d'un de ses ouvrages, *Un soir, un train*, est, sur ce point, fort explicite.

Des Flamands d'expression française

Des écrivains sont nés en Belgique avant l'indépendance du pays en 1830, mais il est difficile de soutenir qu'ils ont créé la littérature d'un pays qui n'existait pas encore. Les littératures belges naissent avec la nation. Deux ouvrages romanesques d'importance en sont véritablement à l'origine : *le Lion de Flandre*, de Hendrik Conscience, fils d'un flotteur de bois venu de Bourgogne dans les armées de l'Empereur ; le *Thyl Ulenspiegel*, de Charles De Coster, dont le père était flamand, et la mère wallonne. Conscience fut révélé au public de France grâce à Dumas. De Coster demeura longtemps méconnu. Il n'importe. Ce qui compte, c'est que – comme on l'a dit – la *« vitrine flamande »* est mise en vedette. L'œuvre en français de De Coster autant que l'ouvrage flamand de Conscience ont pour moteur une Flandre des libertés communales et de la lutte contre les occupants. Une image mythique s'est créée.

Il faut passer ici sur des visages importants, tels ceux de Camille Lemonnier, baptisé le « maréchal des lettres belges », de l'étonnant Georges Eekhoud, d'Eugène Demolder, mais aussi ceux de Karel Van de Woestijne, de Stijn Streuvels, d'Herman Teirlinck. Mais on ne peut passer sous silence un moment éclatant de l'histoire des lettres de Belgique : celui du symbolisme. A ce tournant du siècle, ce sont les écrivains belges de langue française qui influencèrent les écrivains de France.

Ils introduisirent dans la poésie une rythmique nouvelle et une sorte de tremblement du langage, ou, si l'on préfère, d'imprécision mystérieuse, qui, littéralement, agrandit la langue. Or ces écrivains d'expression française étaient, dans leur grande majorité, des hommes nés en Flandre et vivant en Flandre. Maurice Maeterlinck, avec ses *Serres chaudes* et son théâtre, Charles Van Lerberghe avec sa *Chanson d'Ève*, mais surtout Émile Verhaeren avec son lyrisme moderne et ses accents à la Whitman, sans oublier l'étrange Max Elskamp, perdu dans une ville d'Anvers soudainement convertie au bouddhisme, jouèrent dans l'évolution de la poésie française, à cette date, un rôle primordial. A Liège, Albert Mockel dirigeait une revue, *la Wallonie*, où les jeunes écrivains français, dont André Gide, trouvaient un espace où s'exprimer. Parallèlement, Albert Mockel, par ses liens avec Paris, ouvrait à ses compatriotes les portes du *Mercure de France*...

Les auteurs flamands – alors – choisirent une autre voie. On peut en trouver l'illustration dans la revue *Van Nu en Straks* (« D'aujourd'hui et de demain »), qui commença de paraître en 1893. Son animateur, August Vermeylen, a résumé l'ambition de l'équipe en affirmant : *« Nous voulons être Flamands pour devenir Européens »*...

Le temps de la rupture

D'autres Flamands sont devenus francophones : Franz Hellens a fait ses études à Gand. C'est aussi le cas de Suzanne Lilar, qui a laissé sur ce sujet un très beau livre : *Une enfance gantoise*. C'était comme penser dans une langue et écrire dans une autre. Le flamand devenait une langue de liberté (ou de carnaval), parce qu'il se parlait dans le petit peuple, alors que le français était la langue essentiellement culturelle. On n'y réfléchit pas assez !

On sait qu'ensuite le divorce entre les deux communautés, précisément sur le terrain de la culture, s'accentua jusqu'à la rupture complète. Le *problème n'est pas pour autant* réglé. Un livre récent, publié en Belgique, *Alphabet des lettres belges de langue française* (2), ouvrage à la fois courageux et remarquable par ses ambitions de synthèse et de clarté, a réveillé bien des démons : les polémiques en cours le prouvent. Il semble que l'unité soit plus ferme, et la sérénité plus grande, chez les écrivains de langue néerlandaise.

Dans les courants modernes, le surréalisme trouva des échos en Belgique. Tout commença par l'expressionnisme et par le mouvement *dada : de cette tentation et de cette* tentative, c'est sans nul doute l'écrivain Paul Van Ostaijen, avec, par exemple, *Bezette stad* (ce qui se traduit par « ville occupée ») ou *het Eerste Boek van Schmoll* (« le premier livre de Schmoll »), qui fut le plus important. Il ouvrit la voie aux écrivains « expérimentaux ».

Le surréalisme proprement dit se développa à Bruxelles et dans le Hainaut. L'examen des prises de position des Belges (3) par rapport aux Français montre, incontestablement, qu'il existe une spécificité belge qu'il est encore une fois difficile de définir. D'autant que le problème se complique, surtout pour les écrivains d'aujourd'hui, et les jeunes, par des conditions économiques et de statut qui ne sont actuellement pas réglées, tant s'en faut. Malgré tout la richesse des lettres françaises et des lettres néerlandaises de Belgique est remarquable. On y trouve une ouverture totale sur le monde moderne et sur les nouvelles techniques d'écriture. Dans le même temps, on y sent une quête souterraine et vive : celle d'une identité, et, après tant de voyages et d'errances, d'un enracinement.

HUBERT JUIN.

(1) *La Belgique malgré tout*, ouvrage collectif, Editions de l'Université de Bruxelles, 1980.

(2) *Alphabet des lettres belges de langue française*, avec une copieuse et complète introduction historique et critique due à Marc Quaghebeur, de l'Association pour la promotion des lettres belges de langue française, Bruxelles, 1982.

(3) *L'Activité surréaliste en Belgique*, avec une préface de Marcel Mariën, Editions Lebeer-Hossmann, 1979.

Un théâtre éclaté qui allie le délire au pur classicisme

LES grèves qui ont paralysé la Belgique dans le courant du mois de septembre ont eu, de façon insolite, des conséquences sur la création théâtrale. La jeune compagnie Eden and Co., qui avait décidé de créer *Zoo Story*, dans la station de métro de la gare du Nord à Bruxelles, en fut empêchée par les piquets de grève qui interdisaient l'accès des lieux. Elle dut attendre que les transports en commun se remettent au travail pour pouvoir commencer ses représentations...

C'est qu'à Bruxelles on fait du théâtre un peu partout. Un jeune comédien, Christian Baggen, présente l'« hénaurme » monologue d'un ivrogne soviétique dans l'auditorium militaire de la caserne Dailly, aujourd'hui désaffectée. C'est dans ce même cadre que la plus passionnée des animatrices, Martine Wijckaert, la Chantal Akerman du jeune théâtre, avait présenté sa version pour le moins originale d'une pièce de Witkiewicz : dans l'impossibilité de payer, faute de subventions, les comédiens qu'elle réclamait, elle avait dramatisé les avatars d'un metteur en scène qui rêvait tout haut un spectacle irréalisable. Comme le rôle était joué par Jean-Jacques Moreau, qui triomphe actuellement au Théâtre La Bruyère dans *Mort accidentelle d'un anarchiste*, avec pour interlocuteur, incarnant le concierge de la caserne désertée, l'excellent comédien qu'est Alexandre von Sivers, *la Pilule verte*, montée sans moyens ou presque, fit un malheur...

Casernes, chapelles, ateliers

Stations de métro, casernes, entrepôts, magasins vides, chapelles désacralisées, ateliers que la crise a *laissés sans objet : un peu comme* à New-York, le théâtre, à Bruxelles, investit tout ce que la vie moderne abandonne. Une compagnie flamande joue une pièce méconnue de Botho Strauss, *Visages connus, sentiments mélangés*, dans la chapelle des Brigittines, à deux pas du quartier populaire des Marolles. C'est là aussi que Philippe Van Kessel vient de réaliser *Liberté à Brême*, de Fassbinder. C'est là que Henri Ronse avait, l'an dernier, dans le cadre de Europalia-Grèce, proposé un extraordinaire poème théâtral d'après les textes d'Elytis. C'est là qu'il s'apprête à mettre en scène une version nouvelle de *la Colonie pénitentiaire*, de Kafka, dans un décor qui est l'agrandissement d'une sculpture de Joseph Henriot, qui passa sa vie à tenter de reconstituer la machine sacrificielle imaginée par le visionnaire de Prague.

Henri Ronse, qui, retour de Paris, s'est réinstallé à Bruxelles, sa ville natale, y fait d'ailleurs feu des quatre fers. Elles sont quatre, en effet, les activités auxquelles il se voue. Le théâtre, bien sûr, mais aussi la musique et la danse, les arts plastiques – il organise des expositions très remarquées aux cimaises de son théâtre, qu'il a appelé, non sans intention, le Nouveau Théâtre de Belgique, – et la littérature : au cours de ces mois d'octobre et de novembre, il organise des rencontres autour de Suzanne Lilar, auxquelles Hector Bianciotti et Elisabeth Badinter, notamment, prêtent leur concours. Les animations littéraires sont l'une des vocations principales d'un autre théâtre situé à deux pas de la place Louise, dans le haut de la ville. C'est le Théâtre-Poème, que Monique Dorsel porte à bout de bras depuis plus de vingt ans, et qui est non seulement un extraordinaire foyer de la vie littéraire bruxelloise (Pierre Mertens, Jean-Pierre Verhegger, Jacques Sojcher en sont les familiers), mais le point de chute obligé à Bruxelles de Philippe Sollers, Hélène Cixous ou Florence Delay...

Fin de partie inondée

Dans la rue parallèle à celle où s'est installé Ronse, dans l'arrondissement d'Ixelles, trois animateurs brillants, talentueux et aventureux ont décidé de faire cause commune. Ils se complètent par leurs formations et leurs itinéraires. Philippe Sireuil et Michel Dezoteux ont tous deux étudié à l'INSAS, l'école d'arts du spectacle fondée par Raymond Ravar, où enseigne notamment André Delvaux. Par la suite, ils ont divergé. Dezoteux a suivi l'entraînement de Barba au Danemark, tandis que Sireuil a observé de près les activités du T.N.S. Le troisième larron, Marcel Delval, vient du théâtre d'animation. Lassé des spectacles-valises que l'on déballe en un quart d'heure dans un préau d'école, il a décidé de ne plus contenir son imagination : pour monter *Fin de partie*, en fin de saison dernière, il a, tout simplement, inondé le théâtre. Les personnages de Beckett pataugeaient au sens propre comme au figuré. Il a annoncé qu'au début 1984 il s'attaquerait à *Godot*. Dezoteux, lui, montera *la Cerisaie*. Sireuil, qui vient de gagner ses galons de metteur en scène d'opéra à la Monnaie, où Gérard Mortier lui a confié *Katia Kabanova* (que l'on verra bientôt à Paris), annonce *Dans la jungle des villes*, de Brecht, qu'il créera sans doute en Avignon.

Albert-André Lheureux vient, lui aussi, à l'Opéra de Wallonie, de faire ses débuts dans l'art lyrique, avec *l'Enfant et les Sortilèges*. C'est lui qui fête cette année les vingt ans de son théâtre l'Esprit frappeur, qui inaugura la mode de l'exploration des lieux impropres en s'installant, à ses débuts, dans les caves de la maison paternelle. Depuis, il a démontré les vertus théâtrales de quantité d'espaces. Les pouvoirs publics viennent de rendre hommage à son talent de découvreur en transformant en centre culturel de la communauté française les bâtiments du jardin botanique, joyau de l'architecture de prestige de la fin du siècle dernier. Ils n'ont pourtant pas poussé l'élégance jusqu'à lui confier la direction d'un foyer culturel dont il fut le premier à repérer les ressources. Avec sa pièce à succès, une comédie sur les instituteurs écrite par la poétesse Liliane Wouters, *la Salle des profs*, il marque désormais une nette prédilection pour les bâtiments scolaires.

Le Petit Odéon reconstruit

Le fait de travailler dans des installations qui, souvent, relèvent de l'archéologie industrielle – le Plan K a fait d'une ancienne raffinerie, à la périphérie ouest de la ville, le grand rendez-vous de la nouvelle vague ; Alain Populaire a fait d'un garage le support de ses fantasmes, et cela a donné le Théâtron – ne signifie pas pour autant que l'on renonce au luxe des salles à l'italienne : Marc Liebens, à l'Ensemble théâtral mobile, ne vient-il pas de reconstituer, pour y reprendre « la Jocaste » qu'il avait présentée avec Laurence Février au Petit-Odéon, ce même Petit-Odéon, scène, salle, fauteuils rouges et rampes de cuivre compris ?

On continue, à Bruxelles, de faire du théâtre dans des salles de spectacle destinées à cet usage. Place Rogier, dans le building qui jouxte le vaste centre d'exposition où se déroulent les foires du livre, du camping ou de l'électroménager, le Théâtre national, aux destinées duquel Jacques Huisman préside depuis quarante ans, occupe deux belles et grandes salles. *Cyrano de Bergerac*, monté par l'enfant prodige de la mise en scène belge, l'infatigable Bernard de Coster, y a drainé les foules. L'homme au long nez y était interprété par un comédien de très grand format : Jean-Claude Frison, qui a enthousiasmé les Polonais quand le National est allé présenter chez eux *la Balade du Grand Macabre* de Ghelderode et qui a transporté les Tunisiens cet été dans *Caligula*. Frison, à qui les mythes ne font pas peur, sera, cette saison, toujours sous la direction de De Coster, assisté de son décorateur attitré Nuno Corté-Real, le docteur Frankenstein.

Étienne le rassembleur

Dans le Palais des beaux-arts, la gigantesque maison de la culture conçue par Victor Horta, face au Palais-Royal, où se déroule le « concours Reine Élisabeth », où sont organisées les activités multidisciplinaires des festivals Europalia, où est logé le Musée du cinéma que dirige Jacques Ledoux, une compagnie théâtrale poursuit ses activités depuis plus de quarante ans : c'est le Rideau de Bruxelles, animé par Claude Étienne, formé à l'école du Cartel, grand professeur d'art dramatique au Conservatoire, amoureux des beaux textes et du jeu de l'acteur. Il permet à des metteurs en scène de grand talent de s'épanouir, donne leur première chance à de jeunes comédiens, se fait un point d'honneur à encourager les dramaturges, prête son talent d'acteur aux jeunes metteurs en scène. Il fut de la *Fin de partie* inondée de Delval, il est mis en scène par Armand Delcampe, qui dirige l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, une dynamique compagnie installée dans le campus universitaire dans la seule et unique pièce de Pierre Rey, *l'auteur du Grec*. Lorsqu'il a fêté ses quarante ans de rideau, toute la communauté théâtrale, si divisée d'ordinaire – pour obtenir les subventions *du ministère, c'est la foire d'empoigne*, – s'est rassemblée autour de Claude Étienne, père fondateur du théâtre belge de l'après-guerre.

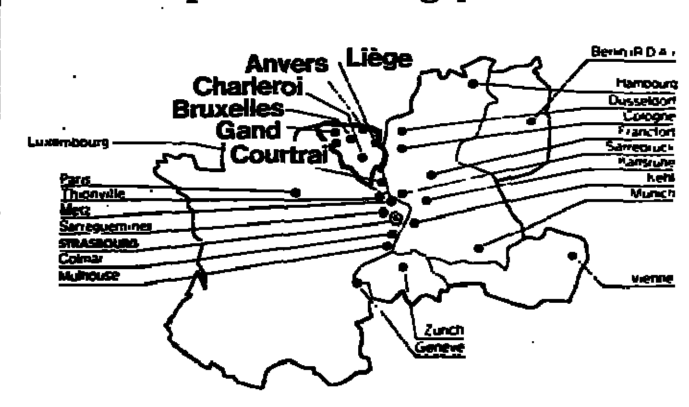
Le plus beau théâtre de Bruxelles, c'est la Bonbonnière du Théâtre du parc, qui date du XVIIIe, situé juste en face du Parlement. Théâtre de la ville, il est dirigé par un grand comédien, Jean Nergal, qui est aussi un grand gastronome. Il accueille son public en se pourléchant à l'avance des délices qu'il lui a préparées. L'an passé, son grand succès fut une version nouvelle des *Trois Mousquetaires* menés par *le fougueux* metteur en scène qu'est Daniel Scahaise, où d'Artagnan était le jeune Philippe Volter, fils de la *prima dona* de la compagnie, Jacqueline *Bir, qui vient de se surpasser une* fois encore dans le rôle principal de *la Folle de Chaillot*.

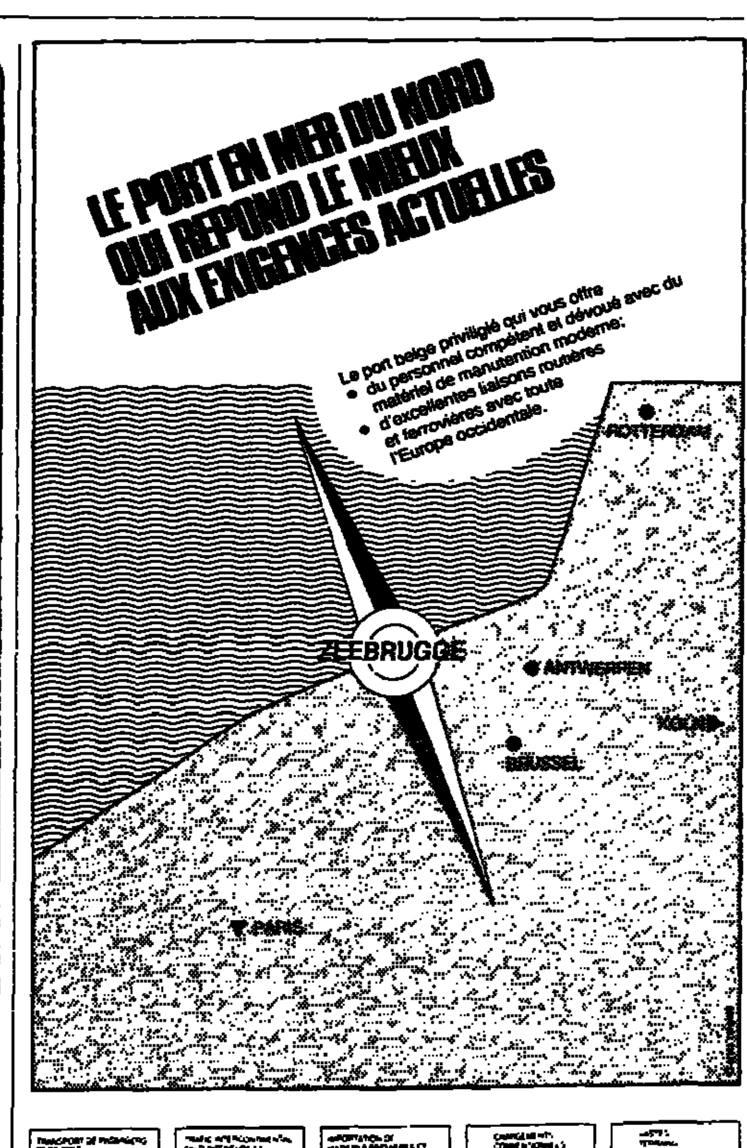
Seuls théâtres installés loin du centre, la Comédie Claude Volter et le Théâtre de poche n'ont vraiment que cela en commun. Dans l'un, Claude Volter (père de Philippe Volter) donne libre cours à son goût des costumes Ancien Régime et à son culte de Louis XIV : un public fidèle et nombreux se presse à ses scrupuleuses reconstitutions. Dans l'autre, Roger Domani, qui révéla Ionesco, Peter Handke, Jean-Claude *Van Itali* et *Joe Orton*, souvent à Paris, est à l'écoute permanente de la nouveauté théâtrale, d'où qu'elle vienne. Si en plus elle est susceptible de faire scandale, comme lorsque *son ami Topor vint créer chez lui sa* pièce scatologique *Vinci avait raison*, Domani jubile.

Gérard Mortier, le directeur de la Monnaie, dont le talent de découvreur et de producteur est un fer de lance de la vie du spectacle à Bruxelles, vient de lancer une formule tout compris qui permet aux Parisiens, grâce au T.E.E., de venir voir *un opéra chez lui le dimanche* après-midi.

Il n'est pas dit que, si les hommes de théâtre proposaient une semblable formule, ils n'intéresseraient pas, eux aussi, les amateurs de théâtre à Paris. Bruxelles n'est-elle pas la deuxième ville de théâtre francophone au monde ?

JACQUES DE DECKER.







Un entretien avec M. Jean Gol

(Suite de la page 17.)

« Mais nous tirons les leçons d'un certain nombre d'événements : d'une part, le gouvernement doit mieux faire passer son message. Il doit aussi, sans que ce soit un prétexte à ne pas décider, mieux préparer par des dialogues et la concertation un certain nombre de décisions. Par ailleurs, le point faible, c'est que l'opinion publique ne comprend pas toujours la nécessité des sacrifices. Dans tous les pays européens, elle *n'est pas encore suffisamment* consciente de la gravité de la crise. Beaucoup de gens croient qu'il y aurait un équilibre réel dans les sacrifices, et il est évident que chacun des groupes de pression tend à démontrer à sa clientèle que c'est elle qui fait l'effort sinon unique du moins principal alors que les autres catégories ne font rien. Toutefois, si le déséquilibre existait encore un tant soit peu dans les sacrifices demandés, les correctifs indispensables devraient être apportés.

– On vous a souvent présenté comme un « thatchérien ». Dans la politique de Mme Thatcher, la réduction du pouvoir syndical joue un rôle important. Qu'en est-il dans votre stratégie ?

– Je pense personnellement que la Belgique a souffert, et pas seulement au niveau des syndicats, d'un véritable envahissement de l'Etat par les groupes de pression les plus divers. On peut dire que s'est installé jusqu'au cœur de l'Etat une féodalité partagée entre les différents groupes de pression et que cela ne facilite pas, surtout en période de crise, la prise de décision rapide. Ceux qui ont intérêt à ce que des pièces tombent sont à l'intérieur de la machine à sous, ils n'ont même pas besoin de tenter leur chance. Par conséquent, un des maux de la société belge, c'est précisément cette colonisation interne de l'Etat par les groupes de pression, dont les syndicats.

» Une des innovations que ce gouvernement a apportées, c'est de réduire l'effet paralysant de la « concertation sociale » et de définir clairement ses limites : une discussion la plus large, la plus ouverte possible, la recherche d'un accord de tous les partenaires sociaux. Mais les partenaires sociaux ne doivent pas pour autant décider à la place du gouvernement ni paralyser complètement toute décision par des palabres prolongées. Ce qui fut le cas sous certains gouvernements antérieurs. Enfin, un phénomène nouveau de cette grève – dont je n'ai aucune raison de me réjouir, – c'est l'éclatement de l'action syndicale. Aucun démocrate n'a intérêt ni à la politisation extrême de l'action syndicale ni à l'émiettement et au corporatisme, parce que cela amène nécessairement à des actions incontrôlées. Et tout gouvernement sérieux a intérêt à avoir devant lui des interlocuteurs responsables.

– Quelle échéance vous êtes-vous fixée pour la réussite de votre politique de rigueur ?

– Il faut déjà voir ce qui s'est fait. Nous avons eu des résultats assez spectaculaires sur le plan du rétablissement de la compétitivité des entreprises, de la balance commerciale et de la balance des paiements. Deux grands équilibres pour lesquels les résultats ont peut-être été plus lents que nous l'avions espéré, notamment en raison de la conjoncture internationale : le déficit des finances publiques et le niveau de l'emploi. En ce qui concerne les finances publiques, nous avons réussi à stabiliser le déficit. Entre 1979 et 1981, le déficit par rapport au P.N.B. avait pratiquement doublé, passant de 6,7 à 12,7 %. C'est faramineux. Quelques points de plus et nous nous trouvions dans la situation des pays les plus déficitaires et les plus endettés du monde. Ce qui est évidemment insupportable. Cette course à l'abîme s'est arrêtée, et nous essayons de faire le chemin inverse. Cela impose des mesures difficiles. Il y a le problème principal qui préoccupe à juste titre tout le monde, c'est celui du chômage. Mince consolation, mais c'est le même type de consolation que votre gouvernement exprime pour sa part : le chômage progresse moins vite chez nous qu'ailleurs. L'emploi arrête de se détériorer. Nous espérons stabiliser le chômage fin 1984.

» Cela dit, je suis persuadé qu'il n'y aura pas de politique de relance, même sélective, dans un seul pays européen, car ces efforts-là s'annulent mutuellement et placent ceux qui les tentent dans une situation bien plus mauvaise encore. Nous avons l'espoir soit d'une relance extérieure, soit – et c'est une des raisons pour lesquelles nous sommes tellement européens – d'une relance concertée entre les différents partenaires européens, parce que les effets seraient alors cumulatifs.

– Les membres de la C.E.E. n'ont jamais réussi à harmoniser leurs politiques économiques. Croyez-vous que les conditions soient aujourd'hui meilleures ?

– Plus nous descendons bas collectivement, plus notre situation se détériore par rapport à celle des Américains et des Japonais, et plus nous serons amenés à prendre conscience de la nécessité d'une politique économique non seulement concertée mais finalement sur certains points commune, qu'il s'agisse de la relance, des marchés publics, des nouvelles technologies, du dialogue – l'Europe parlant si possible d'une seule voix – avec le Sud ou les Etats-Unis.

Euromissiles et pacifisme

– La Belgique doit accueillir en 1985 des euromissiles américains. Vous attendez-vous à un « automne chaud » ?

– En Belgique, les mouvements les plus extrêmes sont de toute façon toujours plus modérés qu'ailleurs. Parler d'« automne chaud » serait exagéré, mais nous sommes parfaitement conscients qu'un mouvement pacifiste d'opposition à l'implantation des missiles aura lieu dans tous les pays européens. Je suis radicalement opposé à ce mouvement – je crois qu'il joue à la fois sur des sentiments généreux souvent un peu naïfs, et qu'il y a aussi une grande part de manipulation. Ces mouvements servent principalement à déstabiliser la conscience collective des Européens et des Occidentaux dans une vaste négociation qui dépasse de très loin les manifestants, au grand bénéfice de l'U.R.S.S. Ces manifestations, au-delà de leur objectif, ont un effet exactement inverse à celui espéré, c'est-à-dire qu'elles ne servent pas la paix. Car la paix, depuis la deuxième guerre mondiale, a été garantie par l'équilibre des forces entre les deux blocs, et en particulier par la défense de l'Europe, assurée malheureusement pas par les Européens eux-mêmes – je dis malheureusement, mais ils n'ont jamais voulu vraiment payer pour leur défense. A ce stade, il est évident que ce type de manifestation a essentiellement pour effet de nous rendre plus vulnérables et de rendre la partie d'en face plus exigeante, donc de mettre en danger la paix.

– Le gouvernement belge continue de soutenir la double décision de l'OTAN.

– Nous ne devons pas prendre de décision d'installation effective avant 1985. La Belgique a souscrit à la double décision de l'OTAN de 1979. Elle espère que les négociations de Genève permettront que nous ne soyons pas amenés à installer ces missiles ou que nous serons amenés à n'installer qu'une partie des missiles si du côté soviétique on fait un effort de démantèlement des SS-20. Mais nous avons dit aussi que dans la mesure où il n'y aurait pas de succès dans les négociations de Genève, nous prendrions notre part de l'effort décidé en commun par les alliés.

– Pensez-vous que les forces de dissuasion française et britannique devraient être incluses dans les négociations de Genève si c'est la condition d'un compromis ?

– Jusqu'à présent, le gouvernement belge n'en est pas partisan.

– Une dernière question est inévitable : où en sont les relations franco-belges et qu'attendez-vous de la visite du président Mitterrand ?

– Les relations entre la Belgique et la France sont des relations traditionnellement excellentes et naturelles à un double titre parce que voisins immédiats, unis par une histoire commune, et peut-être plus spécialement et affectivement dans la partie francophone du pays qui se sent en communauté spirituelle et intellectuelle avec la France. Donc, nous accueillons le président Mitterrand non comme un chef d'Etat étranger, mais comme un ami proche. Parce que la France est une amie proche, à la fois des moments heureux et des moments difficiles, ce dont tous les Belges, avec émotion, se souviennent. Nos relations bilatérales sont très bonnes, et nous avons pas mal d'intérêts en commun à défendre dans le cadre européen, où nos vues sont extrêmement proches, mais aussi un certain nombre de problèmes bilatéraux seront discutés : infrastructure, coopération nucléaire, notamment le dossier de la centrale nucléaire de Chooz. »

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

Quinze siècles de querelles communautaires

(Suite de la page 17.)

Ainsi, en 1968, ils ont expulsé la section francophone de l'université catholique de Louvain, une des plus anciennes d'Europe, qu'ils ne voulaient plus tolérer sur le sol flamand. Une nouvelle université a été fondée à Louvain-la-Neuve en Wallonie, et la bibliothèque de l'*alma mater* a été partagée : les livres aux numéros *pairs restant en* Flandre, ceux aux numéros impairs étant transférés à la nouvelle université ! A l'époque, le conflit entraîna la chute du gouvernement.

Dans ce climat, la régionalisation était devenue inévitable. Il fallut plus de dix ans pour la réaliser, au prix d'innombrables et interminables « tables rondes ». Pour contenter tout le monde, on a élaboré une pyramide d'institutions aux pouvoirs qui se chevauchent et qui fonctionnent mal. Le résultat n'a satisfait personne, et la Belgique est devenue le pays qui compte le nombre le plus élevé de fonctionnaires au kilomètre carré.

L'impasse bruxelloise

Les assemblées ne se comptent plus. Outre la Chambre et le Sénat, il y a le « Parlement » francophone et le « Parlement » flamand, restés tous deux à *Bruxelles, et l'Assemblée* wallonne, qui siège à Namur. Il y en a un aussi pour les germanophones de l'est, qui sont soixante-trois mille seulement. Il y a un exécutif régional flamand et un autre francophone, ainsi qu'un exécutif wallon, qui, *lui*, étend sès activités aux communes de la région de langue allemande. La troisième région, Bruxelles, a droit aux mêmes organes et pouvoirs que les deux autres, mais, comme le monde politique n'a pas réussi à se mettre d'accord sur l'avenir de la capitale, son statut est gelé et la gestion de la ville-région est confiée à trois ministres du gouvernement central.

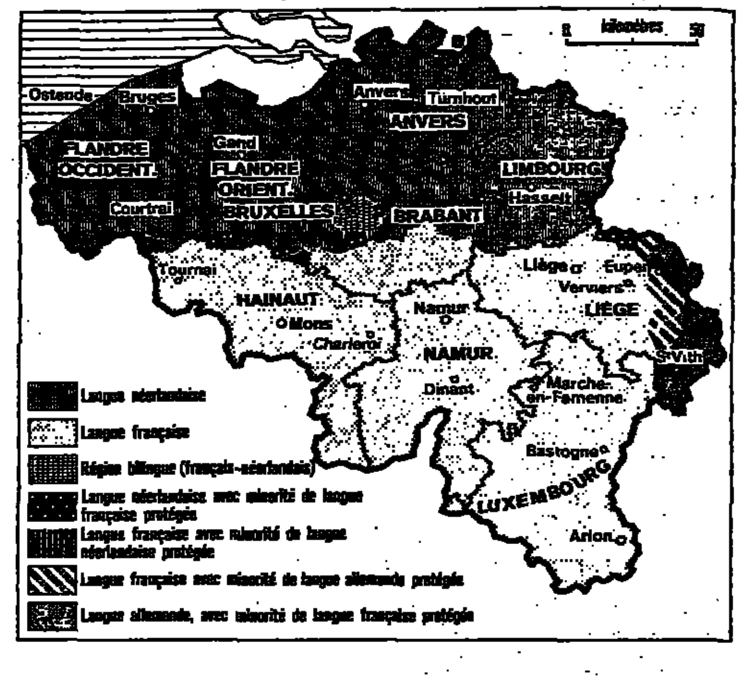
Le problème de Bruxelles sera-t-il jamais réglé ? On peut se poser la question. La ville est à 80 % francophone, mais les Flamands minoritaires invoquent le fait qu'elle est la capitale *« de tous les Belges »* et revendiquent l'égalité absolue dans l'administration, ce que les partis politiques bruxellois refusent catégoriquement.

L'agglomération est composée de dix-neuf communes, et la loi de 1963 (qui créa la frontière linguistique) interdit toute extension de la ville bilingue sur le sol des *communes flamandes qui l'entourent* ; c'est une garantie pour les Flamands contre la « tache d'huile » francophone, mais les habitants de Bruxelles estiment qu'ils ont été enfermés dans un « carcan ». S'ils veulent s'évader et aller vivre à l'extérieur, ils ne *relèveront* plus d'une administration francophone, même si les francophones deviennent majoritaires dans cette périphérie. Seules six communes dites *« à facilités »* continueront à pratiquer, comme des dix-neuf communes de la capitale, le bilinguisme « à la demande » : on vous y donne une carte d'identité en français et on vous y répond dans cette langue si vous l'exigez.

Les Flamands, par crainte d'être « assimilés » et de perdre leur identité, ne feront pas une seule nouvelle concession. Ils estiment déjà qu'on leur a « volé » la capitale, totalement flamande il y a moins de deux siècles. Ils ne sont pas près non plus de céder à la Wallonie la petite région des Fourons (six mille habitants) que leur a octroyée la loi linguistique de 1963 en échange d'un transfert de territoire de la Flandre au Hainaut (cinquante mille habitants).

Les compétences des diverses institutions sont si complexes que les juristes eux-mêmes s'y perdent et leurs interprétations entraînent sans cesse de nouveaux conflits. On rappelle à ce propos le mot du leader socialiste Camille Huysmans, compagnon de Jaurès. Interrogé, quand il était premier ministre, sur la signification d'un projet compliqué, Huysmans expliqua : *« Quand nous l'avons rédigé, nous étions deux à savoir ce que cela signifiait, Dieu et moi. Aujourd'hui, seul Dieu sait encore. »*

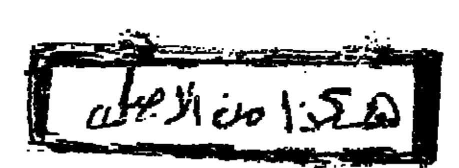
Un exemple : les élections régionales n'ont pas nécessairement *lieu à la même date que* les élections nationales et la vie du gouvernement régional n'est pas liée à celle du gouvernement central. Les majorités ne sont pas les mêmes : par exemple, les socialistes sont majoritaires dans l'exécutif francophone alors qu'ils sont absents du gouvernement central. On devine combien l'accord entre le gouvernement régional et le cabinet central peut être difficile à réaliser. A citer aussi cette initiative des gouvernements régionaux qui voulaient des représentations diplomatiques à l'étranger : il a fallu que le roi lui-même leur rappelle que les affaires étrangères restent uniquement de la compétence du ministre des relations extérieures.

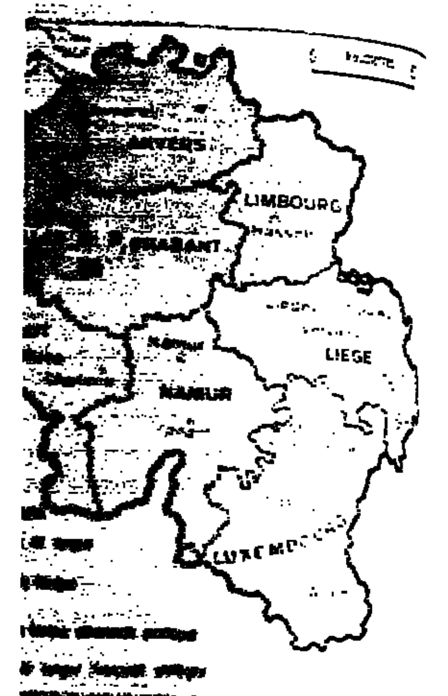
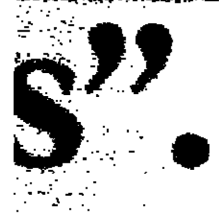
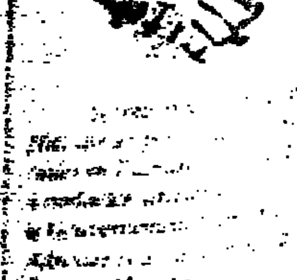


On n'en finirait pas de relater les cas qui auraient ravi Courteline *et qui sont sources de conflits.* Alors, où va la Belgique ? Trouvera-t-on d'autres formules plus souples ? Les structures fonctionneront-elles mieux après rôdage ? Nul ne le sait et les hommes politiques haussent les épaules en affirmant que *« le bon sens traditionnel des Belges finira bien par triompher »*.

C'est sans doute un peu court, mais les Belges ont toujours reporté la solution de leurs problèmes au lendemain.

PIERRE DE VOS.



communautaires

La Flandre
un bon voisin
un bon partenaire commercial.

Hippisme

Une brouille et des silences qui font du bruit

QUELLE course ! Une semaine après, l'œil en est encore ébloui. Une casaque verte – celle de l'Aga Khan – entre la première dans la ligne droite : Saint-Martin, qui professe qu'on ne peut pas gagner l'Arc de Triomphe si l'on n'est pas dans les cinq premiers à cet endroit, essaie de rééditer le coup de *Sassafras* en 1970. Mais *Sharaya* n'est pas tout à fait *Sassafras*, au moins par la tenue. A la pointe du combat depuis le début, elle est à bout de souffle. Elle craque. *Sun Princess* prend la relève, suivie de *Stanerra*. Puis voici la souveraine *Time Charter*. On croit qu'elle va courir au poteau du même galop infaillible que dans le Prix Foy. Non : *Sun Princess* résiste. L'œil, qui ne sait plus sur quoi se fixer dans ce jaillissement de couleurs, revient sur elle. Erreur ! Deux casaques traversent le champ des jumelles : celle, bleue, d'*All Along* à la corde ; celle, cerclée jaune et noir, de *Luth Enchantée* côté tribunes. Le galop parallèle des deux pouliches enserre le peloton, l'absorbe en un clin d'œil, le rejette. Non, pas tout à fait : côté tribunes, l'emprise se relâche. *Luth Enchantée*, qui se trouve à galoper 500 mètres plus loin qu'elle n'était jamais allée, plafonne. Inégalable dans son registre, la diva ne peut tenir le contre-ut les 3 secondes supplémentaires qu'il faudrait. Arrivée : 1. *All Along*, 2. *Sun Princess*, 3. *Luth Enchantée*, 4. *Time Charter*, 5. *Salmon Leap* (premier des mâles).

Bien sûr, toutes ces péripéties ont été vues et revues sur les écrans. La plume radote à les évoquer encore. Qu'on veuille bien l'excuser : les 200 derniers mètres lui ont offert une encre exceptionnelle.

Exceptionnel, l'Arc 1983 l'a été à maints égards.

● C'est la première fois depuis la création de la course voilà soixante-trois ans que les trois premières places sont prises par des pouliches. « Un Arc de Triomphe au féminin (1) », avions-nous annoncé (sans avoir besoin d'être grand clerc). Le pronostic s'est réalisé au-delà des prévisions : non seulement trois, et même quatre pouliches aux premières places, mais sept dans les dix premières.

Nous avons essayé d'expliquer le phénomène (1). Il ne nous paraît pas être de la même essence – et pour tout dire, relever de la même alchimie – que de précédentes éditions de la course. Il n'y a pas eu survol des autres concurrents par une pouliche manifestant une supériorité ahurissante, et par conséquent suspecte. Cette fois, les sept premiers ont terminé en deux longueurs. La « féminisation » de l'Arc est probablement à rattacher à des pratiques commerciales qui font réserver les meilleurs mâles pour le haras dès qu'il ont gagné, au printemps, une ou deux grandes épreuves.

L'évolution comporte un risque pour le prestige de la course. Déjà considérablement sur le déclin au plan des allocations puisque, en dépit du patronage sonnant et trébuchant de la chaîne britannique d'hôtels Forte, il n'offre « que » 1 200 000 francs au vainqueur, alors que des courses américaines et japonaises en sont à 4 millions de francs, et bientôt 8. L'Arc risque de ne plus réunir, à côté de femelles, que des poulains à la recherche d'une réhabilitation. La participation (d'ailleurs honorable) de *Salmon Leap* est, à cet égard, symptomatique. L'entraîneur du cheval, l'Irlandais Vincent O'Brien, aurait pu aligner au moins deux pensionnaires d'une qualité supérieure. Il a délégué *Salmon Leap* parce que celui-ci avait à tâcher de faire oublier ses défaites du Derby et du Joe Mc Grath Memorial.

● Cet exemple, la réussite collective des femelles, le fait qu'on a failli voir gagner une concurrente jusque-là spécialiste des distances de 1 600 mètres, *Luth Enchantée*, conduisent certains maîtres ès courses à esquisser une moue. Entendons-nous : personne ne nie l'exceptionnelle intensité qu'a revêtue le spectacle. Mais le spectacle hippique peut être du plus haut niveau sans que les compétiteurs le soient. L'indécision, le renversement des situations, ne sont pas les signes d'une qualité indiscutable dans l'absolu. Ils ouvrent même la discussion. Il faut cependant faire entrer dans celle-ci une donnée chiffrée, elle, absolue : en accomplissant le parcours en 2'28"10/100, *All Along* a approché de dix centièmes de seconde le record de l'épreuve.

● La piste, il est vrai, était idéale. La pouliche anglaise *Habit Bi*, lauréate du Prix de l'Abbaye de Longchamp, y a battu le record des 1 000 mètres sur cet hippodrome : 54"30/100. Traduisons en données plus facilement accessibles aux cavaliers de chevaux-vapeur que nous sommes : elle a parcouru le kilomètre, départ arrêté, à la vitesse de 66 km/heure.

● L'Arc continue de faire des pieds de nez aux jockeys les plus réputés. Voilà deux ans (pour s'en tenir au passé récent), Freddy Head avait choisi d'y monter *Detroit* plutôt que *Gold River*, et c'était celle-ci qui avait gagné, montée en secours par Gary Moore, débarqué quelques heures plus tôt de l'avion de Hongkong. Dimanche, *All Along* aurait dû être montée par Lester Piggott. Selon le propriétaire de la pouliche, Daniel Wildenstein, le « Major » s'était formellement engagé à être son partenaire. Mais, à l'approche du Derby, des King George, de l'Arc et des Champions Stakes, le Major n'a pas plus de mémoire qu'un sous-lieutenant lâché dans un bal de débutantes. Une œillade et il oublie tous les serments. L'œillade recelait en l'occurrence des promesses de Mille et Une Nuits. Elle émanait de cheik Al Maktoum, celui-là même qui a payé un yearling 10,2 millions de dollars, au mois de juillet, au Kentucky. On devine la suite : *Awaasif*, au cheik Al Maktoum, non placée.

Sang-froid

La rumeur du vestiaire assure que le Major n'a rien perdu en perdant la bataille : le cheik lui aurait, avant la course, promis, quel que soit le résultat, le pourcentage de la victoire (« syndicalement », 10 % du prix pour le jockey). Pourvu que lui n'ait pas la mémoire faillible...

Aux âmes hippiques bien nées, la générosité n'attend pas le prix des lauriers : l'ancien Aga Khan, grand-père de l'actuel (ne pas confondre), abandonnait à son jockey l'allocation totale du Derby, quand il le lui gagnait. Il considérait que la plus-value formidable donnée au cheval par la victoire devait suffire à son bonheur de propriétaire.

Si Daniel Wildenstein avait témoigné d'une telle munificence, 1 250 000 francs seraient tombés, dimanche, dans l'escarcelle du jeune Walter Swinburn.

Car c'est finalement ce jockey de vingt ans qui a monté *All Along* au pied levé. Il l'a fait avec beaucoup de sang-froid, et... beaucoup de chance.

Stanerra et *Zalataia* (dont les performances restent bonnes) ont faibli juste à temps pour lui ouvrir, à la corde, un « boulevard » qui aurait pu ne jamais s'offrir. Il a expliqué qu'il avait pris délibérément le risque de rester à la corde, après avoir constaté, en revoyant les films des derniers Arc, que la victoire s'était toujours forgée de ce côté-là. Il est vrai que l'Arc, où les chevaux finissent épuisés par 2 400 mètres d'un rythme sans répit, et où, par conséquent, pour finir, le peloton s'étire, est peut-être, paradoxalement en apparence, la course où le jockey à qui il reste du « gaz » risque le moins de s'engluer le long de la lice. Tout de même : il faut une bonne dose de sang-froid et d'optimisme pour attendre que la voie s'ouvre devant, alors que, au prix de quelques mètres supplémentaires, elle est déjà libre sur le côté.

Au moment de signer le document d'exportation d'*Arctic Tern*, vendu pour les Etats-Unis 8 millions de dollars, le directeur des Haras nationaux aurait constaté qu'il n'était pas possible, à travers les écrans successifs constitués par des sociétés de droit étranger, de connaître la véritable identité des copropriétaires du cheval (qui a fait toute sa carrière en France). Il aurait fini par signer, mais en jurant qu'on ne l'y prendrait plus. On s'affaire, dans les cabinets fiduciaires de Lexington, de Dublin, de Londres, de Tokyo et de Chantilly...

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde* du 1er octobre.

Jeux

Olivier Thill champion de France d'Othello

Le troisième championnat de France d'Othello a vu triompher un véritable « ludomane ». Olivier Thill, qui s'était qualifié aux éliminatoires de Nancy, où il étudie l'informatique, est également joueur d'échecs (*troisième catégorie*), auteur de wargames et ancien étudiant en sciences du jeu à la faculté de Villetaneuse. Il devance Bernard Daunas (champion de France 1982 et président de la toute nouvelle Fédération française d'Othello) et Jean-Claude Delbarre.

Rappelons que la finale du championnat du monde aura lieu à Paris, du 7 au 11 octobre (*le Monde* du 1er octobre).

Plaisirs de la table

Ah ! les braves gens !

Lui, ne reniant ni son provincialisme ni son origine modeste, cuisinier par goût, a appris ses classiques et aussi « sur le tas ». Il prendrait volontiers pour devise : « Génie ne suis, chef ne daigne, cuisinier suis » ! Il aime le travail bien fait à partir de bons produits. Il aime son métier.

Elle est son reflet fidèle, je veux dire son double plus que sa moitié. L'âme de la salle qu'elle veut accueillante sans prétention, le sourire du service. A eux deux, ils sont l'efficacité et, dans leur petite boîte, l'antithèse de la bouffe à la chaîne comme du faux dilettantisme épicurien. Ah ! les braves gens ! Mais qui donc, direz-vous ? Ici, tenez...

Ici c'est à *La Grille* (80, rue du Faubourg-Poissonnière, tél. 770-89-73, Paris-10e). Yves Cullere, en bon Breton, tourne son beurre blanc d'un doigté « féminin ». Mais ses simples sardines crues marinées, accompagnées de pommes de terre chaudes, mais son « gâteau » lyonnais de pommes de terre sautées à cru avec bacon et oignons, sont « sublimes ». Et ainsi de tout jusqu'aux desserts, dans ce décor vieillot charmant (la « grille » de la façade, comme toutes celles de Paris, datent du temps de Cartouche). Le plateau des fromages est recommandable, les vins à prix honnêtes. Ah ! la brave maison !

Ici, ce sont *Les Trois Marmites* (215, bd Saint-Denis, à Courbevoie, tél. 333-25-35). M. Daubian, lui, est Charentais. Il mitonne ainsi son estouffade de bœuf en initié. Entre les rillettes de saumon et les feuilletages aériens du dessert, c'est là mon plat de préférence. Mais tout est bon, tout est frais, et dans ce décor *un peu démodé mais gracieux*, illuminé du sourire de Mme Daubian, le temps s'efface et le plaisir reste.

Ainsi pourrai-je continuer. Citer *le Comme chez soi* (20, rue Lamartine), ou *La Corbeille* (154, rue Montmartre), ou encore *Fernand* (9, rue Georges-Saché) et d'autres comme *Chez maître Paul* (12, rue Monsieur-le-Prince), où *La Ferme des Mathurins* (19, rue Vignon). C'est bien consolant, n'est-ce pas ?

LA REYNIÈRE.

Ferrero retrouvé

Depuis six mois qu'il avait abandonné son Marcande de la rue de Miromesnil (ou que son Marcande l'avait abandonné ?), Jean-Claude Ferrero avait disparu.

Il nous revient, s'installant 38, rue Vital (16e), dans les murs élégants du Mareyeur, une maison qui n'avait jamais été à la hauteur de ses ambitions. Encore moins des dithyrambes de la presse.

Jeux

échecs Nº 1041

LE JEU DE LA DERNIÈRE CHANCE

(Championnat d'Europe par équipes, Plovdiv, 1983)

Blancs : TUKMAKOV
Noirs : MESTEL
Défense est-indienne.
Système Averbach.

1.	d4	Cf6	20.	Ff3	Ta-ç8
2.	ç4	g6	21.	h3	Cé4 (o)
3.	Cç3	Fg7	22.	Fh4	Dd6! (p)
4.	é4	d6	23.	Fé2	Da3 (q)
5.	Fé2	0-0	24.	Fd3	Dxa2
6.	Fg5	ç5(a)	25.	Té1! (r)	Cç3 (s)
7.	d5	h6(b)	26.	Cxç3	dxç3
8.	Ff4(ç)	é6 (d)	27.	Fxf5	gxf5
9.	dxé6	Fxé6	28.	Dd7!	Txé1+ (t)
10.	Fxd6 (é)	Té8	29.	Fxé1 (u)	Tç6 (v)
11.	Cf3 (f)	Cç6	30.	Dd5+!	Rh8
12.	0-0	Cd4 (g)	31.	Dd3 (x)	Tg6! (y)
13.	Fg3 (h)	Db6 (i)	32.	Tç2 (z)	Db1!
14.	é5 (j)	Cd7 (k)	33.	Rf2	Td6!
15.	Cxd4	çxd4	34.	Dxf5 (aa)	Tf6!
16.	Ca4	Da6	35.	Dd3 (ab)	Txf4+
17.	f4	f6! (l)	36.	Rg3 (aç)	Fé5!
18.	éxf6 (m)	Cxf6	37.	Abandon. (ad)	
19.	Tç1 (n)	Ff5			

NOTES

a) L'avance immédiate é5 étant interdite, plusieurs possibilités s'offrent aux Noirs, soit la réaction 6..., ç5, soit le développement 6..., Cb-d7 ; 7. Dd2, ç6 ; 8. Cf3, é5, soit la variante aiguë 6..., h6 ; 7. Fé3, ç5 ; 8. é5.

b) A Varsovie, Uhlmann, pourtant l'un des plus grands connaisseurs du système Averbach, perdit contre Kr. Georgiev qui joua le gambit problématique 7..., b5 ; 8. çxb5, a6 ; 9. a4, Da5 ; 10. Fd2, Db4. Si 7..., a6 ; 8. a4, Da5 ; 9. Fd2. A considérer est 7..., é6 ; 8. Dd2, éxd5 ; 9. éxd5, Té8 ; 10. Cf3, Ff5 ; 11. 0-0, a6.

ç) Essayant d'empêcher l'avance du pion é, qui affaiblirait le pion d6.

d) Mais cette idée active est préférable à 8..., é5, après quoi les Blancs profiteraient du centre bloqué par 9. Fd2, Ca6 ; 10. g4, Cé8 ; 11. Dç1, Rh7 ; 12. h4, f5 ; 13. h5, f4 ; 14. hxg6+, Rxg6 ; 15. Cf3 comme dans la partie Pytel-Baljon (1974).

é) Si 10. Dd2, Db6.

f) La gourmandise 11. Fxç5, Da5 ; 12. b4, Da6 coûterait trop cher aux Blancs. De même, 11. é5 n'est pas satisfaisant : 11..., Cf-d7 ; 12. f4, g5! ; 13. Cf3, gxf4 ; 14. Dd2, Cç6 ; 15. Dxf4, Cdxé5 ; 16. Fxé5, Cxé5 ; 17. Cxé5, Dd4!.

g) 12..., Da5 est également bon : si 13. a3, Té-d8 ; 14. b4, çxb4 ; 15. axb4, Dxa1!! ; 16. Dxa1, Cxé4 ; 17. Db2, Cxç3 avec une compensation plus que suffisante pour la D perdue.

h) Une idée nouvelle. On poursuit généralement par 13. é5, Cf-d7 ; 14. Cxd4, çxd4 ; 15. Cb5, Cdxé5 ; 16. ç5, d3 ; 17. Fxd3, Ta-ç8 ; 18. Ta-ç1. Naturellement si 13. Fxç5?, Cxé2+ ; 14. Dxé2, Dç8! et si 13. Cxd4, çxd4 ; 14. Dxd4, Cxé4 ; 15. Dxé4, Dxd6 ; 16. Dxb7, Ta-b8 ; 17. Dxa7, Txb2.

i) Ou 13..., Da5 ; 14. Cxd4, çxd4 ; 15. Dxd4, Ch5.

j) Si 14. b3, Da5.

k) Et non 14..., Ta-d8 à cause de 15. Cxd4, Txd4 ; 16. Dç1, Cd7 ; 17. f4 avec avantage aux Blancs.

l) Les Noirs ne se contentent pas de regagner leur pion par 17..., Fxç4 ; 18. Fxç4, Dxç4 ; 19. b3, Dd5 ; 20. Cç3 qui laisserait un léger avantage aux Blancs et se lancent dans un gambit audacieux.

m) Après 18. ç5, Fç4 ; 19. Fxç4, Dxç4 ; 20. Ta-ç1 rien n'est clair pour les Noirs ; probablement, après 18. ç5, Dç6 est meilleur que la suite 18..., Fç4 indiquée par Mestel dans *British Chess Magazine* ; par exemple, 19. Dxd4, Ta-d8 et tout est possible.

n) 19. Cç5 n'est pas bon : 19..., Db6 ; 20. Cxé6?, d3+!

o) Au prix d'un pion, les Noirs ont bien redressé leur situation.

p) Menace 23..., Dxf4 et 23..., d3.

q) Ceci est positionnellement regrettable alors que la rupture 23..., b5! convenait parfaitement : si 24. Cb2, Da3 menaçant 25..., Cç3 et si 24. çxb5, Txç1 ; 25. Dxç1, d3 ; 26. Dç4+, Rh7 ; 27. Dxd3 (ou 27. Fxd3, Cd2), Fd4+ ; 28. Rh1, Cf2+.

r) Maintenant, les Blancs ont rendu le pion, rééquilibré leur position et menacent 26. Ta1 : si 26..., Dd2 ; 27. Fxé4, Dxd1 ; 28. Fd5+!

s) Si 25..., Da3 ; 26. g4. Echanger le Cé4 contre le Ca4 n'est pas intéressant mais il n'y a rien de meilleur.

t) Si 28..., Tf8 ; 29. Té7.

u) Meilleur que 29. Txé1, Tf8 ; 31. Té7, Da1+ ; 32. Rf2, ç2.

v) Si 29..., Tf8 ; 30. Dd3. La coordination des forces noires est délicate.

x) Dommage. 31. Txç3! était fort. Par exemple, 31..., Dé2 ; 32. Fd2, Dd1+ ; 33. Rf2, Té6 ; 34. Fé3!! ou bien 31..., Da1+ ; 32. Té3, Fd4 ; 33. Dxd4!, Dxd4! ; 34. Fç3.

y) Les Noirs saisissent leur ultime chance. Si 31..., Dxb3 ; 32. Fxç3 et si 31..., Db2 ; 32. Dxç3.

z) Après 32. Dç2, Dxç2 ; 33. Txç2, Tb6 la nulle est probable, comme après 32. g3, Dxb3 ; 33. Fxç3, Rh7.

aa) Si 34. Dé2, Té6! et si 34. Dxd6, Dxç2+.

ab) Ou 35. Dç8+, Tf8! ou 35. Dé4, Txf4+.

ac) 36. Ré3 était à tenter : 36..., Td4 ; 37. Dé2, Dxb3 ; 38. Fxç3, Td8! (et non 38..., Txç4? 39. Dxç4!) mais les Noirs pouvaient éviter le piège 38..., Txç4.

ad) Si 37. Dh3, Dxé1.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1040.

S. KRYUCHKOV
« Memorial Tchigorin », 1939

(Blancs : Rh4, Fç7, Pb5, d6, h2. Noirs : Rf6, Th1, Fd2, Cé7. Nulle.)

1. d7, Cg6+ (la seule possibilité ; si 1..., Cf5+ ou 1..., Fg5+ (é1) ; 2. Rh3 ; Rh3!, Cf4+! ; 3. Fxf4, Fa5 ; 4. b6!, Fxb6 ; 5. Fé3!!, Fa5 ; 6. d8=D+, Fd4+! forçant le R noir à rester sur les cases noires sous peine de pat, Rg5 ; 8. Fé3+, Rf6 ; 9. Fd4+, Ré7 ; 10. Fç5+, Ré6 (d7-é8-f7)?! ; 11. Fg1!! (*menaçant 12. Rg2*), *Txg1. Pat.*

ÉTUDE

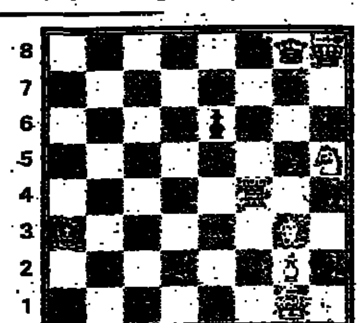
L.A. KAIEV

(1933)

BLANCS (5) : Rg1, Tf4, Fg3, Ch5, Pg2.

NOIRS (4) : Rh8, Dg8, Fa3, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.



CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1039

LE TITRE MONDIAL

Les deux équipes américaines qualifiées pour le championnat du monde de Stockholm s'étaient rencontrées en décembre dernier, et les « As de Dallas » avaient gagné le match grâce au chelem suivant qui a été réussi, mais qui était un mauvais parti.

♠ R 9 8 6 5
♡ R V 9 8
♢ A 8 5 4
♣ –

♠ 7 3
♡ D 7 6 4
♢ R D
♣ R D 10 3 2

N – O E – S

♠ 10 4
♡ 3 2
♢ V 10 2
♣ 9 8 7 6 5 4

♠ A D V 2
♡ A 10 5
♢ 9 7 6 3
♣ A V

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, *comment Sontag, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Sontag fit tomber les atouts adverses en deux coups, puis, après avoir tiré l'As de Carreau, il joua l'As de Cœur et il fit ensuite l'impasse à Cœur. Le 10 de Cœur étant resté maître, il recommença l'impasse, réalisa le Roi de Cœur, reprit la main à l'atout, tira l'As de Trèfle, coupa un Trèfle et rejoua Carreau en espérant que Ouest, qui avait fourni la Dame de Carreau sur l'As de Carreau, aurait encore le Roi de Carreau sec.

Obligé de prendre avec le Roi de Carreau, Ouest dut rejouer Trèfle. Sontag jeta alors le 8 de Carreau du mort et coupa de sa main...

Si ce chelem avait chuté les « As » auraient perdu le match.

UNE FIN EXCEPTIONNELLE

« Cette donne, écrit l'ancien champion du monde Robert Lattès, n'a rien d'extraordinaire, mais la fin du coup est très rare. »

♠ A D 7
♡ R D 8
♢ A D 4 3 2
♣ 10 7

♠ –
♡ 9 5
♢ V 10 9 8
♣ R D V 9 8 3 2

N – O E – S

♠ R 10 9 8
♡ 7 6 3 2
♢ R 7 6 5
♣ 6

♠ V 6 5 4 3 2
♡ A V 10 4
♢ –
♣ A 5 4

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♣	contre	passe	4 ♣
passe	4 ♢	passe	5 ♠
passe	6 ♠	contre	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont parfaites. Sur le contre de Nord, Sud doit commencer par dire 4 Trèfles pour montrer une belle main, ensuite, quand il bondit à « 5 Piques », il garantit le contrôle à Trèfle (parce qu'il a fait auparavant un cue bid à Trèfle) et demande au partenaire de déclarer le chelem s'il a un bon soutien d'atout.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

● *Invitation au Cavendish* (1026).

Xavier Calvert propose deux autres solutions, mais comme le suggère Bismuth la ligne de jeu de Woolsey est la plus logique à la table. De son côté, Antoine Roux précise que « pour faire une levée de mieux, il faut couper le Roi de Cœur... »

● *La surcoupe dangereuse* (1029).

« Puis-je signaler, écrit A. Marcoux, que la ligne de jeu que vous donnez comme gagnante chute car, après avoir coupé un Carreau à la neuvième levée, votre déclarant va jouer atout. Ouest va prendre avec l'As et rejouer Pique pour promouvoir le 8 de Trèfle d'Ouest ! »

Non, car il est impossible d'empêcher Sud de faire encore deux atouts quand il lui reste encore V 10 9 à l'atout et que Roi et Dame d'atout étaient au mort...

● *Implacable défense* (1031).

Deux lecteurs, MM. Schffenhauser et J.E. François, écrivent : « Le déclarant aurait gagné son contrat s'il n'avait pas eu la bizarre idée d'affranchir les Trèfles du mort avant de jouer atout. C'est une illustration de plus de l'histoire des cent mille Anglais noyés dans la Tamise... »

Il est probable que le déclarant a pensé que l'adversaire (Est) couperait Carreau au second tour et qu'il était donc condamné à chuter à moins de « voler » une levée à Trèfle si Ouest laissait passer une fois Trèfle pour ne pas libérer la couleur...

dames Nº 208

DOUZE PIONS BLOQUÉS

Tournoi international de Paris 1983

Blancs : F. DELHOM (Paris)
Noirs : J.R. PALMER (Pays-Bas)

Ouverture : Raphaël

1.	32-28	20-24	21.	46-41	12-18! (j)
2.	34-30	14-20 (a)	22.	27-22 (k)	18x27
3.	30-25	10-14	23.	31x22	7-12
4.	37-32	18-23	24.	36-31	12-17!! (l)
5.	42-37 (b)	4-10	25.	41-36	17-21
6.	47-42	12-18	26.	31-27	8-12! (m)
7.	31-27	17-21 (c)	27.	37-31 (n)	26x37
8.	37-31 (d)	21-26! (e)	28.	42x31	11-17! (o)
9.	41-37 (f)	7-12	29.	22x11	6x17
10.	40-34	24-29	30.	31-26	12-18! (p)
11.	33x24	20x40	31.	48-42 (q)	18-22!! (r)
12.	45x34	15-20	32.	27x18	13-22
13.	34-30	20-24	33.	42-37 (s)	9-13
14.	39-33	23-29! (g)	34.	37-31* (t)	13-18
15.	44-40	18-23	35.	31-27	22x31
16.	50-45	10-15	36.	26x37 (u)	18-22! (v)
17.	43-39	2-7	37.	37-31	3-8
18.	49-43 (h)	5-10	38.	31-27 (w)	22x31
19.	39-34	15-20	39.	36x27	8-13
20.	43-39	10-15! (i)		Abandon (x)	

NOTES

a) 2... (18-23) ; 3. 37-32 (12-18) ; 4. 41-37 (17-21) ; 5. 31-27 (7-12) ; 6. 30-25 (11-17) ; 7. 40-34 (21-26) ; 8. 34-30 (17-21) ; 9. 45-40 (2-7) ; 10. 40-34! Très insidieux tenté de faute par le maître L.T. King contre le maître Aubier au championnat de Paris, 1956. Si les Noirs effectuent le deux pour trois (24-29) 33x24 (14-20) 25x14 (9x40), les Blancs exécutent une brillante combinaison, originale, suivie du +1 pour les Blancs dans toutes les variantes : 30-24! (19x30) 28x19! (13x24) 37-31 (26x28) 38-33 (21x32) 33x11 (6x17m) 50-45!! (17-22m) 45x25 et si :

a1) (10-14) [interdisant 39-33 car (14-20) 25x14 (3-9) 14x3 (22-28!) 3x28 (28x50) 38x20 (15x24), etc., avantage aux Noirs] 42-38! (22-27*) 38-33! (24-29*) 33x24 (4-9) 44-40 (14-20, a'1) 25x14 (9x29) 39-34! (29-33*) 43-38, etc., +1

a'1) Sur tout autre coup des Noirs, 39-34!, assure définitivement le +1.

a2) (22-27) 39-33! (24-29, a'2, a"2) 33x24 (10-14) 43-39 (4-9) 44-40! (14-20) 25x14 (9x29) 39-34 (29-33*) 42-38, etc., +1.

a'2) (16-21) 43-29 (24-29*) 33x24 (10-14) 44-40 (4-9) 39-34, etc., +1.

a"2) Sur toute autre réplique, B+1 comme dans les variantes vues ci-dessus (maître L.T. King pour l'ensemble combinaisons et variantes).

b) 5. 39-34 livre une application simple du thème du coup de la bombe 5... (24-30) ; 6. 35x24 (19x39) ; 7. 28x10 (39x26) ; 8. 25x14 (9x20), etc., N+, ou encore un gain plus élémentaire par 5. (23-29), etc.

c) 7... (7-12) ; 8. 39-34 (17-22) ; 9. 28x17 (11x31) ; 10. 36x27 (24-30) ; 11. 35x24 (19x28), N+2 et +.

d) Sans doute une petite faute positionnelle aux conséquences à long terme.

e) En toute logique pour créer des problèmes aux Blancs dans le développement de leur aile gauche.

f) Les Blancs subissent déjà la loi du maître néerlandais.

g) Un pion Ghestem (ex-champion du monde) pour limiter la liberté de mouvement des Blancs sur leur aile droite.

h) Les Blancs devraient renoncer à rechercher les formations d'enchaînement réciproque puis de blocage, les Noirs disposant de l'avantage des temps qui les met à l'abri du risque de ne plus pouvoir progresser.

i) Cet avantage des temps apparaît plus clairement maintenant.

j) En bons pédagogues, les Noirs, pas à pas, jouent dans la perspective du blocage des Blancs.

k) Le premier indice de la vive inquiétude des Blancs.

l) Le coup juste pour contrer toute tentative d'aération du jeu.

m) Très précis, les Blancs ne pouvant recourir à un deux pour deux.

n) Tout damiste doit voir dans cet échange le second indice du drame que vivent les Blancs.

o) Toujours pour provoquer l'effondrement des formations de contre-attaque.

p) L'art de démontrer l'importance du facteur « temps ».

q) La dernière ligne droite dans cet enfer.

r) Assénant un terrible coup de position qui place les Blancs dans une mâchoire qu'ils parviendront à desserrer mais sans pour autant modifier le cours du jeu.

s) Ou... ?

t) Forcé.

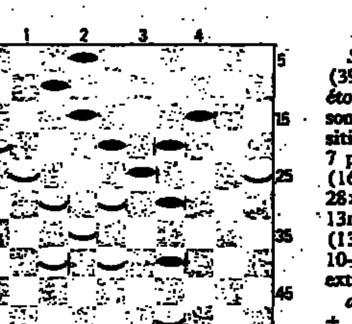
u) L'ultime sursaut.

v) Constituant à nouveau la mâchoire.

w) Ce n'est dès lors plus un sursaut.

x) Sur blocage des 12 pions, tous condamnés.

PROBLÈME :
M. DUMOND
Premier prix « Ce Soir », 1946



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 16-11! (7x16) 49-43! (39x48) 38-33!! [le premier temps d'un *étonnant mécanisme, par sa subtilité et* son originalité] (48x22, *a)* 33x13 [position admirable par son insolite : 7 pions se trouvent comme enchâssés] (16x38) [prise majoritaire prioritaire] 28x8!! [et non 28x10] (18x9) 8-3 (9-13m) 3x42 (23-29) 42-8 (2x13) 25-20 (13-19) 20-15 (19-23) 15-10 (23-28) 10-5 (28-33) 5-32 (33-39) 32-49, + in extremis.

a) (48x17) 33x11 (16x7) 28x10, +.

JEAN CHAZE.

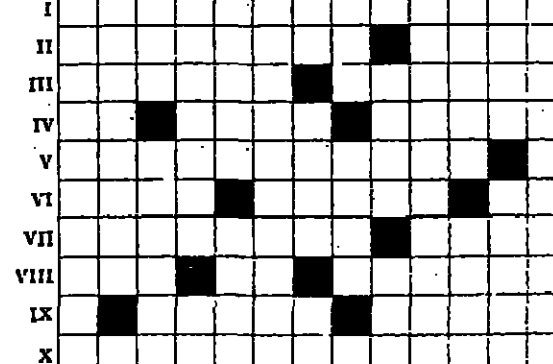
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 270

Horizontalement

I. Elle cause, elle cause... – II. Autodestructeur. Avatars. – III. Epreuves de patience. Plus que d'autres, font les précédentes. – IV. Manières. Fit le malin. Une vieille étrusque. – V. Gardent leurs distances. – VI. Ronde quand elle est pleine. Pousse au mépris. Fait dame. – VII. Elles en ont plein le dos ou plein l'estomac. Le haut de gamme, généralement. – VIII. Au cœur de celles du dessus. Préposition. Inventa. – IX. Je est un autre. Au sein. – X. C'est une façon de s'agrandir.



Verticalement

1. Provoque l'irritation ou l'enthousiasme. – 2. Fait un peu de lecture. – 3. Se conforme à un certain esprit. Mît au repos. – 4. Griotte. Article. – 5. Donne des frissons. Filtre. – 6. Mis fin aux frissons. – 7. Préposition. Favorable. Note. – 8. Elle va... Accroche. – 9. Un repas célèbre et troublé. Mal dit. – 10. Avec lui, on plane. – 11. Dans l'auxiliaire. Dans la trattoria. – 12. Faire la bête. A l'équerre. – 13. Elle vient d'une vieille secte.

SOLUTION DU Nº 269

Horizontalement

I. Hissène Habré. – II. Entamés. Réel. – III. Léonin. Salsa. – IV. Il. Glèbe. Epr. – V. Cep. Isard. Ig. – VI. Ogive. Amerri. – VII. Paso. Clochas. – VIII. TNT. Cs. Nuits. – IX. Ecœurant. Ie. – X. Rengaine. Son. – XI. Essouchement.

Verticalement

1. Hélicoptère. – 2. Inélégances. – 3. STO. Pistons. – 4. Sang. Vo. Ego. – 5. Emilie. Cuau. – 6. Nénés. Csric. – 7. Es. Baal. Anh. – 8. Sermonnée. – 9. Ara. Decut. – 10. Bêle. Rhi. Se. – 11. Respiration. – 12. Elargissent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

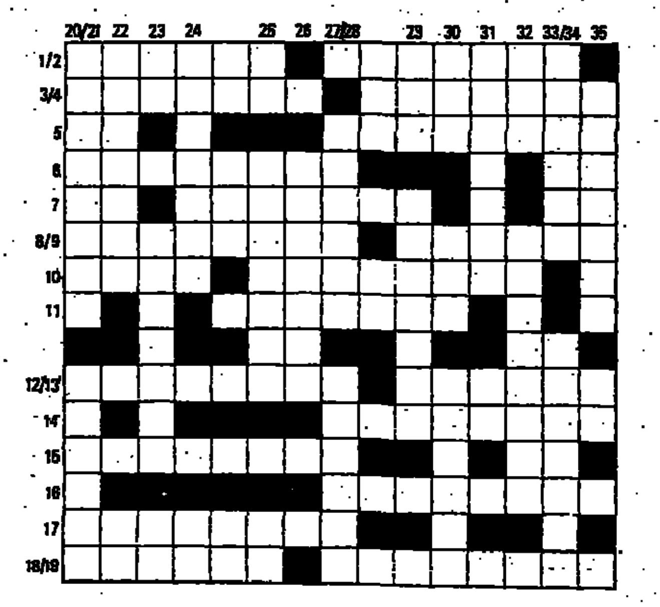
Nº 270

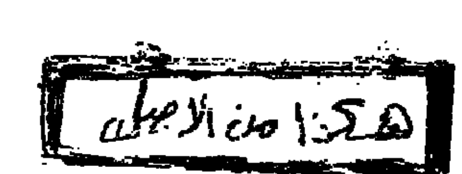
Horizontalement

1. EEENSS – 2. AAGJRSU. – 3. EEEEGNN. – 4. CHNOOPS (+ 2). – 5. CEIILNOV. – 6. AEEGILLL. – 7. ELNNORU. – 8. AEIILQTU. – 9. EEGINR (+ 2). – 10. CEILRTUU. – 11. EELLMOR. – 12. DEGIORSS. – 13. IILRSV. – 14. EEGILLMR. – 15. ACCEILLR. – 16. AAEGNORU. – 17. ADDELOOR. – 18. AINRTU (+ 2). – 19. AENOSSTU.

Verticalement

20. EEIILNST. – 21. CDEERT. – 22. AEEGILT. – 23. AEEEGLL. – 24. EEELLMS. – 25. ANOQRSU (+ 1). – 26. ELORSTU (+ 3). – 27. EEENRV (+ 1). – 28. GILOOS. – 29. ACEELNV (+ 1). – 30. ACIMPT. – 31. ACCEILU. – 32. EEGILLNT. – 33. DEILOS (+ 2). – 34. AAEGILL (+ 1). – 35. ADEFIRS (+ 1).





SOLUTION DU Nº 269

Horizontalement

1. PISCINE. – 2. MUSETTE (MUETTES). – 3. PALETTE. – 4. ODOMÈTRE. – 5. TRICOT. – 6. BRADYPE, singe = aï. – 7. TRANSMUA. – 8. OFFRANDE (EFFONDRA). – 9. ENRAGE (ÉGRENA GÉNÉRA RANGÉE). – 10. AMEUTER (ÉTAMEUR RAMEUTÉ). – 11. USAGERS (GAUSSER). – 12. ANNONES, impôts sur la récolte (ANONNES). – 13. BIAISIEZ. – 14. REPLETS (PÉTRELS). – 15. VESPÉRAL (PRÉLEVAS PRÉVALES). – 16. KIMONOS (MONOSKI). – 17. SPÉCIFIE.

Verticalement

18. *PLONGEON.* – 19. *ABOIES.* – 20. PFENNIG. – 21. SPORTIF (PROFITS). – 22. ÉNARQUE. – 23. ARAMONS, cépages (RAMONAS). – 24. NÉRÉIDE, ver marin. – 25. TRAVERS (VERRATS). – 26. ÉVIDOIR. – 27. GRILLON. – 28. CYCLANE, hydrocarbure. – 29. GARROTS. – 30. EUTEXIE. – 31. SURSAUT (SUTURAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A LA MONNAIE DE PARIS

Le grand « Colbert le Petit »

Le siècle de Louis XIV fut surtout celui de Colbert. C'est ce que suggère l'immense exposition – à la taille du sujet – qui se tient à la Monnaie de Paris jusqu'au 30 novembre, à l'occasion du tricentenaire du ministre connu de tous les écoliers de France : Jean-Baptiste Colbert (1617-1683).

Colbert, parfait serviteur du roi, commis idéal de l'Etat aux yeux de la République – surtout la Troisième, celle de Lavisse – se frottant les mains quand il arrive à sa table de travail, quand il éconduit une belle solliciteuse ; Colbert sur son lit de mort : *« Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi, je serais sauvé deux fois, maintenant je ne sais ce que je vais devenir. »* Colbert des dévots, Colbert des laïcs... En dépit de ses talents et de ses succès, il ne fut pas toujours très aimé de ses contemporains, fascinés par le brillant Fouquet : *« Le visage naturellement renfrogné, ses yeux creusés, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère »,* dit Choisy ; *« le Nord »,* comme le nommé sans sympathie Mme de Sévigné, ou *« Colbert le Petit ».*

Le grand mérite de l'exposition de la Monnaie est de montrer dans toute son ampleur l'homme public – il fut à lui seul tous les ministres, sauf celui de la guerre et des affaires étrangères – et l'homme privé, grâce aux travaux récents qui ont permis de retrouver certaines vérités dans les portraits si divers de Champaigne, de Lefebvre, de Le Brun, de Mignard, dans les gravures « sur vif », les images des almanachs, les grandes compositions religieuses où Colbert symbolise la Foi, le Travail, la Fidélité... On peut suivre sur pièces (et elles sont nombreuses) l'irrésistible ascension d'une famille rémoise de laboureurs puis de commerçants et de banquiers, montés à Paris. Ils ont transmis au jeune Jean-Baptiste cette solide intelligence de l'argent qui devait, selon le mot de Mazarin, permettre un jour à Colbert de gérer *« l'Etat comme une maison particulière ».*

Le génie de Colbert ne serait-il que l'extension d'un mercantilisme éprouvé ? En tout cas, sa force fut surtout celle d'un clan solidement organisé et qui lui survécut. Voici l'époux avisé de la très fortunée Marie Charron, père de six fils, tous puissamment nantis, de trois filles qui deviendront duchesses (Beauvilliers, Mortemart et Chevreuse), mais homme d'une seule passion, celle du roi, dont témoignent ici tant de lettres. Passion violente et jalouse qui n'alla pas sans déchirures, si elle permit à Colbert de fondre ambition personnelle et ambition pour l'Etat. Contradiction vivante : homme à tout faire de Mazarin, légué par son maître au jeune souverain, il est en fait fasciné par le « grand dessein » de Richelieu. *Vertueux et austère, il* est complice des amours du roi auprès de Marie Mancini, de La Vallière ou de la Montespan. Simple de goûts, il est maître d'une immense fortune, accumulée avec patience et avidité dans l'ombre de Mazarin. L'affaire Fouquet révèle surtout une intuition révolutionnaire : arracher le roi à l'arbitrage insolent des financiers pour lui donner le vrai pouvoir administratif.

Toute l'œuvre de Colbert est sous nos yeux, dans ses grandeurs et ses limites, *vertigineuse par son ensemble* : le canal du Midi, la Compagnie des Indes orientales, le développement des ports, les eaux et forêts, la marine devenue vraiment royale, les grandes manufactures comme Saint-Gobain, les Gobelins, les académies (moins la Française), les travaux du Louvre, des Tuileries, de Versailles, les grandes fêtes, l'opéra, la protection des artistes comme Lulli, Molière ou Racine, ce fut tout cela, Colbert.

Ses traces sont encore visibles partout, malgré son protectionnisme étroit, son nationalisme étriqué : il n'a pas compris la Hollande, si ouverte au monde, si moderne. Grand administrateur ou homme de génie ? L'exposition de la Monnaie ne permet pas de trancher. Reste à découvrir l'homme de goût et de culture, le mécène que son immense labeur lui laissa le temps d'être : meubles, dessins, livres, œuvres d'art, ressuscitent *un climat plus aristocratique* que bourgeois.

A travers Colbert, une société hiérarchisée se célèbre, avant tout préoccupée de donner une idée sublime de l'homme, de l'excellence des grands. Est-ce le problématique « colbertisme », art perdu d'équilibrer les budgets, qui nous fait tant rêver dans le nom du ministre, ou bien cette civilisation qui combine le commerce et la guerre pour multiplier à l'infini la beauté et le luxe des signes ?

BERNARD RAFFALLI.

CINÉMA

« LES JOUEURS D'ÉCHECS », de Satyajit Ray

La reine victorieuse

Des mains manient les pièces superbes d'un jeu d'échecs. Nous sommes en Inde, à Lucknow, capitale du royaume musulman d'Avadh, en 1856. Des aristocrates se livrent, passionnément, au jeu, négligeant leurs femmes et les événements qui agitent alors le royaume, lié à l'Angleterre par un traité qui va être rompu.

Ce film, réalisé en 1977, cause une forte surprise. Satyajit Ray, le grand cinéaste bengali, l'a tourné en langue hindi, en couleurs raffinées, avec un gros budget. Le cinéma hindi, produit surtout à Bombay, est le cinéma spectaculaire et commercial de l'Inde. Satyajit Ray ne s'est pas, pour autant, plié à ses règles, mais c'est une curieuse rupture par rapport à ce que nous connaissons du cinéaste.

La culture musulmane n'est pas la sienne. Pourtant son film est admirable par sa reconstitution historique et son atmosphère à la fois bouffonne et tragique. Mir et Mirza, les deux joueurs d'échecs, qui ne dédaignent pas les coups bas et les tricheries, représentent la classe sociale qui va accepter la colonisation. Dans son palais, le roi, épris de poésie et de musique, entouré de femmes, néglige le gouvernement. Belle occasion, pour la Compagnie des Indes, de s'emparer du dernier Etat non annexé à la couronne d'Angleterre. Le prélude à cette action politique est une séquence d'animation où lord Dalhousie mange les cerises que sont, pour lui, les provinces de l'Inde. Après cela, les événements suivent un cours implacable, décisif.

Satyajit Ray mène deux actions parallèles : le jeu d'échecs et l'abdication imposée, avec une mise en scène basée sur des contrastes de plus en plus frappants. Le roi se révèle plus fier et plus digne que les deux aristocrates aveugles et veules. Mais l'issue du conflit est irrémédiable. La stratégie anglaise, appuyée par une menace militaire, ne rencontre aucun obstacle, sinon, dans une séquence intensément émouvante, l'affrontement de la reine mère, placée derrière une ouverture à treillis, et du général Outtram.

Satyajit Ray utilise de manière symbolique les couleurs et le thème de l'échiquier. Il capte, par de lents mouvements de caméra, la tragédie intérieure de cette renonciation et le pouvoir rusé des colonisateurs. Un monde disparaît avec l'arrivée – un des grands moments du film – de l'armée anglaise dont les bagages sont chargés sur des chevaux, des éléphants. Après une querelle dérisoire, Mir et Mirza reprennent leur jeu. Mais, dans les pièces sculptées, la reine remplace le « ministre » selon la coutume anglaise. Fin amère d'une œuvre aux images fastueuses, *où se renverse toute une civilisation.*

J. S.

★ Voir les exclusivités.

«LES TROIS COURONNES DU MATELOT», de Raoul Ruiz

Sortilèges de l'imagination

L'assassinat d'un antiquaire par un étudiant, un soir, dans une ville de brouillard, pourrait bien faire penser au « réalisme poétique » de *Quai des brumes*. Mais Raoul Ruiz fait seulement *semblant de s'y référer pour stimuler un peu la mémoire du spectateur.*

Voilà que surgit un matelot, et il raconte son histoire à l'étudiant en échange de trois pièces de monnaie. Pas n'importe lesquelles : trois couronnes suédoises. Et l'étudiant va être entraîné à l'autre bout du monde par l'histoire du matelot, qui, peut-être, invente tout, peut-être n'est pas toujours le narrateur. Les voyages de l'imagination ne sont-ils pas les plus passionnants, les plus mystérieux, les plus fantastiques ?

Tant de films, aujourd'hui, racontent des histoires dont on devine les péripéties sans avoir à faire travailler ses méninges, que celui-ci, imprévisible d'une séquence à l'autre, est un véritable enchantement. Des noms de villes exotiques usés, tels Valparaiso, Singapour, Bilbao, redeviennent magiques comme dans les chansons de Pierre Mac Orlan ou les romans d'aventures maritimes de Stevenson. Un bateau maudit, peuplé de fantômes, évoque le vaisseau des morts d'un autre romancier, Traven, personnalité mythique. Et des vers blancs sortent de la peau de ces marins fantômes pour se transformer en papillons.

Cinéaste de l'illusion, Raoul Ruiz, le « Chilien de Paris », nous emporte dans des sortilèges où paysages et *personnages se dédoublent, se métamorphosent,* selon des éléments de récits éclatés, emboîtés les uns dans les autres. Des voix venues d'ailleurs parlent, murmurent. Le monde est un jeu de folie, un labyrinthe de mensonges et de fantasmagories. Ruiz tord et disperse le temps et l'espace à sa guise, empruntant parfois à Orson Welles des procédés techniques dans une mise en scène en perpétuel changement. Que faire, sinon se laisser emporter par le vertige, par la splendeur des images : noir et blanc contrastés, couleurs traitées avec des filtres, effets spéciaux dont Sacha Vierny est le maître d'œuvre ?

Très remarqué au Festival de Cannes, où il a reçu le prix de la section « Perspectives du cinéma français », ce film, d'une extraordinaire richesse de scénario et de style, ouvre toutes grandes les portes de l'imaginaire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

ROCK

PETER TOSH EN TOURNÉE

La logique rasta

Peter Tosh est monté sur scène avec une heure de retard. Son groupe jouait, il chantait en coulisses, voix immédiatement identifiable, grave, hautaine, rude. Lorsqu'il est apparu, les ovations l'ont acueilli. *Tosh n'a plus besoin de jouer au dur,* il a convaincu son monde. A la tenue de karatéka, il a substitué une longue toge blanche à l'africaine qui, sous les spots, révèle un corps d'athlète. Pour compléter la panoplie, un bonnet aux couleurs rasta, et les légendaires lunettes Ray-Ban qui servent d'emblème à sa tournée.

Plus de guitare, le chanteur se démarque de son groupe, il joue la vedette. Il l'a toujours jouée, mais, depuis la mort de Bob Marley, il se dit sans doute qu'il est la seule. Avec Marley et Bunny Wailer, il avait fondé les Wailers dans la seconde moitié des années 60. Peu à peu, Tosh s'est fait évincer. Il en a toujours gardé une certaine rancœur, attribuant la faute à Chris Blackwell, *leur producteur et P.-D.G.* de la firme anglaise Island, qu'il surnomme « *Whiteworst* » (« le pire des Blancs »).

Il est toujours difficile de démêler les fils de la logique rasta, avec Peter Tosh, ça l'est encore plus. Son bagout et ses métaphores, ses déclarations en forme de croisade, son mysticisme arrangé à toutes les sauces, *sa frime, et aussi sa volonté* farouche de vendre du disque.

Il reste que Peter Tosh est aujourd'hui l'un des seuls créateurs jamaïquains de dimension internationale, et il sait s'entourer de musiciens solides. On l'a vu, le mardi 4 octobre à l'Espace BASF, même si les nouveaux morceaux ne sont pas à hauteur des anciens. Il a conduit à l'arraché un concert tout en rythmes torrides et en mélodies affûtées, faisant danser la salle.

ALAIN WAIS.

Le 7 octobre à Marseille ; le 8 à Toulouse. Discographie chez Pathé Marconi.

VARIÉTÉS

Les heureux hasards de Farid Chopel

Farid Chopel présente à nouveau au Palais des Glaces *Chopelia*, un « one man show » avec lequel il a voyagé dans toute l'Europe, à New York et au Japon.

Avant *Chopelia*, son premier spectacle, Farid Chopez, avait fait son apprentissage de comédien dans un groupe de théâtre expérimental. « *Le travail de base, c'était le geste,* dit Chopel. *J'ai découvert ainsi mes propres mouvements, ma propre voix.* » Le groupe a vécu sa vie et Farid Chopel s'est retrouvé un jour dans la rue en train de faire la manche. Et c'est en improvisant à Beaubourg et à Nancy pendant le Festival que le personnage interprété dans *Chopelia* est né. « *Il a surgi d'une suite d'heureux hasards, d'une vieille veste à rayures trop courte, d'un vieux cartable, d'une paire de lunettes et d'un pantalon de golf. Pour transposer sur une scène de théâtre le personnage, je l'ai imaginé au travail, en pique-nique, avec ses souvenirs. Mais* Chopelia *n'est pas un spectacle chronologique. Tout est interchangeable. Il n'y a pas de logique. C'est une satire pas vraiment féroce, plutôt drôle et pathétique d'un employé américain moyen.* »

Les grands parents de Farid Chopel sont venus d'Algérie en France dans les années 30 pour travailler, et ils se sont retrouvés à Saint-Denis dans une « *communauté très mélangée de Polonais, de Tchèques et de Yougoslaves. Moi, je suis né de père inconnu. Et ma mère m'a envoyé à l'école chez les frères Saint-Jean-Baptiste de la Salle. J'y suis resté dix années, à Saint-Germain-en-Laye et à Maisons-Laffitte. J'étais le seul Algérien à cette école. J'ai eu de la chance, n'ayant pas connu le parcours habituel propre aux enfants d'immigrés.*

» *Je ne me considère pas comme un Algérien. Je suis profondément parisien. Mes racines sont françaises et, à travers la musique et les films, américaines. Bien sûr, j'aime bien le théâtre à la menthe, le couscous. Mais ça s'arrête là. Je n'ai pas de problème d'identité. Le théâtre d'immigrés ne m'a jamais concerné et la culture « beurk » ne m'intéresse pas. J'ai un accent terriblement parisien, et quand je passe à la radio je dois me surveiller, car c'est trop flagrant.* »

Farid Chopel pourrait développer le personnage de *Chopelia* dans d'autres aventures, mais il n'y pense pas. Il souhaiterait monter plus tard un spectacle musical. Il n'est pas pressé. « *Dans un, deux ou trois ans. Ça ne m'angoisse pas.* » En attendant, Chopel vient d'enregistrer en anglais deux chansons pour un 45 tours qui sortira chez Pathé-Marconi. Il tourne un film *(l'Addition)*, de Denis Amar, avec Richard Bohringer, et jouera dans le prochain Oury.

C. F.

★ Palais des Glaces, 21 heures.

THÉÂTRE

ROMANCE OF MEXICO, au Théâtre d'Ivry

Là, c'est là

Si elle écrit Margueritte avec deux *t*, c'est hasard ou pure coquetterie. Margueritte est actrice. Dans le cas d'une actrice, même d'« âge indéterminable », la coquetterie c'est l'essentiel.

Romance of Atlantique, contrairement à ce que le titre indique – d'ailleurs ce n'est pas le vrai titre de la pièce de Jean-Pierre Thibaudat, – « la scène » ne se passe pas à Mexico *mais sur* le buffet de la salle à manger où aurait pu traîner une carte postale représentant le théâtre de la Fenice à Venise. Dans le décor de *Gérard* Didier, l'espace est assez vide ; l'existence s'est retirée laissant sur le carreau, échoués, un fauteuil, une valise, une radio du temps de la T.S.F., *un guéridon,* un mauvais tapis rouge et, sur la droite, un siège de jardin surmonté d'un parasol.

Le sous-sol du Théâtre des Quartiers d'Ivry est *un vrai volume, plus* beau que la salle habituelle au-dessus. On entend le bruit des vagues. Flux imaginé, reflux exagéré, *et le cri d'un fou de Bassan.* Le bas du mur, de crépi clair, où, par endroits, la pierre affleure, a été peint en bleu. Une plinthe de couleur ciel profond : entre *lavande* et outre mer délavé, avec un reflet violet. Dans les pays de la Méditerranée, on rencontre partout cette teinte « antisolaire ». Peut-être qu'au Mexique aussi...

La scène n'est pas à Venise ni en Californie, même *s'il* vient de là, Snufy, bâtard de chihuahua, ce chien pelé sur roulettes à qui Margueritte s'adresse, ressassant, à coups de *téquila, son passé de comédienne* à tout faire. Ici c'est nulle part, n'importe où car l'actrice reste, d'abord, ou après tout – la mère de Lou. Lou : là-haut, présence dans la salle de bains, réfugiée dans la seule pièce où subsiste encore un miroir. Lou, qui a du dégoût parce que Margueritte, en combinaison de rayonne noire, ne cesse de boire. Lou, immobile, comme prise de vertige muet. Puis bougeant comme une prisonnière hagarde au-dessus *de l'autre, collée à son magnétophone,* qui se raconte et se repasse les enregistrements de sa propre voix, quand elle était jeune, la *Prouhèze de Claudel,* ou *Irina Arkadina* de Tchekov.

Daisy Namias, pour sa mise en scène, a eu de la chance en trouvant cette sorte de mezzanine, un authentique premier étage séparé de « la scène » par une rambarde ancienne : le lieu de Lou, la toute blanche dans ses sous-vêtements d'encore adolescente. Déséquilibre ; désespérance ; désarroi.

Désarmée, raidie, Lou ? Non, la voilà bientôt partie en imprécations, lançant comme du verre brisé des paroles dures. Elle ne fait pas de reproches. Pire, elle constate, considère sa mère, son contraire détesté et adoré, lui parle comme on parle à un jules quand on le quitte.

Le texte de Thibaudat a été présenté en lecture à Avignon, en 1981, par les mêmes comédiennes. Maïté Nahyr, Margueritte somptueuse, se prendra pour Othello jusqu'à enduire longuement, consciencieusement, sensuellement, tout son corps *d'une crème de* couleur chocolat. Scène royale où elle se tait, odalisque, soudain aborbée, une fois encore, dans la cérémonie du maquillage, du déguisement, tandis que Sophie Loucachevsky, Lou écorchée, passe la robe de Desdémone, enfile sa perruque, oripeaux de la complicité, de la compréhension.

Il est question du théâtre, de la vie de comédienne des femmes, phrases jetées en « urgence » par quelqu'un dont le premier métier (ou le deuxième) est d'aller au théâtre chaque soir en espérant toujours... que ça va arriver. Comme par exemple ça « arrive » en ce moment avec Madeleine Renaud dans *Savannah Bay*. Là, c'est « là ».

Jean-Pierre Thibaudat, critique à *Libération*, l'aime, le théâtre. On peut trouver curieux, fleur bleue, ses inserts sur magnétophone (un bout du *Soulier de satin*, un extrait de *la Mouette*), son recours à la fin d'*Othello* en anglais. Mais c'est bien. Dans les lumières sans faute de Jean Kalman, philosophe de l'éclairage, dans le tango et les sons en lignes de fuite de la pianiste Anne-Marie Fijal – compositeur d'une exacte musi*que de scène, bien* « souffrante » – *Romance of Mexico* est une pièce qui tombe juste : comme un tissu dont l'épaisseur serait la sincérité. Avec de petits-fils d'humour bande dessinée, brillant. Desdémone ne meurt pas, elle s'en va par une fenêtre qu'elle enjambe. Alors on veut bien croire encore à Peter Pan, au théâtre ; être ému.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre d'Ivry, 20 h 30.

● *Les prix de composition du Centre Acanthes.* – Un jury de compositeurs et d'interprètes, présidé par Iannis Xenakis, a décerné les prix de composition du concours organisé par le Centre Acanthes à Michael Jarrell (Suisse, vingt-quatre ans, élève de Klaus Huber et Brian Ferneyhough) dans la catégorie clarinette seule, et à Kunitaka Kokaji (Japon, vingt-huit ans, élève d'Olivier Messiaen) dans la catégorie piano seul. Trois mentions ont été octroyées à deux autres Japonais, Kazuko Yoshida-Narita (œuvre pour piano et ensemble), Nasanori Kasaï (clarinette et ensemble) et à un Italien, Fabio Maestri (clarinette seule).

● *Théâtre dans la vallée de Montmorency.* – Neuf communes de la vallée de Montmorency se sont unies pour organiser, du 15 octobre au 13 novembre, un festival de théâtre dirigé par Alain Leonard, fondateur de l'association Avignon-Public off. Les spectacles seront très diversifiés : *l'Ane*, par Jean Gillibert, le *Chant du cygne* et *Langélique* par Catherine Dasté, *Yes peut-être* de Duras par Alain Timar, et Ghelderode, Lautréamont, Eluard, Michel Tournier, des *auteurs moins connus*, des créations collectives... Chaque représentation est accompagnée de discussions, de débats. Rens. : 32, avenue de la Ceinture, 95880 Enghein-les-Bains. Tél. : 412-85-89.

PHOTO

Les Mioches de Christiane Barrier

Christiane Barrier aime les gens, et pour une photographe ce n'est pas un défaut. Ces gens qu'elle bloque devant son objectif sont des gosses, et le plus souvent de pauvres mioches, teigneux, morveux, frondeurs, crasseux et doux, petites misères hargneuses ou cajoleuses, loucheurs, couturés, pelucheux, éraflés, serrant les poings sous la laine grise de leurs chandails hâtivement tricotés. Déjà travailleurs dans le regard, ou bonniches ou clochards ou princes, tendresses râpeuses des Grands Nord, joliesse bariolées de taches et de fards pauvres, fumeurs précoces mal fagotés.

Un coin de rue sombre où l'on peut lire sur une pancarte « rue du Beau-Guillaume » s'insère merveilleusement entre ces portraits. On comprend moins bien l'insertion dans cette exposition de photos certes séduisantes mais qui pourraient appartenir à d'autres – à Claude Batho par exemple. – H.G.

★ **Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois, à Paris (2e). Jusqu'au 15 octobre.**

Des artistes latino-américains rendent hommage à Régine Mellac

Régine Mellac, qui contribua largement à faire connaître en France les musiques et les chansons d'Amérique latine, est morte le 11 juillet, dans un accident de voiture. Elle rentrait à Paris, après quelques jours de vacances passés en famille au bord de l'Atlantique, pour enregistrer une émission. Enseignante, traductrice, voyageuse, productrice, Régine Mellac était aussi journaliste, et *le Monde* avait plusieurs fois publié ses articles sur le Brésil ou le Chili.

Pour saluer sa mémoire, les artistes latino-américains de Paris ont décidé d'organiser, le lundi 10 octobre, au Casino de Paris, une soirée d'hommage à Régine Mellac (1).

Les *fonds* recueillis lors de cette soirée contribueront à la poursuite de travaux entrepris par Régine Mellac sur la culture latino-américaine.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, (9e). 21 heures. *Prix des* places : 80 francs.

(1) Participeront à cet hommage : Isabel et Angel Parra, Illapu, Mercedes Sosa, Les Quilapayun, Egberto Gismonti, Una Ramos, Daniel Viglietti, Paco Ibanez, Francisco Montaner, José Barrense Dias, Claudio Valente, Le *Cuarteto Cedron*, Pedro Soler, Osvaldo Rodriguez, Fernando Marquez, Lluis Llcach, Wastar Amaru, Jorge Y Beb. Pajaro Canzani, Negrito Trassante, José Maria Flotats, Elli Medeiro et Atlantico.

GILBERT BÉCAUD, A L'OLYMPIA

La magie du bateleur

C'est la dix-neuvième fois que Gilbert Bécaud est à l'affiche de l'Olympia et cette nouvelle montée sur la scène du boulevard des Capucines, pour plus d'un mois, coïncide *avec le trentième anniversaire du* music-hall dirigé par la famille Coquatrix.

C'est un *récital sans entracte que* présente Bécaud avec des chansons nouvelles et, surtout, anciennes, avec un répertoire qui a son unité profonde, bien que les textes ne soient pas écrits par le compositeur mais par des paroliers, il est vrai, peu nombreux et fidèles, depuis le début des années 50 : Pierre Delanoë, Louis Amade, Maurice Vidalin.

Une fois de plus, il y a de l'émerveillement à voir les éclats et l'état de grâce de cet interprète qui aime la scène d'amour. Il se balade naïvement sur quelques thèmes, met en vie une chanson et l'exploite avec une précision d'orfèvre. On reste étonné devant sa manière de rechercher constamment le rapport avec le public, de jouer à la fraternité, de jeter toute son énergie.

Chez Gilbert Bécaud, la dynamique, le principe d'impulsion emporte l'adhésion, quel que soit le sentiment *que l'on peut avoir de son répertoire.* Les notes et les mots se bousculent mais ils laissent l'espace, de temps à autre, à des rêveries floues, poétiques. La magie du bateleur, le spectacle de Gilbert Bécaud, ce sont les vibrations d'un musicien et la générosité d'*un homme gouailleur*, attendri, bon enfant.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES TROYENNES – Cité Internationale - Galerie (589-38-69), 20 h 30.
LE ROI SE MEURT – Marais (278-03-53), 20 h 30.
GOOD BYE PARADIS CANCAN – Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
UN PNEU C'EST UN PNEU – Splendid St-Martin (208-21-93), 20 h 30.
EMILIE NE SERA PLUS CUEILLIE PAR L'ANÉMONE – Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30.
LE REMORA – Neuilly, Athletic (574-16-93), 21 h.
PALAIS DUPERT – Déjazet (887-97-34), 22 h 30.
LE DON JUAN DE LA CREUSE – Eldorado (208-23-50), 20 h 45.
LE BEL INDIFFERENT – Tourtour (887-82-48), 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50). 19 h 30 : Moïse.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : les Estivants.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Hamlet.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres-Musées : Cinéma Vidéo : A partir de 12 h : Maurice Kagel ; Nouveaux films Bpi ; 16 h : Je te prends, tu me prends en photo ; 19 h : Mission Tenere ; Cadre de ville (l'école de Chicago).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). 20 h 30 : Nederlands Dans Theater (XXIe Festival international de danse de Paris).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 18 h 30 : L'Aineitude ; 20 h 30 : l'Amour en visites.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 : le Cœur innombrable.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHENEE (742-67-27), 21 h : le Pélican ; 20 h 30 : Credo.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...laque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITE (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARIGNY-SALLE GABRIEL (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Marguerite et les autres ; Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière ; Rencontres.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.



Vendredi 7 octobre

SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I : 20 h 30 : Tartuffe ; II : 20 h 30 : Fando et lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Histoire de jouer ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : Zacharie.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de Quat'Sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay ; 20 h 30 : mois Beckett.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le Soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not toupie ; 22 h : F. Pralon et Ch. Margolin.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 22 h : G. Daban.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : les Voyages d'Yvonne Tetbœuf.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Désir, désir.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h : Coppelia.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A. Gades.
CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL DES HALLES (296-88-32), 20 h 30 : « Vertige » (B. Morel).

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : W. Chodack (Mozart, Schubert).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, Nouvel orchestre philharmonique, dir. : *M. Panni (Vivaldi)*.
FIAP, 20 h 30 : Ch. et G. Andranian (Déodat de Séverac, Ravel).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h 30 : Chorale de Schleswig, Mozartorchester de Hambourg, dir. : K.H. Herrmann (Brahms).
SALLE GUIMET, 20 h 45 : H. Haroutiounian, violon : A. Nercessian, piano : K. Markarian, M. Krikorian, S. Taniolian.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30 : Mystic Kongo Warra ; 22 h : Malopoets.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo (Venezuela).
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 22 h 30 : A. Altai.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : Faton Cahen.
DÉPOT VENTE (624-33-33), 21 h : Moxgowland Blues Band.
FORUM (297-53-47), 21 h : Ch. Vander...
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : The Rail.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : F. Mechali.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Azuquita y su Melao.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Metropolitan Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Pagano, P. Authier, J.-Ph. Viret, J.-Cl. Jouy.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : J. Vant'Hoff, B. Malach, J.-F. Jenny Clark.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Boto Novos Tempos.
TANIERE (337-74-39), 20 h 45 : D. Elsey ; 22 h 30 : G. Mechin. – II, à 21 h : V. Lemasne.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : J. Griffin.
28, RUE DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Tristan Honsinger.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

LUZARCHES, église (030-92-60), 21 h : Deller Consort (Byrd, Dowland).
NANGIS, église (409-60-20), 20 h 45 : Orchestre de chambre Bernard Thomas, dir. B. Thomas (Haendel, Bach).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
TH. FONTAINE (874-82-34), 22 h : le Frigo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

VIDÉO

CENTRE G.-POMPIDOU (274-42-19), 20 h 30 : Maison !

DANSE

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : Aborigènes.

Ier FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE

VILLEJUIF, th. R.-Rolland (678-98-29), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
VITRY, th. J.-Vilar (681-68-67), 20 h 30 : la Commedia dell'arte.

En région parisienne

BEZONS, C.A.C. (982-20-88), 21 h : B. Deraime.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : le Rouge à lèvres.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), 21 h : le Prix Martin.
GENNEVILLIERS, Maison des Jeunes (799-55-47), 21 h : R. Tabra, Acropole.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Romance of Mexico.
MITRY-MORY, Eglise St-Martin (427-15-83), 21 h : A. Isoir (Nivers, Dandrieu, Balbastre...).
MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), 21 h : S. Ateba, P. N'Kouri, Ch. Dauphin, M. Envolo.
NANGIS, Eglise, 20 h 45 : voir Festival de l'Ile-de-France.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : les Paravents.
LE PLESSIS-ROBINSON, Eglise Ste-Marie-Madeleine, 21 h : J. Douai.
PONTOISE, Quai E.-Turpin, 21 h : Rêves d'écluse.
VERDERONNE, Théâtre (4) (473-10-67), 20 h 30 : l'École des femmes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

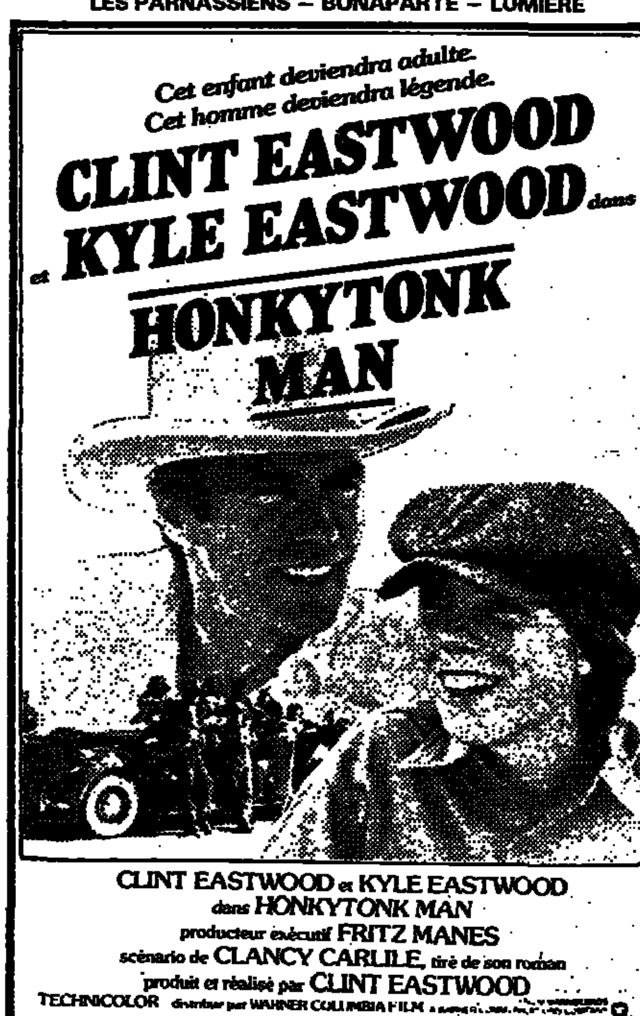
Ch. Dior et le cinéma : 15 h, Le silence est d'or, de R. Clair ; Hommage à F. Capra : 19 h, Ladies of leisure ; Aspects du cinéma tchécoslovaque : 21 h, Tanière de loup, de P. Bielik.

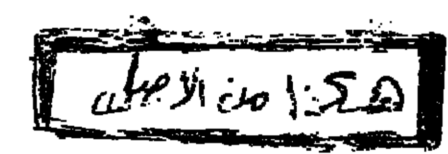
BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Robin des Bois Don Juan, de G. Sherman ; Rétrospective ZDF Cinéma-Télévision : 17 h, Le combat avec la bière, de H. Achternbusch ; 5e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 19 h, La ballade de Gregorio Cortez, de R. M. Young.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-57) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lu-

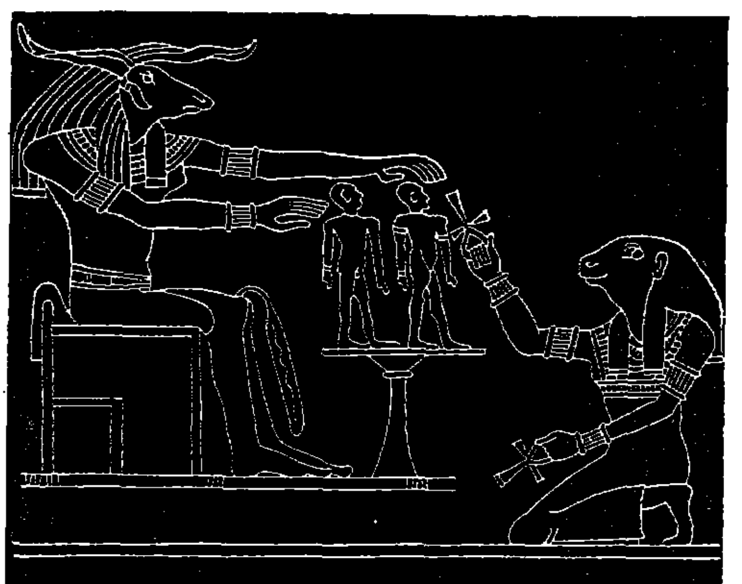




Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES DEUX ÉGYPTES



C'était là Memphis...

SOUDAIN, alors que le bac quitte la rive pour traverser le Nil, un fellah, accroupi sur le pont, se penche vers le fleuve et dans son écuelle recueille l'eau pour la boire. Geste rapide. Sans grand intérêt pour les touristes qui mitraillent la rive droite et la rive gauche, la « rive des vivants » et la « rive des morts », de Thèbes. Dommage. Car en quelques secondes ce fellah a raconté toute l'histoire de l'Egypte.

Prendre la route des sables d'où *émergent colosses énormes et* pylônes géants, mastabas colorés et temples rigides, c'est retrouver de vieux souvenirs. De belles pages historiques où chaque époque révèle un turban qui se faufile entre deux chevauchées guerrières. Facile, trop facile. Une grande bande dessinée où s'entrechoquent, confusément, Louis IX, Champollion, Damiette, Ramsès II, Toutankhamon et, naturellement, Bonaparte. Le Corse, là-bas, a parlé. Peu mais bien. « *Si j'étais au pouvoir dans ce pays,* a-t-il déclaré, *pas une goutte d'eau du Nil ne se perdrait dans la mer.* » D'autres ont construit pour lui. Flaubert, lui aussi, est venu. A l'époque, en effet, le voyage en Egypte était bien porté. Il s'y ennuie. « *Les temples égyptiens m'embêtent profondément* », affirme-t-il dans sa correspondance.

Tout commence à Memphis. Une immense palmeraie piétinée aujourd'hui par les buffles et les dromadaires. *Ici s'éleva la première capitale de l'Egypte.* Un mystère. Le sable a tout englouti. Des restes grandioses. Tels les Lilliputiens virevoltant autour de Gulliver endormi, les touristes, caméras au poing, tournent autour de Ramsès II, colosse abattu. Malgré le brouhaha, le pharaon demeure solitaire et hautain. Il se suffit à lui-même. Taillé dans le calcaire, il porte encore les attributs du pouvoir. Prudent, il a fait graver son nom à divers endroits de la statue afin que nul ne puisse l'oublier. *Peu respectueux de leurs prédécesseurs,* les princes du Nil se conduisirent, en effet, en véritables iconoclastes. La gloire ne se partage pas. Et la route file vers l'immense nécropole de Saqqarah.

Peut-être le lieu le plus émouvant de la terre pharaonique. Le sacré émerge des éboulis. Ici se dresse la première des quatre-vingts pyramides qui surgissent du désert. C'est le tombeau du roi Djeser. A quelque pas, un temple funéraire en cours de reconstitution représente un simulacre de palais. *Colonnades élégantes* et fausses portes. Un ensemble bien mystérieux, balayé par le vent torride des sables. Des blocs de calcaire et de granit sont alignés sur le sol. Brûlé par le soleil, ce capharnaüm de pierres frissonne sous l'impitoyable ciel bleu. A l'intérieur des mastabas, *désormais vides, les murs sont* recouverts de dessins représentant des scènes de la vie quotidienne. La chasse et la pêche, la fabrication du pain et les banquets. Parfois de la couleur. Vert émeraude et bleu clair. La fraîcheur. Le visiteur, s'il daigne s'arrêter quelques instants, ne peut oublier Saqqarah qui garde encore bien des secrets...

Allée royale

Les dieux sont orgueilleux. Memphis n'est plus, surgit Thèbes. C'est l'heure de Karnak et de son superbe temple dédié à Amon. C'est l'Egypte triomphante. Alors les prêtres s'étalent. Ils ont à leur disposition l'aire d'adoration la plus vaste que l'histoire ait connue. Rien n'est trop beau pour Amon qui aide son peuple à chasser les Hyksos installés *sur le territoire. Il est pour les Égyptiens* ce que Zeus fut pour les Grecs. Tout ce qui le concerne s'enrobe de luxe et de splendeur. C'est lui que le peuple prie. C'est encore à lui que les princes demandent vigueur et bonheur. Il devient le dieu suprême de l'État libéré et le patron du Nouvel Empire. Il est Amon-Râ, au nom de qui les rois sont couronnés. La cérémonie a lieu dans son temple et c'est du parvis de l'édifice que partent les armées. Pour s'assurer le respect du dieu, les pharaons font dériver *leurs noms du sien, comme* Aménophis en a lancé la coutume au seizième siècle avant Jésus-Christ et comme tant d'autres l'ont fait après lui. C'est tout cela que racontent les ruines de Karnak.

Un décor grandiose. Immense. Une série de carrés à colonnades qui protègent le lieu saint où le dieu *s'approvisionne. Ici aussi se trouve* la barque sacrée affrétée pour le grand voyage. Une allée royale vers l'éternité. Les travaux de restauration conduits par une mission franco-égyptienne permettent, enfin, de percevoir le temple à l'heure de sa prospérité. Les colosses ont retrouvé leur superbe et veillent sur les cours qui attendent toujours les prêtres. Tout les phantasmes d'un peuple traduit en théorème de pierres.

Dans son palais, le pharaon estime que c'est *de l'autre côté du Nil* qu'il doit être enterré. A l'Ouest. Là où le soleil s'enfonce dans les sables. Éclairant ainsi le royaume de la mort qui est pour les Égyptiens de l'époque une autre forme de vie. Mais Pharaon sait aussi que, dans cette vallée désertique et sauvage, nul ne s'aventure. Aucune bête. Aucun homme. Son tombeau restera inviolé. C'est aujourd'hui la vallée des Rois. Ce sera encore la vallée des Reines et la vallée des nobles. La nécropole thébaine va accueillir ses premières momies. Un formidable attrait pour les touristes, ces pilleurs de tombes d'un nouveau genre et aussi peu respectueux des sépultures souterraines que leurs prédécesseurs. La noria des cars qui se glissent entre les collines caillouteuses et désolées casse la grandeur des *lieux. Une buvette accentue le côté* misérable et populeux de l'endroit.

A l'intérieur des hypogées, le va-et-vient continuel des visiteurs inquiète désormais plus d'un spécialiste qui prononce le nom de Lascaux pour évoquer l'avenir des tombeaux de la nécropole. Les responsables du tourisme égyptien *sauront-ils prendre les mesures qui* s'imposent pour sauvegarder un des trésors de l'humanité ? Le tombeau le plus intéressant, parmi les rares ouverts aux visiteurs, est celui de Séthi Ier. Le bleu, l'ocre, le jaune, le vermillon animent les couloirs et les pièces de la tombe. Le dessin tressaille sous la lampe. Les silhouettes, bien alignées les unes derrière les autres, les têtes et les jambes toujours de profil, entraînent le pharaon dans son grand voyage aux pays des ombres.

Tout est murmure. *Rarement* peuple aura dialogué aussi intensément avec la mort. La « geste » de l'artiste, tâtonnant dans les dédales de la sépulture et travaillant dans la pénombre, est si précise, si religieuse qu'il sait que seul son dessin lui assure la durée. Mais curieusement aucun nom de ces « coloristes » *n'est parvenu jusqu'à nous.* Ils se sont tous effacés derrière leurs œuvres. Des artisans comme les autres. Seule compte la gloire de Pharaon. Les prêtres veillent au grain. Les scribes savent écrire. Ils ne doivent pas parler. Tout près des hypogées, de misérables cahutes abritent, peut-être, les descendants de ceux qui ont creusé la terre et le roc pour donner aux princes, aux pharaons et aux nobles une dernière demeure. Dans un des rares coins d'ombre, une vingtaine de femmes vêtues de noir sont assises. Elles demeurent silencieuses. Elles semblent veiller sur les tombes...

Les agences de voyages proposent bien souvent de commencer un séjour dans l'Égypte pharaonique par une visite au musée du Caire. C'est le contraire qu'il faut faire si l'on veut tirer quelque profit de son périple. D'abord voir les lieux où s'est déroulée l'histoire pour mieux comprendre ce que présente le vieux musée dans un décor suranné. Une balade dans le grenier d'un peuple.

JEAN PERRIN.

★ Un circuit de huit jours en Égypte à partir de 6 000 F par personne est proposé par le Point Azur (66, rue d'Amsterdam, 75009 Paris. Tél. 742.68.48).

Autocars au ralenti

L'AMBIANCE n'est pas euphorique au cinquième Marché international du *tourisme en autocar (Mitcar)*, qui se tient jusqu'à dimanche soir dans l'ancienne gare de la Bastille. Même si, en quatre jours, plus de huit mille visiteurs, exclusivement des professionnels, autocaristes et agents de voyages, sont venus rencontrer six cent vingt exposants : comités de tourisme régionaux et étrangers, hôteliers et restaurateurs...

Pourtant, au lendemain du Mitcar 82, les transporteurs étaient optimistes. Une enquête effectuée au cours de la manifestation par le bimensuel *Bus et Car*, révélait que l'autocar avait pris une place prépondérante dans le marché du tourisme du*rant ces cinq dernières années.* « *Nous avons questionné 400 chefs d'entreprises de transport* », explique M. Jean Furet, qui est à la fois créateur de la revue et père du Mitcar. « *74 % d'entre eux,* poursuit-il, *affirmaient que leur chiffre d'affaires « tourisme » avait augmenté. 45 % donnaient une hausse de 10 à 20 % de 1980 à 1982 ; 20 % prétendaient qu'elle était passée de 20 à 40 %.* »

Progression du chiffre d'af*faires, accroissement* du parc d'autocars de grand tourisme, qualité accrue des véhicules et du service à bord : cette forme de tourisme avait le vent en poupe. Les excursions à la journée avaient fait un bond en avant de 45 %, les week-ends de 36 %, les voyages d'une semaine de 15 %. Malgré l'augmentation du prix du carburant, l'autocar restait 30 % moins cher que le train et 60 % moins cher que l'avion. L'avenir s'annonçait prometteur.

Mais le contrôle des changes et les ponctions fiscales supplémentaires ont porté un coup sévère à ce secteur en pleine ex*pansion.* « *Nous étions sur une pente ascendante de 8 % depuis plusieurs années,* raconte M. Veinstein, délégué général de l'Agetrans (1) : *mais nous avons constaté, cet été, sauf pour le tourisme réceptif, une baisse de 20 à 25 %.* »

Les constructeurs ont également senti un tassement de leurs ventes dans ce créneau, en particulier les Allemands Mercedes et Setra, qui détenaient la plus grande part du marché.

MIREILLE GIGNOUX.

(*Lire la suite page 27.*)

(1) Association générale de transport et de tourisme regroupant plus de quatre cents entreprises spécialisées dans le tourisme en autocar et titulaire de la licence de bureau ou d'agence de voyages.

Le Caire secret

CELUI qui débarque au Caire *trouve un vaste chaos,* une ville incohérente, désarticulée. Douze millions de personnes sur une infrastructure prévue pour un seul. Manque d'eau, débordements des égouts, maisons qui s'écroulent... tout ce qui arrive lorsque le tissu urbain lâche sous une tension trop intense.

*Le Caire est couvert de rac*commodages mal faits sur une étoffe ancienne et précieuse, unique, aujourd'hui méconnaissable, abîmée, par une utilisation inadaptée.

Le voyageur qui arrive pour y passer quelques jours ne soupçonne que rarement sa richesse. *Pressé de voir les célèbres pyra*mides, le musée et les autres sites pharaoniques, il veut quitter au plus vite ce tohu-bohu infernal pour la douceur de la Haute-Egypte et *ne connaître de la* splendeur arabe du Caire que deux ou trois mosquées, sur le chemin du bazar.

Pourtant, la ville a différents visages, plusieurs vérités entremêlées qu'il s'agit de reconnaître et de dénouer pour la comprendre. Il faut exercer un décodage, ap*prendre à filtrer* le paysage et à cadrer son regard pour en exclure les barbaries.

Plus que toute autre, cette ville démente témoigne. Les traces de sa grandeur sont nettes, presque intactes, accessibles, très nombreuses. Le Caire est une des villes les plus riches du monde en monuments du Moyen Age (treizième-quinzième siècle), monuments devenus invisibles parce que, depuis longtemps, personne ne les regarde plus pour ce qu'ils sont. *Ceux de l'époque des ma*melouks sont les plus impressionnants de noblesse et de beauté : proportions monumentales, décors luxueux de marbre et d'entrelacs de pierre, dentelles de boiserie avec, malgré l'échelle géante, une dimension humaine.

C'est, peut-être, le raffinement des plans, le dessin du parcours intérieur, le volume parfait qui abrite et habille la silhouette humaine : *la délicatesse* le chaque détail est immédiatement perceptible comme un bien-être réel. Il y a comme une politesse de la pierre qui se courbe et se déguise en ornement. Le tout dans son *volume idéal donne un accord* parfait dont les vibrations se prolongent.

Il suffit de marcher dans la plus ancienne rue du Caire, la Qasaba, là où cheminaient aussi les caravanes allant rejoindre la mer Rouge. Du dixième au dix-huitième siècle, c'était le cœur de *la ville. Des portes de l'enceinte* nord fatimide jusqu'à la porte de l'enceinte sud (Bab Zuwayla) puis au-delà, sous différents noms, jusqu'à la mosquée d'Ibn Tulun et, encore plus loin, vers le cimetière sud, c'est le chemin qu'il faut suivre, tout en s'en écartant sans cesse. Car la promenade n'y *est pas linéaire,* mais plutôt, à la manière d'une fouille archéologique, l'exploration s'y fait par strates successives, avec lenteur.

Faire sa place parmi la confusion et le tumulte de la rue est la première condition. La voie est étroite, le désordre y est intense et la foule nombreuse, hétéroclite *et dense. L'inventaire de ceux qui* passent dépasse Prévert. Sur quelques mètres et en quelques minutes, deux scooters assourdissants et trois petits camions japonais, un homme qui se hâte sous un parapluie vert, un âne au trot, un garçon sur un vélo chargé de pains, un autre transportant une *énorme bassine...* Il y a ceux qui conduisent des moutons, ceux qui conduisent des chèvres. Une troupe de chameaux élastiques et silencieux suivie d'une charrette brinquebalant un échafaudage d'huisseries métalliques tirée à grand-peine par un mulet... Un monsieur très digne en galabeya bleue, serrant contre lui un vieux ventilateur...

Au-delà de l'agitation des vivants, suivre les traces de l'immobile. Retrouver derrière le fard *des babioles et autres marchan*dises du bazar la ville des Mille et Une Nuits.

Quelques pas à l'écart du cir*cuit obligé,* la curiosité de pousser peut-être une lourde porte ou de simplement lever la tête, autant de gestes immédiatement récompensés. Dans la Khayameya, le *souk des tentes où la technique* de l'applique survit sur des tentures et des coussins, il faut lever les yeux, car cette partie de la rue est couverte comme à l'origine et les façades sont belles. Il faut aussi entrer dans la toute petite mais ravissante mosquée d'Inal (1393).

ELISABETH SZIGETI.

(*Lire la suite page 26.*)



Le Caire secret

(Suite de la page 25.)

Un peu plus loin, défigurée comme tous les autres monuments par des kiosques parasites, vendeurs de chaussures, de vaisselle, de boîtes en plastiques, vendeurs d'étoffe, de sandwichs ou de volaille... la mosquée de Salah Tala'i (1160) étonne par son style unique.

Mais plus touchantes encore que les mosquées et autres édifices religieux, il ne faut pas manquer de visiter les maisons et ce qui reste de quelques palais extraordinaires. Juste en dessous de la très belle mosquée de Sultan Hassan que, fort heureusement, tout le monde visite, le palais de la Belle au bois dormant, le palais Yasbak (quatorzième siècle). Pour entrer, pousser une porte jaune dans la ruelle Manah al Waqf, et traverser le logis d'un vieux grabataire qui fait signe de passer du fond de son lit. Au fond de sa chambre une autre porte ouvre sur quelques marches branlantes, voie d'acces à une colline de décombres et de détritus divers sur laquelle s'est installée, dans des hangars de fortune, une famille de menuisiers squatters, *spécialistes, comme* tant d'autres au Caire, de la reconversion de caisses en meubles « Louis Farouk » dorés.

On descend, plié sur soi-même, jusqu'au palais endormi...

La splendeur que l'on découvre coupe le souffle. L'entrée monumentale est d'un style identique à *celui des mosquées, aussi belle* que celle, précisément, de Sultan Hassan. De proportions grandioses pour un bâtiment civil, elle se termine en coquille renversée entre des retombées de stalactites de pierres sculptées.

Alors que toute autre trace de la cité royale de kalaoun a disparu, les restes de ce palais, construit en contrebas de la citadelle, permettent d'en imaginer le style et les proportions.

Un éboulis latéral donne accès aux salles voûtées majestueuses du rez-de-chaussée. De là, ce qui reste d'un escalier mène les plus courageux à celle que Lézine décrit comme *« la salle d'honneur la plus importante de l'époque bahrite que l'on connaisse au Caire »*. Cette *salle*, dont il ne reste que le grand iwan, atteignait probablement 35 mètres de long. Du plafond, un seul arc brisé outrepassé subsiste, dont la hauteur donne une idée du volume de la salle. Les vestiges de vitraux, de plafonds de bois peints, les grilles forgées et l'ensemble du décor disent le faste et le raffinement de ce palais et de l'époque.

Un autre palais, celui de Beshtak (quatorzième siècle), a plus de chance. Il est en train d'être reconstruit et restauré par une équipe allemande (1). Situé en plein bazar, il est, toujours sur la Qasaba, presque en face de *l'impressionnant groupe de mausolées* des sultans Qaleoun, Nasser Mohamed et Barquq. On y pénètre par une rue perpendiculaire à la Qasaba (à cet endroit appelé rue Muizz al Din Allah), la rue Qarmez. Il suffit de dire le nom du palais pour s'en faire indiquer l'entrée par les gens du lieu qui le connaissent bien. La vue, à travers les mouchasabiehs des fenêtres du grand iwan de la salle haute, qui donne sur la continuité des trois mausolées, est magique. Mais construit depuis peu sur l'emplacement du somptueux Bain d'Inal, qui vient de disparaître de ce fait, un bâtiment jaune, aussi neuf que hideux, crève les yeux. Son style « arabiscoté » sur cette partie jusqu'alors miraculeusement intacte de la rue en a anéanti l'unité.

Car, indépendamment de la beauté de chaque monument, c'est l'articulation des bâtiments, le rapport particulier que chacun entretient avec l'ensemble de l'architecture de la rue, de par son implantation même, les variations d'un même art sur chaque dôme, *sur chaque minaret et la façon* extraordinaire dont tous les éléments se complètent en harmonie qui font la perfection de cet endroit, plus perceptible encore le jour tombé.

Après neuf heures du soir, le tumulte s'estompe. Les scooters, camions, et autres métaux hurlants n'y sont plus. La vie du quartier reprend ses droits et aussi la voix humaine. On entend le porteur de boissons ambulant, harnaché de verres et de bouteilles; on peut s'arrêter chez le pâtissier qui fait sa kunafa ou passer un long moment à admirer la dextérité du marchand de crêpes.

Les conversations vont bon *train autour des minuscules tables* à café qu'on a sorties sur la chaussée. L'éclairage public est maigre, la rue est sombre, mais les bâtiments caressés par la lumière liquide de la lune semblent phosphorescents. C'est le vrai moment de la promenade.

ÉLISABETH SZIGETI.

(1) Cette restauration s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du quartier Darb Qirmiz, projet qui vient de recevoir l'un des prix de la Fondation de l'Aga Khan pour l'architecture.

Quelques livres

Palais et maisons du Caire du quatorzième au dix-huitième siècle, par Jacques Revault et Bernard Maury (trois tomes), publié par l'Institut d'archéologie orientale du Caire (IFAO 1975, 1977, 1979).

Trois palais d'époque ottomane au Caire, par Alexandre Lézine (IFAO, 1972).

En anglais : dans les librairies des grands hôtels au Caire : *A practical guide to islamic monuments in Cairo*, édité par l'Université américaine. Écrit par Richard Parker et Robin Sabin, c'est un bon petit livre pourvu de plans détaillés.

A ne pas manquer le long de la Qasaba...

De la rue Azhar à Bab el Futuh

- Le mausolée et la madrassa de Qansuh el Ghuri (1503), groupe de façades sublimes, hélas presque invisible derrière une passerelle vert pomme et défiguré par une boutique clinquante de coiffeur.
- Un peu plus loin en montant vers la mosquée d'Al Azhar, la Wekalet el Ghuri, exemple bien conservé d'un caravansérail du seizième siècle, aujourd'hui un centre d'artistes et d'artisans.
- Madrasa d'Al Ahsraf Barsbay, au coin de la rue Mouski et du bazar aux épices.
- A gauche de la Qasaba, le mausolée de Salah Ayoub (1260), un peu plus loin, le mausolée, la madrasa et le *maristan* (hôpital) de Qalaoun (1279), puis le mausolée d'Al Nasser Mohammed (1304).
- De l'autre côté, le mausolée de Barquq (1386).
- La maison de *Khatkhuda* (1350), dont il reste une très belle salle, est dans la rue qui mène à Bet el Qadi. Pour la trouver, chercher sur le côté gauche de la rue une porte avec, sur une plaque des Antiquités égyptiennes le numéro 50 en vert.
- Pour se reposer du bruit et de *la chaleur, pousser* la lourde porte de la maison Suhaymi (1648), un bon exemple du confort et de la qualité de l'architecture domestique du Caire.

De la rue Al Azhar vers Bab Zuwayla

- La maison de Gamal el *Din* : une *maison* bourgeoise du seizième siècle construite, elle aussi, dans le style mamelouk.

Après Bab Zuwayla, vers la mosquée d'Ibn-Tulun

- La maison Al Razzaz, un vrai dédale. Construite par Qaitbay au quinzième siècle et agrandie par la suite, elle s'étend de la rue Bab el Wazir à la rue Souk el Silah. Il reste, autour d'une cour-jardin touchante, de très belles salles et appartements. Malheureusement, l'ensemble menace ruine.

On peut acheter en sortant du bon pain tout chaud à la boulangerie traditionnelle qui est en face de la porte.

- La mosquée de Qijmas el Isbaqi (quinzième siècle). Cette petite mosquée bien conservée est un bijou de l'architecture des mamelouks circassiens.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Maghreb à Paris et en France »

« Voyage, tu guériras » (dicton arabe).

EXALTÉES à New-York, plutôt ignorées à Paris, les communautés étrangères vivant dans les mégapoles sont des îlots de civilisation différente transportés par-delà les frontières. Pas moins de cent vingt-deux nationalités sont représentées en France et forment autant d'ambassades à « visage humain », pour qui sait les rencontrer. Trois d'entre elles — marocaine, algérienne et tunisienne — constituent la communauté maghrébine. C'est de loin la première, en nombre de ressortissants : sans compter les clandestins, plus d'un million et demi de personnes dont huit cent mille Algériens. Le Maghreb — cet Occident de l'Islam — forme en France un « territoire » de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, que les circonstances de la vie et de l'histoire ont conduits à vivre en France.

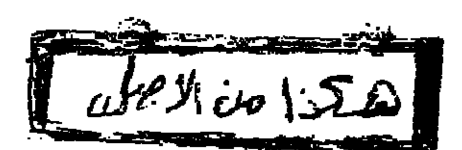
Le guide du Tunisien Ezzedine Mestiri nous y promène en passant par un bon examen préalable de ces populations, avec cartes et statistiques à l'appui. Le livre foisonne de renseignements en tous genres, destinés aussi bien aux étrangers à cette communauté qu'aux Maghrébins arrivant en France. Des restaurants, épiceries, hammams et marchés à la situation de la femme, en passant par les activités culturelles, l'enseignement de l'arabe et le « catéchisme » islamique, l'auteur examine avec audace et humour les possibilités offertes par et pour la communauté arabe de France. L'ensemble est ponctué de témoignages, de proverbes ou anecdotes et d'illustrations du talentueux « Saladin » (Slimane Zeghidour, auteur de l'important ouvrage sur *la Poésie arabe moderne entre l'Islam et l'Occident*) publié en 1982 aux Editions Karthala.

Deux remarques toutefois, à l'adresse de l'auteur de ce guide plus parisien que national. Voulant rappeler en introduction le rôle des émigrés maghrébins durant la guerre d'Algérie, Ezzedine Mestiri livre des chiffres qui paraissent fantaisistes aux *historiens à propos du nombre* des victimes algériennes en France. Sans doute le guide n'était-il pas le lieu idéal pour aborder un tel sujet avec sérénité et précision. Au chapitre de l'islam, les dissensions religieuses ne sont pas abordées malgré l'acuité de cette question, en France comme ailleurs. Dans l'importante liste des mosquées ne sont pas distingués les lieux « intégristes » des autres.

Un livre qu'il faut conserver précieusement de toute façon, tant pour la richesse de ses informations pratiques que la qualité de son approche du *Maghreb-sur-Seine*.

BERNARD LEBRUN.

★ Ezzedine Mestiri, *Guide du Maghreb à Paris et en France*. Editions Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris. 154 p., 60 F.



LE VOYAGE A L'UNIVERSITÉ

L'autre dialogue Nord-Sud

L'UNIVERSITÉ française n'aime guère le tourisme et les experts en sous-développement moins encore. Ils sont nombreux, les chercheurs qui se sont penchés sur les conditions requises pour assurer un développement agricole solide. Ils abondent, les spécialistes qui ont essayé de faire décoller les pays pauvres à coup d'industrialisation. Mais cherchez dans les thèses et les rapports : le tourisme n'existe pas et, quand ces ouvrages le mentionnent, c'est pour le ravaler au rang des mirages économiques qui ne rapportent rien au pays d'accueil et qui coûtent à celui-ci une partie de son âme. Les pays en voie de développement, « *bordels* » des nations industrialisées, écrivait Franz Fanon.

L'association du tourisme et du sous-développement provoque des réactions tellement affectives, surtout chez les intellectuels, qu'il faut se réjouir de lui voir consacrer une sereine thèse de doctorat d'Etat soutenue devant l'université de Bordeaux-III. Ce ne sont pas tant les 1 346 pages que Georges Cazes a consacrées au *Tourisme international dans le tiers-monde, la problématique géographique* qui entraîneront l'adhésion, mais la démarche d'un géographe universitaire qui rompt avec l'attitude « romantique » de nombre d'experts en développement.

Le propos de Georges Cazes pourra paraître balancé et modéré dans le ton; il n'en reste pas moins qu'il attaque ce qu'il appelle « *les discours univoques* ». Le premier de ces discours est aussi le plus ancien. Il s'agit de la thèse soutenue au début des années 70, sur les bienfaits du tourisme. Les chantres de cette panacée? Les organismes internationaux, au premier rang desquels figuraient la Banque mondiale, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et l'Union international des organismes officiels de tourisme (UIOOT), ancêtre de l'Organisation mondiale du tourisme. C'était l'époque où le tourisme, « *moyen de compréhension entre les peuples* », apparaissait comme l'activité économique miracle nécessitant un investissement minime et procurant la plus grande manne possible de devises.

« *On est revenu sur cette attitude,* explique Georges Cazes, *car il coûte très cher de construire un aéroport international ou une usine de désalinisation de l'eau de mer. Ces investissements contredisent souvent les besoins essentiels des populations résidentes. Ainsi a-t-on vu les paysans de la région de Pattaya (Thaïlande) manifester contre l'affectation des canalisations d'eau potable aux hôtels et non à leurs villages. Le galimatias euphorisant n'est pas neutre. Il recouvre le désir de diffuser un modèle culturel et de multiplier les pays candidats à l'accueil des touristes : l'abondance de l'offre ne peut qu'avantager les organisateurs de voyages...* »

En réaction, est né le « discours sociologique » sur les méfaits du tourisme. A partir d'exemples criants, il a choisi de rejeter en bloc le phénomène touristique. Selon cette thèse, celui-ci provoque une dépendance aliénante du pays d'accueil vis-à-vis des agents de voyages et des transporteurs étrangers; il entasse de façon dramatique la clientèle sur les littoraux; il prostitue les populations; il diffuse un modèle occidental qui dévalorise les cultures et les efforts traditionnels.

« *Ce discours dérape. Il est vrai que le tourisme est la seule activité qui rapproche de façon saisissante le riche et le pauvre, le citadin et le rural, l'étranger et l'indigène. Mais je suis frappé de voir que, en Algérie, où la série télévisée « Dallas » fait fureur, on s'indigne seulement de la pollution cuturelle que distilleraient les quelques touristes étrangers. Nous sommes restés un peu rousseauistes, en France, la mauvaise conscience s'ajoutant au mythe du bon sauvage. Car c'est faux de dire que personne ne profite du tourisme dans les pays en voie de développement. Tout d'abord il profite aux catégories aisées, comme toujours. Ensuite il rapporte à l'Etat, aux entreprises de construction, aux petits commerçants et aux hôteliers. On peut dresser une typologie des effets d'entraînement : le secteur tertiaire en général, les transports, l'artisanat et le bâtiment reçoivent un coup de fouet en cas d'investissements touristiques; en revanche, le secteur primaire, l'agriculture et la pêche, ainsi que les équipements collectifs pâtissent gravement de l'intrusion.* »

L'intégration est-elle la panacée qui gommera les défauts évidents du tourisme ? Pas si vite, répond Georges Cazes. *L'intégration recouvre des réalités contradictoires. Il y a l'intégration-piège, celle qui oblige les pays du tiers-monde à accepter les bouleversements apportés par les sociétés industrialisées. Supprimez le visa ; accueillez des vols charters ; construisez des hôtels ; ouvrez-vous. Il s'agit, en fait, d'entraîner ces sociétés mal structurées dans le cycle du développement où elles s'endetteront et achèteront les matériels des pays industrialisés.*

La Casamance comme idéal

Il y a encore l'intégration-absorption qui permet à une société étrangère de contrôler les flux de clientèle et d'en tirer le profit par le biais de concentrations d'entreprise. La compagnie British Caledonian « tient » la Sierra Leone grâce à un conglomérat où s'associent l'avion, l'hôtel et l'organisateur de voyages.

L'intégration qui a les faveurs de l'auteur, c'est celle qui laisse la vie et l'économie locales, son environnement digérer les nouveaux venus. Peut-on établir un palmarès ? « *Au point de vue paysager, les clubs Méditerranée sont sans conteste des réussites, et les installations concentrationnaires de la mer Noire, un ratage. Dans le domaine économique, le développement de Cancun (Mexique), qui a déraciné des milliers de paysans, attirés par le mirage des dollars touristiques, s'est révélé être une véritable catastrophe. En revanche, les campements de Casamance (Sénégal), construits et gérés par les villageois, qui font vivre leurs hôtes un peu selon leur mode de vie, représentent l'idéal. Malheureusement, qui dit vraie intégration dit petite taille et progressivité, et ces impératifs contredisent la phase industrielle où se trouve le tourisme international.* »

Le doute, qualité éminemment scientifique, sous-tend toute la démarche de Georges Cazes. Il ne l'empêche pas, pour autant, de conclure. Sur le tourisme en général : « *Il est un medium moins massif, moins efficace et moins déstructurant que beaucoup d'autres, bien qu'il fasse l'objet de vives critiques.* » Sur les remèdes : « *On pense le tourisme dans les pays en voie de développement en termes de retard à rattraper. C'est courir à l'échec. Le tourisme fera sentir quelques bienfaits à la condition que le pays d'accueil invente lui-même ses propres modèles, un peu comme le Sénégal l'a fait. Deux voies me semblent s'ouvrir à eux : tout d'abord, les pays en voie de développement doivent mieux contrôler la distribution des produits touristiques en créant des organismes d'Etat qui dialogueront d'égal à égal avec les hôteliers, les transporteurs et les marchands de vacances. D'autre part, il leur faut être très vigilants sur les modèles architecturaux et spatiaux qu'ils accepteront dans leur environnement.* »

Histoire de ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

ALAIN FAUJAS.

★ L'Association française d'experts scientifiques (3, rue Camille Tahan, 75018 Paris, tél. 522-39-16) organise le 21 octobre à 17 h 30 à l'hôtel Ibis-Montmartre (5, rue Caulaincourt, 75018 Paris) un débat sur le tourisme international dans le tiers-monde avec la participation de M. Georges Cazes.

Autocars au ralenti

(Suite de la page 25.)

Toutefois, ce bilan n'est pas aussi préoccupant pour tous les professionnels. Ainsi, M. Judas, qui dirige Transhorizons, une petite entreprise de huit autocars, est satisfait. « *Nous avons fait le plein de nos week-ends et de nos circuits à l'intérieur de l'Hexagone.* » Il a même réussi plusieurs voyages à l'étranger, mais il a dû serrer les prix.

Il appartient à la catégorie des petits autocaristes heureux qui enregistrent, selon M. Furet, une augmentation de 10 % de leur chiffre d'affaires « tourisme » en 1983. Véritables O.S. du transport, ils cherchent à maintenir l'équilibre de leurs entreprises entre le ramassage scolaire, les transferts de personnel et le tourisme. Et, pour être compétitifs avec les grands, ils compressent leurs marges et font preuve d'imagination.

La créativité et le dynamisme sont décidément la clé de la réussite. Par exemple : Giraux-Voyages organise depuis cinq ans un périple transsaharien de Paris à Dakar en autocar Renault 4×4 de grand confort ; les grands espaces, les étapes nocturnes sous le ciel étoilé du Tanezrouft et le whisky « sur la glace » en plein désert sont au programme.

Voyagiste et transporteur toulousain, la Fram a misé depuis longtemps sur la carte du tourisme en autocar, à grand renfort de publicité, mais aussi en sortant des sentiers battus. « *La saison estivale n'a pas été trop catastrophique,* déclare la responsable des ventes. *Nous n'avons pas atteint notre objectif : mais nous avons tout de même noté une progression de 1,5 % en nombre de clients.* »

Les amateurs de tourisme en autocar ont changé. Ils ont rajeuni et demandent des voyages à thème. Mais la sortie de l'amicale des sapeurs-pompiers, les week-ends de neige des comités d'entreprise et la semaine à Nice hors saison pour le troisième âge font encore recette.

Les constructeurs ont compris la nécessité de s'adapter à cette évolution de la clientèle. Ainsi, Renault-Véhicules Industriels, qui, dans le passé avait sous-estimé l'importance du marché du grand tourisme, annonce la naissance, à la fin du mois, d'un autocar de grand tourisme baptisé FR 1. « *Excursion, tourisme et grand tourisme seront les trois grands types de cette nouvelle gamme imaginée à partir de nouveaux concepts technologiques* », précise M. Jean Jacquet, directeur de la division autocars autobus de R.-V.I. – *Nous croyons à l'avenir du tourisme en autocar,* ajoute-t-il.

MIREILLE GIGNOUX.





Cyclotourisme

PARIS-CHARTRES

Les pèlerins de la petite reine

RÉUNION de famille sous la tour Eiffel. Pour le cinquième Paris-Chartres à vélo, ce 25 septembre, l'été fait un retour en force malgré l'imposition de l'heure d'hiver. Aussi tous les copains du M.D.B. (1) sont-ils au rendez-vous, même l'ancien président Jacques Essel, le frère de l'ex-patron de la F.N.A.C., apparemment remis de son accident de l'an dernier.

Par le train sont venus à l'aube les Chartrains de la Fédération française de cyclotourisme, qui font office de puissance invitante. Ils ont protesté quand le contrôleur leur a demandé 23 F par vélo et, finalement, ont réussi à ne rien payer. C'est la grande revendication du M.D.B. : la gratuité pour les vélos sur tout le réseau S.N.C.F., sauf peut-être aux heures de pointe en banlieue. Dix ans de lutte déjà ! Seule la gare Saint-Lazare, aujourd'hui, applique cette gratuité à tous les trains — *« mais certains contrôleurs ne le savent pas encore ! »*.

Parmi les habitués de cette désormais « classique », qui n'est ni une course ni une épreuve, mais plutôt une manifestation-rencontre amicale, on trouve pêle-mêle un agent d'assurance, un magistrat *(« le vélo ?... Pour fuir les dossiers »)*, un biochimiste de la Pitié-Salpêtrière qui refuse l'automobile pour lui et sa famille, un énarque frais émoulu qui pédale tous les jours entre son domicile et son bureau (ministère de l'emploi) et un soudeur de Paimpol tellement épris de la petite reine qu'il évite même le train.

Départ du peloton dans une aimable pagaille de cycles rutilants, grinçants ou bien huilés, précédés par les voitures des camarades cibistes venus pour assurer les liaisons. Deux cent cinquante paires de roues attaquent le pavé parisien pour un pèlerinage de Chartres plutôt païen, sorte de croisade des pauvres gens (des villes) victimes de l'automobile.

Avant même le pont de Saint-Cloud, un peloton s'est formé autour des longues jambes de Mary, un mannequin de vingt-deux printemps originaire de Niagara-*Falls* (U.S.A.). Elle n'est pas tout à fait novice, car elle a déjà « fait » Paris-Stockholm l'an dernier. C'est bon pour le moral, et manifestement aussi pour la ligne...

Mais voici que la troupe entame la côte de Saint-Cloud. Dur, dur. Un grand barbu peine sur les pédales de son lourd vélo « porteur », muni à l'avant d'une grande caisse à provisions en bois massif. C'est un ambulant des P.T.T., qui trie le courrier dans les trains. Il apprécie de pouvoir maintenant emporter son vélo à bord pour visiter les villes de desserte.

Dans la descente sur Versailles, premier — et unique — accident de l'expédition : un adolescent tombe, casse la potence de son guidon et s'arrache la peau d'une cuisse. Après des soins dans le fourgon de la Croix-Rouge, il remontera en selle, en alternance, *sur le vélo avec son « pote »*. Plus loin, bien droit sur sa machine, un monsieur digne pédale consciencieusement. C'est un Allemand, directeur financier chez Publicis et, à ses moments perdus, animateur de randonnées pédestres. On n'est pas sectaire chez les cyclistes, où l'on respecte aussi les piétons, ces frères de misère.

Un instant de flottement dans la traversée de Versailles : emportée par son élan, l'avant-garde fonce tête baissée vers Dreux. Non, pas aujourd'hui ! Reflux devant les cent marches du château et montée sur Satory. L'énarque en profite pour faire tandem avec une institutrice qui, elle aussi, se rend à son travail à bicyclette (une école privée du seizième arrondissement). Et l'assistante de maths à *Tolbiac, rechaussant ses lunettes*, double un petit bonhomme peinant sur son mi-course, un électricien en retraite de soixante-deux ans.

L'eau des cimetières

A l'arrêt-regroupement de la Minière, vestes et blousons commencent à tomber. Un professeur de français-latin-grec de Saint-Germain-en-Laye, qui a rattrapé le convoi à Versailles, regrette d'avoir pris un équipement d'hiver. Un inconditionnel du vélo, ce professeur : *« La dernière fois que j'ai perdu mon portefeuille, je n'ai même pas redemandé un permis de conduire. Je m'en passe très bien. »*

A l'étang de la Tour, en forêt de Rambouillet, tout le monde met pied à terre pour la pause-repas. C'est l'heure tranquille où les possédés du braquet s'allongent dans l'herbe tendre. On sort les sandwiches, le Synthol pour masser les mollets et la bouteille d'eau minérale qui a chauffé sur le porte-bagages, coincée entre un pull et une carte Michelin. C'est aussi l'heure où l'on échange les tuyaux de cyclotouristes : *« Pour trouver de l'eau fraîche à l'étape, quand tout est fermé, rien de tel qu'un cimetière. »* L'un joue de la flûte indienne pour lui seul. L'autre astique son pur-sang avec amour.

Mais il faut repartir. Sans regret, d'ailleurs, car l'étang est alors accaparé par une compétition de « navi-modélisme », ces bateaux de course miniature téléguidés qui vrombissent comme une armée de moustiques. Les cyclistes reprennent la route du silence à travers le maïs de la Beauce. Le cordon des randonneurs s'étire interminablement, jusqu'au regroupement final avant l'entrée en masse dans Chartres, — car il s'agit de montrer sa force.

Les troupes du M.D.B., que l'on préfère ne pas voir envahir le parvis de la cathédrale, sont dirigées vers un enclos de la gare S.N.C.F. où des rafraîchissements les attendent. Sutout, pas de manifestation. Le soudeur de Paimpol annonce qu'il reprend sur-le-champ la route de Paris. Quatre courageux le suivent. Les autres vont accrocher leur vélo dans les fourgons du train de Paris, affrété spécialement. Et ils font leurs adieux au hardi Nantais qui, après un tour du monde de trois ans, s'apprête à rentrer au pays sur un vélo à bout de souffle et cousu de cicatrices. 46 800 kilomètres au compteur ! Sifflements d'admiration, teintés d'incrédulité : beaucoup sont épuisés après une randonnée de 90 kilomètres seulement. C'est que, au M.D.B., on n'est pas des forçats de la route.

ROGER CANS.

(1) Mouvement de défense de la bicyclette, 31, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 206-40-95 ou 588-50-60 ou 742-17-77.

A JERSEY

Le guidon anglo-normand

« *UNE semaine pour faire le tour de Jersey en bicyclette ? Mais vous aurez le temps de le faire au moins sept fois !* »

L'assertion est celle d'un touriste français, naturellement. Car l'indigène, *lui, sait que, même* si le point culminant de l'île est de 450 mètres seulement, il faudra compter avec les dénivellations très rapprochées (surtout à l'intérieur des terres) et les risques de vent et de pluie, liés au climat océanique. En outre, les dimensions de ce royaume de poche (20 kilomètres de long sur 8 kilomètres de large et 73 kilomètres de côtes) sont trompeuses pour l'amateur exclusif de petites routes. Enfin, quel est l'avaleur de kilomètres le plus impétinent qui ne céderait au plaisir de mettre genou à terre devant les fameuses petites vaches à tête de biche ou de troquer une selle devenue coriace contre l'un des lits de sable généreusement offerts par les vingt-deux criques de l'île ?

« British » par sa Constitution, sa monnaie, sa langue, son atmosphère..., Jersey l'est aussi, *last but no least*, par une utilisation très populaire de la bicyclette. Pas besoin, donc, d'emporter votre chère petite reine au royaume de Sa Très Gracieuse Majesté. Il existe une douzaine de bureaux de location dans l'île et les prix pratiqués sont tout à fait raisonnables : 2 livres par jour, 9 pour une semaine.

« The Hire Shop », située entre Saint-Hélier, point de débarque*ment obligé, et Saint-Aubin*, ravissant petit port de plaisance, porte bien son nom. Après avoir dégagé les tondeuses à gazon, landaus et autres barbecues, tous à louer, on *finit par trouver l'objet de son désir : « for ladies »*, de superbes bicyclettes écarlates et *« for men »* ou *« for children »*, de rutilants vélos jaunes (à faire pâlir ceux de La Rochelle), tous équipés de trois vitesses.

Même aux couples les plus harmonieux, mieux vaut déconseiller le choix d'un tandem. A la conduite à gauche, déjà suffisamment déconcertante, s'ajoute la sinuosité des routes qui rend peu confortable la position du cycliste arrière.

Sitôt enfourchée votre monture, le dépaysement est total. Après une première mise en train sur l'esplanade du bord de mer, fuyez la circulation automobile à hauteur de Millbrook et dirigez-vous vers le nord en empruntant la Waterworks Valley. Aucun problème pour emmener les enfants : la variété des sites et des activités offertes, la mutiplicité des étapes, dans un paysage essentiellement rural, sont autant d'attraits pour des jambes de dix ans.

En roulant tranquillement, une heure sera suffisante pour rejoindre l'extrémité de l'île dans sa partie la plus étroite, à Boulet Bay. Mais faites éclater cette heure-là en mille morceaux de dimension zoologique (une visite s'impose au centre naturaliste de Gerald Durrell, frère de Lawrence), historique (seules les îles Anglo-Normandes portant la trace de l'occupation nazie au Royaume-Uni, les souvenirs y sont ici collectionnés comme autant de reliques), botanique (à Haute-Tombette) ou artistique. Mais au centre de poterie de Gorey, beaucoup trop touristique, vous préférerez les charmants ateliers d'artisanat de L'Etacq, situés sur la route des falaises.

Un confort bien compris

Pas besoin non plus de se charger en casse-croûte. Partout vous seront proposés snacks, sandwiches et boissons chaudes, si tant est qu'après un somptueux breakfast vous en ayiez encore besoin. Et si à 16 h 30 sonnantes (heure locale), c'est-à-dire au moment de la traite, vous vous trouvez à Heatherbrae Farm, la fermière vous offrira, outre un large sourire, un grand bol de lait crémeux accompagné de « scones ». Reste à redescendre vers votre point d'ancrage pour passer la nuit. L'île étant inclinée du nord au sud, les grimpettes seront réservées à l'aller si vous avez la bonne idée de loger sur la côte méridionale.

L'hôtellerie est ici moins coûteuse qu'en France et en Angleterre. *Alors, profitez-en. Choisissez un* hôtel ou une « guest-house » avec vue imprenable sur les plus grandes marées du monde (songez aux jours de mauvais temps) et une chambre *spatieuse et douillette* comme les aiment les Britanniques. Lorsqu'on a sué toute la journée et que peau, cheveux et vêtements sont saupoudrés de sable, un bon bain ne se monnaye pas. Car un confort bien compris est la clé du succès de toute randonnée cycliste. De ce point de vue, « Les Creux », nichés dans l'anse Sainte-Brelade, ou « Le Somerville », surplombant le petit port de Saint-Aubin, ne vous décevront pas. Comptez environ 150 francs par jour, dîner et petit déjeuner compris. Au fait, est-il oui ou non possible de boucler Jersey à bicyclette en moins d'une journée ? Ici, plus qu'ailleurs, seul le vent connaît la réponse.

JOSETTE BOYER.

Philatélie

N° 1812

FRANCE : timbres de service UNESCO.

Les deux nouvelles valeurs, s'adaptant aux tarifs actuels, représenteront la suite des sites du patrimoine universel classés et à protéger, qui seront respectivement la mosquée de Chinguetti en Mauritanie et le mur d'enceinte intérieur d'Istanbul en Turquie. Vente générale le 10 octobre (46/47e/83).



2,00 F, brun, bleu, noir ;



2,80 F, noir, bleu, brun.

Formats 36 mm × 22 mm. Dessins et gravures de René Quillivic. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Le 8 octobre,** de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire installé au siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. — Oblitération « P. J. » *(en bleu).*

— **Le 8 octobre,** de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. — Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. » (en bleu).

◆ **L'utilisation de ces timbres n'est admise que dans l'enceinte du siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris 7e, et de l'annexe, 1, rue Miollis, Paris 15e.**

● *RECTIFICATIFS :* 1°) le timbre *Jarnac* a été tiré *à 10 000 000 d'exemplaires ;* 2°) en raison de l'émission imprévue des timbres de l'UNESCO pour le 8 octobre (46/47e/83), le timbre *Jean Effel* prend le numéro chronologique *(48e/83).*

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **66000 Perpignan** (palais des Congrès), *du 11 au 16 oct.* — 16e championnat du monde vétérans de course à pied sur route.

⊙ **12000 Rodez** (Salle des congrès), *les 15 et 16 oct.* — 14e Congrès philatélique Midi-Pyrénées.

⊙ **71100 Chalon-sur-Saône** (Musée de la Photographie), *les 15 et 16 oct.* — Hommage à Nicéphore Niepce.

⊙ **83100 Toulon** (Saint-Musse), *du 14 au 26 oct.* — 39e Foire-Exposition.

⊙ **05000 Gap** (Musée départ.) *le 15 oct.* — Centenaire Manzan.

⊙ **02000 Laon** (Maison des Arts et Loisirs), *les 15-16 oct.* — Philatélie et communication.

⊙ **62114 Sains-en-Gohelle** (Salle des Fêtes), *les 15-16 oct.* — Amicale Philat. intercommunes.

⊙ **85000 La Roche-sur-Yon** (mairie), *le 22 oct.* — 50e anniversaire de la liaison Paris-Buenos-Aires.

⊙ **93110 Rosny-sous-Bois** (hôtel de ville), *les 22 et 23 oct.* — Expos. phil.

⊙ **04100 Manosque** (Maison des jeunes), *les 22 et 23 oct.* — Remise du drapeau de l'Europe.

NATIONS UNIES : Série annuelle des « drapeaux ».

La série annuelle (4e) de timbres représentant les drapeaux des Etats membres de l'ONU se compose des pays suivants :

20 c., Royaume-Uni (24-10-45) :
20 c., Barbade (9-12-66) ;
20 c., Népal (14-12-55) ;
20 c., Israël (11-5-49) ;



20 c., Malawi (1er-12-64) ;
20 c., R.S.S. de Biélorussie (24-10-45) ;
20 c., Jamaïque (18-9-62) ;
20 c., Kenya (16-12-63) ;
20 c., Chine (24-10-45) ;
20 c., Pérou (31-10-45) ;
20 c., Bulgarie (14-12-55) ;
20 c., Canada (9-11-45) ;
20 c., Somalie (20-9-60) ;
20 c., Sénégal (28-9-60) ;
20 c., Brésil (24-10-45) ;
20 c., Suède (19-11-46).

Les pays sont suivis (entre parenthèses) de leurs dates d'entrée à l'ONU.

Imprimés par feuilles de seize timbres, se tenant, composées par quatre drapeaux différents disposés en 4 × 4 blocs de quatre. (prix 3,20 $).

Pour l'ensemble de cette émission, la valeur faciale des quatre feuilles de seize timbres est de 12,80 $.

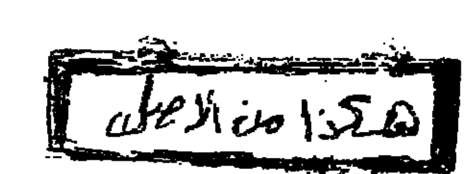
● **LUXEMBOURG** : série « Bâtiments 1983 » deux valeurs, 7 F, église Saint-Laurent de Diekirch 10 F, Hôtel



de Ville de Dudelange. Dessins et gravures de Pierre Béquet, réalisés en taille-douce par l'imprimerie des P.T.T., Berne.

● **CANADA** : Une série de quatre timbres rend hommage aux premières locomotives à vapeur (entre 1836 et 1860) qui ont aidé, d'un océan à l'autre, à resserrer les liens et développer le pays, 2 × 32 c. (Dorchester 0-4-0 et Toronto 4-4-0), se tenant ; 37 c. (Samson 0-6-0) ; 64 c. (Adam Brown 4-4-0).

● **EXPOSITION.** — A partir *du 15 octobre*, le jour de la mise en vente (en P.J.) du *timbre Jean Effel (voir le Monde du 17 septembre 1983, p. 26)*, jusqu'au 26 novembre, au Musée de la poste, dans la Galerie du Messager, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e, 260 œuvres de l'artiste — choisies parmi les 17 000 réalisées durant sa vie — seront exposées. *Ouverts de 10 h à 17 h tous les jours,* sauf les dimanches et les jours fériés. Entrée gratuite.



SPECTACLES

mière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Hautefeuille*, 8e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ *MEURTRIER* (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-41-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15). s.p.

FURYO (Jap., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Rex, 2e (233-83-93).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H.sp.).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Ciné, 18e (770-21-71).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, *5e (354-39-19)*.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : *Marais, 4e (278-47-86)*.

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – *V.f. : Richelieu, 2e* (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN JEU BRUTAL (Fr.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (v. angl. non sous-*titrée*) ; *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (727-49-75) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

FORT BRONX, (*) New York Connection, film américain de Robert Butler, v.o. ; Paramount City, 8e (562-47-76), v.o. ; Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

HONKYTONK MAN, film américain de *Clint Eastwood*, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ;

LES JOUEURS D'ÉCHECS, film indien de Satyajit Ray, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY, film américain de John Glen, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POUSSIÈRE D'EMPIRE, film franco-vietnamien de Lâm Lê ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT, film français de Raoul Ruiz ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

UNDERGROUND U.S.A., film américain d'Eric Mitchell ; v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE, film français de Jean-Louis Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

VIVE LA SOCIALE, film français de Gérard Mordillat ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Si tu étais le Bon Dieu : Jacques Brel.
Réal. E. Le Hung.
Un portrait-souvenir un peu pâle d'un homme habité de passions. Avec des interviews, des extraits de films, etc.

21 h 40 Série : Les uns les autres.
De Claude Lelouch. Avec Robert Hossein, N. Garcia, J. Caan...

22 h 40 Bravos.
Emission de J. Arthur et C. Garbisu.
Chacun sa vérité, *de Pirandello, mise en scène de F. Périer à la Comédie des Champs-Elysées ;* Cyrano de Bergerac, *d'E. Rostand, spectacle de J. Savary au Théâtre Mogador ; Festival d'automne ; Chanson : Paco Ibanez ; Danse : interview de R. Noureev ; extraits de* Moïse, *de Rossini, mise en scène de L. Ronconi, etc.*

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Les brigades du Tigre.
Les années folles : les princes de la nuit, réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon, P. Maguelon, E. Margoni...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La liberté d'écrire », sont invités : Breyten Breytenbach (Mouroir), *Petru Dumitriu* (la Liberté ; Mon semblable, mon frère), *Heberto Padilla* (Dans mon jardin paissent les héros ; Héritages), *Vladimir Dimitrijevic (pour* Vie et Destin *de V. Grossman et* le Cas Grossman, de S. Markish).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Sacha Guitry) : Faisons un rêve.
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, Raimu, J. Delubac, R. Seller et des vedettes invitées (N.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Valéry Giscard d'Estaing.
Magazine d'information d'A. Campana.
L'ancien président de la République face à Ivan Levaï, C. Clerc et M. Naudy, en direct du studio 101.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Musique : Art Zoyd.
Réal. : D. Poteau.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Une pensée pour Georges Auric.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 Decazeville : un peuple en lutte (1re partie).
17 h 57 *Court métrage.*
18 h 05 Ainsi sont-ils.
18 h 30 Le monde des médecines différentes.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Saturnin et compagnie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, École privée, école publique.
21 h 30, Musique : Black and Blue.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Jazz : Le clavier bien tempéré.
20 h 20, Concert : ouverture du *Roi d'Ys* de Lalo, *Ballade pour piano et orchestre* de Fauré, *Variations symphoniques pour piano et orchestre* de Franck, *Symphonie en si bémol majeur,* de Chausson, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck, dir. J. Fournet, sol. M. Dalberto, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : Feuilleton « Paris-la lune » à 23 h 5, Galaxie de portrait : Albert Ayler.

Samedi 8 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal (et à 22 h 50.)

20 h 45 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Pendant que les Ewing célèbrent l'adoption du bébé de Bobby et Pam, J.R. intrigue. Drôle de famille !

21 h 25 Droit de réponse :
Emission de M. Polac.
La droite est-elle tentée par les extrêmes ?

22 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Poussière d'empire *de Lam Le, la guerre du Vietnam et le cinéma des Vietnamiens en 1983.*

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 55 Les jeux du stade.
Voile : *la semaine de vitesse à Brest ; basket : championnats de France.*

17 h Récré A 2.

17 h 50 Les carnets de l'aventure.
La Conquête des abîmes, un document sur l'exploration des cavernes. ; réal. A. Baptizet.

18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Pierre Bachelet, Dorothée, Ph. Lavil, M. Torr...

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Avec Pat Benatar ; Rock Line, avec Human League, Blancmange, The Creatures, Elvis Costello, King Sunny Adé, The Cure...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 35 Série : le Démon de midi.
Téléfilm de M. Simpson. Avec G. Watford, P. Jones, L. Robson.

21 h 35 Série : Merci, Bernard.
Topor, J. Villeret, le professeur Choron, Gébé, Eva Darlan...

21 h 55 Journal.

22 h 15 Confrontations.
Magazine d'H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives.

22 h 30 Musiclub.
Renaissance de la guitare, avec Andres Segovia.

23 h 15 Journal : Spécial foot.

FR 3 PARIS ILE DE FRANCE

17 h 30 Troisième rang de face : l'actualité des spectacles.
18 h Dessin animé : les aventures sous-marines.
18 h 08, Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Saturnin et compagnie.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Musique (Musica 83) : Strasbourg-Rome.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons
14 h 5 *Les samedis de France-Culture : Sardaigne au* cœur, par F. Estèbe.
16 h 20 Recherches et pensées contemporaines : l'invention scientifique.
18 h, *La langue française : les Lettres de la grenouillère*, de J.-J. Vadé (1750).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : *Radio-Canada :* Écrire l'amour.
20 h, Miroirs de femme, de C. Herviant. Avec J. Magre, B. Moatti...
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

13 h 35, Importations.
15 h, L'Arbre à chansons : le jazz et la java ; les nouveautés du disque, Visa ; Nœud au mouchoir ; En avant la zizik.
16 h 30, Concert (donné à Boulogne le 12 février 1983) : *Mandala*, concerto pour piano de Tamba, *Du soleil et de la lune*, de Monnet, *Schichten*, de Roque-Alsina par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy : sol. A. Planes, piano, M. Viard, soprano, J.-R. Viard, récitant.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert : *Quatuor à cordes* de Haydn, *Livre pour quatuor* de Boulez, *Quatuor Rassoumovsky* de Beethoven, par le Quatuor Alban-Berg.
22 h 15, Fréquence de nuit : le club des archives ; à 0 h 5, Hommage à Michaël Rabin.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

An agency requires a public information officer to work in the Middle East and elsewhere and to maintain contact with the media. The successful candidate will have a university degree or equivalent experience; not less than five years' professional experience in journalism or public relations; full command of English, English or French mother tongue; readiness to travel widely over extended periods of time. Knowledge of Middle East environment and Arabic language desirable.

The position carries annual tax-free salary and allowances of about US $ 35,000 plus benefits. Write with detailed curriculum vitae, work samples and photo to:

Deputy Chief, Personnel Services Division - EVN/12/83 (B)
UNRWA HQ (Vienna)
Vienna International Centre
P.O. Box 700
A-1400 Vienna
Austria.

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
institution internationale située à Bâle (Suisse)

recherche
Pour son Département Monétaire et Économique

UN STATISTICIEN

âgé de 30 à 40 ans.

Le poste offert comporte d'importantes responsabilités dans le domaine du traitement, de la mise au point et de l'interprétation de statistiques financières internationales, et en particulier bancaires, ainsi que de la *vérification factuelle de commentaires économiques*. Les candidats devront justifier d'une expérience en matière de statistiques internationales, de préférence financières, et dans l'utilisation des ordinateurs. Une bonne connaissance pratique de l'anglais et des notions de l'allemand sont exigées.

Bonne rémunération, système de pensions et régime social de premier ordre et autres avantages complémentaires.

Le dossier de candidature, comprenant C.V., copies de certificats et photographie récente, sont à adresser au Bureau du Personnel de la Banque des Règlements Internationaux, 4002 Bâle, Suisse.

Important établissement financier exerçant son activité au CAMEROUN recherche :

3 INFO
3 COMPTABLES CONF.

Conditions à remplir :
– Etre de nat. camerounaise
– Etre de bonne moralité, *d'une gde disponibilité* et avoir le sens de l'org., et
PR LES INFORMATICIENS :
– Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en informatique (grande Ecole d'ingénieurs ou université)
– Avoir une expérience d'environ 3 ans, acquise de préférence sur le matériel DPS/C II – HB.
POUR LES COMPTABLES :
– Etre titulaire du diplôme d'études Comptables supérieures (D.E.C.S. complet).
– Avoir une expérience professionnelle d'environ 3 ans dans un service comptable.
Les candidatures complètes (curriculum vitae et photocopies des diplômes) seront adres. au Cabinet S. Bailly (6637) 40, av. Hoche, Paris.

emplois régionaux

I.U.T. Le Mans recherche

UN ENSEIGNANT
FABRICATION MÉCANIQUE
Titulaire d'un diplôme d'ingénieur.

Adresser lettre et C.V. à I.U.T. Département Génie Mécanique, route de Laval 72017 LE MANS Cedex.

Cherchons

JEUNE INGÉNIEUR
Formation Grande Ecole ou Université
POUR LA MÉTROLOGIE D'IMPULSIONS LUMINEUSES BRÈVES

Possibilités préparation d'une thèse avec débouché assuré dans l'industrie.

Candidature à :
Mme M. KIENTZ
Centre de Recherches Nucléaires/PREN
67037 STRASBOURG Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

SAFT
• CONTROLEURS DE GESTION — Réf. VM 3665 F

La Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes du Nord. St-Brieux.
• RESPONSABLE METHODES — Réf. VM 23942 A

Banque Populaire Bretagne Atlantique - Nantes
• JEUNE CHEF DU SERVICE COMPTABILITE — Réf. VM 7941 A

Lille
• RESPONSABLE TECHNIQUE
Bâtiment — Réf. VM 10794 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

La filiale d'un grand groupe industriel français, leader européen sur son marché, situé en banlieue Ouest,
recherche son

Chef de Projet
gestion de production

• *Il est responsable de l'implantation du progiciel IMS-TD sur matériel CII HB DPS 7* (environnement temps réel et base de données).
• Il analyse les besoins spécifiques des utilisateurs et met en place les logiciels correspondant, avec une petite équipe d'analystes programmeurs.

Le poste convient à un ingénieur ou analyste programmeur expérimenté sur des projets en temps réel et base de données, et désireux d'évoluer vers un poste à responsabilités.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. M/105 à
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

acles

LEVI TOURNAY

VOUS ETES ATTIRE
PAR L'INFORMATIQUE
FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de *JEUNES COLLABORATEURS* ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo s/réf. 79248 B à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Urg. : dep. la rentrée, 200 él. rech. Professeurs de mathématiques et physique, dur. indét. Conseil parents d'élèv. (collège de Fosses) 468-68-80

EXPERT COMPTABLE recherche
COMPTABLE (F. ou H.)
TEMPS PARTIEL
Capable assurer cycle des travaux comptables de petites entreprises.
Ecrire B. MASSON, 48, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DR EN PHILOSOPHIE
Exp. 37 a., cadre enseignant, très bonnes connaissances anglais-allemand-dactylo – recherche poste, étudierait toutes possibilités, même poste à l'étranger.
Ecr. s/no 2.077, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PUBLICITÉ INTERNATIONALE
Anglais 38 ans
GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ
Cher. poste « Client/Agence » Domaine internat. si possible.
Ecr. s/no 6.543, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Groupe de CADRES – âgés de 50 ans et plus, sans emploi, se mettant à la dispos. des ptes entreprises et ptes municipalités pr tt missions de courte durée. – Rens. T. : 222-12-65 (GIER Cadres, Ile-de-France).

DESSINATEUR P 1
38 ans SPÉCIALISÉ OUTIL DE DÉCOUPAGE MACHINES SPÉCIALES. 20 ans d'expérience, cherche place Paris ou banlieue-ouest. Ecr. :
M. LEBERT. Pl. Paul-Demange, 78360 MONTESSON.

Pour cause licenciement économique, responsable exportation *transit du matériel sur chantier* étranger, 35 ans, marié, 4 années d'expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T.P., respons. service, transport-export-import.
Paris, *région paris.* et *province.*
Ecr. s/no 6.527, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. expérimentée ch. emploi stable *dans restauration*, accepterait *restaurant* d'entreprise, sachant faire la cuisine. Ecr. s/no 6.544, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Infirmière, Diplômée d'Etat depuis 1960 cherche place stable, région parisienne Nord de préférence. Maternités ou crèches, ou *infirmière* dans cabinet médical, ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pour tous renseignements : téléphoner : 991-37-21 ap. 19 h. Mme COUDERC, 17, rue Brune 95570 BOUFFEMONT.

CHEF DE FABRICATION, édition (550 pts). 49 ans, libre suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche *poste* approchant. Tél. au 255-43-89 ou écrire à R. Kastner, 8, rue des Portes-Blanches (18e).

traduction demande

Dame, licenciée lettres + portugais (Brésil) demande traduction et rédaction. Téléphone : 995-18-38.

POUR TOUTES TRADUCTIONS *ANGLAIS, ITALIEN.* TÉLÉPHONE : 271-53-98.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre, 504 GL 1973 + radio, 140 000 km, parf. état mécan., bilan 83, amortis. av. et ar., silencx, allumage, pneu, total travx 5 000 F factures. Px : 6 000 F. Soir : 008-32-24.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt

5e GOBELINS bel. imm., pierre de taille, 2 p. cuis. A rénover. Téléphone : 634-13-18.

ST-MICHEL – URGENT, part. vend superbe duplex, 48 m². 580.000 F. Tél. 329-45-02.

6e arrdt

VUE UNIQUE NOTRE-DAME
Beau 3 p., caractère, excellent état. 795.000 F. Voir samedi. 1, rue du Petit-Pont, 14/18h. 3e ét. PROMOTIC 553-14-14.

MONTPARNASSE
4 P. 78 m², bel imm. p. BALC., VUE DÉGAG. LITTRE. 544-44-45.

Mo ODÉON
1 pce, kitch, s. d'eau, w.-c., bon imm. s/rue, viager libre. PRIX INTÉRESSANT. *46, rue Grégoire-de-Tours.* Sam., dim., lundi, 14/17 h.

7e arrdt

DUROC 7 PIÈCES 230 m², bel imm. pierre, TRÈS BON PLAN, 2 services. LITTRE 544-44-45.

9e arrdt

2 PIÈCES EN DUPLEX
Beaucoup de caractère, balc., 5e ét., asc. 600.000 F

STUDIO TR. AGRÉABLE
Tt cft. 5e étage, asc. 390.000 F. Visite samedi 8 octobre : 79, rue St-Lazare de 10 à 12 h et 14 à 16 h.

10e arrdt

PROCHE RÉPUBLIQUE
Exceptionnel dans imm. ravalé intérieur, extérieur, beau 2/3 pièces. Prix : 298.000 F.
SIMRA 355-08-40.

11e arrdt

Proche PLACE NATION
LES ARCADES DE LA NATION 113, RUE DE MONTREUIL DANS LUXUEUX PETIT IMMEUBLE. Reste quelques *BEAUX APPARTEMENTS DU 2* AU 4 pièces. *Liv.* immédiat.
LOCATION-VENTE
Possible pour 2 pièces
Rens. et vis. les sam., dim. de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h
CAPRI. 367-17-44.

IMM. GD STANDING
1980. Séj., 2 chbres, tt cft, 72 m² + balcon + parking. 680.000 F. Mo Ménilmontant. 149, rue Oberkampf. Esc. G2. Sonner par le phone chez M. Dolet, sam., dim., 14/17 h.

12e arrdt

CHATEAU DE VINCENNES r. de France, 3 P., parf. ét., 10e, asc. 370.000. Urg. 347-57-07.

Mo MICHEL-BIZOT
Imm. récent, tt cft, park., 2 pces, entrée, cuis., bains, balc. sur jardin, soleil. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 14, rue Rambervillers. Samedi, dimanche, 14/17 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
Imm. neuf. Finit. au choix, frais réduits. Px très intéress. Vis. sam. 8 oct. : 44, rue des Trois-Frères, 10 à 12 h & 14 à 18 h.

Chapelle, gare Nord R.E.R., 48 bis, r. PAJOL – 224-18-42 3 P., 50 m², cuis., bains, w.-c., cave. Etat neuf : 225 000 F Bon imm., soleil, calme, 1er ét. Voir 13-15 h. – Samedi, dim.

Charmant 2 P. 44 m², imm. stand. 310.000 F. 354-42-70. samedi 13/17 h. 14, R. du Sq. Carpeaux.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Pav. meulière, 5 pces, jardin
LERMS – 355-58-88

19e DS IMM. RÉNOVÉ
Asc. 3-4-5 et 6e ét. Trois 2 P. réf. neufs 265.000 F. Deux 3 P. 485.000 F. Un 5 P. 700.000 F. SIMRA 355-08-40

20e arrdt

PRÈS NATION immeuble récent, magnifique 2 p. tt cft, grand balcon. T. 634-13-18.

PROX. NATION, 2 P., 30 m² à rénover, 1er ét./rue, . p. de taille. 180.000. Cogéfim. 347-57-07.

95- Val-d'Oise

Prop. vend dans rés. calm. appt. vue imp. sur verger GROSLAY. bx 3 pièces tout cft 73. m², cuis. ent. éq. asc. + logg. jard. + cave, 6e ét. Prix 380.000 à déb. fac. de p. Tél. 19 h. Tél. 990-81-45.

Province

DIEPPE FRONT MER
Neuf et exceptionnel
Reste 12 appts de 30 à 70 m² + TERRASSE
Tél. : 16 (1) 366-11-10.

DEAUVILLE
BENERVILLE, vue mer résident., du studio au 3 P., à partir de 99.000 F.

CABOURG
Résidence récente, du studio au 3 P., à partir 95.000 F, petits travaux à prévoir. S/pl., du vendr. au lundi. 25, Maréchal-Leclerc, CABOURG (31) 91-51-00. (1) 334-23-34.

immeubles

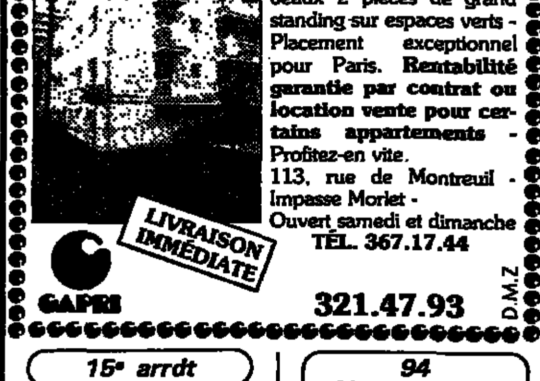
Pptaire vend directement
Mo VAVIN
Imm. récent, tt cft, 7e ét. vue panoramique, calme, park., studio, entrée, kitch, bains PRIX INTÉRESSANT 98, Bd du Montparnasse Sam, dim, lundi 14/17 h.

VIVEZ FACE AU LAC A CRÉTEIL

la Goélette PRÊT CONVENTIONNÉ
Avenue de la France Libre
PETITE RÉSIDENCE 2 AU 5 PIÈCES
16 APPARTEMENTS
• 300 mètres du métro Créteil Préfecture
• Centre commercial à proximité
• Livrable 1er trimestre 1984
Réalisation LA BÉNÉFICE SAMALIALE 7/4 BD PEREIRE 75017 PARIS
Vente SGPIM tél. 246 26 93 ... 899 26 70
Nom — Adresse — Tél. —
PUBLIMAXY

RARE EN PLEIN PARIS

LES ARCADES DE LA NATION



XIe - A côté de la Place de la Nation dans un élégant petit immeuble restent quelques beaux 2 pièces de grand standing sur espaces verts - Placement exceptionnel pour Paris. **Rentabilité garantie par contrat ou location vente pour certains appartements** - Profitez-en vite.
113, rue de Montreuil - Impasse Morlet -
Ouvert samedi et dimanche TÉL. 367.17.44

LIVRAISON IMMÉDIATE

CAPRI

321.47.93

D.M.Z

15e arrdt

VOLONTAIRES
Imm. récent, vrai 3 pièces, loggia, parking. 750.000 F. Téléphone : 734-36-17.

16e arrdt

SUPERBE 2 PIÈCES
Imm. stand. 68 m², très clair et ensoleillé. 690.000 F. Visite sam. 8 oct. : 72, bd Exelmans de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.

17e arrdt

TRÈS BEAU STUDIO
Etat neuf, imm. récent, ét. élevé, asc. s/verdure. Chff. indiv. Urgent. 280.000 F. Vis. samedi 8 oct. : 128, rue Legendre de 10 à 12 h & 14 à 16 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
VUE IMPRENABLE
Adorable studio avec terrasse et tonnelle s/Seine tt cft. 430.000 F. Visite samedi 8 octobre : 162, rue Perronet de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h.

COURBEVOIE vends F1 30 m². 200 m gare Becon 7 mn St-Lazare, cuis. équip., w.-c., s. de b., 3e ét., asc., Chauf. imm. Agence de la gare. 87, rue de Bezons, Courbevoie. Téléphone : 16 (1) 333-35-05.

ST-CLOUD RESIDENTIEL
Magnifique maison de maître 300 m² habitables, terrasse, jardin 1.700 m², 2.500.000 F. GARBI 567-22-88.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL, 200 m métro
studettes-studios 2 p.
A PARTIR DE 190.000 F
Location-vente possible
PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES
Habitable Octobre 83
Les ARCADES, angle av. G.-de-Gaulle/rue Euler
Tous les jours sauf mardi et mercredi. Tél. : 339-87-12 ou SINVIM : 500-72-00.

CHARENTON-ÉCOLES dans petite résid., 3 p. cuis., entrée, w.-c., bains, verdure, 634-13-18.

IVRY-SUR-SEINE 94
Mo PIERRE CURIE
de imm. 1974, 3 pces 62 m² tt. cft., vue dégagée, park. s/sol. 390.000 F. 670-04-52. Tous les jours de 19 h. à 21 h.

appartements achats

AGENCE LITTRE
rech. pr clientèle très sér. APPTS TOUTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS
544-44-45.

AGENCE DE L'ÉTOILE
Rech. BEAUX APPTS PARIS, VILLAS BANLIEUE OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-26-06.

locations non meublées offres

Paris

28, R. LE MAROIS, asc., chauf. centr. STUDIO cft. 2.000 F ch. compr. 2 P. 2.660 F ch. compr. S/pl. samedi 8, 12 h 15 à 13 h 30.

9e – Gd stand., 5 p., cft, 160 m² + chbre de serv. équipée, asc., clair, calme, s/rue et cour. Loyer 7.000 + ch. Tél. M. KLEIN, bur. : 331-79-55 ou domicile : 271-90-06.

Région parisienne

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves, 7, 8 P., 230 m² habitables, cuis. équipées gd luxe
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A., 14 h à 19 h (Sauf mardi et mercredi)
Tél. : 971-72-81.

94 - JOINVILLE, prox. R.E.R., Marne, part. loue 5 p., 112 m², gd stand., 2 bns + 2 w.-c. + cave + box, calme. 4.100 F + charges. 283-59-13.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent jeune étudiant américain recherche chbre de bonne ou petit studio, Tél. 508-12-88.

Pour cadres et personnel mutés IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE rech. DIRECT auprès pptaires des appts ttes catégories ou villas. 504-48-21, poste 24.

Région parisienne

Institutrice cherche à louer 2 Pièces Choisy le Roy-Thiais Téléphone : 884-82-60.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

pavillons

GIF/YVETTE
Pavillon 7 P. stand. 440 m² terrain séjour 37 m² cheminée terrasse, cuisine, 5 chambres, 2 bains, lingerie, grenier s/sol complet 1.750.000 F. Téléphone : 928-68-00.

CHILLY-MAZARIN 91
Pavillon récent sur sous-sol, garage 2 voitures, chaufferie, buanderie chauff. cent. mazout + chambre – rez de chaussée surélevé avec entrée. cuis. salle de séjour avec cheminée 2 chbres salle de bains, grenier aménageable. Terrain clos 1000 m². Px 630.000 F.
ETI
448-96-23 ouvert le Dimanche

BALAINVILLIERS
près Longjumeau
pavillon type F7 tout confort terrain 400 m². Px 635.000 F.
ETI
448-96-23 ouvert le dimanche

Part. vd près MELUN, pavillon F5 cuis. équipée cheminée, grenier, jardinet, garage. Prix 410.000 F. 12.500 F. C.F. T. 063-94-96

maisons de campagne

Mais. F6 (96 m²) 1 s. bains, 1 cab. toil., chf cent., tél. garage indép. – (56) 50-95-56 ou 09-76-72.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments – Ecrir. no 201.889 à AGENCE HAVAS – B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

SOLOGNE NORD
A VENDRE
MAISON CONFORTABLE 10 PCES – T.B. état, dépend., sur 4 ha, beau parc, panorama unique. Possib. ajouter 13 ha dt étang 2 ha. Ec. no 201.690 à AG. HAVAS – B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

A vendre en Creuse
Affaire exceptionnelle, à saisir Maison gd conft. 8 Pces, 4 s. d'eau, gd séjour, salon, Grande véranda climatisée sur vallée, grand sous-sol. Parc 5 000 m². Px intéressant avec partie viager.
Cabinet A. GUITTARD
3, rue A. Poudrière
23000 Guéret.
Tél. (55) 52-44-74.

Près Saverdun (09)
particulier vend propriété agricole, 60 ha d'un seul tenant, dont 55 ha cultivable, terre extra céréale, maïs, irriguable. Tél. (61) 68-36-21 (heures repas).

RAMBOUILLET
2 km gare, tr. belle anc. FERME s/1 500 m², séj. 85 m², cheminée monumentale + pce 70 m², cuis. équip., 4 gdes chbres, sanit., garage, dépendance
Prix : 1 800 000 F
AGENCE PRIMEVÈRE
483-31-36

FORÊT DE RAMBOUILLET
PROPRIÉTÉ CARACTÈRE
350 m² habitables 7 pièces
Garages – PARC 8.400 m²
A DUSSAUSSOY
NADEL – 742-92-12.

VENDS, Hte-Provence, DROME SUD. REGION NYONS. Propriété moy. montagne, 200 ha. *Elev.*, tourisme ou agrément. (75) 49-30-88.

domaines

SOLOGNE des ÉTANGS
A vendre bonne propriété de chasse, 120 ha dont 2/3 bois, 2 beaux étangs 3 et 4 ha, *bâtiments de ferme*, possib. réd. superficie. Écr. no 201.891 à AG. HAVAS – B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX

viagers

F.CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Prix *rentes indexées garanties.* Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations...

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. : 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

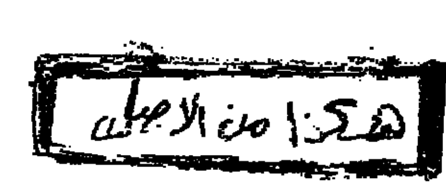
CHOISY-LE-ROI
Direct par pptaire. A vdre ou à louer imm. const. réc. R. + 3 bureaux 560 m² aménagés R. + 3 locaux 800 m² (quai de décharg. atel., archives, stockage, labo) mte-charge, pompe essence, l'ens. s/1.500 m², 2 accès dt 1 gros tonnage. Px de vte 2.500.000 F ou 180 F le m² en location divis. possible. pptaire 786-73-78.

boutiques

Ventes

RUE LEPIC
Propriétaire vend murs de boutique occupé banque, *rapport* 100.000 F/an. 500-54-00.

INVESTISSEMENTS
EN MURS DE MAGASINS A PARIS
MURINVEST 723-30-40.



CARNET

Décès

– *Les familles Azzouz*
et Ben Becher
nous prient d'annoncer le décès de leur cher et regretté

Azzedinne AZZOUZ,
ancien chef des scouts musulmans de Tunisie,
ancien combattant
de la Résistance tunisienne,

survenu, le 26 septembre 1983, à Tunis.
Les obsèques ont eu lieu le 27 septembre 1983 au cimetière du Djellaz (Tunis).

– M. et Mme Louis Bacquier,
M. et Mme Eric Reiner
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Calsat
et leur fils,
M. Jacques Bacquier,
M. et Mme François Roge,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (E.R.)
Jules-Louis BACQUIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu, le 30 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont été célébrées, à Cély-en-Bière, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. André Barbier, pharmacien,
son époux,

Et le docteur Philippe Barbier,
son fils,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BARBIER,
née *Geneviève Lenoble,*

diplômée de la Société technique des experts en écritures,
expert près la cour d'appel de Paris,

survenu le 25 septembre 1983 en son domicile, à Auxerre, dans sa soixante-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité en la cathédrale Saint-Etienne, sa paroisse, le mercredi 28 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Michel-Lepeletier,
89000 Auxerre.
104, boulevard Arago,
75014 Paris.

– Mme Luc Bastide, son épouse,
M. et Mme Michel Robert, Nicolas et Fanny,
Mlle Danièle Bastide,
M. et Mme Bernard Bastide, Romain et Michaël,
M. et Mme Jean-Marc Simon et Pauline,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Luc BASTIDE

que Dieu a rappelé à Lui le 30 septembre 1983.

« Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus. »
(Apocalypse XXI, 4.)

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 4 octobre 1983, au cimetière de Miséricorde, à Nantes.
139, avenue des Ondines,
44500 La Baule.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Paul ELIASBERG,
artiste peintre,

survenu à Hambourg le 1er octobre 1983.
De la part de
Jeanne Eliasberg,
Danielle Eliasberg,
Elisabeth Goebel.
Les obsèques auront lieu le mardi 11 octobre 1983.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 14 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Hippolyte-Maindron,
75014 Paris.

– Une messe à la mémoire de

M. Fred FREED

sera célébrée le dimanche 16 octobre 1983, à 11 h 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

De la part de
Mme Fred Freed.

– M. et Mme Claude Guandalini
et leurs enfants,
Ainsi que toute sa famille,
Tous ses confrères,
font part du décès de

M. Roland GUANDALINI,
masseur-kinésithérapeute,
aveugle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier le lundi 10 octobre 1983, à 8 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille et ses amis
font part du décès de

M. Roland GUANDALINI.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e, le lundi 10 octobre 1983, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Léon LENOUVEL,
née Amélie Chevallier,

le 17 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Le service religieux a été célébré le 27 septembre 1983 en l'église Saint-Pierre de Montrouge à Paris-14e, suivi de l'inhumation au cimetière Montparnasse à Paris, dans le caveau de famille.
On y associera le souvenir de son mari,

M. Léon LENOUVEL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
mort pour la France, le 12 mai 1940.

De la part de
M. F. Lenouvel,
Mlle M.-A. Lenouvel,
M. B. Lenouvel,
leurs enfants.
14, rue G.-Lafenestre,
92340 *Bourg-la-Reine.*
14, rue H.-Lapommeray, 76000 Rouen.

– Le docteur Danièle Pomey,
sa femme,
Marie-Pascale Pomey,
sa fille,
Evelyne Pomey,
sa nièce,
Mme Jacques Pomey,
M. et Mme Gilles Pomey,
M. et Mme Henri Carbonaro,
M. et Mme Jean-Marie Pomey,
M. et Mme Patrice Pomey,
sa mère et ses frères et sœur,
ont l'immense douleur de faire part de la mort subite de

Michel POMEY,
conseiller d'Etat,
vice-président fondateur
de la Fondation de France,

le 30 septembre 1983.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 3 octobre à Lourmarin.
Un service religieux sera célébré ultérieurement en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

– La Compagnie des syndics judiciaires près les tribunaux de grande *instance et de commerce* de Paris a la douleur de faire part du décès de

Me Augustin SAGETTE,
syndic judiciaire près les tribunaux de Paris,
ancien président de la Compagnie,

survenu à Paris le lundi 3 octobre 1983.

Remerciements

– Mme Marcelle Salvado

remercie chaleureusement tous les amis et connaissances pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès de son mari

Jacinto SALVADO,
artiste peintre.

Anniversaires

– A l'occasion des cinquante ans de sacerdoce du

Père BUTTIN,

le supérieur et l'amicale des anciens élèves de l'Institution des chartreux *invitent à une rencontre autour de lui* tous ceux qui l'ont connu de 1933 à 1955, le samedi 15 octobre 1983, à 10 h 30.

Ils prient les anciens qui viendront de se faire inscrire au secrétariat de l'institution par lettre ou par téléphone (7) 827-01-90, avant le 12 octobre.

– Une pensée pieuse et affectueuse rappelle à tous ses amis le troisième anniversaire de la disparition de

Antoine GOLÉA,
le 12 octobre 1980.

– En souvenir de

Berto TAUBERT

disparu subitement le 8 octobre 1974,

sa fille, sa famille, demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Nane STERN est heureuse de présenter l'exposition des œuvres de

SHANON,
collages récents
et **TINÉ,**
bronzes, terres et galets,

du 6 octobre au 5 novembre 1983, du mardi au vendredi de 15 heures à 20 h 30 et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 h 30. 25, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 705-08-46.

Souvenir

– Pour célébrer le dixième anniversaire de la mort de

Gabriel MARCEL,

les manifestations suivantes auront lieu samedi 8 octobre :

A 8 h 30, messe en la chapelle Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e ;

A 9 h 30, inauguration par M. Pierre Bas d'une plaque commémorative, 21, rue de Tournon, Paris-6e ;

A 10 h 30, au Sénat, assemblée générale de Présence de Gabriel Marcel, salle Médicis, Palais du Luxembourg ;

A 11 h 30, conférence de M. Alexis Klimov : « Gabriel Marcel et Louis Lavelle » ;

A 13 heures, déjeuner au restaurant du Sénat.

l'agenda du Monde

COMMUNICATION

VU
Résistance ou impuissance ?

Un bruit court dans Paris et me trotte dans la tête. Sakharov *serait au plus mal. Il aurait eu* deux très graves infarctus coup sur coup et son électrocardiogramme ne laisserait guère d'espoir. Au lendemain de la juste et tardive récompense accordée à Lech Walesa, comment ne pas songer à cet autre prix Nobel, prisonnier exilé entre quatre murs, totalement coupé du monde. Victime de *l'implacable et cynique brutalité* d'un régime maître d'une bonne partie de la planète et entièrement libre de bafouer, jour après jour, les droits de l'homme et ceux des peuples à disposer d'eux-mêmes sans encourir jamais la moindre sanction.

Tout juste des reproches et des protestations en forme de vœux pieux. Jeudi soir sur A 2, au cours du magazine « Résistance », – il était excellent, complet, détaillé, équilibré, faisant, rassurez-vous, la part belle aux opprimés du Chili et aux parias du Japon, – on a remis ça. On a attiré à nouveau notre attention, un rien distraite, il faut bien le dire, par toutes les atrocités perpétrées un peu partout, sur ce journaliste, Vladimir Danchev, *interné dans un asile psychiatrique* à Tachkent pour avoir osé parler de l'invasion soviétique en Afghanistan sur les ondes internationales de Radio-Moscou.

Ici en France, ailleurs aussi je pense, on a créé un comité de défense destiné à recueillir encore une fois des signatures. Contre l'univers concentrationnaire, l'intelligentsia pétitionnaire fait ce qu'elle peut. Elle peut peu. Il paraît que Cheysson a évoqué ce cas lors de la visite de Gromyko en pleine affaire du Boeing sud-coréen. Ça m'étonnerait qu'il ait obtenu autre chose que l'assurance empressée d'étudier le dossier en question dans les plus brefs délais. On sait ce qu'en vaut l'aune. Mais quoi, il faut faire comme si... Comme si on ne savait pas, comme si les mêmes principes et les mêmes lois devaient absolument s'imposer du nord au sud et d'est en ouest, pour que vive l'humanité. Dans la dignité.

CLAUDE SARRAUTE.

Les « Burakumin », les « impurs » japonais

Une séquence du magazine « Résistances », diffusé jeudi soir sur Antenne 2, était consacrée aux *Burakumins* japonais. Un livre de J.-F. Sabouret sur cette *minorité « impure »* **vient de sortir aux éditions Maspero.**

Ils sont trois millions. Sur plus de cent millions, c'est peu. Mais une société se définit aussi par ceux qu'elle *exclut. On les appelle Burakumin,* c'est-à-dire *« les habitants des hameaux ».* Officiellement, depuis le début de l'ère *Meiji,* en 1871, ils ne font plus l'objet d'une discrimination. En réalité, ce sont toujours des marginaux : ils ne peuvent se marier librement en dehors de leur communauté ou s'insérer comme d'autres dans le monde du travail. La discrimination, qui n'est pas de nature raciale puisqu'elle oppose des Japonais à d'autres Japonais, se perpétue sous une forme « rampante », comme en témoignent par exemple ces annuaires, théoriquement interdits, qui circulent pourtant dans les entreprises, recensant les *Burakumin.*

A l'origine du livre de Jean-François Sabouret, il y a un travail universitaire, *mais la lecture ne s'en* ressent pas. C'est un sujet tabou au Japon, où il existe peu de recherches en ce domaine sinon celles, partiales, de la Ligue pour la libération des Burakumin. Il s'agit pourtant de la plus importante minorité de l'archipel (plus nombreuse, notamment, que les Coréens).

La discrimination de ceux qu'on appelait autrefois les *Eta* (êtres impurs), un mot aujourd'hui banni, est ancienne.

Sans doute, le shintoïsme, religion *première du Japon, et le boudhisme,* importé de Corée au septième siècle, ont-ils contribué à jeter l'anathème sur ceux dont les activités avaient rapport avec la mort, les animaux, le sang. Mais la discrimination s'est surtout systématisée au dix-septième siècle, sous les règnes des Tokugawa, qui fermèrent l'archipel pendant près de trois siècles. Tous ceux qui n'entraient pas dans les quatre classes reconnues (samouraïs, paysans, artisans et commerçants) étaient à la marge de la société civile : *il y avait ceux qui naissaient* ainsi (les *Eta*) et ceux qui le devenaient (les *Hinin BR littéralement les « non-humains »). Dans cette dernière catégorie entraient les gens du spectacle, les criminels, les miséreux.*

Les Burakumin sont, dans la pratique assignés à résidence dans leurs quartiers dont certains sont modernisés, d'autres misérables. Ils continuent à exercer les *métiers de tanneur* ou de boucher. Le taux de chômage et la disparité des salaires sont, chez eux, plus importants que pour le reste de la société.

J.-F. Sabouret montre bien que les mécanismes d'exclusion, dont sont victimes les *Burakumin* sont inhérents à ceux qui cimentent l'unité affirmée de la nation japonaise : dans une société où l'individu se dé*finit moins en vertu d'un principe* universel qu'en fonction de sa situation, la mécanique de l'exclusion est particulièrement intense. *Le fameux* consensus social japonais, en ce qu'il nie l'existence d'une minorité reconnue (principe de la démocratie), conduit à marginaliser l'autre, le différent, ou simplement celui qui refuse de jouer le jeu du consensus.

PHILIPPE PONS.

★ ***Les Burakumin*, par Jean-François Sabouret, la Découverte-Maspero, 75 F.**

FR 3 se félicite des indices d'écoute des nouveaux programmes régionaux

A F 3, l'audience monte mais les finances ne suivent pas. M. André Holleaux, P.-D.G. de la chaîne, s'est félicité – au cours d'une conférence de presse, mercredi 5 octobre – des résultats obtenus après quatre semaines de « régionalisation ». Des résultats inespérés selon lui, *« mais il ne faudrait pas que le soufflé retombe ».* Un point noir : le budget de 1984.

Qui l'eût cru ? La décision, prise à la hâte, d'élargir brusquement à trois heures par jour les programmes autonomes des douze régions a été une réussite. Depuis le 5 septembre, l'audience n'a cessé d'augmenter entre 17 heures et 19 h 15. L'indice d'écoute est passé (selon les données Audimat) de 14,8 % la première semaine à 15,6 % la deuxième semaine, puis à 16,7 % la troisième pour atteindre même 19,5 % cette semaine-ci, ce qui représente 4 à 5 millions de téléspectateurs : c'est *moins qu'*Antenne 2 à la même heure, mais déjà plus que TF 1. *« On ne va pas grimper tout le temps comme cela »*, a déclaré, prudent, M. André Holleaux, sans vouloir, pour autant, cacher sa satisfaction.

Est-ce « Dynastie », le feuilleton américain, qui attire les téléspectateurs, ou les émissions régionales ? Les sondages ne permettent pas de le savoir. *M. Serge Moati, directeur* régional de FR 3, attribue ce succès à la volonté de tous les directeurs de ne pas s'enfermer dans le régional, et à la création de l'API (Agence de programmation interrégionale), « coopérative » qui permet de produire et de diffuser ensemble, structure *que leur envient,* paraît-il, les télévisions étrangères. En tout cas, la « greffe » a pris : si l'on en croit un autre sondage effectué sur deux mille cinq cents personnes dans cinq régions (Marseille, Limoges, Lille, Nancy, Bordeaux), 92 % des personnes interrogées ayant regardé la télévision régionale entre 17 heures et 19 h 15 seraient satisfaites du contenu.

M. Holleaux s'est, en revanche, montré beaucoup plus soucieux de la situation financière de la chaîne. *« La trésorerie n'est pas bonne »*, a-t-il avoué. Cela est dû, selon le prési*dent, en partie au retard* dans le recouvrement de la redevance (FR 3 fonctionne à 80 % avec la redevance). *Tandis que le budget* 1983 était en augmentation de 15,6 % sur le budget 1982 (la chaîne a bénéficié d'une dotation supplémentaire de 145 millions de francs pour la régionalisation), le projet de budget ne prévoit qu'une hausse de 8,5 %, ce qui permettrait de continuer l'effort entrepris depuis le 5 septembre – à moins que l'inflation n'augmente considérablement, – mais pas d'accroître la production et la création, ni de renouveler le matériel.

M. Holleaux a précisé d'autre part que la publicité régionale devrait commencer fin 1983-début *1984 dans deux régions* : Bordeaux et Lille. Les deux régies régionales, qui sont en cours de constitution, seront l'émanation de la *régie nationale,* et les grands journaux régionaux y seront représentés.

Il y aura donc, en 1984, une recette qui viendra de la publicité *régionale, et qui s'ajoutera* à celle de la publicité nationale : enveloppe totale prévue : 300 millions de francs. Mais tout cela n'est pas suffisant, et M. Holleaux juge nécessaire de repenser le financement de l'ensemble du service public. *« Nous devons définir les modalités d'un co-financement avec des partenaires extérieurs d'intérêt général »*, a-t-il dit, comme les mutuelles, les associations, les universités, les conseils régionaux. L'API, *« colonne vertébrale »* de cette régionalisation, sera appelée, elle aussi, à orienter ses activités à l'extérieur et à s'ouvrir vers l'étranger.

C.H.

COMMUNICATION

Téléfrance-U.S.A. a cessé ses émissions

De notre correspondante

New-York. – Téléfrance-U.S.A., qui diffusait chaque soir quatre heures de programmes en français à quelque huit millions d'abonnés au câble à travers les Etats-Unis, a cessé ses émissions le 30 septembre faute d'argent. Malgré les efforts de ses supporters, les deux actionnaires français, la Sofirad et Gaumont, ont refusé de continuer à subventionner la station créée en 1976 (*le Monde* du 29 juillet).

Le réseau de programmes par satellite (S.P.N.), qui assurait la diffusion de Téléfrance-U.S.A., a tenté de son côté de trouver de nouveaux bailleurs de fonds. Selon son directeur, M. Edward Taylor, une société de production américaine, dont il tait le nom, tenterait de ranimer Téléfrance-U.S.A., mais sur la base de quatre à huit heures d'émissions hebdomadaires au lieu de vingt-six.

En attendant, S.P.N. remplace les programmes français (qui étaient constitués surtout de bons films généralement assez anciens, ou de séries de télévision) par un mélange de programmes internationaux et de sujets d'ordre domestique : c'est ainsi qu'au lieu d'œuvres signées Jean Renoir, Jean-Luc Godard, Jean-Marie Drot ou Armand Lanoux, les abonnés américains pourront voir des « Echos de la Méditerranée », « Hello Jérusalem », « Cent vingt minutes avec le Japon », « Ici la Nouvelle-Zélande », émaillés de conseils de cuisine et de puériculture, ou de suggestions sur la façon de dresser son chien...

N. B.

[L'aventure commencée il y a sept ans par M. Jean-Claude Baker, l'un des fils adoptifs de Joséphine, s'arrête donc, au moins provisoirement. Téléfrance-U.S.A. avait pourtant réussi à attirer un public de fidèles estimé à environ sept cent mille téléspectateurs sur l'ensemble des Etats-Unis. Mais le budget de la station (environ 4 millions de dollars par an) n'a pu être financé par les recettes de publicité, dont la régie avait été confiée à Régie-presse (Publicis). D'autre part, aux termes du contrat entre les deux actionnaires principaux, la Sofirad, holding d'Etat, et Gaumont entreprise privée, cette dernière s'était engagée à rembourser la Sofirad des avances en compte courant qu'elle avait consenties (en même temps que Gaumont), si l'exploitation s'arrêtait avant le 1er juillet 1984. C'est ce qui s'est produit, et la Gaumont va devoir rembourser 3 millions de dollars, le déficit cumulé s'établissant à environ 8 millions de dollars.

Développement trop rapide, défaillance de la régie publicitaire (qui a fait moins bien que M. Baker seul auparavant), engagement jugé par certains insuffisant de la part de la Sofirad..., ces raisons peuvent expliquer la fin d'une entreprise intéressante pour la diffusion de la production audiovisuelle en Amérique du Nord. Un essai de reprise avec comme partenaire la société canadienne de câble Vidéotron n'avait pu aboutir.]

UNE RENCONTRE A TALLOIRES

Qu'est-ce que la liberté de communiquer ?

De notre envoyé spécial

Talloires (Haute-Savoie). – Une soixantaine de journalistes ont participé, du 30 septembre au 2 octobre, à Talloires, à une réunion organisée par l'université américaine T.U.F.T.S. (située dans le Massachusetts, mais qui a un centre européen près d'Annecy), en collaboration avec le World Press Freedom Committee (1). Il s'agissait de prolonger la Déclaration de Talloires, adoptée en mai 1981 par un groupe à peu près semblable de journalistes et de discuter des moyens d'approfondir *« le concept de liberté de la presse »*. Il s'agissait aussi de « préparer », en en dénonçant les hypothétiques dangers, la prochaine Assemblée de l'UNESCO.

Les débats ont tout de suite pris un tour violemment hostile à l'organisation internationale. Les discours les moins nuancés étaient le fait de certains représentants des organes d'information américains et britanniques. Voilà deux ans, c'est en présence de M. Amadou Mahtar M'Bow, secrétaire général de l'UNESCO, que les mêmes accusations avaient été lancées, et la confrontation avait alors mal tourné. Cette fois, ceux et celles qui assimilent le Sud à l'empire soviétique, l'UNESCO aux dictatures sans scrupules et les sociétés occidentales à des modèles de liberté crurent pouvoir faire rédiger sans problème et voter sans difficulté un document dénonçant globalement l'action de l'organisation mondiale. C'était compter sans les résistances apparues, notamment pour l'Occident, chez les représentants des agences de presse et chez certains journalistes, pourtant des plus modérés, venus du Sud.

L'offensive anti-UNESCO a en partie échoué. Les passages extrémistes du texte originel ont été « oubliés ». Le document final n'a pas été signé : il prend la forme d'un *« rapport »* proposé *« à tous ceux qu'il concerne »*. En résumé, le texte, après s'être référé au document de 1981 (qui rappelait que le droit d'être informé et d'informer est un droit fondamental), souligne l'importance de l'assistance – privée et publique, bilatérale et multilatérale – aux pays en développement dans le domaine de la communication.

– Il condamne *« les procédures imposées ou inspirées par des gouvernements ou des organes intergouvernementaux »* aux fins de *« démocratisation de la communication »* et de *« participation à la communication »*, ainsi que tout *« code de conduite »* de la presse et tout projet de *« protection des journalistes »*. Il rejette le concept de *« souveraineté nationale »* dans le domaine de l'information. Le document souligne l'importance des organes d'information privés et indépendants, de la liberté d'expression dans les médias étatiques, la nécessité d'améliorer la « couverture » des pays en voie de développement. Il estime que la presse contribue au développement grâce à son rôle de dénonciation des abus du pouvoir et que les nouvelles techniques ne peuvent que renforcer l'espace de liberté.

Sans prendre à partie directement l'UNESCO, le document n'en demeure pas moins une réaffirmation, nuancée ici et là, d'une vision traditionnelle (en Occident) des questions de la communication. Il limite implicitement le débat à une confrontation entre les tenants du *statu quo* et les partisans d'un *« nouvel ordre de l'information et de la communication »*, sans l'enrichir d'idées neuves. Il considère l'information comme une pure essence, comme si elle n'était pas fortement conditionnée par un environnement économique, financier, technique et culturel. Seul, M. Walter Cronkite, commentateur vedette de C.B.S.-News, a, pendant quelques instants, évoqué ce problème. Il s'est en effet ému de la décision prise par le gouvernement américain d'autoriser des compagnies privées à stocker et à vendre en exclusivité des informations recueillies par satellite et concernant notamment les découvertes, n'importe où dans le monde, de gisements de matières premières.

Ce seul mais important exemple aurait pu provoquer une ample réflexion sur les inégalités croissantes dans le domaine de la communication et, partant, de l'information. Mais Talloires 83 s'en est tenu au credo de Talloires 81 sur la liberté totale des flux. Or plaider en faveur de la liberté pour tous sans tenir compte des rapports de forces ne revient-il pas à perpétuer et accentuer les phénomènes de domination ?

JACQUES DECORNOY.

(1) Fondé en 1976, cet organisme a son siège au Etats-Unis. Sur la soixantaine de représentants d'organes d'information présents à Talloires, 50 % environ étaient Américains. Le « Sud » était représenté par quatre Africains, trois Asiatiques et huit personnes venues des Caraïbes et d'Amérique latine. *Le Monde* était présent sans toutefois participer aux débats.

L'Assemblée nationale se dote d'un système de télématique parlementaire

MM. Louis Mexandeau, ministre délégué aux P.T.T., et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, ont inauguré jeudi 6 octobre un système d'information et de communication télématique ouvert aux députés.

A la fois représentant du peuple et législateur, le député doit sans cesse se partager entre sa circonscription et l'Assemblée nationale à Paris. On estime qu'il est en moyenne trois jours par semaine auprès de ses électeurs, souvent très loin du Palais-Bourbon.

Un micro-ordinateur serveur lui offrira désormais une série de prestations qui lui permettront de maintenir un lien avec l'activité législative, d'année en année plus intense. Quel est l'ordre du jour ? Où en est le programme de travail arrêté par la conférence des présidents ? Quelles sont les réunions prévues par ma commission ou mon groupe politique ? Qui a été nommé à telle ou telle fonction ? Où en sont les travaux de la dernière séance ? Quels sont les propositions ou les projets de lois déposés récemment ? Quels sont les rapports ou les textes disponibles ?... Telles sont les questions auxquelles les députés pourront obtenir une réponse en quelques pianotements de clavier, depuis un bureau de leur circonscription (1).

Tous ces éléments sont contenus dans une petite banque de données mise à jour tous les soirs. Mais le système détient encore d'autres informations. Un mémento informatique rassemble en effet les principales données économiques, sociales et juridiques de l'actualité, au fur et à mesure de leur publication. Il s'agit essentiellement des indicateurs et indices de l'INSEE ou des instituts étrangers, des statistiques douanières sur le commerce extérieur, des comptes de la nation, des données concernant la protection sociale et du sommaire du *Journal officiel*, que les députés ne recevront plus deux ou trois jours après sa parution. Une réplique en Vidéotex du *Guide pratique des formalités* (édité par Berger-Levrault) devrait aussi permettre aux députés de fournir rapidement à des électeurs qui viennent les consulter des renseignements sur les méandres de la vie administrative.

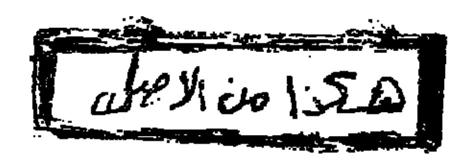
Enfin, une application de « messagerie électronique » donnera aux députés la possibilité de correspondre non seulement avec d'autres collègues, mais aussi avec les services de l'Assemblée. Ils pourront par exemple prendre connaissance des messages que le standard du Palais-Bourbon y aura inscrit, voire préparer une intervention à la tribune pour le lendemain, ou la rédaction d'un amendement en demandant des indications aux différents fonctionnaires chargés de les assister.

Le système de télématique parlementaire débute cette semaine avec le raccordement de cent cinq députés choisis par les présidents des groupes politiques. Tous devraient être équipés d'ici au mois d'avril 1984 en métropole. Au-delà, ce sera le tour des députés des DOM-TOM. Dans un second temps, si les députés le souhaitent, le système pourrait être étendu à la fourniture d'autres banques de données déjà disponibles à la division informatique. Telles les banques sur les questions écrites ou orales, ou celle qui permet de suivre la procédure des textes depuis leur dépôt jusqu'à la parution au *Journal officiel* ; ou d'autres banques encore comme celles de l'Agence France-Presse, de l'INSEE, des Communautés européennes, de la Documentation française, etc.

Il s'agit essentiellement d'une question d'argent. Car les consultations du système de télématique parlementaire ne coûteront aux députés que le prix d'une taxe téléphonique de base, le reste étant pris en charge par le budget de l'Assemblée nationale. Le coût global de ces premières applications est de 2,5 millions de francs ; l'extension des consultations reviendrait à tripler environ cette somme.

E. R.

(1) Il s'agit des mêmes terminaux Minitel que ceux du programme d'annuaire électronique de la direction générale des télécommunications.



Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU BUDGET COMMUNAUTAIRE

Paris fait de nouvelles propositions bien accueillies par Londres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — **Le conseil des ministres des Dix tient à Athènes, du 10 au 12 octobre, une nouvelle session spéciale consacrée aux orientations à donner à la vie européenne. S'agissant du problème que pose le déséquilibre de la *« contribution nette »* du Royaume-Uni dans le budget européen, les Français viennent de soumettre un mémorandum aux pays partenaires. Il se présente comme un amendement au projet de création *d'un « fonds de convergence »* conçu sur ce thème par les Danois *(le Monde* du 22 septembre.**

Le document français a, semble-t-il, outre le besoin irrépressible qu'éprouve Paris de faire acte de présence intellectuelle dans ce type de débat, deux objectifs principaux : conforter le ralliement de la R.F.A. à la proposition danoise et constituer ainsi un front des Neuf, face aux prétentions britanniques ; jouer sur les modalités techniques pour, au bout du compte, diminuer la charge à supporter par la France du fait de l'allégement de la contribution britannique.

Certains à Bruxelles considèrent cependant que cette initiative constitue une erreur tactique. Elle risque de semer la perturbation dans le camp des Huit, et elle donne des *arguments aux Britanniques* : l'accueil favorable que ceux-ci lui ont réservé, même en faisant la part de l'intoxication aiguë qui caractérise le débat européen en cours, paraît donner raison à ces critiques.

Le « fonds de convergence » danois aboutirait à conserver aux Britanniques, durant une période théoriquement limitée à cinq ans, une compensation substantielle qui transiterait par le budget communautaire et devrait donc être considérée comme n'importe quelle autre dépense, avec la nécessité d'inscrire en regard une recette.

C'est cette technique d'attribution de la compensation que les Français proposent de changer : plutôt que de s'en acquitter en effectuant des versements au Royaume-Uni, ne serait-il pas plus pratique, alors que les ressources propres s'épuisent, de décider que l'année suivante la contribution brute du Royaume-Uni serait diminuée du montant de cette compensation ?

Le raisonnement n'est pas sans logique, mais il n'est pas non plus sans inconvénients : la méthode danoise aurait effectivement pour conséquence de gonfler le budget, mais elle constituerait ainsi un moyen de pression sur les Britanniques pour qu'ils acceptent l'augmentation des ressources de la Communauté, ce qui est l'objectif des autres délégations, en particulier des Français.

Le deuxième amendement important préconisé par la France est indifférent aux Britanniques, mais peut être intéressant pour les Allemands. Concernant la manière de répartir la charge de la compensation britannique entre les pays partenaires, Copenhague propose de s'en tenir à la clé de la T.V.A., qui est appliquée normalement pour établir la contribution de chacun au budget européen. Les Français préféreraient appliquer la clé de la T.V.A. modulée selon deux critères : les pays les plus pauvres paieraient un peu moins ; ceux qui reçoivent du budget européen plus qu'ils ne versent paieraient un peu plus. Ce deuxième critère devrait légèrement avantager la France et davantage la R.F.A.

De cette initiative de Paris, les Britanniques retiendront surtout que « leur » problème dans la négociation est en voie de règlement et qu'il *ne reste plus à Mme Thatcher qu'*à hausser le ton pour que le niveau de la compensation soit plus élevé que ce que les pays partenaires ont en tête. Quant aux autres dossiers de la négociation, l'augmentation des ressources de la Communauté, la mise en œuvre d'actions nouvelles, la réforme de la politique agricole commune, ils sont, le premier – pourtant le plus important – ignoré, *le deuxième*, peu *avancé*, le *troisième*, tout proche d'une situation de blocage.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Les pays en développement associés à la C.E.E. craignent une diminution de l'aide financière

Luxembourg (Communautés européennes). – **La première séance de pourparlers pour la conclusion d'un nouvel accord de coopération entre la C.E.E. et soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) s'est tenue les 6 et 7 octobre.**

Bien que la présentation des positions soit restée dans un cadre strictement diplomatique, il apparaît nettement que les divergences entre les Dix et leurs partenaires du tiers-monde sont à ce stade très sérieuses. Une nouvelle session ministérielle se tiendrait à la mi-décembre à Athènes.

De notre correspondant

Les demandes des A.C.P. sont tellement éloignées de l'approche des Dix – dont certains, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale notamment, souhaitent un accord à *moindres frais* – qu'il *est* difficile d'exclure un dérapage. Au premier rang des difficultés figure l'effort financier que seront prêts à fournir les Dix pour la période 1985-1990. Si, du côté communautaire, on s'est montré particulièrement discret à ce sujet, M. Mogwe, ministre des affaires étrangères du Botswana et président du conseil A.C.P., a indiqué que les ressources par tête d'habitant mises à la disposition des pays en développement par la C.E.E. ont, entre les deux conventions, baissé en termes réels de 20 %. En outre, la question de l'endettement extérieur sera un cheval de bataille pour les A.C.P., alors que la majorité des gouvernements membres de la C.E.E. refusent que la question soit abordée.

Les pays en développement acceptent bien l'idée d'une politique axée sur l'autosuffisance alimentaire, mais ils craignent de toute évidence que ce soit là un prétexte communautaire pour ne pas adapter les ressources à leurs besoins. Les A.C.P. redoutent également que, sous couvert d'adapter les dispositions de la convention aux nouvelles exigences du développement, les Dix n'enlèvent certains avantages dont le tiers-monde bénéficie actuellement.

Leur position comporte toutefois certaines contradictions. Alors qu'ils conviennent de la nécessité de donner la priorité aux productions vivrières, ils demandent parallèlement *un accroissement substantiel* des fonds pour couvrir les pertes de recettes à l'exportation des produits de base (café, cacao, arachide, etc.). Ils sont très réticents à ce que les crédits soient destinés aux secteurs en difficulté (les transferts financiers de la C.E.E. se font pour l'instant en majorité sous forme d'aide à la balance des paiements).

Les A.C.P. souhaitent que l'Europe – à l'instar de ce qui est accordé pour leurs ventes de sucre – consente pour leurs exportations agricoles des prix garantis dans les limites de contingents. M. Pisani a rejeté catégoriquement cette suggestion, en déclarant qu'il *« serait déloyal de laisser croire qu'il pourrait en être question »*. Enfin, la volonté de la Communauté de contribuer à l'élaboration avec les A.C.P. de « stratégies » (alimentaire, industrielle, énergétique, minière) est aussi un facteur de méfiance. M. Mogwe n'a-t-il pas rappelé solennellement *« le respect de la souveraineté nationale entre les parties contractantes » ?*

MARCEL SCOTTO.

Sidérurgie

LA C.E.E. VEUT RECONDUIRE LES MESURES PROTECTIONNISTES

A la demande des sidérurgistes, la commission économique de la C.E.E. souhaite reconduire et éventuellement renforcer l'an prochain les différentes mesures de limitation des importations d'acier en provenance des pays tiers.

Seraient reconduits le régime des *prix de base appliqué à plus de onze* pays (Etats-Unis, Suisse, Canada, U.R.S.S., R.D.A., Yougoslavie, Argentine, Venezuela, Algérie et Portugal) et les « arrangements » passés avec quatorze autres (Autriche, Finlande, Norvège, Suède, Afrique du Sud, Australie, Brésil, Corée du Sud, Espagne, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie et Tchécoslovaquie). L'accord *particulier avec le Japon enfin serait renouvelé.*

Bruxelles souhaite que ce dispositif soit strictement appliqué. En 1982, la pénétration des aciers tiers était remontée à 10 % du marché européen contre 7,1 % en 1981 et 9,5 % entre 1978 et 1981.

M. ROCARD FACE AUX AGRICULTEURS

Un pacte sur la PAC

Les briques et les ardoises du château de Grignon, tel était le cadre solennel choisi par le ministre de l'agriculture et les dirigeants des grandes organisations paysannes pour conclure un pacte sur la politique agricole commune (PAC), à l'approche des négociations sur la réforme de la Communauté.

En présence des quatre présidents : MM. François Guillaume (F.N.S.E.A.), Luc Guyau (Jeunes agriculteurs), Louis Perrin (chambres d'agriculture) et André Laur (mutualité, coopération et Crédit agricole), M. Michel Rocard a lu, devant des journalistes spécialement rassemblés, une déclaration soigneusement rédigée. Tradition de cette architecture du dix-septième siècle, qui abrite l'Institut national agronomique ; traditions retrouvées et affichées de la concertation gouvernementale avec la profession agricole.

« Nous avons eu, au calme, une réunion de travail très fructueuse sur la réforme de la PAC, a déclaré M. Rocard. *Il n'est pas question de l'entreprendre sans au moins un accord sur les orientations principales avec les grandes organisations professionnelles. »* De fait, les organisations ont indiqué qu'il n'y avait pas de divergence de fond sur la proclamation ministérielle qui demande *« le retour au respect des principes »* communautaires. *« Nous ne pouvons pas,* a souligné de son côté M. Guillaume, *accepter de discuter des modalités de la PAC, s'il fallait en changer, avant de savoir quelle est l'ambition agricole de la C.E.E. »*

... Le texte indique : *« L'Europe agricole doit tout d'abord réaffirmer son identité commerciale »,* ce qui implique *« que soient engagées des actions efficaces contre les importations anormales en provenance des pays tiers ».* La C.E.E. doit aussi *« rétablir des conditions de concurrence équitables par un démantèlement des montants compensatoires monétaires par étapes rapides et inconditionnelles ».* Ces conditions remplies, *« un effort de rationalisation de certaines organisations de marché pourrait prendre son sens ».*

Toutefois, cet effort *« ne peut pas se traduire par un plafonnement rigide du budget agricole. (...) On peut, par contre, envisager une rationalisation budgétaire qui passerait par un infléchissement dans l'orientation des productions, de façon à éviter une croissance trop rapide de celles dont le marché mondial paraît aujourd'hui stabilisé ».* Il s'agit notamment du secteur laitier : la réforme du système de soutien devra *« permettre la poursuite de la modernisation des exploitations laitières, exclure toute politique de prix restrictive, tenir compte des responsabilités relatives de chacun des différents types d'exploitation dans les coûts de gestion du marché ».* Il n'a pas été fourni d'autres précisions sur la stratégie que comptent mener les responsables français lors des prochaines négociations communautaires. M. Rocard s'est contenté d'indiquer : *« La réalité est suffisamment complexe pour exiger des procédures complexes. »* – M. B.

CONJONCTURE

Les comptes de la nation au deuxième trimestre

- ***Amélioration de la situation des entreprises***
- ***Baisse du pouvoir d'achat des ménages***

Le produit intérieur brut marchand a progressé de 0,5 % au deuxième trimestre 1983 (après avoir diminué de 0,2 % au premier trimestre), alors que la demande intérieure baissait de 1,4 %, indiquent les comptes trimestriels de l'INSEE. La production nationale a *donc repris du terrain par rapport à* l'offre étrangère. Les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement, ainsi que les services, ont profité de ce nouveau partage. En revanche, la production a nettement diminué dans l'agriculture, le bâtiment et les industries de biens de consommation.

Les importations ont nettement baissé : de 5,3 % en volume par rapport au premier trimestre (+ 2 % au premier trimestre). Cette baisse est surtout sensible dans l'automobile, l'équipement ménager et l'équipement professionnel.

Les exportations ont progressé de 2,7 % en volume, les meilleurs résultats étant enregistrés sur l'automobile (+ 4,5 %), l'équipement professionnel et les produits agricoles.

La demande intérieure reste molle. La consommation des ménages progresse de 0,5 %, ce qui compense la baisse de 0,4 % du premier trimestre. Le rattrapage ne concerne que les services, la consommation de produits manufacturés continuant de baisser (– 3,9 % du début à la fin du premier semestre). Autre élément de la demande intérieure, les investissements baissent de 3,2 % en volume au deuxième trimestre.

Les prix à la production augmentent nettement plus vite au deuxième trimestre : + 2,7 % après + 2 % au premier trimestre (1). Cela permet aux entreprises – avec une modération de l'évolution du coût salarial par unité produite (+ 1,6 %) et une baisse des effectifs – d'améliorer leur marge d'exploitation et leur compétitivité sur les marchés intérieur et extérieur.

Pour les ménages, le pouvoir d'achat du revenu disponible (après impôt) baisse de 0,3 % (+ 0,4 % avant impôt après – 0,5 % au premier trimestre). Les ménages continuent de privilégier la consommation (+ 0,5 %), au détriment de l'épargne qui revient à un taux de 14,4 % du revenu disponible contre 14,5 % au premier trimestre. On notera que le taux d'épargne ne *cesse de baisser depuis le* début de 1982.

(1) Les prix à la production concernent non seulement l'industrie, mais aussi les services et l'agriculture.

Les prévisions du gouvernement : baisse de 0,4 % du salaire moyen en 1984

Le gouvernement confirme, dans le rapport économique et financier remis aux parlementaires en annexe au projet de loi de finances pour 1984, qu'il *table sur une hausse des* prix de détail de 8,4 % entre janvier et décembre de cette année, puis sur une hausse de 5 % en 1984.

« Une telle décélération est un objectif ambitieux mais indispensable pour éviter que la détérioration de la compétitivité de la France n'obère la croissance de l'emploi et des revenus », note le rapport, qui souligne que le succès de la politique de désinflation mise en œuvre par le gouvernement aboutirait à annuler – ou presque – l'année prochaine la différence d'inflation entre la France et la moyenne de nos partenaires (1).

La décélération des hausses de prix est associée dans les comptes du gouvernement à un sensible freinage des hausses de revenus nominaux, mais aussi réels.

Le taux de salaire horaire nominal dans l'industrie n'augmenterait que de 6,4 % en 1984, contre 10,7 % en 1983 (prévisions actuelles), 15,4 % en 1982, 15 % en 1981, 15,3 % en 1980. Mais le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête baisserait de 0,4 %, après avoir augmenté de 0,3 % en 1983 (prévisions), de 0,3 % en 1982, de 0,6 % en 1981, de 1 % en 1980.

Quant au revenu disponible des ménages, qui tient compte des impôts et des prestations sociales, il resterait pratiquement stagnant l'année prochaine en valeur réelle (+ 0,1 %) comme cette année (– 0,1 %), après avoir progressé de 2,4 % en 1982, de 2,8 % en 1981, et avoir baissé de 0,3 % en 1980.

(1) La différence d'inflation avec nos huit principaux partenaires ne serait plus que de 0,7 % en 1984, après avoir été de 2,6 % en 1980, de 2,8 % en 1981 et en 1982 (2,2 % en 1983, selon les estimations).

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 29-9-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	376 235
dont :	
Or	280 740
Disponibilités à vue à l'étranger	26 877
ECU	74 548
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 069
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	11 940*
dont :	
Concours au Trésor public	5 760
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	210 093
dont :	
Effets escomptés	84 905
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 263
5) DIVERS	10 843
Total	683 375

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	183 253
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 416
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	30 665
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	66 793
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des *réserves*	12 428
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 954
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	8 611
Total	683 375

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en août : + 0,6 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (août 83/ août 82)	des 6 derniers mois (août 83/ fév. 83)	des 3 derniers mois (août 83/ mai 83)	du dernier mois (août 83/ juillet 83)
● ENSEMBLE	+ 9,7	+ 5	+ 2	+ 0,6
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 8,9	+ 4,7	+ 2,4	+ 1
Produits à base de céréales	+ 13	+ 6,6	+ 2,4	+ 1,9
Viandes de boucherie	+ 8,3	+ 3,4	+ 2,6	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 4,3	+ 0,9	+ 1,8	+ 0,9
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 8,4	+ 1,9	− 0,4	+ 0,5
Produits de la pêche	+ 10,7	+ 4,2	+ 1,9	+ 0,6
Laits, fromages	+ 9,1	+ 4,7	+ 2,3	+ 0,7
Œufs	+ 20,9	+16,3	+15,1	+ 2,7
Corps gras et beurres	+ 5	+ 5,9	+ 3,4	+ 1,3
Légumes et fruits	+ 7,6	+ 5,5	+ 4,6	+ 2
Autres produits alimentaires	+ 8,4	+ 5,3	+ 2,3	+ 0,8
Boissons alcoolisées	+ 9,1	+ 6	+ 1,1	+ 0,4
Boissons non alcoolisées	+ 13,6	+ 7,2	+ 2,2	+ 0,9
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,3	+ 4,8	+ 1,9	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 10,1	+ 5,2	+ 1,4	+ 0,4
Vêtements de dessus	+ 9,1	+ 4,7	+ 1	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 11,2	+ 5,8	+ 1,8	+ 0,4
Articles chaussants	+ 9,6	+ 4,6	+ 1,6	+ 0,3
Autres articles textiles	+ 10,2	+ 5,9	+ 1,9	+ 0,4
2) Autres produits manufacturés	+ 9,2	+ 4,8	+ 2	+ 0,5
Meubles et tapis	+ 8,8	+ 4,8	+ 1,9	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7,4	+ 4,5	+ 1,7	+ 0,7
Autres articles d'équipement du ménage	+ 9,8	+ 6	+ 2,4	+ 0,6
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,1	+ 4,3	+ 1,8	+ 0,5
Articles de toilette et de soins	+ 5,4	+ 4,1	+ 0,4	+ 0,3
Véhicules	+ 10,8	+ 5,4	+ 3,6	+ 0,2
Papeterie, librairie, journaux	+ 10,3	+ 5,8	+ 2,1	+ 0,5
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,1	+ 1	+ 0,4	+ 0,3
Autres articles de loisir	+ 9,1	+ 4,4	+ 1,5	+ 0,3
Combustibles, énergie	+ 9,4	+ 4,6	+ 1,6	+ 0,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 13	+ 5,9	+ 3,8	+ 0,3
● SERVICES	+ 11,1	+ 5,5	+ 1,8	+ 0,5
Services relatifs au logement	+ 9,7	+ 4,3	+ 1,8	+ 0,1
dont : loyers	+ 9,9	+ 3,9	+ 1,6	−
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 10,4	+ 4,1	+ 1,5	+ 0,2
Services de santé	+ 13,2	+ 7,1	+ 0,3	−
Transports publics	+ 11,9	+ 6,2	+ 2,4	+ 1,8
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 11,9	+ 6,9	+ 1,7	+ 0,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 11,8	+ 5,5	+ 2,3	+ 0,9
Autres services (3)	+ 9,6	+ 5	+ 2,6	+ 0,4

L'indice de l'INSEE, calculé sur une nouvelle base (100 en 1980), s'est inscrit à 140,2 en août, contre 139,4 en juillet.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

SOCIAL

Un entretien avec M. Yvon Chotard

(Suite de la première page.)

» Nous devons faire tous les sacrifices pour briser l'inflation et rapprocher notre pays de ceux qui, bien avant nous, ont réussi à la maîtriser. Incontestablement, cela passe par la fin de la course des salaires et des prix.

» Je ne connais pas d'autres moyens de casser ce cycle infernal que de définir une politique salariale sans la confronter immédiatement avec l'indice des prix, que de désindexer les salaires des prix. Ainsi, pour 1983, nous maintenons comme objectif les 8 %, sans nous demander si ces 8 % seront atteints ou dépassés. Et, pour les salaires de 1984, nous attendons la mi-novembre pour faire une recommandation à nos branches professionnelles.

— Qu'en sera-t-il des « clauses de sauvegarde » ?

— Aucune rencontre de clause de sauvegarde n'est prévue d'ici à la fin de l'année. Si certains accords ont inclu — notre vocabulaire est un peu différent de celui du secteur public — une « clause de revoyure », je puis vous assurer que nous insisterons pour que ce ne soit pas l'occasion d'un réajustement des salaires.

— Il y aura donc éventuellement baisse du pouvoir d'achat dans certains secteurs si les prix dépassent 8 % en 1983 ?

— Au cours des années précédentes, nous avons enregistré, dans des pays voisins, que les syndicats avaient accepté de ne pas réclamer le réajustement des accords de salaires lorsque les prix avaient dépassé les prévisions. Nous ne voyons pas pourquoi en 1983 les syndicats français — qui prêchent le réalisme économique — n'iraient pas jusqu'au bout et n'adopteraient pas la même attitude.

« Eviter les dérapages sur les salaires »

— Quand M. Le Pors dit que la fonction publique ne doit plus jouer « les premiers violons » en matière salariale et que les entreprises du privé doivent commencer les négociations sans l'attendre comment réagissez-vous ?

— Nous n'attendrons pas les décisions qui seront prises dans le secteur public. Nous fixerons notre position à la mi-novembre. Mais si le secteur public donne le mauvais exemple, nous en subirons les conséquences. Ce qui s'est produit dans un passé proche et lointain nous incite à être très vigilants sur les éventuels débordements du secteur public, qui n'a pas toujours donné le bon exemple.

— Comment allez-vous appliquer l'obligation légale de négocier les salaires réels qui joue dès cette année ?

— Il y a une grande difficulté que nous avions perçue et signalée lors de l'élaboration des lois Auroux. Le gouvernement de l'époque n'a pas voulu la voir. Cette obligation de négocier est l'occasion et l'instrument d'une accélération des salaires, donc de l'inflation.

» Il est évident que lorsqu'il y a deux négociations superposées — dans l'entreprise et dans la branche professionnelle — il y a deux possibilités de dérapage. Mais nous ne laisserons pas les entreprises « dans la nature ». Nous leur rappellerons que la priorité, c'est la convention collective. Nous avons donc demandé à nos branches professionnelles d'examiner les moyens d' « encadrer » les négociations d'entreprise pour éviter les dérapages sur les salaires.

— Estimez-vous que les conditions sont réunies pour que les entreprises se mobilisent effectivement pour l'emploi ?

— Je suis étonné, cette année, de l'extrême pudeur de tous — et en particulier des syndicats — à évoquer les problèmes de l'emploi comme s'ils avaient perdu toute acuité ! Pour le C.N.P.F., l'emploi reste la priorité fondamentale. Yvon Gattaz l'a d'ailleurs rappelé sans ambiguïté le 6 septembre. Toute *notre stratégie vise à lutter efficacement* contre le chômage.

» Mais depuis deux ans, en matière d'emploi, nous considérons que le gouvernement a fait fausse route. Il ne peut y avoir de politique de l'emploi efficace qu'appuyée sur une politique de compétitivité de nos entreprises. Une politique de l'emploi artificielle peut donner des résultats au niveau des statistiques, pas dans les faits. Elle peut apporter un répit, pas une solution. Un fait le prouve : depuis un an, il n'y a plus, contrairement aux dix années passées, un solde positif de création d'emplois. Le nombre d'emplois diminue de près de dix mille par mois. C'est la preuve des difficultés des entreprises. C'est pour cela que nous disons que quand nous nous battons pour les entreprises, nous nous battons pour l'emploi.

» Pourtant, depuis deux ans, nous avons fait preuve de bonne volonté. Nous avons joué le jeu. Nous nous sommes mobilisés pour l'emploi des jeunes. Nous avons accepté les contrats de solidarité. Mais aujourd'hui il y a sept cent mille préretraités, et le coût de ces préretraites déséquilibre dangereusement le financement de la protection sociale et d'abord de l'UNEDIC. Le développement des préretraites améliore peut-être les statistiques mais ne règle pas le problème de l'emploi et crée un nouveau type de problème social : on crée des ghettos de préretraités. C'est un élément de déséquilibre grave pour notre société.

» Nous n'irons pas plus loin dans cette direction. En attendant que la croissance économique et la prospérité des entreprises permettent de créer de véritables emplois, *il faut* prendre des mesures spécifiques. Il faut donner la priorité à l'emploi des jeunes et développer des formules spécifiques d'insertion professionnelle. Ainsi, on prépare l'avenir. Préparer l'avenir, c'est également développer la flexibilité du travail et des conditions d'emploi. C'est le sens de l'évolution de tous les pays modernes. C'est la conclusion du rapport de Michel Albert et de James Ball, présenté au Parlement européen. C'est la proposition que nous avons faite aux syndicats le 9 septembre.

— Qu'attendez-vous des négociations du 21 octobre sur l'élaboration d'un nouveau régime de l'assurance-chômage ?

— Que l'on ne dramatise pas la situation et que l'on ne clame pas que cette négociation est celle de la dernière chance! Nous sommes en face de problèmes d'une grande complexité. Dans tous les pays où ils existent, les systèmes de protection sociale, et en particulier l'assurance-chômage, sont en difficulté. Il faut donc que cette négociation soit abordée de telle façon qu'elle aboutisse. Je rappelle que les solutions arrêtées par le gouvernement l'an dernier n'ont pas tenu la route plus de six mois.

» Nous irons donc à cette négociation avec la volonté d'aboutir à un système nouveau dans lequel nous séparerons les indemnisations qui correspondent à une assurance et celles qui relèvent d'un devoir de solidarité nationale. Les premières sont de la responsabilité des partenaires sociaux, les secondes de l'État. Nous négocierons dans un esprit positif mais en rappelant que ce sont les entreprises qui apportent l'essentiel de la contribution à l'indemnisation du chômage. Si elles ne veulent pas être victimes d'une croissance aveugle des dépenses, les entreprises n'entendent pas non plus se dégager de leur devoir de solidarité. Si nos partenaires abordent la négociation d'une manière aussi sereine, il n'y a aucune raison que, malgré les difficultés, nous ne parvenions pas à des solutions répondant à une approche nouvelle des problèmes d'emploi pour les cinq prochaines années.

« Nous ne faisons pas la politique du pire »

— Si le patronat fait son « tri » lors des élections à la Sécurité sociale entre les syndicats « marxistes » et les autres, ne risque-t-il pas de compromettre le « renouveau » de la politique contractuelle ?

— Nous ne sommes pas plus gênés que la C.G.T. lorsqu'elle discute avec un patronat dont elle demande toujours la disparition. A ma connaissance, même après avoir lu l'interview de M. Krasucki dans *le Figaro*, je ne crois pas que la C.G.T. ait changé d'avis sur ce point. Le problème ne se pose pas en termes de maintien ou non de la politique contractuelle.

» En ce qui concerne la Sécurité sociale, nous continuerons à réclamer le paritarisme puisque les entreprises apportent plus des deux tiers des ressources. Mais comme nous ne *faisons pas la politique du pire*, nous ne pratiquerons pas la politique de la chaise vide si le résultat des élections nous fait apparaître que, même minoritaires, nous pouvons encore jouer un rôle utile. Quant à mes critiques sur les syndicats « marxistes », elles résultent de notre opposition aux solutions qu'ils préconisent, pour la Sécurité sociale par exemple.

— Comment voyez-vous le climat social dans les entreprises ? N'est-il pas contradictoire de présenter, d'une part, la C.G.T. comme « calme et pondérée » sur le plan revendicatif et, d'autre part, voulant prendre le pouvoir dans l'entreprise ? Une reprise du dialogue avec cette organisation est-elle possible ?

— Je constate actuellement une très grande inquiétude : inquiétude des chefs d'entreprise pour l'avenir de leurs entreprises, des salariés pour leur pouvoir d'achat, des cadres face à l'augmentation de la pression fiscale. Cette inquiétude est générale. Toutefois, le climat social reste calme. Cela s'explique par une meilleure prise de conscience des Français de la gravité de la situation mais aussi — et c'est en cela que ce calme est un peu artificiel — par la proximité des élections du 19 octobre. Quant aux négociations, nous les menons avec tous les syndicats, y compris la C.G.T. que nous respectons pour la confiance que lui fait un grand nombre de salariés, bien que nous soyons sans illusions sur ses objectifs réels.

— Quel bilan dressez-vous de l'application des lois Auroux ? Demandez-vous toujours leur abrogation ?

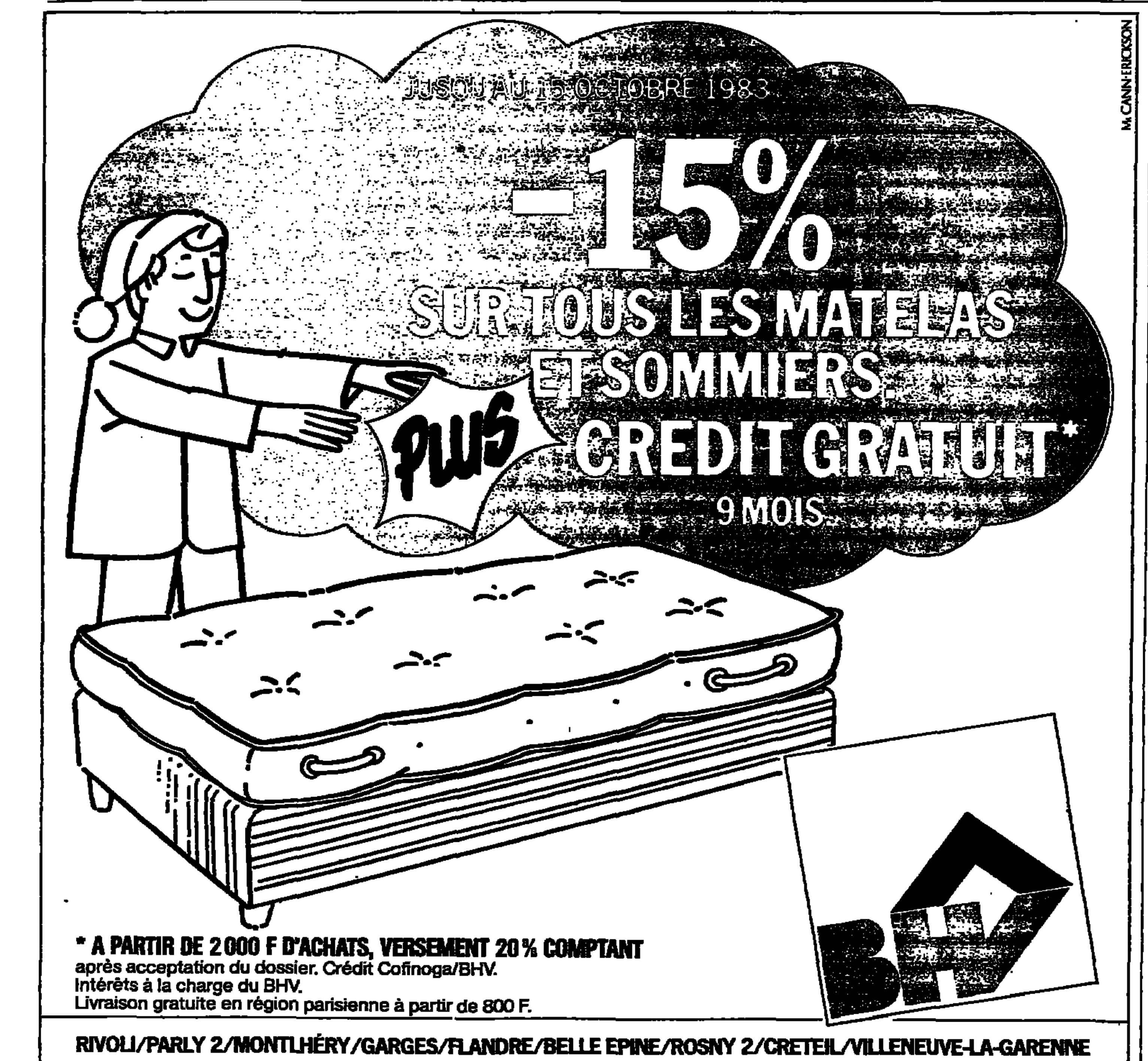
— Oui, car nous considérons que ce sont de mauvaises solutions à de vrais problèmes. Par exemple, nous sommes favorables à l'expression des salariés mais nous ne pensons pas que l'on y parviendra par quelques réunions par an. Seul point de satisfaction : le bilan des accords signés montre que le rôle primordial de l'encadrement dans le dialogue social a été reconnu comme nous le demandons.

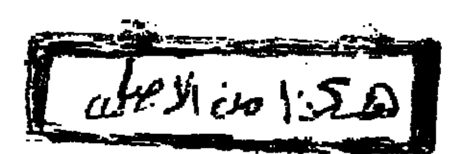
» Nous continuerons donc à développer notre politique d'innovation sociale dans les entreprises. Nous organiserons ainsi, en décembre, une journée nationale d'études sur le dialogue permanent dans l'entreprise.

» Vigilant sur les lois Auroux, le C.N.P.F. est constant dans son attachement à la politique contractuelle. Il est faux de dire, comme M. Krasucki, qu'il n'y a plus de politique contractuelle. Depuis onze ans que j'ai la responsabilité de la commission sociale, nous n'avons jamais autant négocié.

» Nous continuons à refuser d'opposer les deux aspects d'une politique sociale active : celui du dialogue avec les syndicats et celui de l'innovation sociale dans l'entreprise. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.





AFFAIRES

Confusion dans la vidéo

Matraquée fiscalement par un Etat en quête de millions pour boucler son budget et qui s'imagine trouver là, après l'automobile, une nouvelle « vache à lait » ; représentée par une profession où les César Birotteau sont légion ; souffrant d'une pénurie de programmes de qualité et de l'existence de trois standards de magnétoscopes incompatibles (le V.H.S., le Betamax et le V 2 000), la vidéo est désormais soumise au régime de la douche écossaise de la part des fabricants de matériels.

Comment s'y retrouver par exemple dans les zigzags de Philips. Quelques jours seulement après la présentation en première mondiale au Vidcom de Cannes de sa nouvelle caméra magnétoscope 8 millimètres, le groupe néerlandais laissait entendre, *mercredi, à Eindhoven, qu'il* pourrait, à l'instar de Grundig, fabriquer lui aussi des magnétoscopes en V.H.S. Une nouvelle qui a surpris tout le monde et pris à contrepied le réseau commercial du groupe.

D'où la « mise au point » survenue jeudi selon laquelle *« aucune décision n'a encore été prise sur le point de savoir si des magnétoscopes de technique V.H.S. seront fabriqués par Philips pour les marchés en dehors de l'Europe. Il ne s'agit donc, en l'état actuel des choses, que d'un simple projet à l'étude concernant l'approvisionnement de marchés extra-européens ».*

Cette mise au point ne trompe personne. Le mal est fait. En annonçant leur intention de fabriquer éventuellement du V.H.S., Grundig puis Philips risquent bel et bien d'avoir signé l'arrêt de mort de leur V 2 000.

V.H.S., Betamax, V 2 000, 8 mm, vidéodisque V.H.D., vidéodisque à laser, etc. Pour le consommateur potentiel, le bon *sens ne commande-t-il pas d'at*tendre que les firmes industrielles aient arrêté des stratégies claires et crédibles ?

J.-M. Q.

Les caisses d'épargne au feu de la concurrence

Les caisses d'épargne vont devoir affronter la concurrence, être plus *« responsables »* financièrement et mener une *« politique active de l'épargne »*, a déclaré, jeudi 6 octobre, M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, en clôture du sixième congrès national du réseau de l'Écureuil à Paris. Les travaux de ce congrès portaient sur les conséquences de la réforme des statuts des caisses, mise en application en juillet dernier, et sur leur place dans le système financier français.

On sait que la politique actuelle des pouvoirs publics va dans le sens d'une « banalisation » des produits soumis à la concurrence. Dans ses « propositions », remises à M. Delors au printemps 1982, M. Jean-michel Bloch-Lainé avançait l'idée d'une *« mort lente »* du livret A des caisses d'épargne exonéré d'impôt. Cette suggestion ne fut pas retenue, la Caisse des dépôts et le Trésor n'étant nullement disposés à perdre la disposition des énormes dépôts du livret A, mais il fut décidé que les nouveaux produits à caractère privilégié seraient distribués par l'ensemble du réseau. Ainsi en a-t-il été du livret d'épargne populaire, dit «livret rose» et, tout récemment, du CODEVI, exonérés d'impôts sur le revenu.

Dépossédées, partiellement, de leur quasi-monopole partagé avec le Crédit mutuel dans le domaine de l'épargne populaire, les caisses vont pouvoir utiliser toute la panoplie dont disposent les banques et se montrer plus agressives. M. Delors a annoncé, jeudi, qu'elles vont pouvoir consentir des « facilités de caisse » *(découverts), aux titulaires de leurs* comptes de chèques, pratique rigoureusement interdite jusqu'à présent. Ensuite, elles pourront « diversifier » leurs instruments de collecte. Certes, le fameux livret A gardera son caractère de « produit d'appel », mais les caisses pourront également ouvrir des comptes à terme, émettre des bons de caisse et des obligations.

Pour assurer la modernisation de quatre cent soixante-huit caisses et la formation de leurs vingt-sept mille cinq cents employés, toujours suivant M. Delors, une dotation initiale de 1 milliard de francs, prélevés sur les 12 milliards de francs du Fonds de réserve et de garantie que gère la Caisse des dépôts, sera versée à un « fonds de solidarité ».

Enfin, une évolution va se produire dans le sens d'une *« responsabilisation »* des caisses, selon l'expression de M. Jean-Pierre Thiolon, administrateur unique du nouveau Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP). Jusqu'à présent, les caisses, rémunérées par une commission fixe (0,75 %) sur les dépôts transmis à la Caisse des dépôts, ne supportaient aucun risque, ni sur le coût de la « transformation » (variation possible du taux des ressources face à celui des emplois) ni sur le sort des prêts consentis à la clientèle.

Désormais, elles prendraient à leur charge une partie de ce risque, et de la garantie sur les produits délivrés, en fait ceux qui sont banalisés (épargne logement, bons du GREP, bons de caisse). A cet effet, une dotation de 2 milliards de francs leur sera versée, toujours prélevée sur le Fonds de réserve de la Caisse des dépôts. – F. R.

QUI VA PAYER LE SURCOUT DU GAZ ALGÉRIEN EN 1984 ?

« Nous n'avons pas été officiellement avertis que l'Etat ne prendra pas en charge », en 1984, le surcoût du gaz algérien ont déclaré, jeudi 6 octobre, plusieurs dirigeants de Gaz de France, au cours d'une conférence de presse. Ce surcoût « politique », représentant 13,5 % du prix de vente – soit en 1982 et 1983 respectivement 1,5 et 1,4 milliard de francs – devait, aux termes du contrat signé en février 1982 avec l'Algérie, être pris en charge par l'Etat.

*Pour la première fois, il ne fi*gure pas dans le projet de budget pour 1984 du ministère des relations extérieures. *« Nous avons des craintes. Si ces charges supplémentaires aggravent notre déficit nous espérons que le gouvernement le compensera »,* ont ajouté les dirigeants de Gaz de France.

L'établissement devrait perdre en 1983 quelque 2 milliards de francs. Pour rééquilibrer ses comptes l'an prochain, il lui fau*drait augmenter au 1er janvier ses* tarifs de 7 %. La prise en charge du surcoût en 1984 l'obligerait, pour maintenir cet objectif d'équilibre financier, à majorer ses tarifs de 3 % supplémentaires. En outre, G.D.F. redoute que la distinction entre le prix *« commercial »* et le prix *« politique »* du gaz algérien ne soit abolie, ce qui risquerait de pousser les autres fournisseurs de l'établissement (Pays-Bas, U.R.S.S., Norvège, R.F.A., etc.) à demander à leur tour un réajustement de leurs prix.

« Le problème de Gaz de France est de bien convaincre ses vendeurs qu'il ne peut aller au-delà d'un prix seuil », résultant des conditions de concurrence sur le marché final avec les autres énergies, a noté M. André Meallier, directeur-adjoint à la direction générale.

Pour ce qui est des approvisionnements, les dirigeants de Gaz de France ont estimé qu'il n'y *avait « pas de problèmes d'ici à 1990 ».* La hausse des consommations, prévue notamment par le groupe long terme énergie du Plan, et qui, selon G.D.F., est possible, compte tenu d'un avantage compétitif de 10 à 15 % environ du gaz par rapport aux énergies concurrentes, devrait permettre d'absorber sans difficultés les quantités prévues par les contrats à signer par l'établissement.

*En 1990, ces contrats de*vraient représenter au minimum 29 millions de tonnes équivalent pétrole, compte tenu des clauses de souplesse prévues, notamment avec l'U.R.S.S.

● **Expulsion des chômeurs qui occupaient la mairie de Louvroil.** – Les chômeurs qui occupaient la mairie de Louvroil (Nord), *depuis le* 27 septembre, ont été expulsés vendredi 7 octobre vers 5 heures par la police, sur réquisition du maire, M. Bocquet (P.C.). L'expulsion s'est déroulée sans incidents. Les chômeurs, qui sont soutenus par le parti communiste internationaliste (P.C.I.), ont appelé à une manifes*tation dimanche* à 11 heures devant la mairie pour protester contre leur expulsion et obtenir la venue de M. Jack Ralite, ministre chargé de l'emploi.

● **Progression des ventes d'automobiles aux Etats-Unis.** – Les ventes de modèle 83 aux Etats-Unis *ont progressé de 14,7 % par rapport* à celles de 1982. 8 813 780 automobiles ont ainsi été vendues durant l'année automobile (qui s'achève le 30 septembre), contre 7,68 millions l'an passé.

Les pouvoirs publics veulent empêcher la cessation d'activités de Dunlop-France

Une réunion de toutes les parties touchées par le dépôt de bilan de Dunlop S.A. – syndicats, professionnels des pneumatiques, dirigeants de l'entreprise et syndics – aura lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre, a annoncé le ministère de l'industrie, qui ne cache pas qu'il s'agit d'un dossier *« très difficile »*. Le dépôt de bilan de Dunlop-France en même temps que la demande par la maison mère britannique Dunlop holding de la mise en liquidation de biens de sa filiale française a provoqué une vive émo*tion à Montluçon (Allier), siège de* la principale usine de pneumatiques du groupe. Si la fabrication de balles de tennis et de matelas (1 500 des 5 500 employés de Dunlop en France) semble peu menacée, il n'en est pas de même pour la production de pneumatiques. Tous les fabricants français souffrent en effet de surcapacités et même Michelin perd de l'argent.

A Montluçon donc, où, avec 2 700 salariés l'usine Dunlop est la plus importante du département, une fermeture éventuelle entraînerait des conséquences *« catastrophiques pour l'économie de la ville »*. La C.G.T. affirme donc que l'usine de Montluçon est « viable », tandis *que le maire (P.C.) de la ville élève* la plus vive protestation et que M. Chaubard, député (P.S.) de l'Allier, voit dans cette décision *« la faute des actionnaires et du gouvernement britannique »*, qui veulent placer le gouvernement français dans une situation dont la difficulté *n'échappe à personne.*

Amiens, dans la Somme, où sont produits par 970 personnes la quasi-totalité des pneus de tourisme de Dunlop-France, et l'usine de Tergnier (Aisne, 220 salariés), qui fabrique des roues métalliques, ne sont pas mieux lotis.

Le dépôt de bilan soudain mais prévisible – depuis la vente par Dunlop de ses activités pneumatiques européennes au japonais Sumitomo *(le Monde* du 6 octobre) – soulève une polémique entre la *direction et le ministère de l'indus*trie. Si les dirigeants affirment que l'actionnaire britannique a rempli son devoir, on se déclare « scandalisé » au ministère que Dunlop ne respecte pas ses engagements. En contrepartie d'une aide importante des pouvoirs publics accordée en octobre 1982, Dunlop aurait dû remettre dans sa filiale 65 millions le 30 septembre et 150 millions le 1er janvier 1984.

Il reste maintenant aux pouvoirs publics à trouver une solution. Mais, *étant donnés les pertes de Dunlop* et l'état du marché, les repreneurs éventuels risquent d'être rares.

Jusqu'au 31 décembre

LA HAUSSE DES LOYERS RÉVISABLES EST DE 4,8 %

L'indice du coût de la construction de l'INSEE pour le deuxième trimestre de 1983 s'est établi à 760 et a été publié au *Journal officiel* du 6 octobre. Il est, par rapport à l'indice du deuxième trimestre 1982, en hausse de 5,997 %. Depuis l'adoption de la loi Quilliot, il sert de base aux révisions annuelles des loyers, lorsque l'indice cité dans le bail est celui du deuxième trimestre.

Pour les loyers révisables avant le 31 décembre 1983, un décret a limité la hausse, résultat de la révision annuelle à 80 % de la progression de l'indice, soit 4,8 %.

Pour ceux du tout début de 1984 (la publication de l'indice trimestriel du troisième trimestre intervenant habituellement au cours du mois de janvier), il est vraisemblable qu'un nouveau décret interviendra, prorogeant la limitation de hausse à 80 % de la progression de l'indice. Mais il faut attendre la publication de ce décret pour que cette limitation soit applicable.

RÉSERVES SYNDICALES AU PLAN PRÉSENTÉ POUR SAUVER CREUSOT-LOIRE

La fédération C.G.T. de la métallurgie a affirmé ne pas partager *« le choix et les décisions »* prises par les pouvoirs publics pour aider au sauvetage de Creusot-Loire. La C.G.T. craint *« la suppression de plusieurs milliers d'emplois »* et voit la solution dans *« un contrôle public suffisant dans Framatome et dans Creusot-Loire »*. La C.G.C. estime, de son côté, que le plan de redressement *« laisse planer l'incertitude car les moyens réunis à ce jour restent insuffisants »*.

M. Laurent Fabius, répondant d'autre part à M. Pierre Joxe, député (P.S.) de Saône-et-Loire, le 5 octobre, à l'Assemblée nationale, a souligné notamment : *« L'Etat a donné son accord de principe à la reprise par Usinor, pour 1 F, des activités de forge et de fonderie et par Sacilor de la société Imphy pour la même somme »*, ce qui laisse supposer que le site de Pamiers que se disputaient les deux groupes sidérurgiques publics ira à Usinor.

Nominations

M. ANDRÉ HENRY DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL A L'ÉCONOMIE SOCIALE

M. André Henry a été nommé par le conseil des ministre du 5 octobre délégué général à l'économie sociale, en remplacement de M. Pierre Roussel. Celui-ci occupait ce poste depuis sa création à la fin de novembre 1981, après avoir été depuis 1964 un des responsables de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, et conseiller technique du premier ministre dès le 7 juillet 1981.

[*Secrétaire général de la Fédération* de l'éducation nationale, M. André Henry a été ministre du temps libre dans les trois premiers gouvernements de M. Mauroy jusqu'à la fin de mars 1983.]

● M. Roger Prain, directeurgénéral du Crédit commercial de France (C.C.F.), a été nommé parallèlement directeurgénéral de l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild) dans le cadre des accords de coopération signés en juillet dernier entre le C.C.F., l'Européenne de banque et l'Union de banques à Paris, un poste également occupé par M. Charles Delamare depuis juillet 1982. Par ailleurs, M. Jean Marty, directeur central de l'Européenne de banque, et Renaud Lambert, entré en mai dernier à la banque de la rue Laffitte, ont été nommés directeurs généraux adjoints.

● M. Jean Bosma, président du directoire de la banque N.M.B. Interunion S.A. à Paris, a été nommé par ailleurs président du directoire de sa filiale N.M.B. Banque *(France), où il succède à M. Kon*rad L. Petersen.

Filiale à 90 % de la Nederlandsche Middenstandsbank N.V., et à 10 % de la Marine Midland Bank, la banque N.M.B.-Interunion S.A., spécialisée dans le secteur de l'octroi de crédits à moyen et long terme, a créé en 1981 une filiale N.M.B. banque (France), ayant pour but de s'occuper des affaires bancaires générales (banques de dépôts).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9125	7,9175	+ 210	+ 265	+ 400	+ 470	+ 1190	+ 1310
$ can.	6,4308	6,4365	+ 175	+ 240	+ 335	+ 415	+ 1000	+ 1120
Yen (100)	3,4157	3,4193	+ 172	+ 115	+ 330	+ 380	+ 1000	+ 1080
DM	3,0698	3,0730	+ 190	+ 215	+ 353	+ 385	+ 1028	+ 1075
Florin	2,7308	2,7335	+ 160	+ 175	+ 295	+ 320	+ 875	+ 920
F.B. (100)	15,0342	15,0494	+ 359	+ 530	+ 705	+ 904	+ 1750	+ 2120
F.S.	3,7778	3,7819	+ 300	+ 335	+ 560	+ 600	+ 1590	+ 1670
L (1 000)	5,0375	5,0425	– 305	– 240	– 550	– 465	– 1450	– 1325
£	11,8648	11,8802	+ 318	+ 425	+ 611	+ 750	+ 1892	+ 2115

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 3/4
DM	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	6	6 5/16
F.B. (100)	6	7	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9 7/8	10 1/4
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 5/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	4	4 3/8
L (1 000)	16	17	18 1/4	19	18 1/2	19 1/8	18 1/2	19 1/8
£	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 3/16	9 9/16	9 5/16	9 11/16
F. franç.	12 3/4	12 5/8	13 1/4	13 1/2	14 1/4	14 1/2	16 1/4	16 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

L'OPEP sur un fil

Prix stables, marché serein, demande et production raffermies. Il y a quelques semaines, tous les indicateurs pétroliers étaient au vert. *L'OPEP* pouvait avoir le moral au beau fixe. Le redressement opéré depuis le mois de mars n'avait-il pas réussi au-delà de toute espérance ? Après un bon été, l'automne promettait. La reprise de la consommation devait intervenir, tous les experts étaient d'accord, au plus tard au cours du quatrième trimestre. Et 1984 verrait la sortie définitive du marasme.

Depuis peu, cette vision idyllique tend à se brouiller. Quelques clignotants s'allument, et l'inquiétude gagne les rangs de l'OPEP. On s'aperçoit que le sursaut de la demande *observé depuis le début de l'été* correspond pour l'essentiel à une reconstitution massive des stocks par les compagnies, alors que la consommation, sauf aux États-Unis – et encore, – reste partout déprimée. En répondant à cette demande accrue par un gonflement de sa production, laquelle dépasse depuis plusieurs semaines de près de 1 million de barils par jour le plafond de 17,5 millions fixé en mars, l'OPEP n'a-t-elle pas été victime d'un leurre ?

De plus en plus nombreux, en effet, les observateurs s'interrogent sur la réalité et l'ampleur de la reprise annoncée. Quand bien même elle se produirait d'ici à la fin de l'année, elle serait probablement plus faible que prévu et surtout, compte tenu de la fragilité du redressement économique aux États-Unis, risquerait de retomber à nouveau au début de l'an prochain. Si tel était le cas, l'OPEP pourrait payer fort cher ses imprudences de l'été.

Déjà, sur le marché libre, des inquiétudes se manifestent. Nombre de raffineurs et de négociants s'estimant, compte tenu de ces perspectives incertaines, surchargés, ont ralenti leurs achats ou, pire, pour ceux qui s'étaient engagés à terme, ont transféré sur le marché des quantités importantes. Pour la première fois depuis des mois, le cours du brut britannique « Brent » est retombé au-dessous de son cours officiel. Dans sa dernière édition, la revue spécialisée *Middle East Economic Survey* s'alarme de ce glissement « *suffisamment marqué pour réveiller les inquiétudes sur la stabilité du marché au cours du quatrième trimestre* ».

Un déséquilibre latent

Il est certes encore trop tôt pour parler de retournement du marché. Mais l'évolution récente montre à quel point le redressement opéré par l'OPEP depuis la conférence de Londres, en mars dernier, reste fragile. Elle justifie la mise en garde récente adressée aux pays de l'OPEP par cinq experts pétroliers (1), rassemblés au sein du Groupe de recherche sur la politique pétrolière des pays exportateurs. Ce groupe, créé en novembre 1982, qui se veut indépendant de tout clan, avait été le premier, en décembre 1982, à prédire les risques d'un effondrement en spirale des prix si l'OPEP ne parvenait pas à imposer une discipline dans ses propres rangs et une certaine compréhension chez les autres producteurs de brut. La suite des événements, de janvier à mars, leur avait donné raison.

Leur second rapport, publié le 26 septembre, pour être moins alarmiste, n'en ouvre pas moins pour l'OPEP des perspectives peu rassurantes. Le redressement *in extremis* opéré en mars a réussi, c'est vrai, au-delà de toute espérance, mais l'OPEP n'a pas éliminé les causes profondes d'un déséquilibre latent. Son numéro de haute voltige accompli, l'organisation continue de marcher sur un fil, les yeux bandés. Un faux pas, et la stabilisation si durement acquise sera compromise, disent en substance les experts.

Principal facteur de déséquilibre : la faiblesse persistante de la consommation mondiale. La demande adressée à l'OPEP ne représente encore que 60 % environ de son niveau maximum. De larges capacités restent donc inemployées, situation qui pourrait être aggravée par la fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak. Le fait que la demande puisse augmenter d'ici à la fin de l'année (de 18 à 20 millions de barils par jour) ne changera rien au problème de fond, précisent les experts. « *La demande restera bien en dessous du niveau correspondant à l'addition des productions souhaitées par chaque pays membre.* »

Second agent destabilisant : le rôle joué par les pays producteurs et exportateurs de brut non membres de l'OPEP (Grande-Bretagne, Norvège, U.R.S.S., Mexique, principalement). Mis à part le Mexique, qui depuis mars a plafonné sa production à 1,5 million de barils par jour, les autres pays concurrents continuent de produire au maximum de leurs capacités (la Grande-Bretagne a même depuis quelques mois augmenté son niveau d'extraction de 200 000 à 300 000 barils par jour). Il est donc toujours aussi vital pour l'OPEP de tenter de convaincre ces pays d'adopter des politiques plus « *raisonnables* ». Ce n'est pas impossible, estime le groupe, si ces pays, fort soucieux de préserver leurs rentrées en devises, prennent la mesure du risque encouru.

Le poids du marché libre

Troisième source d'instabilité : le rôle croissant du marché libre, hypersensible aux moindres déséquilibres, et la disparition quasi générale des contrats à long terme qui, jadis, régissaient les échanges entre les pays producteurs et leurs clients. *Dans un marché fondamentalement* excédentaire, les compagnies répugnent à s'engager sur le long terme. Le marché « libre » ou « spot », où s'échangent au jour le jour les quantités ne faisant pas l'objet de contrats, a pris une importance croissante. Il ne représente en volume guère plus de 15 % des quantités échangées (contre 4 à 5 % il y a cinq ans), mais il joue un rôle directeur de plus en plus grand dans la fixation des prix. Les pays producteurs sont, en effet, souvent contraints d'accepter des contrats mixtes, liés aux prix pratiqués sur le marché spot. Le système fiscal britannique encourageant les compagnies opérant en mer du Nord à vendre une partie de leur production sur ce marché, les bruts britanniques, les plus traités sur le marché spot, ont acquis en outre le caractère de bruts de référence, ce qui n'arrange guère l'OPEP.

Enfin, les experts s'inquiètent de la structure des prix relatifs, qui ne reflète plus, estiment-ils, « *la réalité du marché* ». Pour certains bruts, notamment les plus lourds, l'écart entre le différentiel officiel et celui résultant du marché atteint 2 voire 3 dollars par baril. Ces distorsions font subir de fortes pressions au système des quotas de production mis en place par l'OPEP. Certains pays, dont les bruts sont sous-cotés – et donc se vendent bien, – sont tentés d'accroître leur production au-delà de leur quota.

Une discipline nécessaire

Les risques de voir le marché basculer à nouveau sont donc considérables tant que l'OPEP ne parviendra *pas à réduire ces sources de déséquilibre*, estiment les experts. La stabilisation n'a pu être obtenue depuis le printemps que grâce à la discipline retrouvée des pays membres, sur les prix et les quantités. Un relâchement de l'effort, alors que les perspectives d'évolution du marché restent moins claires que jamais, pourrait s'avérer catastrophique. C'est bien le cas actuellement, la hausse de la demande au-delà du plafond de 17,5 millions de barils *jouant le rôle de « pousse au crime »*.

La meilleure solution serait pour les pays de l'OPEP de s'entendre sur une nouvelle politique des prix et de redéfinir un plafond et des quotas exactement adaptés au niveau réel de la demande. Mais, outre que celui-ci est difficile à estimer, la réouverture de négociations, étant donnée la faiblesse des quantités à redistribuer, risquerait de raviver des disputes interminables.

La pire des situations serait pour l'OPEP l'échec d'une telle tentative. Cet échec provoquerait un effondrement du système des quotas définis en mars. Or rien ne prouve – au contraire – que la reprise de la demande, en admettant qu'elle se maintienne au quatrième trimestre, se poursuivra en *1984*. Après avoir, en accroissant inconsidérément sa production, regonflé les stocks des compagnies, l'OPEP devrait, si tel était le cas, affronter au premier trimestre ou au printemps 1984 une nouvelle chute de la demande due à une consommation plus faible que prévu et à un déstockage. Privée de la protection constituée par le système des quotas et du plafond de production, elle risquerait à nouveau un effondrement des cours.

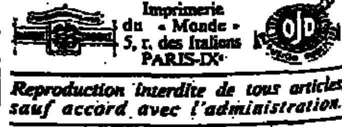
Aussi les experts préconisent-ils de maintenir en l'état le plafond et les quotas de production décidés en mars, au moins jusqu'à la conférence ordinaire de décembre 1983. Cette politique pourrait certes entraîner, au cours *des trois* mois à venir, une certaine tension sur le marché. « *Ce ne serait peut-être pas une si mauvaise chose* », notent les experts, à condition que cela ne soit pas interprété comme un renversement du marché et n'entraîne pas une hausse des prix officiels. Cette tension permettrait sans doute, sinon de dégarnir les stocks, du moins d'éviter leur gonflement, et favoriserait une réorganisation des différentiels ainsi peut-être qu'un retour vers *les contrats à long terme*. Cette stratégie sera-t-elle suivie ? Lors de la dernière réunion du comité de surveillance de l'OPEP le 15 septembre, les pays « modérés » (pays arabes du Golfe, Indonésie et Venezuela) l'ont défendue contre certains membres (Iran, Algérie, Nigéria), qui souhaitaient un relèvement du plafond de production ou des prix. Ils ont obtenu le maintien du *statu quo*. Pourtant, en dépit de nombreux appels à la discipline, la production *OPEP* s'est maintenue au-dessus du plafond fixé en mars. Fait troublant, ces dépassements sont pour beaucoup le fait de l'Arabie Saoudite, traditionnel chef de file des modérés. Or il est hautement *improbable que le royaume wahabite* ait réellement choisi de rompre avec la prudence recommandée par ses alliés. De là à penser que le plus puissant producteur de l'OPEP tente en laissant légèrement glisser le marché, comme il l'avait déjà fait plus brutalement en janvier, de donner un avertissement aux producteurs, membres ou non de l'OPEP, tentés d'augmenter leur production pour répondre à la demande, il n'y a qu'un pas. « *En mars 1983 la peur d'un effondrement des prix s'est avérée être un merveilleux conseil de sagesse* », notent les experts du groupe de recherche...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) MM. Nordine Ait Laoussine, Ali Jaidah, Robert Mabro, Francisco R. Parra et Ian Seymour.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395-2037.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 octobre

Reprise

Après deux séances d'effritement et même de repli, les valeurs françaises se sont raffermies jeudi 6 octobre, l'indice instantané gagnant 0,6 % environ.

Ce sont les valeurs d'alimentation qui ont fait l'essentiel de l'avance : B.S.N.-G.D., au plus haut cours historique à 2 200 F, avec un gain de 5 %, Générale Biscuit (+ 4,4 %), Bongrain (+ 3 %), Pernod Ricard (au plus haut). Ailleurs, la Lyonnaise des eaux et L'Oréal ont, également, battu leurs records, des gains non négligeables étant enregistrés sur Cetelem (+ 7 %), Télémécanique (+ 7 %), Parisienne de réescompte (+ 5 %), Presses de la Cité (+ 4,2 %), Screg (+ 2,2 %).

On a noté un timide réveil des pétroles, tous déprimés ces temps-ci. Elf-Aquitaine et C.F.P. Au chapitre des baisses, la plus notable a été celle de Lafarge-Coppée (– 6 %), sur la rumeur des résultats en forte diminution. On peut y ajouter Havas (– 4 %), Sogerap (– 3,8 %), Viniprix (– 3 %), Darty (– 2 %).

La reprise de cette séance est due aux achats des investisseurs institutionnels et gérants de SICAV, dont les liquidités se gonflent à l'approche de la fin de l'année, et dont les achats se concentrent sur les mêmes titres, l'alimentation ce jour.

On reste, néanmoins, attentifs aux résultats, comme en témoigne le vif recul de Lafarge.

Aux valeurs étrangères, le fait marquant a été la vive reprise des mines d'or, en liaison avec celle du cours de l'once à Londres (397,25 dollars contre 388,75 dollars). Hausse, également, des américaines, par sympathie avec Wall Street.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 1 800 F à 101 800 F, et le napoléon 48 F à 673 F.

Le dollar-titre s'est nettement raffermi à 10,75 F environ contre 10,50/60 F.

NEW-YORK

Nouveau record du Dow Jones : 1 268,80

A l'issue d'une séance très animée durant laquelle 118,3 millions d'actions ont été échangées contre 101,71 millions la veille, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a mis 18,60 points à son actif, à 1 268,80 jeudi, inscrivant un nouveau record historique à Wall Street et confirmant ainsi le mouvement de reprise amorcé quarante-huit heures plus tôt. La légère baisse des taux d'intérêt enregistrée à court terme la veille et amplifiée jeudi – les taux des fonds fédéraux se sont établis à 9 3/8 en général – a stimulé l'intérêt des investisseurs pour les actions américaines et certaines d'entre elles ont été particulièrement sollicitées. Avec plus de 2 millions de titres négociés, Chrysler, qui tire profit d'une très bonne orientation des ventes de voitures aux Etats-Unis, figure en tête des valeurs les plus actives, suivie par R.C.A. Corp, A.T.T. Sears Roebuck et Merrill Lynch.

De toute évidence, les investisseurs sont revenus en force sur le marché new-yorkais, à tel point qu'on a assisté, en début de séance, à une « panique d'achats », pour reprendre l'expression d'un professionnel, due à la fois aux perspectives de baisse des taux d'intérêt en fin d'année confortées par les dernières déclarations du président Reagan et par les propos optimistes tenus par son secrétaire au Trésor à propos des déficits budgétaires qui pourraient être ramenés à environ 100 milliards de dollars pour l'année fiscale 1985.

VALEURS	Cours du 5 oct.	Cours du 6 oct.
Alcoa	42 7/8	45 1/8
A.T.T.	65 5/8	65 1/2
Boeing	41 1/4	41 7/8
Chase Manhattan Bank	47 1/2	48 1/8
Du Pont de Nemours	50 1/2	51 1/8
Eastman Kodak	71 7/8	72 1/4
Exxon	36 5/8	37 1/8
Ford	64 1/8	65 3/4
General Electric	55 3/8	55 1/4
General Foods	49	49 1/2
General Motors	74 7/8	76 1/2
Goodyear	31	35 5/8
I.B.M.	131	132 1/8
I.T.T.	44 1/2	45
Mobil Oil	29 5/8	30 3/4
Pfizer	41 7/8	43 1/2
Schlumberger	51 7/8	53 3/4
Texaco	35	35 7/8
U.A.L. Inc.	30 1/4	30 3/8
Union Carbide	68	67 3/4
U.S. Steel	28 3/4	29
Westinghouse	46 3/4	47 7/8
Xerox Corp.	46 1/8	45 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. – Au titre du premier semestre 1983, la société fait état d'un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 83,7 millions de francs, pratiquement inchangé sur celui de l'année précédente (83,5 millions). A ce propos, Legrand précise que ce chiffre a été influencé par une diminution du résultat de sa filiale brésilienne pénalisée dans ses comptes en francs français par une perte de conversion monétaire sur ses actifs circulants due à la très forte dévaluation du cruzeiro intervenue au début de l'année 1983, alors que, dans le même temps, on constatait une augmentation des résultats de Legrand S.A. et de ses filiales françaises et européennes.

Au cours de ces six premiers mois, la marge brute d'autofinancement a toutefois progressé de 12 %, à 183,8 millions, tandis que le chiffre d'affaires, également consolidé, atteignait 1,67 milliard de francs, en hausse de 15,6 % sur la période identique de 1982.

LABORATOIRE ROGER BELLON. – Le bénéfice net de la société pour le premier semestre de l'exercice en cours ressort à 32,05 millions de francs contre 29,77 millions pour les six premiers mois de 1982.

PERNOD-RICARD. – Le groupe va réaliser prochainement une augmentation de capital par augmentation de réserves qui sera suivie d'une attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. Ces actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1983 et elles seront négociables avant la fin du présent exercice.

ROUSSEL-UCLAF. – La société affiche des résultats très satisfaisants pour le premier semestre 1983 avec un bénéfice net consolidé de 147,7 millions de francs contre 91,3 millions pour les six premiers mois du précédent exercice, sur un chiffre d'affaires également consolidé de 4,64 milliards, en augmentation de 20,6 %. Dans le même temps, la M.B.A. est passée de 183,4 millions de francs à 278,1 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	5 oct.	6 oct.
Valeurs françaises	142,5	143,1
Valeurs étrangères	151,5	155,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	5 oct.	6 oct.
Indice général	139	139,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 oct. .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 oct.	7 oct.
1 dollar (en yens)	233,38	232,90

BOURSE DE PARIS Comptant 6 OCTOBRE

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 933	7 935	7 680	8 080
Allemagne (100 DM)	305 370	307 050	294	314
Belgique (100 F)	14 993	15 040	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	272 500	273 430	260	280
Danemark (100 krd)	84 460	84 850	79	87
Norvège (100 k)	108 790	108 800	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 801	11 837	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	8 615	8 617	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 039	5 061	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	378	378 020	366	387
Suède (100 krs)	102 070	102 210	99	106
Autriche (100 sch)	43 440	43 710	42	44
Espagne (100 pes.)	5 283	5 284	4 950	5 550
Portugal (100 esc.)	8 400	8 380	4 500	7
Canada ($ can 1)	6 459	6 442	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 413	3 412	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/10
Or fin (kilo en barre)	100100	101800
Or fin (en lingot)	100000	101800
Pièce française (20 fr)	669	673
Pièce française (10 fr)	401	399
Pièce suisse (20 fr)	655	667
Pièce latine (20 fr)	615	624
Souverain	794	802
Pièce de 20 dollars	4105	4240
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1445	1340
Pièce de 50 pesos	4145	4200
Pièce de 10 florins	657	664

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LE PHILOSOPHE ET LA POLITIQUE : « Réplique à Jean Baudrillard », par André Mandouze ; « Le socialisme impossible ? », par Yvon Quiniou.

ÉTRANGER

3. L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS
4. DIPLOMATIE
4. ASIE
4-5. AMÉRIQUES
– La vigoureuse immigration haïtienne aux États-Unis (II), par Nicole Bernheim.
6. AFRIQUE
6. EUROPE
– ESPAGNE : l'avortement sera partiellement autorisé.
– POLOGNE.

POLITIQUE

7. Les nouvelles filières de l'extrême droite (II), par Alain Rollat.
8. Le débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale.
10. L'opposition et les dénationalisations.

SOCIÉTÉ

11. Une campagne nationale contre l'alcoolisme.
12. JUSTICE.
– ÉDUCATION.
13. DÉFENSE : un rapport parlementaire sur les sous-officiers.
– RELIGION : la mort du cardinal Cooke.
14. LETTRES.
16. ENVIRONNEMENT : l'Assemblée nationale examine la convention sur la dépollution du Rhin.
– SPORTS.

SUPPLÉMENT

17 à 24. LA BELGIQUE MALGRÉ TOUT.
– Un entretien avec M. Jean Gol, chef du gouvernement par intérim.
– Quinze siècles de querelles communautaires.
– Littératures flamande et wallone : quelque chose de spécifiquement belge...

LOISIRS ET TOURISME

25. LES DEUX ÉGYPTES : c'était là Memphis... ; Le Caire secret.
– Autocars au ralenti.
27. Le voyage à l'Université : l'autre dialogue Nord-Sud.
28 à 30. Cyclotourisme ; Philatélie ; Hippisme ; Plaisirs de la table ; Jeux.

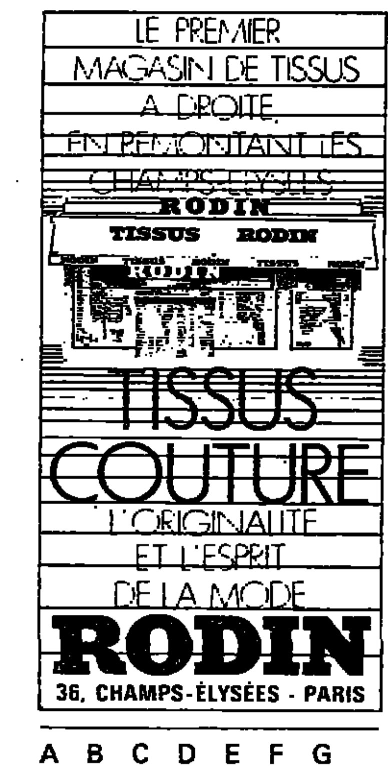
CULTURE

31. EXPOSITIONS : le tricentenaire de Colbert à la Monnaie de Paris.
36. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

37. MARCHÉ COMMUN : la contribution britannique au budget communautaire.
37-38. CONJONCTURE : les comptes de la nation au deuxième trimestre.
38. SOCIAL.
39. AFFAIRES : les pouvoirs publics veulent empêcher la cessation d'activité de Dunlop-France.
40. ÉNERGIE : l'OPEP sur un fil.

RADIO-TÉLÉVISION (33)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :
« Journal officiel » ; Loto ; Météorologie.
Annonces classées (34-35) ; Carnet (35) ; Programmes des spectacles (32-33) ; Mots croisés (30) ; Marchés financiers (41).



A B C D E F G

Le capitaine Paul Barril est entendu par l'inspecteur général de la gendarmerie

Le ministère de la défense est soucieux de savoir rapidement si, oui ou non, le capitaine Paul Barril a eu des *« initiatives personnelles »* dans le cadre de la lutte antiterroriste. L'ancien chef par intérim du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) a ainsi été entendu, à Paris, vendredi matin 7 octobre, par le général Robert Andraud, inspecteur général de la gendarmerie. M. Charles Hernu, ministre de la défense, avait annoncé la veille qu'une enquête administrative sur les activités du capitaine était en cours *(le Monde* du 7 octobre).

Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a donné pour sa part quelques indications sur les rapports professionnels entre le capitaine Barril et le chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller du président de la République chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme. *« Le commandant Prouteau,* a indiqué M. Gallo, *a eu tout naturellement des contacts avec son second, le capitaine Barril, et bien entendu, puisqu'il est chargé de la lutte antiterroriste, avec d'autres services. C'est son métier que de coordonner cette lutte antiterroriste, et, dans le cadre de ses directives, le capitaine Barril a eu un certain nombre d'initiatives.*

« Il est possible que le capitaine Barril, dans le cadre de ces directives, ait eu des initiatives personnelles. J'en vois une qui est claire et qui appelle une enquête : c'est qu'il a écrit sur papier à en-tête de l'Elysée. C'est un détail, mais un détail qui est sérieux, car il faut rappeler de manière très ferme que le G.I.G.N. ne se trouve pas à l'Elysée. »

« Il n'y a pas de police parallèle. Il y a le commandant Prouteau avant, dans le cadre de sa fonction de coordination de lutte contre le terrorisme, un certain nombre de contacts avec tel ou tel service, dont le capitaine Barril et le G.I.G.N. », a ajouté M. Gallo.

Confusion et clarification

Les partisans de l'explication publique l'ont emporté sur ceux qui, à l'Élysée notamment, défendaient le *« no comment »*. On admet désormais que le capitaine Barril, chef par *intérim* du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), était en liaison avec le commandant Prouteau, conseiller du président de la République, et l'avertissait de ses activités, mais c'est pour mieux insister sur le caractère de *« franc-tireur »* du capitaine et l'ambiguïté de ses *« initiatives personnelles »*.

Contradictions ? Revirements ? Dans l'entourage du gouvernement, on confie qu'il s'agit plutôt d'une *« évolution »*. *« La confusion* — nous a-t-on expliqué — *vient de ce que, en fait, le conseiller technique Prouteau était resté, jusqu'en juin 1983, le commandant du G.I.G.N., tandis que le commandement effectif de cette unité d'élite était assuré par son second et ami Paul Barril. »* Une *« confusion »* qui permet à ces mêmes sources de dégager la responsabilité de la présidence de la République dans les initiatives de Paul Barril.

Ainsi continue-t-on de nier l'existence d'une « cellule » policière et gendarmique à l'Elysée, autour de M. Prouteau : *« Il n'y a pas un noyau stable menant des actions autonomes, mais un conseiller technique qui s'entoure d'un certain nombre de spécialistes, parfois détachés, mais qui travaillent en liaison avec les services de police. Il est faux de prétendre qu'il existe une police parallèle à l'Elysée. »*

Dans les tractations avec Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du groupe d'ultra-gauche Action directe, les mêmes milieux autorisés affirment que la justice — et en l'espèce M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction qui désirait entendre l'ancien animateur d'Action directe — a été prévenue par l'avocat de celui-ci. Ce serait le refus du juge d'éviter la garde à vue à J.-M. Rouillan qui aurait fait échouer les négociations entamées par le capitaine Barril avec l'aval du chef d'escadron Prouteau.

Enfin, on laisse entendre, sans autre précision, que la situation pourrait être clarifiée par *« le retour à des formules plus traditionnelles »*. En clair, les policiers et gendarmes détachés auprès du commandant Prouteau pourraient rejoindre leur administration d'origine, ce dernier restant conseiller technique de la présidence de la République chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme, une hypothèse qui n'est cependant, pour l'heure, qu'une confidence.

EDWY PLENEL.

Le « référendum par l'électricité » de la C.G.C.

UNE CONSULTATION SANS RÉSULTATS

Les « urnes » de la C.G.C. conserveront-elles leur secret sur les résultats du *« référendum par l'électricité »* par lequel les Français étaient invités le 6 octobre, de 20 h 30 à 20 h 35, à fermer toutes leurs lumières ? La Confédération française de l'encadrement a déclaré jeudi soir qu'elle était dans l'incapacité de dresser un bilan en raison de *« la décision de la direction générale d'interdire l'accès aux locaux du dispatching national »*. *« L'explication officielle,* indique son communiqué, *est que l'établissement E.D.F. ne veut en aucune manière contribuer, aujourd'hui ou dans l'avenir, à l'évaluation du mécontentement de tel ou tel groupe de pression extérieur à l'entreprise, qu'il soit politique, syndical ou autre (...). La C.G.C. n'est pas dupe et les Françaises et les Français ne le seront pas non plus. C'est la démonstration éclatante que le succès des deux manifestations lancées par la C.G.C. les 3 et 5 octobre inquiète le pouvoir au point qu'il interdit de mesurer l'impact à la troisième en imposant le black-out à E.D.F. »*

La C.G.C., qui avait cependant des ingénieurs au sein du dispatching national, pense être en mesure de communiquer des informations *« dès que possible »*. A l'U.N.C.M.-C.G.C. d'E.D.F.-G.D.F. aucun responsable n'était disponible le 7 octobre au matin pour répondre à la presse. En dépit du black-out officiel, plusieurs indications provenant de diverses sources font apparaître que ce mouvement a été *« tout à fait imperceptible »* sur la consommation. Au dispatching national, l'aiguille qui dévie en cas de déséquilibre entre la production et la consommation a légèrement oscillé entre 20 h 30 et 20 h 35, mais comme à d'autres moments de la journée. Les résultats de ce « référendum » ne semblent pas avoir été très probants. La C.G.C. démontrera-t-elle prochainement le contraire ?

UNE MAJORITÉ D'OUVRIERS DE LA CHAPELLE-DARBLAY SE PRONONCE POUR LA REPRISE DU TRAVAIL

La consultation écrite, organisée par la direction des papeteries de La Chapelle-Darblay dans les usines Saint-Etienne-du-Rouvray et de Grand-Couronne en Seine-Maritime le 6 octobre, a permis de dégager une majorité pour la reprise du travail (54 % et 68 % respectivement dans chaque lieu). Ce résultat a été rendu public le 6 octobre par M. Alain Gerolami, préfet de Haute-Normandie. Cette consultation était destinée à apprécier *« la volonté du personnel de remettre en route les deux usines, selon les dispositions prévues par le plan de réorganisation. »*

Mais pour M. Philippe Belloncle, responsable C.G.T. de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, *« ce résultat n'est pas significatif d'une volonté majoritaire de reprendre le travail dans les conditions imposées par Parenco* (le repreneur néerlandais)... *Nous avons demandé à l'ensemble du personnel de répondre positivement, car effectivement des personnels souhaitent travailler. »*

L'Union régionale C.G.C. de Haute-Normandie a qualifié, le 6 octobre dans un communiqué, les cégétistes de La Chapelle-Darblay de *« meneurs professionnels qui, jour après jour, font miroiter des solutions irréalistes »* et regrette que ses *« aménagements »* au plan de restructuration n'aient pas été retenus par le gouvernement.

M. Bonnet se défend de « lâcher » M. Giscard d'Estaing

Dans un article publié par *l'Express* (daté du 7 au 13 octobre) et intitulé : « Giscard perd un ami », M. Christian Bonnet, sénateur (R.I.) du Morbihan, reconnaît que *« certaines des positions de M. Valéry Giscard d'Estaing* [l'] *ont dérouté »*. Il cite deux exemples : *« la recherche louable mais utopique d'une majorité qui rassemblerait 70 % des Français »* et le plaidoyer pour une extension *« abusive »* du référendum populaire. Dans ce même article, l'ancien ministre de l'intérieur compare M. Barre à un *« menhir »*. Il estime notamment que, *« défendant avec une conviction d'airain et une ironie mordante des positions mesurées et réfléchies, Raymond Barre est, de ce fait, plus encore redouté que respecté par le pouvoir actuel »*.

M. Christian Bonnet a réagi, vendredi matin, avec beaucoup de véhémence. Il nous a déclaré qu'il a pris connaissance avec *« stupéfaction »* de l'article publié par *l'Express*, dont le titre lui paraît *« non seulement injurieux »* pour lui mais aussi *« rigoureusement contraire à la lettre d'un texte manuscrit »* qu'il avait rédigé *« avec un soin jaloux à la demande du signataire de l'article et qui portait sur les trois leaders de l'opposition »*. Selon lui, *« il ne s'agit pas seulement d'une déformation mais d'une provocation délibérée »* dont le sénateur du Morbihan *« entend tirer, après avoir pris conseil de* [ses] *avocats toutes les conséquences »*.

M. Christian Bonnet a tenu à nous préciser qu'il avait aussi écrit que M. Giscard d'Estaing est *« un ami de longue date »* et qu'il lui *« doit sur le plan public les plus belles années de* [son] *existence, celle où* [il] *a pu assouvir* [sa] *passion pour le service de l'Etat »*. Il évoque *« l'intelligence »* de M. Giscard d'Estaing, qui, à ses yeux, présente *« des aspects fascinants »* et estime que ce n'est *« manquer ni à l'attachement ni à l'amitié »* qu'il porte à l'ancien président de la République que de dire que certaines de ses récentes déclarations l'ont *« dérouté »*. Dans le manuscrit qu'il proposait à *l'Express*, M. Bonnet nous rapporte qu'il évoque *« les liens très cordiaux »* qu'il entretient avec M. Chirac, dont il admire *« le dynamisme entraînant, la santé insolente et le sens de l'organisation »*. *« Ce n'est pas,* dit-il, *au moment où chacun réclame l'union et l'oubli du passé que ces liens allaient se modifier. »*

Quand à M. Barre, qu'il compare à un *« menhir »*, M. Bonnet juge que *« la raison essentielle de la faveur grandissante dont il jouit dans l'opinion publique tient au fait qu'il a toujours tenu le même langage de vérité. En 1980,* ajoute-t-il, *ce langage ne passait pas ; en 1983, au vu de la désastreuse position du professeur Mitterrand, les Français comprennent qu'il avait raison et ceux-là même qui lui étaient le plus hostiles auront pour lui admiration et estime. »*

« Je n'écris pas la comédie du pouvoir ! », s'exclame M. Bonnet, choqué par la formulation de ses propos dans *l'Express* ;

A la suite de la mise au point de M. Christian Bonnet, la rédaction en chef de l'hebdomadaire précise que *« l'Express, comme tous ses confrères, est seul maître des titres qu'il publie. Elle regrette que M. Bonnet ait pu considérer le titre « Giscard perd un ami » comme injurieux. »* Elle souligne que *« sur le fond, c'est-à-dire sur l'essentiel, M. Bonnet n'apporte aucun démenti. »* *L'Express* s'engage à publier dans son prochain numéro le *« fac-similé intégral du texte rédigé de la propre main de M. Bonnet »* de manière à ce que ses lecteurs *« jugent eux-mêmes s'il s'agit ou non d'un ralliement de M. Christian Bonnet à M. Raymond Barre »*, comme l'a écrit l'auteur de l'article en cause.

Attaque contre la permanence du R.P.R. — Plusieurs dizaines de personnes ont attaqué la permanence du R.P.R. à Antony, dans la nuit de jeudi à vendredi. Deux personnes ont été légèrement blessées, indique-t-on à la préfecture des Hauts-de-Seine. M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a dénoncé l'existence d'un « fascisme rouge » en France.

NOUVEL AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR : 7,91 F

Le dollar a continué à s'affaiblir sur les marchés des changes, essentiellement vis-à-vis du mark, à la suite des rumeurs qui courent sur une éventuelle détente des taux aux États-Unis. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est revenu de 2,5870 DM à 2,5740 DM. A Paris, il a également glissé, passant de 7,9350 F à 7,91 F.

Le cours du mark à Paris est resté stable à 3,07 F, après sa vigoureuse progression de la veille, qui l'avait vu dépasser son cours-pivot de 3,066 F, événement qui a toujours une certaine résonance au-delà de nos frontières. M. Jacques Delors a déclaré jeudi que le marché des changes était *« sain »*, qu'il ne *« redoutait pas la spéculation »*, et que *« le franc trouvera un équilibre de lui même »*. *« On n'a pas à s'accrocher, le franc est au milieu du S.M.E. et cela n'a rien d'inquiétant »*, a-t-il ajouté.

De fait, le franc, qui était en tête du S.M.E. de fin mars à fin septembre, n'y est plus, ce qui le dispense, maintenant, de soutenir le franc belge.

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1983 a été tiré à 504 151 exemplaires





MM. DECORNOY ET SÉGUILLON NOUVEAUX RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS A TF1

Deux nouveaux rédacteurs en chef adjoints viennent d'être recrutés dans la presse écrite par TF1 : notre collaborateur Jacques Decornoy, qui prendra la responsabilité du service « monde » et M. Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, qui deviendra chef du service de politique intérieure. Ces nominations prendront effet le 1er novembre. M. Séguillon remplace M. Roger-Xavier Lanteri, qui *« sera appelé prochainement à d'autres fonctions »*. M. Decornoy chapeaute de son côté l'ancien service de politique étrangère, dont le chef reste M. Christian Bousquet.

La présidence de TF1 indique qu'*« au terme d'un processus de large concertation engagé à la demande du P.-D.G de TF1 par Jean Lanzi, directeur de l'information, et conformément aux dispositions de la convention collective des journalistes, une procédure est engagée à compter de ce jour, en vue de désigner plusieurs nouveaux chefs de service »*. Ces changements, comme ceux qui interviendraient dans les journaux télévisés, seront annoncés *« au cours de la première quinzaine de novembre »*.

[Né le 6 juillet 1937 à Orléans (Loiret), Jacques Decornoy, ancien élève de l'ENA, entre au *Monde* en juillet 1964. Rédacteur puis chef de la rubrique Asie, il devient chef du service étranger (1977-1979). Devenu rédacteur en chef adjoint, il a été membre de l'équipe de direction de notre journal. Jacques Decornoy est l'auteur, notamment, de *l'Asie du Sud-Est, vingt ans à la recherche d'un avenir*, et de *Péril jaune, peur blanche*.]

[Né le 13 septembre 1940 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; Pierre-Luc Séguillon, licencié en philosophie et en lettres, entre à l'hebdomadaire *Témoignagne chrétien* en 1970. Nommé secrétaire général de la rédaction en 1976, il devient rédacteur en chef en 1979. Il est également directeur de la rédaction d'*En Jeu*, revue du CERES. Il a écrit plusieurs ouvrages-interviews avec MM. Chevènement, Stil et Garaudy.]

● *Triplé des Lancia au Rallye de San Remo.* — L'équipage finlandais Alen-Kivinaki (Lancia) a gagné, vendredi 7 octobre, le rallye de San-Remo devant les Allemands de l'Ouest Rhorl-Geistdorfer (Lancia) et les Italiens Bettaga-Perissinot (Lancia). L'écurie italienne est devenue, au terme de l'épreuve, championne des marques.



